TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 9932 — 18 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 2 - LUNDI 3 JANVIER 1977

EN ARGENTINE

Mille trois cents personnes ont été tuées en 1976 pour des raisons politiques

LIRE PAGE 2



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,40 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,50 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 12 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 L.; Liban, 125 p.; Luxembourg, 12 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 14 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 13

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'année du sang africain

Si quelque part sur la planète, comme naguère au Vietnam ou au Proche-Orient, s'annonce une année sanglante, c'est de toute évidence en Afrique. Déjà, la triste accoutumance aux tragédies a fait son œuvre, et l'opinion s'émeut moins des bilans de plus en plus lourds publiés à Salisbury et à Pretoria. Pourtant, chaque jour le scénario trop connu de la répression et de la révolte se répète une fois de plus ; chaque jour, de la part des pouvoirs en place, les déclarations tant entendues sur le « dernier quart d'heure » sont à nouveau dans la bouche de dirigeants à qui l'illusion tient lieu d'espoir.

Ce 1er janvier, le président de la conférence de Genève sur la Rhodésie, M. Ivor Richard, est à Salisbury pour tenter de conjurer le désastre. Après des semaines de vaines négociations, comment un diplomate britannique bien intentionné parviendrait-il à faire le miracle que nul n'attend plus désormais ? L'ancienne « puissance coloniale », qui subit naguère de colons rebelles le camouflet de l'indépendance unilatérale, s'est enfin résignée à jouer un « rôle direct » dans le processus conduisant à la paix. Mais ayant à jamais exclu toute intervention militaire et même tout moyen sérieux de pression, la Grande-Bretagne voit ses propositions, pourtant timides, qualifiées d'« irréalistes » par M. Smith, premier ministre de l'Etat qui la défia naguère. L'espoir insensé de l'emporter en « cassant du guérillero », qui anima sous d'autres cieux tant d'adversaires des décolonisations, transforme en bulletins de victoire, à Salisbury, les bilans quotidiens d'une armée qui, à un Blanc contre vingt Noirs, ne pourra jamais durablement imposer sa solution.

A Pretoria, la situation ne s'annonce pas moins sombre. Rien n'indique, en effet, que M. Vorster se soit décidé à admettre que, là encore, l'intransigeance ne menait à rien, sinon au désastre pour ses concitoyens. Sur le plan intérieur, les arrestations massives tiennent lieu de politique. Les affrontements de plus en plus sanglants et fréquents entre ethnies ou catégories sociales noires rassurent à bon compte les Blancs, qui voient dans les divisions de l'« adversaire » une garantie pour leur domination. En fait, on l'a bien vu ailleurs, le tissu social se déchire quand va s'effondrer l'ordre ancien, et les « affrontements entre Africains » que Pretoria constate sans déplaisir préparent une guerre raciale dont les Européens seront les victimes.

Un peu partout, la politique du pire semble inspirer bon nombre de décisions. En Namibie, l'enlisement de la conférence de Windhoek va de pair avec l'intensification de la guérilla. Par une décision sans précédent, qui pourrait être lourde de conséquences, les Nations unies elles-mêmes semblent avoir désespéré du règlement négocié d'un conflit en apportant dans le seul cas du territoire illégalement administré par Pretoria leur soutien éclatant à la « lutte armée ». Chacun semble avoir pris son parti des massacres qui se préparent, comme si, instruite par trop d'expériences, la communauté internationale estimait que les rapports de forces au sein de ses futurs membres et les modalités des accessions à l'indépendance ne pouvaient se dégager clairement qu'après un bain de sang.

Pourtant, et on le voit actuellement en Angola, ni la seule victoire militaire ni l'aide d'alliés extérieurs au continent ne peuvent fonder sur des bases stables de nouveaux pays menacés par l'éclatement ethnique, les convoitises de grandes puissances et le vertige du surarmement. Le président Senghor, répétant récemment à ce propos ses « inquiétudes » est l'un des rares Africains à proclamer que l'intransigeance et l'aveuglement sont en train de transformer leur continent, mal décolonisé et doté de trop de faux amis, en champ clos des guerres de la fin du siècle.

LES NOUVEAUX POUVOIRS DANS DEUX GRANDS PAYS

CHINE : prospérité et « animation politique » sont promises par les dirigeants

Pékin attend de 1977 le retour à la stabilité et à l'ordre public. Sous le titre « 1976, une année peu commune », l'éditorial commun des journaux chinois, dont rend compte notre correspondant, énumère tous les événements qui ont contribué à jeter le pays dans le trouble et l'incertitude : mort du président Mao et de Chou En-lai, activités de la « bande des quatre », « grands tremblements de terre et désastres naturels ». Les dirigeants chinois promettent à leur peuple l'« animation politique », *la* « prospérité économique » *et les* « cent fleurs » *dans le domaine culturel.*

Toutefois, les révélations se poursuivent sur les troubles de l'automne dernier. Des incidents auraient, à une date non précisée, fait des morts dans la province du Setchouan. L'agence France-Presse assure tenir de bonne source que toutes les informations données sur les troubles par les radios provinciales relèvent d'une campagne de propagande nationale, décidée fin novembre, afin d'achever de discréditer la « bande des quatre ».

De notre correspondant

Pékin. — Le traditionnel éditorial conjoint de la presse chinoise emprunte cette année ses principaux thèmes aux deux textes de base récemment publiés à Pékin : le discours vieux de vingt ans de Mao Tse-toung « *sur les dix grands rapports* » et l'exposé présenté le 25 décembre par M. Hua Kuo-feng devant la conférence nationale de l'agriculture. Une fois de plus l'accent est donc mis sur l'ordre, la stabilité et l'unité. Le message est d'autant plus clair que l'éditorial du 1er janvier 1976 faisait lui aussi référence à ces deux dernières notions, mais pour souligner qu'elles ne signifiaient pas « *la suppression de la lutte des classes* ». Il est vrai que, à son tour, la nouvelle direction chinoise parle beaucoup de la « *lutte entre les deux classes* », la « *bande des quatre* » étant désignée comme l'ennemi irréconciliable du prolétariat.

Cet « ennemi » ayant été vaincu, l'éditorial affirme que « *la situation s'améliore régulièrement et se transformera plus rapidement et plus favorablement encore qu'on ne le prévoit actuellement* ». « *Nous sommes sûrs*, ajoute-t-il, *de créer une situation complètement nouvelle caractérisée par l'animation politique et la prospérité économique où cent écoles de pensée rivalisent et cent fleurs s'épanouissent dans la science et la culture, où la vie du peuple s'améliore régulièrement sur la base de l'expansion de la production* ».

Ce texte est, on le voit, riche de promesses, et, si la critique de la « bande des quatre » reste définie comme une des tâches essentielles de la nouvelle année, l'impression qu'on veut donner est néanmoins qu'une page a été tournée.

M. Hua Kuo-feng, dont « *la position dirigeante a été établie dans l'ensemble du parti* », est présenté comme l'homme capable d'« *unifier les volontés et les forces* » du peuple tout entier. Sans doute est-ce afin de mobiliser, suivant les paroles de Mao Tse-toung en 1956, « *tous les facteurs positifs* » que toutes références aux erreurs de M. Teng Hsiao-ping et à la lutte contre le vent révisionniste de droite ont été supprimées.

Une fois de plus, en revanche, sont rappelés les objectifs de modernisation et de développement économiques définis il y a juste deux ans par Chou En-lai devant l'Assemblée nationale populaire.

ALAIN JACOB.

ÉTATS-UNIS : l'équipe Carter est prête à s'installer à Washington

Le président Gerald Ford a accepté, le 31 décembre, la démission de M. William Rogers, sous-secrétaire d'Etat aux affaires économiques, qui occupait ce poste depuis le 16 juin 1976. Aucun remplaçant n'a été nommé, puisque le 20 janvier le président élu, M. Jimmy Carter, entrera officiellement en fonctions.

Ce dernier a désormais achevé la constitution de son équipe, qui compte onze secrétaires d'Etat. La presse américaine et les observateurs qui, durant ces derniers jours, ont analysé la composition du futur cabinet constatent qu'il ne correspond pas tout à fait à ce que laissaient prévoir les déclarations faites par M. Carter au cours de sa campagne. Le « coup de balai » que l'on prévoyait à Washington n'a pas eu vraiment lieu. Plus de la moitié des dix-sept secrétaires et hauts fonctionnaires désignés ont déjà exercé des fonctions dans les gouvernements précédents.

Dans un message de Nouvel An, M. Carter invite le peuple américain à l'aider dans les nouvelles responsabilités qu'il va bientôt assumer. Il affirme que « 1977 verra un esprit nouveau, une résolution nouvelle dans le peuple d'Amérique ».

M. Jimmy Carter avait promis, au cours de sa campagne électorale, de restaurer le prestige du « cabinet » dans la vie politique américaine. Le rôle des « secrétaires » (ministres) avait, il est vrai, singulièrement décliné sous la « *présidence impériale* » de M. Nixon au profit des conseillers de la Maison Blanche. M. Walter Hickel, secrétaire à l'intérieur, n'avait-il pas démissionné en novembre 1970 après s'être rendu compte qu'il lui était impossible d'obtenir un rendez-vous avec le président ?

Les onze « secrétaires » (1) qui forment le futur cabinet de M. Carter (en attendant la création d'un douzième secrétariat consacré aux problèmes énergétiques si le Congrès autorise cette innovation), ne peuvent que se réjouir de cette promesse du président élu. On aurait tort de croire cependant, qu'ils puissent remplir, après les errements constitutionnels de M. Nixon et le bref passage de M. Ford, une fonction comparable à celle des ministres français ou britanniques. Il n'existe outre-Atlantique aucune « responsabilité collective » du cabinet face au Congrès ou au président. Les « secrétaires » travaillent (quand le président veut bien s'intéresser à eux) dans un face-à-face presque toujours solitaire avec la présidence.

George Washington n'avait que quatre « secrétaires » quand il forme le premier gouvernement fédéral en 1789 (le secrétaire d'Etat, les secrétaires au trésor et à la guerre et l'Attorney général). Le département de la marine fut créé en 1798, le département des postes, créé en 1829, fut supprimé en 1970. Le département de l'intérieur date de 1849 et celui de l'agriculture de 1889. Un secrétariat au commerce et au travail vit le jour en 1903, mais fut scindé en deux départements distincts en 1913. Les départements de la marine et de la guerre fusionnèrent en 1947 pour former celui de la défense.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(Lire la suite page 2.)

(1) Département d'Etat (affaires étrangères), défense, Trésor, commerce, justice (attorney general), agriculture, santé, éducation et affaires sociales, logement et urbanisme, intérieur, travail, transports.

La « Pravda » diffuse un texte du P.C. chilien qui critique M. Marchais

La « Pravda » du samedi 1er janvier publie une dépêche de l'agence Tass qui reproduit une déclaration du parti communiste chilien au journal mexicain « El Dia ». Dans ce texte, les dirigeants communistes chiliens critiquent M. Georges Marchais et son bureau politique. C'est la première fois que le secrétaire général du P.C.F. est pris à partie nommément dans un document que diffuse le journal soviétique le plus important.

Le jour de la libération de MM. Corvalan et Boukovski, M. Georges Marchais déclarait : « *Deux hommes, deux prisonniers politiques, viennent de faire l'objet d'un lamentable échange. Nous jugeons inadmissible le marchandage auquel a donné lieu entre un pays socialiste et un pays fasciste, le sort de deux hommes poursuivis pour avoir exercé des droits inaliénables de la personne humaine.* »

C'est à cette prise de position que réagit le parti communiste chilien. Il regrette « *l'incompréhension manifestée par Georges Marchais, secrétaire général du P.C. français, et son bureau politique, dont les déclarations ont été largement diffusées au Chili et ne contribuent pas à la lutte contre le fascisme* ».

L'Humanité conteste naturellement le jugement porté par les communistes chiliens. Le journal écrit : « *Rappelons à ce sujet que le bureau politique du P.C.F. se félicitait de la libération de Luis Corvalan tout en formulant des critiques sur les conditions dans lesquelles cette libération était intervenue.*

» Depuis le coup d'Etat fasciste de Pinochet, le P.C.F. a manifesté avec vigueur et de façon permanente sa solidarité aux démocrates et au peuple chiliens. Il a déployé une grande activité pour la libération de Luis Corvalan et des autres emprisonnés. Il poursuit aujourd'hui son action pour faire sortir des geôles fascistes tous les démocrates chiliens. »

Le cas d'Antonio Gramsci

Dans sa déclaration à *El Dia*, le parti communiste chilien affirme encore, et sans donner d'autres précisions :

« *A l'époque où Antonio Gramsci, secrétaire général du parti communiste italien, éminent représentant du monde intellectuel, marxiste, était détenu dans les geôles de Mussolini, l'Union soviétique a fait tout en son pouvoir pour l'arracher des mains du fascisme, a entrepris des initiatives semblables à celles qui ont été prises à présent pour sauver Luis Corvalan. Dans l'un et dans l'autre cas l'Union soviétique s'inspirait des principes de l'internationalisme prolétarien et de l'humanisme communiste.* »

B. F.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Voyez comme en peu d'espace...

Des deux livres que j'ai emportés avec moi pour finir une année et commencer l'autre, l'un s'intitule le Mal français *et l'autre* le Peuple du désastre. *Sans doute ni Alain Peyrefitte ni Henri Amouroux n'entendent jouer les Cassandres, mais enfin leurs carillons de Nouvel An sonnent l'un comme un glas, l'autre comme un tocsin.*

On a beau vouloir regarder vers l'avenir, quand on n'y voit que l'image flétrie du passé, comment éprouver l'allégresse des renouveaux ? L'année qu'on voudrait nouvelle est à peine éclose au calendrier que déjà sa fraîcheur paraît douteuse et qu'on y sent comme un relent de pourriture.

ROBERT ESCARPIT.

BILAN DIPLOMATIQUE

1976, ou l'enlisement

par MICHEL TATU

Sur le plan international, une année n'est pas toujours marquée par l'événement le plus spectaculaire. M. Carter est l'« homme de l'année » pour *Time*, mais cette distinction ne récompense que la promotion, en effet spectaculaire, d'un inconnu porté par sa seule volonté au sommet de l'Etat le plus puissant du monde. Le président élu n'est pas encore l'« homme de la situation », et il faudra attendre, pour désigner, une éventuelle « année Carte », celle au cours de laquelle il aura, par son action, imprimé une orientation nouvelle et durable aux affaires de son pays et du monde : un peu comme 1972 fut l'« année Nixon » avec les voyages de l'ancien président à Pékin et à Moscou et... l'effraction du Watergate; 1962 l'« année Kennedy », avec la crise de Cuba. On en est loin, pour le moment, à Washington.

L'année 1976 pourrait être davantage l'« année Hua Kuo-feng », dans la mesure où le nouveau président du parti chinois a déjà, en quelques mois de pouvoir, changé le cours des choses dans le pays le plus peuplé de la terre. Elle est en tout cas l'année chinoise, avec la mort des deux principaux dirigeants du pays, Chou En-lai et Mao Tse-toung (avec, entre les deux, l'un des séismes les plus meurtriers de ce siècle), le décès du Grand Timonier étant lui-même précédé et suivi d'une lutte pour le pouvoir plus intense encore que tout ce que l'on avait vu pendant la révolution culturelle. Les jeux sont-ils faits aujourd'hui ? Il reste aux vainqueurs de la « bande des quatre » à se partager les dépouilles, à régler entre eux les conflits de rivalité ou d'orientation inévitables après un tel coup de balai, d'autant plus inévitables que l'autorité du chef nominal n'est pas encore assez solide pour lui éviter le marchandage et les concessions.

Une seule chose est certaine : les cadres du parti, de l'armée, de l'Etat, qui semblent éprouver, après la disparition de leurs « empêcheurs de danser en rond » (les « quatre » et Mao lui-même) un soulagement analogue à celui qui avait accueilli, en U.R.S.S., la chute de Khrouchtchev, aspirent à retrouver la stabilité et la sécurité qui étaient les leurs il y a treize ans, avant le déclenchement de la révolution culturelle. Ils ont de bonnes chances d'y parvenir, l'évolution la plus probable étant le retour au « centralisme démocratique » de type classique, c'est-à-dire soviétique. Le contenu en sera sans doute différent, notamment en politique étrangère, mais c'est bien d'un système très proche de celui de l'U.R.S.S., basé sur une pyramide rigide du commandement et cherchant la puissance dans le développement de l'économie et des forces armées, qu'il s'agit. A long terme, le risque est, comme à Moscou, celui d'une gérontocratie généralisée et non plus confinée au seul sommet de la hiérarchie, comme c'était le cas jusqu'à présent en Chine.

Si l'on en juge par le nombre de morts, l'année 1976 a été aussi celle du Liban. La guerre civile qui a ravagé ce pays pendant près de deux ans, l'une des plus meurtrières de l'époque, est maintenant en voie de liquidation : non pas parce qu'une solution politique a été trouvée entre les divers groupes et confessions en présence, mais parce qu'une force supérieure à celle de chacun d'entre eux, celle des Syriens, a fini par imposer sa loi avec l'assentiment des « frères » arabes, surtout des deux puissances qui tiennent en main les destinées de toute la région.

(Lire la suite page 2.)

DE LA ROCHELLE A BAGNOLET

La danse se décentralise

Décentralisation, régionalisation, il en est beaucoup question chez les danseurs. Autrefois on ne créait qu'à Paris, mais cet été il a fallu aller à La Rochelle pour rencontrer Martha Graham, à Avignon pour voir Merce Cunningham. Nikolaïs vient d'entreprendre une tournée en France sans passer par la capitale, et c'est à Angers que Caroline Brown (élève de Cunningham) va présenter son nouveau ballet. La création d'une annexe de « Mudra » est projetée en province.

En province, où les créations chorégraphiques se multiplient : « Roméo et Juliette » à Strasbourg, « Hamlet » à Lyon, « Casse-Noisette » à Marseille, un spectacle Stravinsky à Rouen, une « Suite romantique » à Reims, des « Cartes blanches » à Avignon, « Summerspace » à La Rochelle, des soirées contemporaines à Nancy. S'y ajoutent les échanges de programmes, les tournées développées suivant des réseaux officiels ou privés qui quadrillent entièrement le pays et vont toucher parfois les coins les plus perdus.

Dans les villes moyennes, les écoles de danse prolifèrent de manière spectaculaire et aussi ce qu'on pourrait appeler la danse sauvage, tout un bouillonnement de groupuscules désireux de s'exprimer, de se faire connaître. Amateurs ou professionnels, on ne saurait les dénombrer ; il en existe une forte concentration dans la région parisienne où ils survivent péniblement, et le Concours annuel de Bagnolet a dû établir une pré-sélection face à pareille poussée.

Qu'y a-t-il exactement derrière cette agitation ? A qui s'adresse-t-elle ? Comment s'organise-t-elle ? Correspond-t-elle à un besoin profond ?

MARCELLE MICHEL.

(Lire la suite page 14.)

AMÉRIQUES

États-Unis

L'équipe Carter est prête à s'installer

(Suite de la première page.)

Enfin trois départements — correspondant aux nouveaux champs d'action de l'exécutif — sont apparus depuis une vingtaine d'années : la santé, l'éducation et les affaires sociales en 1953, le logement et l'urbanisme en 1965, les transports en 1966. C'est relativement peu comparé à la profusion (liée à la nécessité — inconnue aux Etats-Unis — de « caser » un personnel politique et de doser un cabinet conformément à une majorité électorale) qui est de règle en Europe et particulièrement en France.

Outre les onze membres du cabinet proprement dit, M. Carter, a pourvu six postes qui se situent au même niveau de responsabilité : l'ambassadeur auprès des Nations unies, le directeur de la C.I.A., le conseiller pour les affaires de sécurité nationale, le directeur de la gestion et du budget, le président des conseillers économiques et le conseiller en matière d'énergie.

Les dix-sept personnalités choisies par le président élu correspondent-elles à ce qu'on pouvait imaginer d'un « cabinet Carter » ? Le « *coup de balai à Washington* » n'a pas vraiment eu lieu puisque neuf personnes choisies sur dix-sept ont déjà exercé des fonctions élevées dans les précédents gouvernements et que le cabinet proprement dit comporte cinq anciens ministres.

Les connotations populistes des discours électoraux de M. Carter n'ont donc pas eu de conséquences à la mesure des craintes qu'elles avaient suscitées chez certains d'un effondrement de l'« *establishment* » washingtonien. Le « coup de balai » promis s'est réduit à l'arrivée remarquée de trois Géorgiens : M. Griffin Bell, à la justice ; M. Thomas Lance, à la direction du budget, et M. Andrew Young aux Nations unies (ce dernier, bien qu né à La Nouvelle-Orléans, était le représentant de la Géorgie au Congrès). Les complicités de terroir et la tradition du « buddy system » (copinage) semblent pour ces trois-là avoir été déterminantes.

M. Carter avait promis de nommer des femmes et des Noirs. Il a, en effet, choisi deux femmes et deux Noirs — mais qui ne font que trois personnes — Mme Patricia Harris, future secrétaire au logement et à l'urbanisme, cumulant ces deux qualités. M. Jody Powell, le chef du service de presse du président élu, a eu quelque mal à justifier le pluriel dont s'était servi le président au cours de sa campagne à propos des personnalités de chacune de ces deux catégories de citoyens qu'il comptait faire entrer dans son équipe...

Il faut préciser, à la décharge de M. Carter, que celui-ci a fait des efforts méritoires pour tenir sa promesse. Quatre Noirs sollicités, MM. Tom Bradley (maire de Los-Angeles), Coleman Young (maire de Détroit), Reynaldo Garza (juge fédéral au Texas) et Vernon Jordan (pourtant un ami personnel, dirigeant de la Urban League) ont repoussé les offres de M. Carter. Les femmes n'ont pas montré plus d'empressement à entrer dans le cabinet à la grande déception du « staff » de M. Carter, qui s'est heurté au refus poli mais net de Mme Jane Pfeiffer, pressentie pour le secrétariat au commerce.

L'abandon relatif par M. Carter dans le choix des membres de son équipe, aussi bien de son « populisme » que de son image de marque de défenseur des Noirs, des femmes et des travailleurs, n'a pas choqué outre mesure la tions, traditionnelles dans la vie politique américaine, sont volontiers considérées comme le signe que le président élu n'est plus le candidat de telle ou telle catégorie de citoyens, mais le président de tous les Américains. « *Si M. Carter avait recruté un cabinet comblant les vœux de l'électorat noir et syndical qui lui a incontestablement donné la victoire, Noël n'aurait pas été très joyeux aux Etats-Unis cette année* », observait James Reston dans le *New York Times*.

Les seules critiques vraiment acerbes sont venues des organisations noires à propos du choix comme attorney general (ministre de la justice) de M. Griffin Bell, classe politique. De telles évolujugé conservateur en matière de lutte contre la discrimination raciale. Celui-ci a dû quitter — non sans remords, car il avait déjà versé sa cotisation, qui n'est pas mince — le Piedmont Driving Club, un club d'Atlanta (Georgie) interdit aux juifs et aux Noirs. M. Ralph Nader, le défenseur des consommateurs et de l'environnement, a également tempêté contre le choix, comme conseiller présidentiel en matière d'énergie, de M. James Schlesinger, que l'on dit favorable à l'énergie nucléaire.

M. Carter, au cours de sa campagne, avait insisté en effet, dans un souci « écologique » qui avait séduit l'électorat le plus jeune, sur les énergies de remplacement, et M. Nader a pu remarquer avec dépit que les nominations de M. Carter « *n'étaient pas, à peu d'exceptions près, en accord avec ses prises de position au cours de la campagne* ».

DOMINIQUE DHOMBRES.

● *Dans une déclaration* publiée le 31 décembre à Vail (Colorado), où il passe ses vacances d'hiver, M. Gerald Ford a annoncé qu'il demanderait au Congrès de décider la transformation de Porto-Rico en un Etat à part entière, le cinquante et unième de la Fédération. L'île jouit, jusqu'à présent, du statut d'Etat associé.

L'Église au Brésil

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Après deux jours de débats discrets, la hiérarchie catholique brésilienne s'est prononcée sur les nombreux conflits qui ont opposé, ces derniers mois, missionnaires et évêques aux autorités civiles. Elle l'a fait à sa manière habituelle — feutrée — dans un « message de paix ». La conférence épiscopale (C.N.B.B.) s'est efforcée de ne pas rompre le dialogue avec le gouvernement. Le secrétaire de la conférence, Dom Ivo Lorscheider, a néanmoins demandé aux journalistes de savoir lire entre les lignes.

Que disent les évêques ? Que le « *peuple brésilien a d'immenses réserves de patience, mais que ces réserves ne sont pas inépuisables* » ; que l'Eglise veut la paix, mais pas « *la paix des cimetières* », pas « *le silence imposé par la peur d'une répression arbitraire* ». Les évêques demandent en outre de renoncer à l'habitude « *absurde et tenace* » de « *taxer de subversion communiste tout protestation en faveur de ceux qui ne peuvent pas se défendre et tout geste de solidarité en faveur des opprimés* ».

C'était bien le moins que pouvaient dire les responsables de la C.N.B.B. après tant d'accusations lancées contre l'Eglise et de violences pratiquées contre elle. L'attaque la plus récente est venue du ministre de l'intérieur, M. Rangel Reis, qui a confirmé ses déclarations du lundi 27 décembre 1976 sur l'intention du gouvernement d'éloigner les missions religieuses des tribus indigènes. Un tel projet a évidemment provoqué de nombreuses réactions. « *L'Eglise prête assistance aux Indiens depuis plus de quatre siècles* », ont déclaré certains hommes politiques. « *Et l'Etat depuis quand ?* » La préoccupation officielle à l'égard du monde indien est en effet récente : elle date de ce siècle. Certes, l'activité missionnaire n'a pas été exempte de péchés. Elle a même souvent été criminelle. Mais c'est au moment où l'Eglise fait, là aussi, son « *aggiornamento* » que Brasilia envisage de l'expulser d'Amazonie.

La propriété foncière

Une telle expulsion ne sera pas facile. D'abord parce que les missions apportent une aide sanitaire, scolaire, à environ la moitié des quelque cent mille indigènes éparpillés dans l'ouest du pays. La Fondation nationale des Indiens, organisme d'Etat, a pris en charge l'autre moitié et serait bien en peine, faute d'hommes et d'argent, de se substituer immédiatement aux missionnaires. En outre, si l'on en croit Dom Tomas Balduino, président du conseil « indigéniste » missionnaire, « *les Indiens eux-mêmes résisteront à une telle expulsion* ». C'est un des problèmes que les évêques ont débattus pendant leur réunion de Rio. Ils ont dû constater que les déclarations ministérielles n'ont fait que confirmer une politique insidieusement mise en œuvre depuis quelques années : de plus en plus, l'administration s'efforce d'éloigner et de remplacer les missionnaires, considérés comme un obstacle au « développement économique » de l'Ouest amazonien, lequel suppose l'« intégration » rapide des Indiens.

L'autre theme débattu par la C.N.B.B. a été celui de la propriété foncière. Voici trois semaines, la commission pastorale de la terre avait publié un document assez vif sur la façon dont les grandes compagnies d'élevage occupaient le « Far West » brésilien, en chassant les petits paysans, avec l'aide d'une police prompte à arrêter et à torturer ceux qui résistaient. Ce document avait attiré une réplique lapidaire du ministre de la justice, qui l'avait traité d'« injuste » et d'« inconvenant ».

Chacun reconnait que le problème foncier est le principal sujet de discorde entre l'Eglise et le gouvernement, et que les conflits ne sont pas près de cesser.

« *Selon les chiffres officiels, il y a actuellement cinq cent mille posseiros* » (occupants du sol sans titre de propriété), nous dit le Père Ivo Pelleto, secrétaire général de la commission pastorale de la terre. « *Selon nous, il y en a bien davantage. D'autre part, plus de huit millions de travailleurs agricoles temporaires sont obligés d'aller d'une fazenda à une autre. La plupart des fermiers et des métayers ont dû abandonner leurs terres. Les salariés permanents ont été victimes de la modernisation et de la mécanisation agricoles. Les petits propriétaires n'ont pas résisté à la spéculation sur les sols. Autrement dit, il y a, dans les campagnes, de huit à neuf millions de paysans en état d'insécurité permanente...* »

De nombreux évêques et missionnaires amazoniens affirment que leur seul « crime » consiste à dire aux posseiros que la Constitution leur assure le droit à la terre, « *dès l'instant qu'ils l'occupent pacifiquement depuis plus d'un an* ». « *Nous leur disons aussi*, ajoutent-ils, *qu'ils ne peuvent être délogés qu'après décision de justice, et en recevant une indemnisation véritable.* » Mais ce seul langage, concluent-ils, est considéré par les grandes entreprises et par certaines autorités militaires, comme une incitation à la violence, comme un « *crime contre la sécurité nationale* ». « *Les services de répression cherchent davantage à prouver que l'Eglise est subversive et pleine d'évêques communistes qu'à vérifier que, en matière de communisme, notre travail, en fait, est plutôt préventif.* »

Des tensions ? Comment n'y en aurait-il pas, dit le président de la commission pastorale de la terre, Dom Moacyr Grecchi, évêque de l'Acre, « *si le gouvernement offre comme cadeau aux pauvres une inflation galopante, s'il cherche à maintenir le peuple dans l'obscurantisme en supprimant tous les mécanismes de participation populaire, et s'il favorise les grands propriétaires au détriment des familles qui travaillent la terre depuis des années...* ».

CHARLES VANHECKE.

Argentine

Une fin d'année particulièrement sanglante

Le président de la République argentine, le général Jorge Rafael Videla, a déclaré que « l'objectif final du processus de réorganisation nationale est l'instauration d'une démocratie authentique et moderne, d'une démocratie républicaine représentative et fédérale ». Dans une interview publiée le 31 décembre par le journal « la Voix de l'intérieur », de Cordoba, le chef de l'Etat explique que le coup d'Etat du 24 mars 1976 est intervenu alors que « le pays gisait prostré et découragé, que tout était négatif et que le scepticisme régnait dans les secteurs les plus divers de la République, créant une image de frustration qui accablait les Argentins ».

Buenos-Aires (*A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.*). — La dernière journée de 1976 a été particulièrement sanglante en Argentine : vingt-huit personnes au moins ont été tuées, le 31 décembre, au cours d' « accrochages » entre forces de l'ordre et guérilleros péronistes du mouvement montonero. Toutes les victimes sont du côté des révolutionnaires. Le plus grave incident a eu lieu dans une banlieue située au nord-ouest de la capitale. Selon la version officielle, les forces de l'ordre ont riposté aux tirs de personnes qu'elles venaient arrêter dans une maison. Huit guérilleros ont été tués.

La plupart des journaux argentins estiment que de neuf cents à mille personnes soupçonnées d'appartenir à un mouvement d'extrême gauche — pour la plupart, des Montoneros — ont été tuées, en 1976, par les forces de l'ordre. Parmi elles figurent Mario Santucho, le principal dirigeant de l'Armée révolutionnaire du peuple (ERP, marxiste-léniniste). En outre, plus de deux cents cadavres criblés de balles, mutilés et souvent carbonisés, ont été retrouvés. Il s'agit, selon toute vraisemblance, de personnes soupçonnées de sympathies progressistes et assassinées par des commandos d'extrême droite.

Enfin, cent soixante-sept policiers ou militaires et trente-trois hommes d'affaires ont également été assassinés.

Au total, de mille trois cents à mille quatre cents personnes ont péri, en 1976, de la vague de violence politique en Argentine, contre neuf cents environ en 1975 et de cent cinquante à trois cents au cours de chacune des cinq années précédentes. Parmi elles figurent de nombreux réfugiés latino-américains, dont l'ancien président bolivien Juan Torres, et deux personnalités politiques uruguayennes de premier plan, MM. Michelini et Gutierrez. Parmi les victimes argentines, on compte plusieurs personnalités politiques, dont l'ancien parlementaire M. Abel Amaya, vingt-huit syndicalistes, quinze universitaires et neuf prêtres.

DIPLOMATIE

L'année 1976 ou l'enlisement

(Suite de la première page.)

C'en est fini de l'îlot de liberté qu'était le Liban dans le monde arabe : comme le montre la mise au pas de la presse, les intérêts d'Etat de la puissance protectrice occupent le terrain auparavant tenu par le libéralisme accueillant d'un Etat refuge. En second lieu, ce qui était jusqu'ici la « résistance » palestinienne doit, bon gré mal gré, entrer dans le jeu des puissances « installées » au lieu d'être l'éternel et souvent irresponsable trouble-fête.

De là l'effacement, au moins provisoire, du Front du refus, et le progrès, dans le camp arabe, de l'idée d'une solution modérée allant naturellement dans le sens du règlement dont l'évidence s'impose depuis des années à tous les observateurs sans préjugé : retrait d'Israël des territoires conquis en 1967, création d'un Etat palestinien en Cisjordanie et à Gaza, reconnaissance des Etats et de leurs frontières par toutes les parties concernées.

Le fait que plaident en ce sens la Syrie et l'Egypte, réconciliées pour l'occasion, et surtout l'Arabie Saoudite, devenue l'un des principaux bailleurs de fonds du monde et puissance dominante au-delà même de sa région — on l'a vu récemment dans l'affaire du prix du pétrole, — donne à penser que l'année 1977 sera celle d'un effort de paix « majeur », comme disent les Américains. M. Giscard d'Estaing l'a constaté récemment, mais c'est évidemment de M. Carter que l'on attend à cet égard le rôle décisif. Saura-t-il ou voudra-t-il exercer les pressions nécessaires sur Israël, alors que ce pays connaîtra pendant presque tout le premier semestre une campagne électorale permettant toutes les surenchères nationalistes ? Il est encore trop tôt pour le dire, mais c'est à sa détermination et à son habileté sur ce chapitre que l'on jugera très vite le nouveau président.

L'Union soviétique restera sans doute une puissance marginale dans le processus de paix, même si la reprise attendue de la conférence de Genève lui rend un rôle un peu plus en vue qu'en 1976, mais toujours formel. La force et la faiblesse de la seconde puissance du monde est en effet que son influence est presque exclusivement militaire, même si elle se consolide toujours plus dans ce domaine. Au Proche-Orient, Moscou retrouvera peut-être son heure de gloire en 1978, dans le cas où un échec — nullement exclu — du prochain effort de paix remettra à l'ordre du jour, dans le camp arabe, les préparatifs guerriers.

En 1976, la seule région où le Kremlin a pu effectuer une percée a été l'Afrique australe, à la faveur de la guerre en Angola et de l'aide massive accordée à la fin de 1975 en matériel soviétique et en militaires cubains, à l'un des trois mouvements nationalistes rivaux, assurant ainsi sa victoire. Malgré ou peut-être à cause des appréhensions suscitées, notamment en Afrique, par cette initiative sans précédent, celle-ci n'a pas été répétée dans d'autres pays, pas même au Mozambique, qui s'est pourtant engagé ouvertement dans la guerre contre le régime blanc en Rhodésie. Il reste que dans ce dernier pays, ainsi qu'en République Sud-Africaine, le décor est planté pour un affrontement aussi lourd de violences et de rivalités potentielles entre grandes puissances que l'a été toutes ces dernières années le conflit israélo-arabe : l'année 1976 a été celle où M. Smith a accepté en principe, sous la pression de M. Kissinger, l'accession de la majorité noire au pouvoir dans un délai de deux ans, mais elle a été aussi l'année de Soweto.

L'Europe au jour le jour

Echec de la conférence de Genève sur la Rhodésie, stagnation des négociations soviéto-américaines sur la limitation des armements stratégiques et de la conférence de Vienne sur la réduction des forces en Europe ; déception et temps mort dans la détente Est-Ouest après les promesses non tenues de la conférence d'Helsinki ; une année pour rien, ou presque, dans le dialogue Nord-Sud, peu de progrès à la conférence du droit de la mer : 1976 aura été l'année de la diplomatie enlisée, et pas seulement parce que l'élection américaine a conduit bien des gouvernements à ajourner des échéances. Tout se passe comme si les changements les plus importants des années précédentes — rapprochement sino-américain, détente Est-Ouest et fin de la guerre du Vietnam, guerre d'octobre au Proche-Orient et crise du pétrole — n'avaient pas encore été complètement assimilés et si les équipes en place manquaient totalement d'idées sur les prochaines mutations.

C'est surtout le cas de l'Europe occidentale qui continue de vivre au jour le jour à travers des difficultés économiques aggravées, sans prise apparemment, à de rares exceptions près, sur des sociétés de moins en moins gouvernables. Paradoxe de la situation, c'est au moment où des nations en pleine évolution du sud de l'Europe — Espagne, Portugal, Grèce, Turquie — regardent avec espoir vers la Communauté européenne que celle-ci étale le plus complaisamment son impuissance et son incapacité.

Les « conseils européens » inventés par M. Giscard d'Estaing en 1974 se tiennent bien aux dates prévues, mais ils se terminent sans que soit prise aucune décision, avec un lustre décroissant qui les fait ressembler aux conseils des ministres d'autrefois. La promesse d'élections au Parlement européen au suffrage universel dans dix-huit mois a plus de chances de ranimer des querelles juridiques ou de doctrine — c'est déjà chose faite en France — que de rallumer la flamme de l'élan européen. La coopération politique est moribonde, notamment par la faute de M. Giscard d'Estaing qui semble préférer les enceintes de type « mondialiste » (les « sommets » des grands pays industriels, du type Rambouillet) ou le dialogue avec quelques partenaires privilégiés (le président américain, MM. Schmidt ou Callaghan) au cadre plus rigide des Neuf. Toujours est-il que toutes les initiatives, même de moindre importance, prises par Paris au cours de l'année écoulée (reconnaissance de l'Angola, offre d'une médiation, puis d'une force de paix au Liban, promesse de contribuer financièrement à un règlement rhodésien, embargo sur les usines de retraitement du combustible nucléaire) ont été prises par la France seule ou après consultation avec un seul partenaire, assez souvent les Etats-Unis.

L'impuissance des gouvernements n'arrête pas pour autant l'évolution interne de ce que les Chinois appellent le « second monde », c'est-à-dire les pays développés d'importance moyenne qui vivent à l'ombre des Deux Grands. Au Canada, la victoire spectaculaire des indépendantistes aux dernières élections québécoises sonne à terme le glas de l'expérience libérale de M. Trudeau à Ottawa. Au Japon, le scandale Lockheed a conduit non seulement à l'arrestation — provisoire — d'un ancien premier ministre, mais aussi et surtout à un nouvel affaiblissement du parti au pouvoir, qui doit déjà rechercher parmi ses « dissidents » le soutien nécessaire pour gouverner (le même scandale aura eu finalement des effets politiques marginaux en Europe, y compris aux Pays-Bas, malgré la mise en cause du prince Bernhard).

Sur le Vieux Continent, l'évolution a été en apparence contradictoire, puisqu'on a assisté à un recul de la « gauche » au Nord (défaite des sociaux-démocrates en Suède, sévère perte de sièges de la S.P.D. en R.F.A.), à son progrès au Sud. Pourtant, il faut se garder des généralisations hâtives à propos d'un phénomène dont le seul trait commun semble être l'usure du pouvoir. Ainsi, les élections italiennes ont à la fois confirmé la montée du P.C. comme la fascination que ce parti exerce sur la vie politique du pays et stoppé au moins provisoirement à l'étranger les spéculations apocalyptiques sur l'irrésistible marche au pouvoir de M. Berlinguer. Si un pays est proche d'un changement important de majorité, c'est moins l'Italie, où la gauche — communistes et socialistes — totalise quelque 46 % des suffrages, que la France, où les partis du programme commun en étaient à plus de 49 % dès 1974 et, selon les sondages, à 54 % aujourd'hui.

L'« eurocommunisme » est bien parti en tout cas pour être une composante importante de la situation politique dans de nombreux pays du Vieux Continent, non seulement en 1977 mais pendant toute la décennie à venir. Après son apparition officielle en Espagne — où la légalisation du P.C. sera le point d'aboutissement d'une libéralisation spectaculaire et habilement menée — et pour peu que l'évolution du P.C.F. se confirme, il pourrait peser d'un poids accru non seulement à l'Ouest, mais à l'Est.

Car si la conférence européenne des P.C. à Berlin n'est visiblement pas une grande date pour M. Brejnev et ses amis — qui se sont empressés de remettre aussitôt sur le pavois le concept d'internationalisme prolétarien après avoir dû l'écarter du document final, — elle en est une pour le mouvement communiste. Déjà, les pressions publiques des P.C. pour le respect des droits de l'homme mettent mal à l'aise les dirigeants soviétiques, qui, de Soljenitsyne à Boukovski en passant par Pliouchtch, doivent maintenant affronter une désagréable campagne d'opinion tous les six mois. Mais elles peuvent aussi peser sur l'évolution des pays plus fragiles du « glacis » qui, tels la Pologne ou la R.D.A. aujourd'hui, ont eux aussi de sérieuses préoccupations avec leurs « dissidents ».

Immobilisés à l'Est, impuissants à l'Ouest, les gouvernements européens n'ont guère brillé au cours de l'année écoulée sur la scène mondiale ni même chez eux. Aucun d'entre eux n'est pourtant en mesure d'effacer complètement le profil d'une Europe nouvelle et différente qui ne cesse d'apparaître derrière la grisaille du quotidien.

MICHEL TATU.

LE STATUT QUADRIPARTITE DE BERLIN N'EXISTE PLUS déclare un porte-parole de la R.D.A.

Berlin (*A.F.P.*) — La nouvelle mesure imposant aux étrangers non-allemands un visa pour des voyages d'une journée à Berlin-Est (*le Monde* du 1er janvier) introduit une « *réglementation unique pour l'ensemble de la République démocratique allemande* », a souligné, vendredi 31 décembre, un porte-parole du ministère est-allemand des affaires étrangères.

Le porte-parole a rejeté « *les affirmations de certains milieux occidentaux* », qui avaient vu dans cette mesure une violation du statut quadripartite de Berlin. « *Il n'existe plus de statut quadripartite depuis la fondation de la R.D.A., dont Berlin-Est est partie intégrante* », a-t-il affirmé. Quant à l'accord quadripartite de 1971, a-t-il ajouté, il « *ne concerne que Berlin-Ouest* », soulignant qu'il est « *du seul ressort* » des autorités est-allemandes d'édicter les dispositions réglant le déplacement des étrangers en R.D.A. « *y compris dans sa capitale* ».

[Contrairement aux affirmations du porte-parole de la R. D. A., l'accord américano-anglo-franco-soviétique du 3 septembre 1971 sur l'ensemble de Berlin affirme expressément que les « droits (...), responsabilités (...), accords et décisions des quatre puissances au temps de la guerre et de l'après-guerre (...) ne sont pas affectés » par ce document. Autrement dit, le statut d'occupation des Quatre reste en vigueur dans son principe, bien que les effets en soient symboliques à l'Est. Les mesures annoncées par la R. D. A. ne semblent pas, à première vue, porter atteinte à ce statut dans la mesure où les civils et les militaires des missions occidentales à Berlin conservent le droit de circuler librement (sur simple présentation du passeport) dans la partie est de la ville. Or les autorités est-allemandes auraient déjà donné des assurances officieuses indiquant que ce droit n'était pas remis en question. Les trois puissances occidentales vont cependant se concerter au sein de l'instance habituelle (les ambassadeurs à Bonn) sur l'attitude à prendre après la décision de la R.D.A. et les déclarations du porte-parole.]

EUROPE

Espagne

Le parti communiste met au point sa stratégie électorale

Madrid *(Reuter)*. — M. Santiago Carrillo, secrétaire général du parti communiste espagnol, libéré la veille, s'est reposé le 31 décembre au domicile madrilène de sa femme, Mme Carmen Carrillo, tandis que le P.C.E. s'employait à mettre au point sa campagne pour les élections de 1977. C'est sans son chef, mais en présence de six des sept autres dirigeants communistes également libérés le 30, que le comité exécutif du parti s'est réuni pour discuter de sa participation à cette consultation destinée à doter l'Espagne d'un Parlement démocratique.

Des membres du comité ont indiqué, à l'issue de la réunion, que le P.C.E. comptait présenter des candidats dans les cinquante provinces du pays, et, parmi eux, M. Carrillo et Mme Dolorès Ibarruri, la Pasionaria de la guerre civile, président du P.C.E., qui vit depuis 1939 à Moscou.

De source gouvernementale, on indique que le P.C.E. ne sera légalisé qu'après les élections, lorsqu'un gouvernement choisi par le peuple sera au pouvoir. Mais les communistes pourront se présenter, soit à *titre individuel*, soit en tant que membres d'un groupement des partis d'opposition.

Les membres du comité exécutif ont estimé que la libération de M. Carrillo et de ses sept camarades était un pas important vers la légalisation du parti, interdit depuis 1939, et le rétablissement complet des droits démocratiques en Espagne.

M. Carrillo a déclaré à quelques journalistes venus lui rendre visite que la loi de juillet 1976 — qui interdit les partis soumis à une discipline internationale et désireux d'imposer un régime totalitaire en Espagne — ne pouvait pas être considérée comme s'appliquant au P.C.E. M. Carrillo a également rappelé que son parti souhaitait la libération immédiate de tous les détenus politiques.

A ce sujet, on déclare à Madrid que le gouvernement envisage d'élargir l'amnistie accordée en juillet dernier, mais qu'il ne prendra pas une telle mesure « sous la pression ». Cette allusion vise, en particulier, les ravisseurs de M. Antonio Maria de Oriol, président du Conseil d'Etat. : ils ont proclamé qu'ils ne libéreraient pas leur captif, si une amnistie complète n'était pas proclamée. Environ deux cents personnes *demeurent détenues en Espagne* pour des raisons politiques.

● *M. Georges Seguy* a « salué le succès » des « travailleurs, des démocrates d'Espagne, de l'opinion publique européenne et internationale, et notamment des travailleurs français », dont la pression a contraint le gouvernement espagnol à libérer M. Santiago Carrillo et ses camarades. La C.G.T a adressé, à cette occasion, ses salutations chaleureuses « *à tous les travailleurs, à tous les démocrates d'Espagne* », et souhaité que « *l'évolution de la situation en Espagne et en France au cours de l'année qui commence rapproche le jour où nos deux pays et nos deux peuples pourront avancer la main dans la main sur les chemins de la liberté et du progrès social* ».

Union soviétique

La « Pravda » diffuse un texte du P.C. chilien critiquant M. Marchais

(Suite de la première page.)

Les deux situations ne sont guères comparables. Antonio Gramsci, cofondateur du parti comuniste italien, fut arrêté dans son pays le 8 novembre 1926. Jugé en mai-juin 1928, il fut condamné à vingt ans, quatre mois et cinq jours de prison. Très gravement malade, il fut envoyé dans une clinique en 1935 et mourut en 1937. Que fit, en ce temps-là, l'U.R.S.S. pour obetnir sa libération ? On peut penser que les démarches soviétiques ne furent pas très appuyées, car Gramsci avait très nettement marqué son opposition à la politique stalinienne.

Le plus intéressant, dans cette affaire, c'est le sort que fait la *Pravda* aux déclarations des communistes chiliens. Jusqu'à présent les dirigeants et les journaux de Moscou critiquaient les P.C. qui versent dans l'« opportunisme » ou qui abandonnent l'« internationalisme prolétarien ». Les initiés savaient naturellement que ces remarques s'adressaient aux communistes français et italiens, mais on se gardait de mettre *les points sur les i. L'organe officiel* du parti communiste soviétique ne prend certes pas à son compte les propos des camarades de M. Corvalan. Mais, en les rendant publics, il indique clairement à ses lecteurs que la politique de M. Marchais suscite pour le moins les réserves du Kremlin.

B. F.

Pays-Bas

LES AUTORITÉS JUDICIAIRES LANCENT UNE CAMPAGNE CONTRE LA PORNOGRAPHIE

Amsterdam *(A.P.)*. — Les autorités judiciaires ont déclenché une campagne contre le développement de la pornographie dans le pays qui était jusqu'ici considéré comme le plus tolérant d'Europe occidentale.

Depuis le 1er janvier, les films pornographiques sont interdits dans les cinémas avant plus de cinquante places, ce qui revient à les reléguer dans les ciné-clubs. Une enquête a été ouverte pour recenser les librairies pornographiques et les boutiques de « gadgets » érotiques, qui continuent à se multiplier dans le pays.

Ces décisions ont soulevé des protestations, notamment de la part des dirigeants du parti socialiste — le plus important groupe parlementaire, — qui affirment que les restrictions sur la distribution des films équivalent à une censure, ce qui est illégal.

Les cinq procureurs généraux qui mènent la campagne ont précisé que leur action peut être entreprise dans le cadre de la loi sur la « décence » — peu appliquée jusqu'ici, — qui interdit notamment l'exposition de photos « choquantes ».

POLITIQUE

L'élection du Parlement de Strasbourg

La décision du Conseil constitutionnel sur l'engagement international concernant l'élection au suffrage universel de l'Assemblée européenne n'a en rien changé les positions des partis et personnalités politiques. Bien que les membres du Conseil aient accompagné leur décision de substantiels considérants et qu'ils se soient divisés au moment du vote, les premières réactions portent plus sur le principe de l'élection que sur sa conformité avec la Constitution. Quant au vote, son caractère secret et le fait que les indications données l'aient été sous toutes réserves interdisent de mettre en cause ceux qui y ont participé.

LES RÉACTIONS

M. KANAPA : la liquidation de l'indépendance.

M. Jean Kanapa, membre du bureau politique du parti communiste, a publié vendredi 31 décembre une déclaration dans laquelle il estime : « *L'avis du Conseil constitutionnel ne change rien au fond de l'affaire, car il s'agit en fait d'une question politique. Le recours à l'élection n'est, en effet, qu'un paravent : il vise en réalité à conférer à cette Assemblée européenne des prérogatives, des pouvoirs politiques, dont serait du même coup dessaisie l'Assemblée nationale. Une majorité étrangère, dans laquelle l'Allemagne fédérale jouerait d'ailleurs le rôle prépondérant, pourrait ainsi dicter ses décisions à notre peuple dans une série de domaines. L'indépendance, la souveraineté nationales, subiraient de la sorte un coup d'une extrême gravité. Naturellement, M. Giscard d'Estaing s'en réjouit. (...) Avec l'inflation et le chômage, voilà le cadeau de Nouvel An qu'il offre aux Français : la liquidation de leur indépendance. (...) La position du Conseil constitutionnel ne peut servir d'alibi à l'abdication nationale. Pour ce qui est du P.C.F., il continuera de se prononcer résolument contre le projet giscardien dans le pays et au Parlement.* »

M. POPEREN (P.S.) : il reste à connaître les modalités.

M. Jean Poperen, membre du secrétariat national du parti socialiste, député du Rhône, a déclaré, au nom de son parti : « *Le P.S. a pris acte de la décision du Conseil constitutionnel. Puisqu'il n'y aura pas de débat institutionnel préalable, c'est du fond de la question que le Parlement, comme il est normal, aura à connaître. L'attitude du parti socialiste à cet égard est connue. Elle est conforme aux décisions de ses congrès, notamment de celui de décembre 1973 à Bagnolet, conforme aux engagements qu'il a pris en souscrivant au programme commun de gouvernement. Reste à connaître les modalités, notamment en ce qui concerne le système électoral que proposera le gouvernement français. On ne peut, pour l'instant, répondre à une question qui n'est pas encore formulée.* »

● *M. Jean-Pierre Chevènement*, membre du bureau exécutif du P.S., animateur du CERES : « *Sur le fond, on ne peut pas être hostile à l'élection du Parlement européen au suffrage universel, le problème est un problème d'opportunité. Est-ce le moment ? (...) De toute évidence, l'Europe actuelle est dominée par la volonté américaine et n'a pas de volonté propre. Il y a beaucoup d'arrière-pensées dans cette affaire, et M. Giscard d'Estaing veut aussi diviser la gauche. Je crois qu'il y a une manœuvre.* »

● *M. Guy Genesseaux*, secrétaire national du Mouvement des radicaux de gauche : « *La décision du Conseil constitutionnel va permettre, comme les radicaux de gauche le souhaitaient depuis longtemps, que s'engage un vrai débat qui doit aller au fond des choses sur le problème de l'Assemblée européenne. Nous sommes favorables depuis longtemps à cette solution dans le cadre d'un scrutin proportionnel immédiat pour la France et à moyen terme pour tous les pays concernés. C'est un point important sur lequel nous seront vigilants avant d'envisager une éventuelle ratification du projet de loi qui sera proposé.* »

● *M. Jean-Paul Parisot*, secrétaire national de l'U.J.P. : « *Ce projet scandaleux va permettre aux Français de juger la « volonté » du parti de Jacques Chirac. Lorsque le Parlement aura à débattre de ce texte, le R.P.R. et son président devront se montrer dignes des idées dont ils se réclament (...), faute de quoi il sera administré à l'ensemble du pays, et en particulier aux gaullistes qui mettent encore un espoir dans le R.P.R., la preuve de la félonie de Jacques Chirac (...), la preuve que ses mensonges ne servent qu'à bâillonner les militant gaullistes.* »

● *Le général François Binoche*, coprésident du Front progressiste (gaulliste d'opposition), a déclaré : « *On ne peut qu'éprouver un grand sentiment de malaise, voire de honte, à la lecture de l'avis donné par le Conseil constitutionnel qui estime conforme aux institutions que le général de Gaulle nous a léguées une fatale subordination à une autorité extérieure à la nation.* »

● *M. Jacques Barrot*, secrétaire général du Centre des démocrates sociaux, a déclaré vendredi 31 décembre au micro de France-Inter : « *Nous nous réjouissons, (...) les disputes juridiques sont désormais écartées : la question posée au Conseil constitutionnel l'a été clairement, la réponse a été aussi claire. Le débat politique pourra s'ouvrir dans un climat serein. Pourquoi faudrait-il l'encombrer d'un procès d'intention alors même qu'un large accord va au-delà des frontières actuelles de la majorité ? Il s'agit en effet d'appliquer le traité de Rome, ni plus ni moins. Il ne s'agit pas d'abdiquer notre patriotisme, dont aucun parti n'a le monopole. Nous ne pouvons pas laisser le champ libre à une Europe des affaires, une Europe des bureaux, qui se développerait sans contrôle. L'Europe a besoin d'acquérir sa vraie dimension populaire. 1977 sera à cet égard une année décisive.* »

● *M. Edgar Faure*, président de l'Assemblée nationale, a déclaré : « *Je suis partisan de cette formule de l'élection directe, mais je complète ma pensée en souhaitant, d'une part, que la compétence de ce Parlement européen rénové soit très strictement délimitée, qu'elle ne puisse pas déborder sur les souverainetés et, en même temps, que, dans les limites où elle serait située, elle soit vigoureuse.* »

● *M. Gabriel Péronnet*, président du parti radical : « *Pour les radicaux qui sont viscéralement attachés à la construction européenne, la décision du Conseil constitutionnel est le plus beau cadeau de Nouvel An (...). C'est pour le président de la République une grande victoire et c'est un grand succès pour la France (...).*

PROCHE-ORIENT

Israël

Trois cent soixante-dix détenus palestiniens font la grève de la faim

De notre correspondant

Jérusalem. — Commencée il y a vingt et un jours, la grève de la faim des détenus de la prison d'Ashkelon se poursuivait samedi 1er janvier. Ces détenus, au nombre de trois cent soixante-dix, sont des Palestiniens de la région de Gaza et des Cisjordaniens condamnés à des peines de prison, parfois à perpétuité, pour avoir participé à des degrés divers, à des « *actions terroristes* ».

Le mouvement de grève a été déclenché à la suite du refus des autorités israéliennes de reconnaître à ces détenus le statut de prisonnier de guerre. Leur requête, dans laquelle ils exposent qu'ils se considèrent comme des « *combattants de la libération de la Palestine* », a été rejetée. Ils demandent, en outre, que leur nourriture leur soit fournie directement par les municipalités de la région de Gaza et de Cisjordanie et non par les services pénitentiaires.

La grève de la faim de trois cent soixante-dix des quatre cent quarante détenus de la prison d'Ashkelon a provoqué l'inquiétude de leurs familles, qui ont violemment manifesté, mardi dernier, devant la mairie de Gaza. Le maire de la ville, M. Rashad El Shawa, a été autorisé à rendre visite à deux reprises aux prisonniers, mais il n'est pas parvenu à les *convaincre de mettre fin à leur mouvement*. Les autorités pénitentiaires les alimentent de force en leur faisant ingurgiter, au moyen d'une sonde, des liquides à base de lait et d'œuf, et les soumettent à un strict contrôle médical.

Les mauvais traitements infligés aux prisonniers

Le journal *Al Kuds*, paraissant dans la partie arabe de Jérusalem, a consacré son éditorial de mercredi 29 décembre à la situation de la prison d'Ashkelon et s'est plaint, en termes modérés, du mauvais traitement infligé aux détenus. « *Le gouvernement israélien*, écrit-il, *ne peut se permettre de négliger l'opinion publique d'Israël et de l'étranger, qui ne peut que blâmer de tels procédés envers des soldats de la liberté.* » *Al Kuds* cite d'autre part les propos tenus par le général Orly, coordonnateur à l'état-major général de l'action dans les territoires occupés, au cours d'un entretien qu'il a eu avec le maire de Gaza. Le général, selon le journal, a affirmé que les autorités s'efforçaient de respecter les principes humanitaires et que, en raison du contrôle médical, les dangers encourus par les grévistes de la faim étaient réduits au minimum.

Le mouvement de protestation de la prison d'Ashkelon n'a été suivi dans aucune autre maison d'arrêt où sont internés des Palestiniens

---

● *Le ministre chinois des affaires étrangères, M. Huang Hua*, a reçu vendredi 31 décembre à Pékin une délégation du Fath conduite par M. Hamdan Abdel Kader, annonce l'agence Chine nouvelle. M. Huang Hua a eu une « conversation cordiale et amicale » avec la délégation palestinienne. — *A.F.P.)*

Egypte

APRÈS LES DÉCLARATIONS DU PRÉSIDENT SADATE AU « WASHINGTON POST »

Le roi Khaled d'Arabie Saoudite est attendu lundi au Caire

Relancée par les déclarations du président Sadate au *Washington Post* sur le « *lien institutionnel* » entre la Jordanie et un futur Etat palestinien (*le Monde* du 1er janvier), l'activité diplomatique au Proche-Orient ne connait pas de pause du Nouvel An. Le quotidien cairote *Al Ahram* a annoncé samedi 1er janvier que le roi Khaled d'Arabie Saoudite était attendu au Caire lundi pour avoir des entretiens avec le président Sadate sur une éventuelle convocation de la conférence de Genève. De son côté le journal *Akhbar El Yom* annonçait le même jour que les ministres des affaires étrangères et de la défense de six pays arabes (l'Egypte, la Syrie, l'Arabie Saoudite, le Koweït, les Emirats arabes unis et le Qatar) se réuniraient en janvier en Arabie Saoudite.

● *A Beyrouth*, les propositions de M. Sadate sont accueillies avec circonspection par l'O.L.P. Un de ses porte-parole, cité par l'agence U.P.I., après avoir rappelé que la question des relations extérieures du futur Etat relevait du peuple palestinien, a déclaré que la suggestion du Raïs pourrait préluder dans son esprit à l'intégration de la Palestine et de la Jordanie dans l'« *union égypto-syrienne* », dont la création a été annoncée récemment.

De son côté, M. Yasser Arafat, président de l'O.L.P., a affirmé vendredi soir dans la capitale libanais, où il venait de rentrer venant de Damas, pour célébrer le douzième anniversaire de la révolution palestinienne, que l'année 1976 « *avait été celle de l'élan révolutionnaire, malgré les souffrances et l'amertume* ». Il a souligné l'importance des résultats obtenus aux « sommets » de Ryad et du Caire, notamment « *l'arrêt de l'effusion de sang au Liban, la fin des combats qui nous opposaient à la Syrie, le rétablissement des relations égypto-syriennes et, partant, le retour à l'unité égypto-syro-palestinienne...* »

● *A Amman*, pour la première fois depuis 1970, une interview d'un responsable de l'O.L.P., M. Abou Meyser, a été publiée par la presse jordanienne le vendredi 31 décembre. Elle avait été recueillie lors du séjour de M. Abou Meyzer dans la capitale, du 27 au 31 décembre, à l'occasion de la réunion d'un « *comité de sauvegarde de Jérusalem* ». Le responsable palestinien affirme qu'« *il n'y aura pas de modification au sein du haut commandement palestinien* ». .. *(A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.)*

AFRIQUE

« MAROC-SOIR » ATTAQUE VIVEMENT LA POSITION ALGÉRIENNE SUR LE SAHARA OCCIDENTAL

(De notre correspondant.)

Rabat. — « *Mensonges, falsifications, mauvaise foi et hypocrisie* » : tel est le titre de l'éditorial de M. Ahmed Alaoui dans *Maroc-Soir*, le vendredi 31 décembre. Ils s'appliquent à la lettre adressée par le ministre algérien des affaires étrangères, M. Bouteflika, au secrétaire général des Nations unies (*le Monde* du 31 décembre). Ce texte consacrait l'échec de la médiation entreprise par l'Arabie Saoudite entre Rabat, Nouakchott et Alger dans l'affaire du Sahara occidental.

Le médiateur, en l'occurrence le prince héritier Fahd, n'a pas eu plus de succès que tous ceux qui l'ont précédé depuis plus d'un an le président Senghor, M. Mahmoud Riad, ou d'autres, venus de pays arabes ou africains.

A M. Bouteflika, dont la lettre dit : « *L'Algérie (...) par principe (...) s'interdit toute éventualité de recours à la force, si ce n'est conformément aux chartes régionales de l'ONU, pour exercer le droit naturel de légitime défense* », M. Alaoui répond : « *En treize ans, le Maroc a été victime de deux agressions (algériennes). Il y a eu Hassi-Beida en 1963, et Amgala I et Amgala II en 1976. Il y a eu le raid contre Nouakchott. Et la presse internationale a pu constater sur place que c'était bien l'A.N.P. qui se trouvait à Amgala et que les prisonniers qui y ont été capturés étaient bien des soldats algériens, et non des Vietnamiens ou des Cubains.* »

De ce fait, M. Alaoui conclut que la « *légitime défense* » invoquée du côté algérien n'est que l'expression d'une « *mauvaise foi mariée à une écœurante hypocrisie* ».

LOUIS GRAVIER.

République Sud-Africaine

LE « RAND DAILY MAIL » PUBLIE UNE LISTE DE 499 VICTIMES DES TROUBLES

Johannesburg *(Reuter.)* — Le quotidien sud-africain *Rand Daily Mail*, a publié vendredi 31 décembre, une liste de quatre cent quatre-vingt-dix-neuf personnes qui, selon lui, auraient trouvé la mort au cours des troubles raciaux survenus depuis les premières émeutes de Soweto en juin dernier.

Cetet liste a été établie à partir d'enquêtes menées à Soweto et dans la région du Cap et de chiffres communiqués par l'Institut des relations raciales.

Elle ne prend pas en compte les victimes des troubles survenus en dehors de Johannesburg et du Cap, ce qui donne à penser que le bilan global est bien plus lourd. Le *Rand Daily Mail* précise qu'il n'a pu obtenir de chiffres officiels ni auprès de la police ni auprès du ministère de l'information.

La liste énumère notamment les victimes des affrontements ethniques de Soweto entre travailleurs zoulous et étudiants. M. Enoch Duma, journaliste au *Sunday Times* d'Afrique du Sud a fourni trois cent soixante-seize des quatre cent quatre-vingt-dix-neuf noms qu'il a recueillis auprès d'entreprises de pompes funèbres et d'une église de Johannesburg. Deux Blancs seulement figurent sur la liste. Il s'agit de deux fonctionnaires tués le 16 juin, premier jour de violence à Soweto.

Éthiopie

● PRES DE 100 000 LITRES DE PETROLE ont été détruits et plusieurs réservoirs endommagés, au cours d'une attaque lancée vendredi 31 décembre par des éléments sécessionnistes érythréens contre un dépôt de carburants, à Massawa, port de la mer Rouge. — *(A.F.P.)*

CORRESPONDANCE

Pour un mécanisme de garanties

M. Bernard Paulin, conseiller juridique à la Commission des Communautés européennes, nous écrit, en précisant que ses suggestions n'engagent que lui-même :

De divers côtés, en France, la crainte s'exprime qu'un Parlement européen élu au suffrage universel n'excède les pouvoirs qui lui sont conférés par les traités de Rome et de Paris. Pour couvrir ce risque, l'idée a été émise, en particulier par M. Maurice Duverger dans vos colonnes (*le Monde* du 11 novembre 1976, sous le titre « La machine infernale » et récemment par le président Edgar Faure, que la loi française portant ratification de l'acte sur l'élection du Parlement européen devrait prévoir des garde-fous appropriés.

La validité de ce qui s'apparentait à des « réserves » m'apparaît discutable, compte tenu de la nature des traités communautaires et des termes de l'article 19 de la convention de Vienne du 23 mai 1969 sur le droit des traités, et mettrait la France dans une position singulière dans la Communauté. Il me semble que le gouvernement français pourrait parvenir aux mêmes résultats sans heurter ses partenaires, en prenant plus opportunément l'initiative d'une très légère révision des deux traités de Rome concernant le Marché commun et l'Euratom, afin d'y faire ajouter, à l'article qui prévoit que « la Cour de justice contrôle la légalité des actes du Conseil et de la Commission », ce simple membre de phrase : « ainsi que la légalité des délibérations de l'Assemblée ». Cette adjonction n'est pas nécessaire dans le traité de Paris sur la CECA : l'article 38 contient déjà des dispositions en ce sens. La raison pour laquelle elles n'ont pas été insérées dans les traités de Rome de 1957 est que ceux-ci n'accordaient à l'Assemblée que des pouvoirs consultatifs. Or cette situation a changé. Abstraction faite des initiatives que pourrait prendre une assemblée élue, il faut souligner que celle d'aujourd'hui dispose déjà, en vertu du traité de Luxembourg du 22 avril 1970 qu'un traité en cours de ratification va compléter, de pouvoirs budgétaires appréciables et actuellement non soumis à contrôle. Il est donc tout à fait justifié de prévoir un mécanisme communautaire afin, pour reprendre les termes de l'article 4 du traité sur le Marché commun, de garantir que « chaque institution agisse dans les (seules) limites (de ses) attributions ».

LE NOUVEL AN

L'allocution de vœux du président de la République

« Je vous demande de prendre en charge avec moi le sort de la France »

Voici le texte de l'allocution radiotélévisée pror ·ncée vendredi soir 31 décembre par M. Giscard d'Estaing :

» Je vous adresse tous mes vœux. Comme un peuple que l'histoire a rendu sceptique, vous ne croyez pas beaucoup à la sincérité des hommes politiques. Pourtant, mes vœux sont amicaux et sincères. Je souhaite que vous soyez heureux, chez vous, avec ceux que vous aimez, ce qui est le bonheur le plus important. Je souhaite que vous gardiez la santé et la sécurité, je souhaite que vous puissiez travailler en paix à ɩ méliorer votre sort.

» Les temps sont difficiles pour beaucoup d'entre vous, ceux des jeunes qui cherchent un travail digne de leurs capacités, ceux des hommes déjà mûrs, qui se voient privés de leurs responsabilités à un âge où il est difficile de recommencer sa vie, ceux dont les entreprises, grandes ou petites, traversent des difficultés.

» L'action économique en cours est faite pour régler ces problèmes. Mais je voudrais, ce soir, lui ajouter une autre dimension, plus simple et plus humaine, en vous disant que cette action sera conduite, en 1977, pour résoudre les problèmes quotidiens des Français, ceux que vous avez rencontrés dans cette difficile année .976 et ceux que nous rencontrerons en 1977.

» J'adresse aussi mes vœux à ceux qui sont les plus démunis de fraternité et que nous ne devons pas oublier ce soir : les isolés, les handicapés et leur famille, les personnes âgées, ceux que le sort a frappés dans leur corps ou dans leur cœur, les travailleurs immigrés loin de chez eux et tous ceux qui sont séparés, éloignés, exilés. A chacune, à chacun, si ma voix lui parvient, qu'elle lui apporte un signe d'amitié de la France.

» Pour la France, je souhaite qu'elle soit, en 1977, unie, juste, active et intelligente. Unie, pour faire face avec toutes ses forces aux problèmes de notre temps, comme elle est capable de le faire. Juste, pour réduire entre ses enfants les inégalités excessives de condition ou de destin. Active, pour poursuivre son progrès et tenir son rang dans le monde. Et intelligente. Je souhaite que la France soit intelligente en 1977 pour sortir des idées étroites, des conceptions dépassées, pour bien comprendre le monde où nous vivons et pour choisir des solutions généreuses et courageuses.

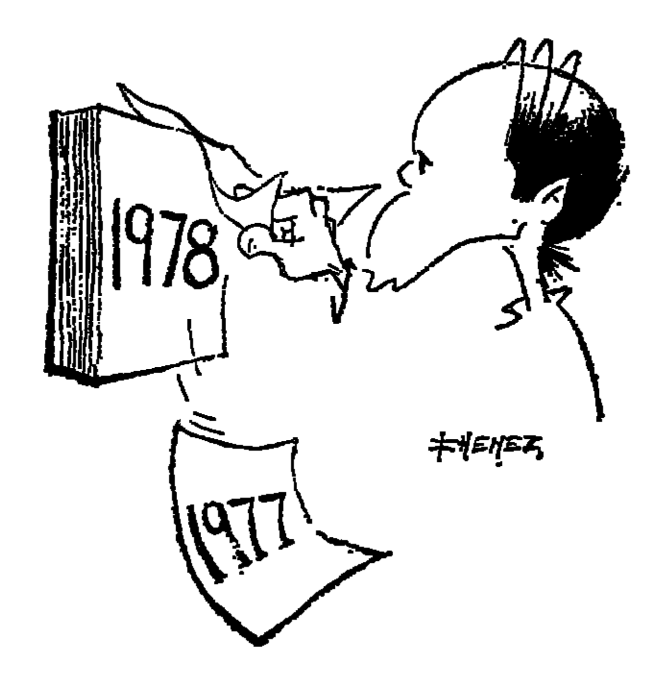
» Françaises et Français, mes contemporains et mes amis, je vous demande de prendre en charge avec moi, en 1977, le sort de la France, car ce sort ne dépend que de vous. Il ne us sera pas imposé de l'extérieur, il dépendra de vos efforts, de votre application, de votre enthousiasme.

» Il ne faut pas vous laisser aller à je ne sais quelle fatalité que nous subirions comme malgré nous, tout en la dénonçant. Il n'y a pas d'autre fatalité que celle qu'on accepte de subir. Conduisons-nous comme un peuple jeune et fier. Ne nous laissons pas accabler par les rhumatismes de l'histoire !

» Il est vrai que l'anné: 1976 a été plus difficile que nous ne l'imaginions. A nous de faire que 1977 soit moins mauvaise que nous ne le craignons. Elle nous apportera les premiers résultats de nos efforts.

» Ce soir, vous allez partager une fête. Qu'elle ouvre pour vous l'année nouvelle et qu'elle vous apporte aussi ce sens de la gaîté française, la gaîté de notre peuple qui en a vu bien d'autres, et a su, toujours, surmonter ses difficultés !

» Adieu 1976, nous ne t'oublierons pas, avec tes saisons, tes joies et tes peines, et bonne année 1977, pour la France et pour vous tous ! »



Libres opinions

Qu'attendre ?

par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

LA clarification étant remise à la réunion de presse du 17 janvier, le président de la République a délaissé, vendredi soir, la politique pour ne s'adresser qu'aux Français. Mais la démarche est la même, angélique, comme le veut le temps de la Nativité. Ainsi « *travailler en paix* » améliorerait le sort de chacun, ainsi « *le sort de la France ne sera pas imposé de l'extérieur* ». M. Giscard d'Estaing a raison d'affirmer qu'il n'y a pas d'« *autre fatalité que celle qu'on accepte de subir* », mais ne pas voir ce qui, du dedans ou du dehors, peut nous contraindre est plus dangereux encore. Tandis que le mot d'ordre du dernier carré giscardien est de faire de l'économie, non de la politique, voilà que le chef de l'Etat ne parle d'aucune contrainte extérieure et seulement des « *premiers résultats de nos efforts* ».

Tandis que le Conseil constitutionnel ouvre la voie à la ratification de la décision des Neuf de faire élire directement les délégués nationaux à l'Assemblée des Communautés européennes, voilà que le chef de l'Etat n'exhorte la France qu'à l'intelligence, sans parler davantage de cette élection que dans son récent livre. Les « *idées étroites* », les « *conceptions dépassées* », que de détours pour les pourfendre, alors qu'au début de son septennat l'Europe était la panacée, sinon la gloire.

Tandis qu'« *avec Chirac* » l'U.D.R. prend sa revanche, sinon dans les urnes du moins à la « une » des magazines et sur les ondes, voilà que le chef de l'Etat se contente de répéter son ultime slogan : la conduite. Changements, réformes, démocratie, les thèmes de l'élection présidentielle ou du dernier effort publicitaire ont déjà pâli ; ils sont oubliés.

Pourtant, au seuil de la nouvelle année, le président de la République, si narcissique qu'il ait été, si angéliste qu'il demeure, garde s'il le veut les cartes maîtresses, c'est-à-dire les moyens de faire de ses « *contemporains et amis* » ceux qui avec lui « *prennent en charge le sort de la France* ».

***

Loin de solliciter l'article 25 de la Constitution (1) pour anticiper le renouvellement de l'Assemblée nationale sans perdre son droit de la dissoudre, loin de flatter l'envie de beaucoup de rétablir la représentation proportionnelle propre à casser les alliances à gauche, M. Giscard d'Estaing peut encore incarner aux yeux des Français le respect des libertés publiques et individuelles ; il peut même incarner une explication de notre temps. Sans doute devrait-il revenir sur bien des faux-semblants de la conférence Nord-Sud, sur bien des complaisances, pour ne pas écrire davantage, envers l'Amérique et l'Allemagne, promptes à profiter de nos faiblesses dans les entretiens les plus solennels ; sans doute devra-t-il reconnaître que ni le tronçonnement de l'O.R.T.F. ni la façon d'assurer le succès de librairie de *Démocratie française* ne sont à inscrire au crédit de la « société libérale avancée ».

Au fond, au seuil de cette nouvelle année, celle qui va décider de la pérennité de son septennat ou non, M. Giscard d'Estaing, si habile à regarder la caméra pour mieux se faire accepter des téléspectateurs, aurait pu demander aux Français leurs vœux à son endroit. Si ces derniers sont sceptiques envers leurs hommes politiques, ce n'est pas le fait de l'histoire. Leur passion pour le Premier Consul, pour le Prince-Président, pour Monsieur Thiers, pour le Père la Victoire, pour le Maréchal, pour de Gaulle, tant de fois, démontre le contraire. Le scepticisme des Français aujourd'hui tournant le bouton du poste, comme le disait familièrement Georges Pompidou, ce scepticisme tient à ce qu'on leur dit trop rarement les vérités de leur condition et de celle de leur pays. Parler aux Français, à la France, le plan du discours est immémorial, mais le fond est si rare que, s'il vient à être perçu, la popularité, la crédibilité, bref, la puissance sur le destin collectif, sont presque instantanées.

(1) « Une loi organique fixe la durée des pouvoirs de chaque assemblée.. »

DANS LE MONDE : de l'autosatisfaction au pessimisme

Dans les messages de Nouvel An des pays de l'Est, l'autosatisfaction domine. Chacun se félicite des succès et des « changements *positifs* » dus à l' « enthousiasme » des travailleurs (M. Ceausescu, Roumanie), ou à l'accroissement de la puissance soviétique (M. Honecker, R.D.A.), et à « *la qualité de l'amitié* » avec l'U.R.S.S., qui, en Bulgarie, a atteint « *son niveau le plus élevé* » (M. Jivkov, chef de l'Etat).

Une exception : la Pologne, où M. Gierek, premier secrétaire du parti ouvrier, a souligné que l'année 1976, sur le plan intérieur, n'avait pas été facile. Il reste beaucoup à faire, a souligné M. Gierek, pour vaincre les difficultés auxquelles « *nous sommes confrontés, pour éliminer les séquelles de l'arriération séculaire de notre pays, pour consolider l'unité morale et politique des Polonais et les amener à considérer les choses sous l'angle de l'Etat et de la nation* ».

Dans nombre d'autres pays, c'est également le pessimisme qui l'emporte, accompagné d'appels à l'effort.

● *A Londres,* le premier ministre, M. Callaghan, a déclaré qu'il lui était impossible de promettre une année facile. « *Nous ne sortirons pas des difficultés grâce à des artifices ou à des échappatoires, mais grâce seulement à la patience compréhensive et au dur labeur de notre peuple* », a-t-il dit.

● *A Rome*, l'année qui s'achève a été « *difficile et amère* » pour l'Italie, qui doit trouver elle-même des solutions à ses problèmes économiques graves, a déclaré le président Leone, qui a ajouté : « *Les difficultés économiques des familles seraient peut-être plus supportables si l'on n'avait également à craindre pour sa propre sécurité et celle de ses enfants.* »

● *A Athènes*, M. Caramanlis, premier ministre, a dit que les deux prochaines années seraient « *critiques et décisives* » pour que la Grèce atteigne ses objectifs : consolidation de la démocratie et de l'économie, règlement à Chypre et élimination des dangers extérieurs.

● *A Dakar*, le président Senghor a précisé que 1976 n'avait pas été une année heureuse pour l'Afrique. Les problèmes du Proche-Orient, du Sahara occidental et de l'Angola n'ont pas été réglés, a-t-il dit, ajoutant que, dans ce dernier pays, les mouvements de libération ont préféré la confrontation à la concertation, et l'un d'eux a « *triomphé grâce à une massive intervention étrangère* ».

● *A l'ONU*, le secrétaire général, M. Waldheim, proclame sa détermination de faire tout ce qui est en son pouvoir pour aider les Etats membres à progresser vers une solution en Afrique australe, au Proche-Orient et dans le dialogue Nord-Sud.

MOSCOU : difficultés d'approvisionnement

De notre correspondant

Moscou. — Aucun dirigeant n'est apparu à la télévision vendedi soir 31 décembre peu avant minuit pour souhaiter une bonne année aux Soviétiques. C'est un présentateur qui a lu le message de circonstance, signé par le comité central, le présidium du Soviet suprême et le gouvernement. Les téléspectateurs n'ont sans doute prêté qu'une oreille distraite à la lecture de ce texte conventionnel qui exalte, une nouvelle fois, « *l'unité indissoluble du parti et du peuple* » et qui promet « *de nouveaux succès dans notre progression permanente vers le communisme* », sans oublier pour autant de souligner « *les succès remportés en 1976* ».

La ruée des kolkhoziens sur la capitale

L'optimisme rituel de ce texte contraste avec les difficultés d'approvisionnement que les Moscovites (pour ne parler que de ces privilégiés de l'Union soviétique) ont rencontré depuis quelques jours, pour préparer dignement le Nouvel An. Habituellement, les autorités font toujours un effort important, à cette époque, pour garnir suffisamment les magasins d'alimentation. Tous les témoignages concordent : il n'en est pas allé de même cette année, et la course aux victuailles un peu raffinées nécessaires au traditionnel réveillon a été particulièrement laborieuse. Pour expliquer ces difficultés, certains officiels mettent en cause les non-Moscovites qui viennent tous les jours, par centaines de milliers, « piller » les magasins de la capitale. Le fait est indéniable : il suffit, pour s'en persuader, d'observer dans les queues qui se forment devant de nombreux magasins les kolkhoziens et kolkhoziennes, aisément reconnaissables à leurs vêtements et à l'énorme sac tyrolien qu'ils ont au dos et où ils enfouissent toutes leurs trouvailles. Mais cette ruée sur Moscou n'en dit-elle pas long également sur la situation qui règne hors de la capitale ?

Les Moscovites ont consacré à leurs achats toute la semaine avant la fête. Si les confiseries et les pâtisseries étaient présentes en abondance — mais parfois au prix d'une interminable queue, comme par exemple vendredi après-midi devant cette confiserie de la rue Gorki où plus de deux cents personnes attendaient patiemment dans la rue par — 10 °C la possibilité de pénétrer dans le magasin, — la pénurie était sévère pour les fruits. Deux variétés seulement dans les magasins d'Etat : des pommes (à 1,50 rouble le kilo, soit un peu moins de 10 F) et les citrons (à 2,50 roubles) ; les années précédentes, les magasins étaient amplement pourvus en oranges ; on pouvait même se procurer des ananas. Rien de tout cela cette fois-ci, même chez Elisseiev, le « gastronome numéro un » de la rue Gorki, que les Moscovites désignent encore du nom de son propriétaire d'avant la révolution. La cohue y était rude, surtout pour la viande, les alcools et le café, ce dernier étant pratiquement introuvable, exception faite de deux ou trois magasins du centre de la ville.

Hausse des salaires pour trente et un millions de Soviétiques

La « chasse » aux légumes a été également décevante ; il n'était guère possible de se procurer que des pommes de terre et des choux (et encore à condition de faire plusieurs magasins à cause des ruptures de stock), parfois des betteraves, des carottes et des oignons. L'apparition de tomates et de concombres marinés constituait un événement, tout comme la mise en vente de poulets et de canards, souvent importés de Hongrie et d'Allemagne de l'Est. Pas question de caviar, bien entendu, mais du vin (en général peu recherché des Soviétiques car cette boisson est jugée peu alcoolisée), de la vodka et du cognac. Peu ou plus du tout de « champagne », comme on appelle ici le vin mousseux soviétique.

Les fêtes de fin d'année ont pourtant été précédées par l'annonce d'une bonne nouvelle : les salaires de 31 millions de travailleurs vont être augmentés en 1977 de 18 % en moyenne. Pour une fois, ce ne sont pas les « travailleurs productifs », c'est-à-dire les ouvriers, qui bénéficieront d'une telle mesure, mais les moins favorisés de la société soviétique, c'est-à-dire les employés municipaux et du commerce, les enseignants, les médecins et les infirmiers. Avec les paysans, ils constituent la couche la moins bien rémunérée de l'U.R.S.S., qui a sacralisé l'aspect productif de la classe ouvrière (sans pour autant faire profiter du même mythe les producteurs que sont les paysans), au détriment des autres groupes sociaux. Un médecin généraliste est payé ici environ 120 roubles, soit un peu plus qu'un professeur, alors qu'un ouvrier tant soit peu spécialisé gagne facilement plus de 200 roubles ; une jardinière d'enfants — ou une secrétaire — gagne environ 80 roubles, soit à peine plus que le salaire minimum.

Paradoxalement, les augmentations ont encore renforcé les rumeurs d'augmentation des prix qui se répandent à chaque fin d'année. On parle cette fois-ci d'une augmentation importante du prix des voitures, de l'essence, de tous les produits importés, des meubles et de certains autres objets de consommation durable. Mais dans la mesure où ces augmentations ne sont jamais officiellement reconnues, il faut attendre la réouverture des magasins au lendemain des fêtes pour vérifier le bien-fondé de ces bruits.

JACQUES AMALRIC.

LIBATIONS CHINOISES

Hongkong (A.F.P.). — Les masses chinoises, bien qu'il y ait habituellement peu de buveurs en Chine, célèbrent ce Nouvel An marqué par la déconfiture du « gang des quatre » en buvant du vin dans des proportions jusqu'alors inégalées. Selon l'agence Chine nouvelle, les ventes de vin et de liqueurs ont fait un bond en avant pour la célébration triomphale de cette victoire sur les « radicaux », menés par Mme Chiang Ching. L'agence précise que les fêtes du Nouvel An ont donné lieu à une augmentation des achats de toutes sortes, et que les magasins de la capitale et de la province ont été pris d'assaut.

Les douze coups de minuit

Un flambeau à la main sur les sentiers d'Ile-de-France

Quarante-trois Parisiens peuvent se vanter d'avoir participé à l'un des plus originaux des réveillons de cette fin d'année. Sac au dos, torche au poing, sous une pluie battante, mais le cœur en fête, ils ont passé dans les bois l'ultime nuit de 1976. Du parc de Sceaux à la Maison des jeunes de Jouy-en-Josas (Yvelines), leur étrange cortège a cheminé pendant trois heures, réveillant les chiens et attirant aux croisées les fêtards éberlués. Ces amoureux fous de la marche à pied voulaient inaugurer ainsi la nouvelle année, qui sera celle des randonneurs et des sentiers.

On s'était donné rendez-vous au château de Sceaux, point de départ du sentier de grande randonnée numéro 11 qui, sur 750 kilomètres, déroule ses quarante-deux étapes autour de Paris. Elles seront parcourues, l'une après l'autre, chaque week-end, au cours de l'année nouvelle. Avis aux amateurs (1).

Pour l'étape inaugurale ils étaient donc quarante-trois. La doyenne avait soixante-cinq ans ; les benjamins, Yvon et Marc, dix ans. Tous ravis de jouer un bon tour aux conventions et de remporter sur eux-mêmes cette modeste victoire d'un soir : s'arracher à la tiédeur du chez soi et aux ripailles qui laissent la tête lourde.

Chemin faisant, les plus chevronnés contaient aux néophytes les très riches heures de la randonnée. Savez-vous qu'ils sont trois mille chaque hiver à parcourir en une nuit les 52 kilomètres séparant Bourges de Sancerre ? Que les clubs de marcheurs se comptent par centaines pour la seule région parisienne ? Que les sentiers de grande randonnée balisés en rouge et blanc couvrent 20 000 kilomètres à travers l'Hexagone ? Et l'on promettait de se retrouver en masse le 21 octobre 1977 pour remonter les Champs-Elysées à l'occasion des « assises nationales de la randonnée ».

A minuit pile, leur luminaire à la main, les quarante-trois marcheurs débouchaient devant la Cour Roland, la communauté de jeunes artisans qui reconstruisent eux-mêmes les communs d'un château à Jouy-en-Josas. Un repas attendait les vaillants qui, sans façon, ont déroulé leurs sacs de couchage pour finir la nuit. La plupart ne se connaissaient pas trois heures auparavant, mais, après ce réveillon un peu dingue, jeunes et vieux étaient tous copains et sans doute pour longtemps. Car c'est cela aussi la vertu de la marche.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Randonneurs d'Ile-de-France, 66, rue de Gergovie, 75014 Paris.

De Maxim's en Chartier

Pour le repas du réveillon, c'était surtout des habitués qui, depuis longtemps, avaient retenu leurs places. Chez Maxim's, le Texan Tex Feldman, roi du pétrole, avait loué, comme chaque année, le salon du premier pour ses cinquante invités transportés par avion spécial. Chez Chartier, 7, rue du Faubourg-Montmartre, le restaurant réputé le moins che de Paris, M. Legros, retraité, n'aurait pour rien au monde cédé sa table. Ici comme là, on n'aime pas l'imprévu les soirs où l'on s'amuse.

« Il y a des années que nous proposons le même menu, *explique le gérant du Bouillon Chartier, M. Lionel Adenis,* « ils » ont la dinde aux marrons à 8,50 F, le boudin blanc à 5,50, les cuisses de grenouille à 14, et, s'« ils » veulent y mettre le prix, la demi-langouste à 20 F. On peut aller, un soir de réveillon, jusqu'à 30 F par personne, mais alors vous en avez pour votre faim. »

Le « patron » de Maxim's, M. Roger Viard, reste lui aussi fidèle à la tradition. « Nous n'avons pas même changé le prix du menu habituel, 700 F par personne, avec, bien sûr, la boisson en supplément, du champagne de cuvées et de réserves exceptionnelles « au prix fixe » de 500 F la bouteille. Caviar, homard, bombe Saint-Sylvestre, le menu est immuable. »

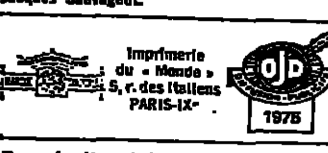
« Pas de cotillons ici, *explique le gérant de Chartier*, mais ça n'empêche pas les gens de chanter. » *Chez Maxim's, on force un peu plus de gaieté. Serpentins, langues de belles-mères, canotiers et aigrettes, mais tout blanc,* « parce que c'est plus chic ».

« Nous, ici, rue du Faubourg-Montmartre, à cause de la fumée, nous repeignons tous les trois ans, sinon ça n'a jamais l'air propre. » *On sert ce soir plus de sept cents repas sans une réclamation. Une famille venue spécialement de province « en redemande ». Chez Maxim's, on ne s'étonne pas que ce soit bon, pas davantage que ce soit cher, ni même qu'au douzième coup de minuit, M. Dassault ou M. Gainsbourg, coiffés d'un même canotier blanc, se mettent à embrasser et à présenter leurs vœux comme M. Toutlemonde.*

Dans la nuit de la Saint-Sylvestre, ces deux petits univers ont donc suivi leurs routes parallèles. Comme le fait judicieusement remarquer le gérant du Chartier, « Maxim's et nous, nous sommes de la même époque, regardez comme les décors se ressemblent ». *Le même air 1900, c'est vrai, qui sent ici un peu plus la violette, là un peu plus le graillon, mais surtout cette immuable tradition qui rassure si bien ceux qui ont horreur de bousculer les habitudes et qui font du réveillon un rite plus qu'une occasion de bonne chère.*

Ch. C.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : nº 57437.

LES ÉVÉNEMENTS DE 1976



(Dessin de KONK.)

JANVIER

2. — COMORES : élection de M. Ali Soilih comme chef de l'Etat. Il nomme, le 6, M. Abdallah Mohamed, comme premier ministre.

2. — EQUATEUR : démission du gouvernement. Le président Rodriguez Lara confie la responsabilité de l'ordre aux chefs des trois armes, ayant abandonné son poste le 11. Un nouveau gouvernement, composé de huit militaires et de trois civils, est nommé le 13.

7. — ITALIE : démission du cabinet de M. Aldo Moro (démocrate-chrétien) à qui les socialistes ont retiré leur soutien.

7. — LIBAN : flambée de violence à Beyrouth. Blocus décidé par les partis chrétiens de droite du camp palestinien de Tell-El-Zaatar.

7-9. — JAMAIQUE : réunion de Kingston : le comité intérimaire du F.M.I. abandonne la référence au prix officiel de l'or et définit de nouveaux statuts.

8. — CHINE : mort de Chou En-lai.

9. — FRANCE : autorisation donnée par le gouvernement au regroupement des actifs de l'établissement public ERAP avec ceux de la Société nationale des pétroles d'Aquitaine. La nouvelle firme, Société nationale Elf-Aquitaine sera contrôlée pour environ 70 % par ERAP. La fusion sera accomplie le 9 juillet.

10. — AUTRICHE : arrivée à Vienne du mathématicien soviétique Leonid Pliouchtch, interné pendant plus de deux ans dans un hôpital psychiatrique pour son opposition au régime et libéré grâce, pour une large part, à la solidarité internationale des mathématiciens. Pliouchtch arrive à Paris avec sa famille le 11.

12. — FRANCE : « réaménagement technique » du gouvernement de M. Chirac. Deux ministres et quatre secrétaires d'Etat s'en vont. Il y a trois mutations et onze nouveaux venus : trois ministres, MM. de Lipkowski (U.D.R.) à la coopération ; Fosset (Union centriste) à la qualité de la vie ; Barre (maj.-prés.) au commerce extérieur.

Huit secrétaires d'Etat : MM. Tiberi (U.D.R.) industries alimentaires ; Mehaignerie (réf.) à l'agriculture ; Médecin (R.I.) tourisme ; Taittinger (R.I.) auprès du ministre de l'intérieur ; Mmes Sannier-Seïté (maj. prés.) universités ; Scrivener (R.I.) consommation ; MM. J.-F. Poncet (maj. prés.) affaires étrangères ; Stoléru condition des travailleurs manuels.

14. — ITALIE : M. Moro est chargé de former le nouveau gouvernement.

15. — ARGENTINE : remaniement ministériel. Les ministres « libéraux » sont écartés par Mme Péron.

15. — MALAISIE : nomination comme premier ministre de M. Hussein Onn. Il remplace M. Abdul Razak, décédé à Londres le 14.

16-17. — FRANCE : voyage de M. Chirac en Bretagne.

18. — DANEMARK : « sommet » socialiste européen à Elseneur, décision d'accorder une aide financière aux P.S. d'Espagne et du Portugal.

19. — LIBAN : démission du gouvernement Rachid Karamé. M. Frangié refuse de l'accepter.

19. — FRANCE : création de la COGEMA, Compagnie générale des matières nucléaires, filiale à 100 % du C.E.A. chargée du cycle des combustibles nucléaires. Cette création sera à l'origine de nombreux mouvements de protestation du personnel du C.E.A.

20-23. — U.R.S.S. : visite de M. Kissinger, qui s'entretient avec les Soviétiques de la limitation des armements stratégiques. Moscou refuse de discuter de l'Angola.

21. — FRANCE : l'amiral Sanguinetti est placé en position de « non-activité » pour avoir manqué à l'obligation de réserve. Il sera rayé des cadres par mesure disciplinaire le 7 juillet.

Mission « exploratoire » de M. Sauvagnargues auprès de « toutes les parties intéressées » au Liban.

Grève des avocats, qui protestent contre certaines dispositions du nouveau code de procédure civile.

Début commercial de Concorde sur Rio et Bahrein.

21. — VIETNAM : remplacement du pouvoir militaire par l'administration civile.

23. — SOUDAN : exécution de six officiers impliqués dans la tentative de coup d'Etat du 5 septembre contre le président Nemeiry.

24. — ESPAGNE : visite de M. Kissinger, qui signe avec Madrid un nouveau traité de coopération militaire et économique. L'aide des Etats-Unis sera deux fois plus importante. Washington livrera des armes très modernes.

25. — AFRIQUE DU SUD : retrait des troupes sud-africaines engagées en profondeur en Angola. Elles se contenteront de la protection de la frontière de la Namibie.

27. — ETATS-UNIS : refus de la Chambre des représentants d'aider les adversaires du M.P.L.A. en Angola.

27. — SAHARA OCCIDENTAL : violents affrontements entre unités marocaines et algériennes à Amgala. La ville est prise le 28 par les Marocains.

28. — ESPAGNE : présentation aux Cortès du programme de réforme du gouvernement Arias Navarro. Annonce d'une « révision immédiate » du décret-loi « anti-terrorisme » du 25 août 1975, mais refus de l'octroi d'une amnistie générale pour tous les prisonniers politiques.

30. — FRANCE : enlèvement du jeune Philippe Bertrand près de Troyes. Son ravisseur et meurtrier présumé, Patrick Henry, sera arrêté le 17 février. Le corps de l'enfant, qui avait été étranglé, est retrouvé quelques heures plus tard.

Accord entre les sept pays exportateurs de technologie nucléaire pour harmoniser leur politique d'exportation.

FÉVRIER

3. — FRANCE : prise d'otages à Djibouti de trente enfants français par des membres du Front de libération de la Côte des Somalis. Vingt-sept d'entre eux seront délivrés le 4 par un commando de la légion. Les terroristes et deux enfants sont tués, un est retenu en otage et sera rendu le 7 à l'ambassadeur de France en Somalie. Paris rappelle son ambassadeur à Mogadiscio.

3. — MOZAMBIQUE : changement de nom de la capitale Lourenço-Marquès qui devient « MAPUTO ».

3. — ZAIRE : interdiction de transit des mercenaires de l'UNITA et du F.N.L.A.

4. — GUATEMALA : très violent tremblement de terre : près de vingt-cinq mille morts.

4-8. — FRANCE : XXII[e] congrès du P.C. Abandon de la notion de « dictature du prolétariat ».

4-15. — AUTRICHE : Jeux olympiques d'hiver.

5. — ETATS-UNIS : autorisation d'atterrissage pour Concorde à Washington pendant une période probatoire de seize mois.

6. — ETATS-UNIS : première révélation à Washington des « pots de vin » versés par la société Lockheed Aircraft à des fonctionnaires, partis et dirigeants politiques aux Pays-Bas, Japon, Allemagne fédérale et Italie.

7. — CHINE : nomination de M. Hua Kuo-feng comme premier ministre par intérim. Début d'une violente campagne contre « les déviationnistes de droite ».

8. — ANGOLA : prise par le M.P.L.A. de Huambo, capitale de la coalition F.N.L.A.-UNITA.

8. — FRANCE : référendum à Mayotte sur le maintien de l'île dans la République française : 99,4 % de oui. Le 6, Paris avait mis son veto à une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU lui demandant de renoncer au référendum.

9. — C.E.E. : approbation du conseil de la communauté à la candidature de la Grèce.

11. — FRANCE : grâce présidentielle pour Bruno T., un mineur, condamné à mort pour l'assassinat d'une septuagénaire.

11. — ITALIE : présentation du nouveau cabinet Aldo Moro. La plupart des ministres démocrates-chrétiens restent à leur poste.

11-20. — FRANCE : première réunion des quatre commissions de la conférence Nord-Sud.

12. — GRANDE-BRETAGNE : mort des suites d'une grève de la faim de Franck Stagg, militant de l'IRA provisoire. Nouvelle flambée de violence à Belfast, Dublin et Londres.

12. — SAHARA OCCIDENTAL : contrôle de Mahbès, ex-capitale du Front Polisario par les forces marocaines.

12-13. — FRANCE : rencontre Giscard d'Estaing-Schmidt : Paris et Bonn entendent jouer un rôle moteur dans la construction de l'Europe.

13. — ANGOLA : évacuation par l'UNITA de toutes les villes sous son contrôle. M. Savimbi, chef du mouvement, « prend le maquis ».

13. — NIGERIA : échec d'un coup d'Etat des « jeunes officiers révolutionnaires ». Mort du chef de l'Etat, le général Murtala Mohammed. Le général Olusegun Obasanjo, chef d'état-major des armées lui succède.

15. — CHINE : déclenchement d'une campagne contre M. Teng Hsiao-ping qui, sans être nommément désigné, est accusé de suivre la « voie capitaliste ». Le 17, le « Quotidien du peuple » reconnait que le comité central du parti est « scindé » par la crise politique actuelle, « gigantesque épreuve de force entre le prolétariat et la bourgeoisie ».

16-24. — AMERIQUE LATINE : première tournée de M. Kissinger qui visite le Venezuela, le Pérou, le Brésil, la Colombie, le Costa-Rica et le Guatemala.

17. — FRANCE : reconnaissance de la République populaire de l'Angola.

18. — ETATS-UNIS : arrêt de toute aide militaire au Chili.

19. — FRANCE : établissement des relations diplomatiques avec le Mozambique.

19. — ISLANDE : rupture des relations diplomatiques avec la Grande-Bretagne, conséquence de la guerre de la morue qui oppose les deux pays depuis bientôt vingt ans.

21-29. — CHINE : visite à Pékin de M. Nixon. Il est reçu le 23 par Mao Tse-toung.

22. — ISRAEL : occupation par les troupes égyptiennes de 230 kilomètres carrés dans le Sinaï, dernière phase de l'accord du 1[er] septembre 1975 sur le dégagement israélien. Les Israéliens évacuent les cols de Mitla et Giddi.

24. — ETATS-UNIS : début de la « course à la présidence » avec les primaires du New-Hampshire.

24-5 mars. — U.R.S.S. : Vingt-cinquième congrès du P.C. dominé par le débat entre communistes de l'Est et de l'Ouest. M. Marchais n'y assiste pas.

25-27. — ALGERIE : visite de M. Mitterrand.

26. — CHINE : première prise à partie ouverte de M. Teng Hsiao-ping.

26. — PORTUGAL : signature du nouveau pacte constitutionnel entre les forces armées et les partis politiques. Il consacre l'effacement des militaires. Les élections législatives sont fixées au 25 avril. Visite de M. Sauvagnargues.

27. — SAHARA OCCIDENTAL : proclamation de la République arabe Sahraouie démocratique, quelques heures après le départ des derniers ressortissants espagnols.

MARS

3. — MOZAMBIQUE : fermeture des frontières avec la Rhodésie.

4. — FRANCE : violents affrontements entre viticulteurs et forces de l'ordre, à Montredon (Aude) : un manifestant et un commandant de C.R.S. sont tués.

4-7. — ITALIE : 40[e] congrès du P.S. qui se prononce pour une « alternative de gauche », qui ferait du P.C. l'allié privilégié. C'est la fin de la coalition centre-gauche, qui gouverne l'Italie depuis une douzaine d'années.

5. — GRANDE-BRETAGNE : prolongation pour une période indéterminée du régime d'administration directe de l'Ulster. La Convention constitutionnelle de Belfast est dissoute.

5-6. — TCHAD : visite de M. Chirac. La France va accroître sensiblement son aide à N'Djamena.

6. — ALGERIE : reconnaissance de la république Sahraouie. Rabat et Nouakchott rompent leurs relations diplomatiques avec Alger, le 7.

7 et 14. — FRANCE : élections cantonales dans la moitié des cantons de la Métropole (sauf Paris) et les quatre DOM. Le P.S. est le principal bénéficiaire de la consultation. Quinze présidences de conseils généraux passent, le 17, de la majorité à l'opposition, dont dix au P.S.

8. — PORTUGAL : remise du quotidien « Republica » à ses anciens propriétaires.

11. — LIBAN : coup de force militaire : le général Abdab, commandant de la garnison de Beyrouth, se proclame gouverneur militaire du Liban et somme le président Frangié de quitter le pouvoir. Celui-ci refuse malgré un vote de défiance du Parlement, le 13.

11. — NIGERIA : exécution publique de trente personnes impliquées dans la tentative de coup d'Etat du 13 février. Sept autres exécutions, dont celle du colonel Dimka, organisateur du complot, auront lieu le 15 mai.

12. — ALLEMAGNE FEDERALE : ratification par le Bundesrat des accords germano-polonais.

12. — ARABIE SAOUDITE : prise de contrôle de l'ARAMCO.

14. — FRANCE : sortie du franc du serpent européen. Sa dépréciation est de près de 4,5 %.

15. — EGYPTE : dénonciation du traité d'amitié et de coopération conclu avec l'U.R.S.S. en 1971.

16. — GRANDE-BRETAGNE : démission de M. Wilson, premier ministre.

16. — ITALIE : adoption d'un ensemble de mesures d'austérité pour pallier l'effondrement du cours de la lire.

18. — FRANCE : manifestation de plusieurs milliers d'étudiants contre la réforme du second cycle universitaire.

18-24. — ITALIE : congrès de la démocratie-chrétienne. M. Zaccagnini est confirmé au secrétariat d'un parti divisé.

19. — RHODESIE : rupture des négociations constitutionnelles sur l'avenir de la Rhodésie. Le 22, Londres propose un plan de règlement qui donnerait la majorité aux Noirs dans les deux ans. M. Smith le rejette, le 23.

20-22. — LIBYE : voyage de M. Chirac.

24. — ARGENTINE : coup d'Etat militaire qui renverse la présidente Isabel Peron. Elle est arrêtée et mise en résidence surveillée. Nombreuses arrestations. Le 29, le général Videla prête serment comme trente-huitième président de la République. Le nouveau gouvernement comprend six militaires et deux civils.

24. — FRANCE : allocution radiotélévisée de M. Giscard d'Estaing. La majorité va opposer « un projet unique » au programme commun de la gauche. M. Chirac est chargé « de coordonner et d'animer l'action des partis politiques de la majorité ».

26. — SIERRA-LEONE : élection à la présidence de la République de M. Siaka Stevens.

27. — ANGOLA : repli total des troupes sud-africaines sur la Namibie.

28. — FRANCE : voyage en Alsace du chef de l'Etat.

30. — ISRAEL : grève générale en Galilée pour protester contre les expropriations de terres arabes prévues par les Israéliens. Six manifestants arabes sont tués en quarante-huit heures par les forces de l'ordre.

AVRIL

1-2. — LUXEMBOURG : réunion du Conseil européen. Echec. Aucun résultat concret n'est enregistré sur les trois sujets à l'ordre du jour : élection du Parlement ; rapport Tindemans ; coopération économique et monétaire.

2. — PORTUGAL : adoption par la Constituante de la nouvelle constitution, qui entrera en vigueur le 25 avril. L'Etat est chargé d'assurer la « transition vers le socialisme », la collectivisation des moyens de production ; les organisations ouvrières sont encouragées à prendre le contrôle des entreprises.

3. — CAMBODGE : « retraite acceptée » pour le prince Sihanouk, chef de l'Etat.

5. — CHINE : violents incidents place Tien-An-Men à Pékin, des véhicules sont brûlés, un immeuble mis à sac. Ces troubles seront attribués à M. Teng Hsiao-ping.

5. — GRANDE-BRETAGNE : désignation de M. Callaghan, comme leader du parti travailliste, donc premier ministre.

7. — CHINE : limogeage de M. Teng Hsiao-ping. M. Hua Kuo-feng est nommé premier ministre. D'importantes manifestations sont organisées dans le pays pour faire légitimer l'action des dirigeants contre les « révisionnistes ».

8-16. — LIBAN : « mission de bons offices » de M. Gorse, qui suggère la participation de la France à un système de surveillance au Liban.

10. — FRANCE : « grève générale des universités » décrétée par les délégués des comités de grève.

12. — ISRAEL : victoire éclatante des nationalistes de gauche, des communistes et des sympathisants de l'O.L.P. aux élections municipales en Cisjordanie.

12. — LIBAN : entrée des troupes syriennes dont les éléments de pointe sont à 30 kilomètres de Beyrouth. Rupture entre la Syrie et les palestino-progressistes.

13. — FRANCE : allocution télévisée de M. Giscard d'Estaing, qui présente le projet de loi sur la réforme de l'entreprise.

14. — CAMBODGE : nomination (en remplacement du prince Sihanouk) de M. Khieu Samphan comme président du présidium du Kamputchea démocratique. M. Pol Pot dirige le gouvernement.

14. — MAROC : signature d'une convention avec la Mauritanie pour la délimitation des frontières au Sahara occidental.

15. — FRANCE : feu vert gouvernemental au projet de réacteur surgénérateur Super-Phénix.

15. — INDE : rétablissement des relations diplomatiques avec la Chine.

15. — LIBAN : accord syro-palestinien entre MM. Assad et Yasser Arafat. Cet accord précède un arrêt des combats à Beyrouth le 19.

22. — FRANCE : réunion de presse du chef de l'Etat, qui annonce pour la mi-juin la description détaillée de ses objectifs.

24. — FRANCE : élection de M. Yves Guéna au secrétariat général de l'U.D.R. Il remplace M. André Bord.

24. — KENYA : début du voyage africain de M. Kissinger. Il se rendra ensuite en Tanzanie, au Sénégal, au Libéria, en Zambie et au Zaïre.

25. — PORTUGAL : élections législatives : le P.S. arrive en tête mais le scrutin ne parvient pas à dégager une majorité politique claire dans le pays.

25. — VIETNAM : élection de la première Assemblée du Vietnam réunifié (492 députés).

26-28. — FRANCE : visite du général Geisel, président du Brésil. Protestations des partis de gauche et mises en garde d'évêques.

27. — VATICAN : nomination par Paul VI des vingt et un nouveaux cardinaux, dont la majorité appartiennent au tiers-monde.

30. — ITALIE : démission du gouvernement Moro. La dissolution des Chambres est proclamée le 1[er] mai. La date des élections législatives est fixée au 20 juin. Le référendum sur l'avortement est repoussé de deux ans.

30. — U.R.S.S. : nomination d'un civil, M. Oustinov, membre du politburo, comme ministre de la défense à la place du maréchal Gretchko, décédé. Il est promu colonel-général puis, le 30 juillet, maréchal.

MAI

1. — GRECE : mort dans un accident de voiture mystérieux du député centriste Alecos Panagoulis.

3. — FRANCE : mise en liquidation de la société Lip.

3-7. — FRANCE : visite du président de la République de Côte-d'Ivoire. MM. Giscard d'Estaing et Houphouët-Boigny réaffirment leur hostilité à l'« apartheid ».

3-31. — KENYA : Quatrième conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED). La conférence adopte un « programme intégré » prévoyant des accords mondiaux sur les matières premières, produit par produit, avant la fin de 1978, ainsi que la convocation avant mars 1977 d'une conférence sur la mise en place d'un fond commun de stabilisation des cours.

4. — FRANCE : Pierre Goldman est acquitté par les assises de la Somme pour le double meurtre du boulevard Richard-Lenoir en 1969. Il avait été condamné à douze ans de réclusion pour trois hold-up ; il sera libéré le 5 octobre.

5. — FRANCE : Seize attentats au plastic en Corse revendiqués par un nouveau mouvement, le Front national de libération de la Corse.

6. — ITALIE : violent tremblement de terre dans le Frioul : un millier de morts, cent mille sans-abri.

8. — LIBAN : élection de M. Elias Sarkis à la présidence de la République.

8. — U.R.S.S. : nomination de M. Brejnev au grade de maréchal.

9. — ALLEMAGNE FEDERALE : suicide dans sa prison d'Ulrike Meinhof, l'un des quatre accusés du procès de Stuttgart intenté aux dirigeants de la fraction « Armée rouge ».

9. — FRANCE : élection législative partielle : M. Royer retrouve au premier tour son siège de député de la première circonscription d'Indre-et-Loire.

10. — GRANDE-BRETAGNE : abandon par M. Thorpe de la direction du parti libéral.

10-11. — FRANCE : troisième conférence au « sommet » franco-africaine.

11. — FRANCE : assassinat à Paris de l'ambassadeur de Bolivie, le général Joaquim Zenteno Anaya.

14. — FRANCE : assassinat à Paris de M. Jacques Chaine, président-directeur général du Crédit Lyonnais. Son meurtrier, Jean Bilski, se suicide immédiatement après son geste.

15-16. — FRANCE : congrès du P.S. à Dijon qui décide d'engager des négociations avec le P.C. en vue de la constitution de listes d'union de la gauche aux élections municipales de mars 1977.

16. — LIBAN : « dimanche noir » à Beyrouth où 150 personnes sont tuées dont le correspondant du « Monde » Edouard Saab. Les combats des cinq derniers jours ont fait environ 500 morts et plus de 900 blessés pour la plupart civils.

17. — ITALIE : l'épiscopat italien menace de sanctions les catholiques se présentant sur les listes du P.C.

17-22. — ETATS-UNIS : voyage de M. Giscard d'Estaing qui réaffirme sa confiance dans les Etats-Unis et la fidélité de la France à ses alliances. Il annonce que si la demande en était faite par tous les partis intéressés, la France serait disposée à envoyer un contingent armé pour faire respecter un cessez-le-feu au Liban.

20. — FRANCE : reprise des cours dans la plupart des universités parisiennes. Election de M[e] Maurice Rheims à l'Académie française.

21. — FRANCE : congrès constitutif du centre des démocrates sociaux (C.D.S.) qui consacre la fusion du centre démocrate de M. Lecanuet et du Centre démocratie et progrès de M. Duhamel. M. Lecanuet est élu président de la nouvelle formation.

28. — ETATS-UNIS-U.R.S.S. : signature conjointe du traité interdisant les essais nucléaires pacifiques d'une puissance supérieure à 150 kilotonnes.

29. — AFRIQUE DU SUD : commande de deux centrales nucléaires à la France.

30. — LIBAN : violents combats sur tous les fronts. Deux cent soixante-dix tués à Beyrouth. Les troupes syriennes pénètrent massivement dans le pays le 31 mai et le 1[er] juin.

31. — FRANCE : déclaration du général Méry sur la possibilité pour la France de participer à « la bataille de l'avant » sur les frontières orientales de la R.F.A. Le président de la République confirme et précise les propos du général Méry le 1[er] juin.

31-3 juin. — SYRIE : visite de M. Kossyguine, après un séjour en Irak, alors que l'armée syrienne développe son intervention au Liban.

NÉCROLOGIE

JANVIER

8. — Chou En-lai, premier ministre chinois.
8. — Pierre-Jean Jouve, poète français.
12. — Agatha Christie, romancière britannique.
23. — Milton Reynolds, inventeur du stylo à bille.
23. — Paul Robson, chanteur noir américain.

FEVRIER

1[er]. — Werner Heisenberg, prix Nobel de physique 1932.
13. — Lily Pons, cantatrice française.
18. — Hans Richter, peintre dadaïste et cinéaste d'avant-garde allemand.
20. — René Cassin, prix Nobel de la paix.

MARS

17. — Luchino Visconti, cinéaste italien.
24. — Maréchal Montgomery.

AVRIL

1[er]. — Max Ernst, peintre allemand.
5. — Howard Hughes, milliardaire américain.
15. — Général Elazar, commandant en chef de l'armée israélienne lors de la guerre d'octobre 1973.
25. — Sir Carol Reed, réalisateur de cinéma britannique.
26. — Maréchal Gretchko, ministre soviétique de la défense, membre du B.P.

MAI

4. — Henri Bosco, écrivain français.
16. — Edouard Saab, correspondant du *Monde* à Beyrouth.
23. — Louis Merlin, fondateur d'Europe 1.
26. — Martin Heidegger, philosophe allemand.
31. — Jacques Monod, prix Nobel de médecine 1965.

JUIN

5. — Paul Getty, milliardaire américain.

JUILLET

6. — Maréchal Chu Teh, un des chefs historiques de la révolution chinoise.
7. — Gustav Heinemann, ancien président de la R.F.A.
23. — Paul Morand, de l'Académie française.
24. — Julius Doepfner, cardinal, président de la conférence épiscopale ouest-allemande.
26. — Lucien Rosengart, constructeur d'automobiles.
30. — Rudolf Bultmann, exégète allemand.

AOUT

2. — Fritz Lang, cinéaste allemand.
4. — Lord Thomson of Fleet, magnat de la presse britannique.
22. — Juscelino Kubitschek, ancien président du Brésil.

SEPTEMBRE

9. — Mao Tse-toung.
14. — Prince Paul, ancien régent de Yougoslavie.
21. — Emmanuel Berl, homme de lettres.

OCTOBRE

3. — Emile Benveniste, linguiste.
25. — Raymond Queneau, poète et romancier.

NOVEMBRE

11. — Alexandre Calder, sculpteur américain.
15. — Jean Gabin, comédien.
20. — Trofim Denissovitch Lyssenko, biologiste soviétique.
23. — André Malraux.
27. — Louis Pradel, maire de Lyon.

DECEMBRE

4. — Benjamin Britten, compositeur britannique.
6. — Joao Goulart, ancien président du Brésil.
20. — Richard Daley, maire de Chicago.

LES ÉVÉNEMENTS DE 1976

JUIN

2. — ARGENTINE : assassinat du général Juan José Torrès, ancien président de la Bolivie.

4. — CHILI : ouverture de l'assemblée générale de l'O.E.A. en présence de M. Kissinger. Seul le Mexique boycotte cette réunion.

5. — EGYPTE : expulsion des diplomates syriens. Fermeture de l'ambassade d'Egypte à Damas pour protester contre l'intervention syrienne au Liban.

5. — FRANCE : rencontre entre MM. Giscard d'Estaing et Chirac à Brégançon.

6. — LIBAN : offensive générale de l'armée syrienne.

8-9. — EGYPTE : réunion au Caire des ministres des affaires étrangères de la Ligue arabe. Décision d'envoyer au Liban une « force symbolique » composée de militaires algériens, saoudiens, libyens, de contingents de l'armée syrienne et de l'O.L.P. Le 10, le président Frangié rejette les décisions de la Ligue.

8-11. — ALLEMAGNE FEDERALE : voyage de M. Gierek, premier secrétaire du parti ouvrier unifié polonais. C'est le premier voyage d'un numéro un polonais depuis la guerre.

10. — FRANCE : discours de M. Marchais, à Lyon, sur la nécessaire collaboration entre communistes et chrétiens.

12. URUGUAY : coup d'Etat militaire qui dépose le président Bordaberry. M. Alberto Demicheli, vice-président en exercice et président du conseil d'Etat lui succède.

14. — FRANCE : réunion en congrès du Parlement qui adopte le projet de loi constitutionnelle modifiant l'article 7 de la Constitution. Le texte précise la procédure d'élection du président de la République en cas de décès ou d'empêchement d'un candidat.

16. — AFRIQUE DU SUD : émeutes raciales à Soweto, principale ville noire de la banlieue de Johannesburg : 23 morts et plus de 200 blessés. Ces émeutes vont s'étendre à de nombreuses villes noires et le bilan officiel de six jours de manifestations s'établira à 140 morts et 1 128 blessés.

16. — FRANCE : entretien télévisé du chef de l'Etat, qui réaffirme la prééminence du président de la République.

16. — LIBAN : assassinat à Beyrouth de l'ambassadeur des Etats-Unis.

17-19. — FRANCE : visite du président Hafez El Assad, chef de l'Etat syrien. Paris et Damas sont d'accord.

18. — ARGENTINE : attentat mortel contre le général Cardozo, chef de la police fédérale. L'état d'urgence est décrété dans la capitale.

18. — FRANCE : achat par le groupe Hachette de plusieurs titres du groupe Prouvost dont « Paris-Match » et de sa part de « Télé-7-Jours ».

20. — FRANCE : convention nationale des républicains indépendants. Les giscardiens souhaitent un accord avec les centristes mais veulent ménager les gaullistes.

20. — THAILANDE : remise par les Etats-Unis de leurs deux dernières bases militaires, Utapao et Ramasun.

20-21. — ITALIE : élections législatives : impasse. Les démocrates-chrétiens (38,7 %) retrouvent leurs voix de 1972 ; les communistes (34,4 %) accroissent leur poussée ; les autres formations stagnent ou reculent.

21. — LIBAN : signature d'un cessez-le-feu, le 39e en quatorze mois.

22. — FRANCE : condamnation d'Edmond Simeoni par la Cour de sûreté de l'Etat à cinq ans de prison dont deux avec sursis. Surprise et déception en Corse.

22-25. — GRANDE-BRETAGNE : voyage de M. Giscard d'Estaing. Resserrement des contacts entre Paris et Londres.

23-24. — ALLEMAGNE FEDERALE : rencontre, en Bavière, entre MM. Kissinger et Vorster sur le problème rhodésien.

24. — POLOGNE : grèves et manifestations ouvrières pour protester contre l'augmentation des prix alimentaires. Le gouvernement y renoncera le 25.

24. — TIMOR ORIENTAL : annexion officielle par l'Indonésie.

24. — VIETNAM : Première session de l'Assemblée nationale. Le Vietnam réunifié prend le nom de République socialiste du Vietnam. Hanoï est capitale.

26. — INDONESIE : très violent tremblement de terre en Iran occidental : près de dix mille morts.

27. — OUGANDA : détournement par des pirates se réclamant du F.P.L.P. d'un Airbus d'Air France sur l'aéroport d'Entebbé. Un commando israélien interviendra le 3 juillet dans la nuit pour libérer les cent deux otages. Il y aura une trentaine de tués (une vingtaine de soldats ougandais, un officier israélien, trois otages et sept pirates).

27. — PORTUGAL : élection du général Eanes à la présidence de la République avec 61,50 % des suffrages.

27-28. — PORTO-RICO : conférence « au sommet » des chefs d'Etat et de gouvernement des sept principaux pays industrialisés de l'O.C.D.E. Le chancelier Schmidt affirmera le 16 juillet que les Occidentaux ont décidé de ne pas accorder d'aide financière à l'Italie si les communistes entrent au gouvernement ; affirmation contestée à Paris et à Londres.

28. — FRANCE : accord des partis de gauche pour l'établissement de listes communes dès le premier tour des élections municipales.

28. — SEYCHELLES : accession à l'indépendance après cent soixante-deux ans de domination britannique. Le nouvel Etat compte environ cinquante-huit mille habitants.

29-30. — FRANCE : visite du chancelier d'Autriche, M. Kreisky.

29-30. — REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE ALLEMANDE : conférence des partis communistes et ouvriers d'Europe : reconnaissance aux P.C. du droit de choisir des voies différentes vers le socialisme.

JUILLET

1er. — ESPAGNE : démission de M. Arias Navarro, chef du gouvernement. Il sera remplacé, le 3, par M. Adolfo Suarez.

4. — ETATS-UNIS : célébration du bicentenaire de la déclaration d'indépendance.

4. — MEXIQUE : élection de M. José Lopez Portillo à la présidence de la République avec 94,4 % des voix.

5-6. — ALLEMAGNE FEDERALE : sommet franco-allemand à Hambourg.

6. — AFRIQUE DU SUD : renoncement du gouvernement à imposer l'usage de l'Afrikaans dans les écoles noires.

8. — ESPAGNE : prestation de serment du gouvernement Suarez, qui comprend plusieurs jeunes politiciens de tendance démocrate-chrétienne modérée.

7. — FRANCE : vente de « France-soir » par Hachette à M. Winkler. Le groupe Filipacchi rachète « Paris-Match ».

10. — FRANCE : fin de la session extraordinaire du Parlement ouverte le 1er juillet : adoption (après de multiples amendements et la « grogne » de l'U.D.R.) du projet de taxation des plus-values et du projet de réforme du code électoral.

10. — ITALIE : lâcher accidentel sur Seveso et plusieurs communes de la banlieue de Milan d'un nuage contenant de la dioxine, substance très toxique. Une cinquantaine de personnes seront hospitalisées, vingt-cinq avortements pratiqués, huit cent cinquante habitants demeurent « interdits de séjour ».

12-15 — ETATS-UNIS : convention démocrate à New-York. M. Jimmy Carter est désigné comme candidat à la présidence. Il choisit le sénateur du Minnesota, M. Walter Mondale, comme colistier.

14. — ESPAGNE : approbation par les Cortès de la réforme du code pénal qui permet la légalisation de certaines formations politiques. Le P.C. reste « hors-la-loi ».

14. — URUGUAY : nomination par le conseil de la nation de M. Aparicio Mendez comme président de la République.

16. — U.R.S.S. : signature d'un accord franco-soviétique pour la « prévention du déclenchement accidentel non autorisé » d'armes nucléaires.

17. — FRANCE : démission de M. Ali Aref de la présidence du conseil de gouvernement du Territoire français des Afars et des Issas.

17-1er août. — CANADA : Jeux olympiques marqués par le retrait de la très grande majorité des pays africains.

19. — FRANCE : énorme cambriolage dans une succursale de la Société générale à Nice : 50 millions de francs sont dérobés dans la salle des coffres que les gangsters ont atteinte par des égouts de la ville.

19-22. — FRANCE : visite de M. Ahidjo, président de la République du Cameroun.

20. — ETATS-UNIS : atterrissage en douceur sur la planète Mars de la sonde américaine Viking 1, lancée le 20 août 1975.

21 — REPUBLIQUE D'IRLANDE : attentat mortel contre l'ambassadeur de Grande-Bretagne, M. Eward-Biggs.

23. — PORTUGAL : investiture du gouvernement minoritaire de M. Soarès. Il comprend onze socialistes, trois personnalités indépendantes, trois militaires.

24. — VATICAN : « suspension a divinis » de Mgr Marcel Lefebvre, supérieur du séminaire traditionaliste d'Ecône.

27. — JAPON : arrestation de M. Tanaka, ancien premier ministre, accusé d'avoir reçu de Lockheed une somme de 500 millions de yens (8 830 000 francs).

28. — CHINE : très violent tremblement de terre dans le nord-est du pays. Les autorités reconnaissent un nombre élevé de victimes et des dégâts très importants à Tang-Chan. Pékin et Tien-Sing sont touchés.

28. — FRANCE : exécution capitale de Christian Ranucci, condamné à mort le 10 mars pour l'assassinat d'une fillette de huit ans.

29. — FRANCE : élection de M. Abdallah Mohamed Kamil à la présidence du nouveau conseil de gouvernement à Djibouti.

29. — ITALIE : présentation du nouveau gouvernement Andreotti qui, à une exception près, ne comprend que des démocrates-chrétiens.

29. — LIBAN : signature d'un accord syro-palestinien. Aucune date n'est fixée pour un cessez-le-feu général.

29-1er août. — JAPON : voyage de M. Chirac.

AOUT

4. — ESPAGNE : Publication du décret-loi sur l'amnistie. Il peut aboutir à la mise en liberté de près de 90 % des prisonniers politiques.

4. — FRANCE : Le général Bigeard, secrétaire d'Etat à la défense, se retire du gouvernement ; le référendum sur l'indépendance du T.F.A.I. est fixé en janvier 1977 ; grâce présidentielle pour Moussa Benzahra, condamné à mort pour le meurtre d'une octogénaire.

4. — SOUDAN : Exécution de quatre-vingt-une personnes reconnues coupables de participation au complot le 2 juillet contre le président Nemeiry ; dix-sept autres, dont le général Saad, le seront le lendemain.

5-8. — GABON : Voyage de M. Giscard d'Estaing.

8. — PAKISTAN : Voyage de M. Kissinger, qui met en garde le président Bhutto contre l'achat à la France d'une usine de retraitement du combustible nucléaire irradié.

10. — PORTUGAL : Retour de l'ex-général Spinola.

11. — AFRIQUE DU SUD : Nouvelles émeutes raciales, vingt-trois morts dans la banlieue du Cap.

11. — ITALIE : Investiture du gouvernement Andreotti. Abstention des communistes.

12. — FRANCE : Décision du gouvernement de verser une aide d'urgence aux agriculteurs victimes de la sécheresse qui sévit en France depuis juin.

12. — LIBAN : Chute du camp palestinien de Tell-El-Zaatar ; Beyrouth est coupée en deux.

13. — EQUATEUR : Expulsion de dix-sept évêques latino-américains venus assister à une conférence pastorale.

15. — FRANCE : Evacuation en Guadeloupe de tous les habitants de la Basse-Terre menacée par l'éruption du volcan de la Soufrière. Ils pourront regagner leurs villages le 1er décembre. Fric-frac dans les coffres d'une succursale de la Société générale dans l'île Saint-Louis.

15-18. — ETATS-UNIS : convention du parti républicain qui désigne M. Ford comme candidat à la présidence. Celui-ci choisit comme colistier le sénateur du Kansas, M. Robert Dole.

16-19. — CEYLAN : cinquième conférence « au sommet » des pays non alignés.

17. — FRANCE : rachat par M. Hersant de 50 % des parts de « France-soir » malgré une grève de protestation des journalistes qui durera jusqu'au 27 août.

17. — PHILIPPINES : violent tremblement de terre au centre et au sud de l'archipel : 3 000 morts et 90 000 sans-abris.

18. — COREE : graves incidents entre soldats nord-coréens et américains dans la zone démilitarisée : deux officiers américains sont tués.

21. — U.R.S.S. : retour sur Terre de Soyouz-21 après quarante-neuf jours dans l'espace pour Boris Volynov et Vitali Jobolov.

22. — FRANCE : dynamitage d'une cave vinicole en Corse par un commando conduit par Max Simeoni.

23-27. — AFRIQUE DU SUD : affrontements raciaux à Soweto : 35 morts.

25. — FRANCE : démission du gouvernement de M. Chirac.

Ce dernier déclare : « Je ne dispose pas des moyens que j'estime nécessaires pour assurer efficacement mes fonctions de premier ministre. » M. Barre est nommé premier ministre le soir même. Il présente son gouvernement le 27. Trois ministres et huit secrétaires d'Etat quittent le gouvernement. Il y a neuf mutations, dont celles de MM. Lecanuet (C.D.S.) qui quitte le ministère de la justice pour celui du plan et de l'aménagement du territoire tout en demeurant ministre d'Etat, et Fourcade (R.I.) qui laisse les finances à M. Barre et prend l'équipement. Cinq nouveaux ministres : MM. Guichard, U.D.R. (ministre d'Etat, ministre de la justice) ; de Guiringaud, maj. prés. (affaires étrangères) ; Boulin, U.D.R. (relations avec le Parlement) ; Beullac, maj. prés. (travail) ; Brousse, rad. (commerce et artisanat) ; deux secrétaires d'Etat auprès du premier ministre : MM. Rufenacht, U.D.R. et Ligot, maj. prés.

26. — PAYS-BAS : démission de toutes ses fonctions publiques du prince Bernhard après la publication du rapport de la commission gouvernementale d'enquête sur les agissements du prince dans l'affaire Lockheed.

28. — IRLANDE : importante manifestation de femmes dans les deux Irlandes pour réclamer la paix.

29. — PEROU : coup d'Etat militaire qui renverse le président Juan Velasco Alvarado et installe le général Francisco Morales Bermudez.

SEPTEMBRE

1er. — REPUBLIQUE D'IRLANDE : état d'urgence qui donne au gouvernement de nouveaux moyens de lutte contre les mouvements extrémistes.

2. — FRANCE : création du conseil de politique nucléaire extérieure chargé de tous les problèmes d'exportation.

3. — FRANCE : M. Barre charge officiellement M. Guichard de coordonner les actions des formations politiques qui soutiennent le président de la République ; révélation de la disparition de M. de Vathaire, directeur comptable de la société Dassault, qui avait retiré, le 6 juillet, la somme de 8 millions de francs.

4. — ETATS-UNIS : atterrissage sur Mars de Venus-II.

5-6. — SUISSE : entretien Kissinger-Vorster, à Zurich, à propos de la Rhodésie.

6. — JAPON : atterrissage d'un Mig-25, appareil le plus perfectionné de la défense aérienne soviétique. L'avion est restitué le 18 novembre, après avoir été démonté par des spécialistes nippo-américains. Le pilote obtient l'asile politique aux Etats-Unis. Tension entre l'U.R.S.S. et le Japon.

7. — FRANCE : entretien Giscard d'Estaing-Kissinger. Attentat en Corse contre un Boeing d'Air France qui est gravement endommagé. Cette action est revendiquée par le Front de libération nationale corse.

8. — FRANCE : retour à Paris de M. de Vathaire qui se constitue prisonnier. Il est inculpé d'abus de confiance et écroué à la Santé. Il confirme avoir remis les 8 millions de francs à l'ancien mercenaire Jean Kay et accuse M. Dassault de fraude fiscale portant sur 1,5 milliard de francs. Ce dernier dément.

9. — CHINE : mort de Mao Tsé-toung.

10. — YOUGOSLAVIE : collision en plein ciel entre un avion yougoslave et un Trident britannique : cent soixante-seize morts.

13. — FRANCE : déclaration de de M. Chirac qui manifeste sa volonté de rassembler tous ceux qui souhaitent « éviter à notre pays l'aventure et les contraintes du collectivisme ». Il adresse le 14 un message à ses « compagnons » de l'U.D.R.

14-23. — AFRIQUE AUSTRALE : nouvelle tournée de M. Kissinger en Tanzanie, en Zambie, en Afrique du Sud — où il s'entretient avec M. Smith, — au Kenya et au Zaïre.

15. — FRANCE : nomination de Mme Pasquier comme déléguée à la condition féminine, rattachée au premier ministre.

19. — SUÈDE : élections générales. Échec des sociaux-démocrates de M. Palme après quarante-quatre ans de pouvoir. M. Faelldin, président du parti centriste, forme le gouvernement le 8 octobre.

20. — BELGIQUE : signature de l'accord sur l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct.

22. — FRANCE : publication du plan Barre contre l'inflation : renforcement de l'encadrement du crédit et du contrôle des changes. Le taux d'escompte passe de 9,5 % à 10,5 %. Les prix sont bloqués pour trois mois, les tarifs publics jusqu'en avril 1977. Le pouvoir d'achat des revenus ne doit pas augmenter en 1977.

23. — LIBAN : accession à la présidence de la République de M. Elias Sarkis.

24. — RHODESIE : acceptation par M. Smith du plan anglo-américain de règlement qui prévoit l'accession au pouvoir de la majorité noire dans un délai de deux ans.

27. — SYRIE : pendaison publique des trois survivants d'un commando qui avait pris en otages les clients d'un grand hôtel de Damas.

29. — FRANCE : allocution radiotélévisée du chef de l'Etat qui lance un appel à l'effort et à la solidarité.

30. — FRANCE : grave accident aux houillères du bassin de Lorraine : seize morts.

OCTOBRE

3. — FRANCE : à Egletons (Corrèze) M. Chirac lance un appel à un « vaste rassemblement populaire ».

3. — ALLEMAGNE FEDERALE : élections législatives : recul sensible de la coalition socialo-libérale.

3-4. — FRANCE : visite de M. Joumblatt, chef de la gauche libanaise.

4-7. — IRAN : voyage de M. Giscard d'Estaing.

7. — CHINE : M. Hua Kuo-feng est présenté par des affiches comme le président du P.C. chinois. Les quatre principaux dirigeants de la tendance radicale, Mme Chiang Ching, veuve de Mao Tse-toung, MM. Wang Hong-wen, vice-président du P.C., Chang Chun-chiao, vice-premier ministre et Yao Wen-yuan, tous membres du bureau politique sont arrêtés pour avoir « comploté » contre le régime et même contre le président Mao.

11. — FRANCE : parution de « Démocratie française », livre dans lequel le chef de l'Etat expose sa conception de la société libérale.

16-17. — POLOGNE : voyage de M. Giscard d'Estaing.

16-18. — ARABIE SAOUDITE : mini-sommet arabe à Ryad sur le Liban : un cessez-le-feu est décidé pour le 21 octobre ; une force de paix arabe de trente mille hommes pour la plupart Syriens, est chargée de le faire respecter ; Damas et Le Caire rétabliront leurs relations diplomatiques.

17. — ALLEMAGNE FEDERALE : réévaluation du deutschemark de 2 % au sein du « serpent » européen.

20-21. — FRANCE : voyage de M. Giscard d'Estaing à la Réunion.

21. — FRANCE : un représentant du P.C. participe à un meeting à la Mutualité en faveur des détenus politiques dont deux Soviétiques. Pour la première fois, l'agence Tass critique directement le P.C. français.

22. — REPUBLIQUE D'IRLANDE : démission du président de la République M. O. Dalaigh.

25. — AFRIQUE DU SUD : Indépendance du Transkei, premier « Bantoustan » (foyer tribal) à accéder à l'indépendance.

25. — EGYPTE : sommet arabe au Caire : les chefs d'Etat entérinent le plan de paix de Ryad sur le Liban.

25-30 novembre. — KENYA : conférence générale de l'UNESCO : Israël est admis dans le groupe Europe.

27-29. — FRANCE : visite du roi d'Espagne Juan Carlos : des contacts périodiques au niveau le plus élevé auront lieu entre Paris et Madrid.

28. — SUISSE : ouverture à Genève de la conférence chargée de mettre en place un gouvernement de transition en Rhodésie. Y participent M. Smith, le représentant de la Grande-Bretagne à l'ONU et les quatre dirigeants nationalistes africains.

LES PRIX NOBEL

Le prix Nobel de la Paix n'a pas été attribué en 1976. Les cinq autres prix sont tous revenus à des Américains.

14. — MEDECINE et PHYSIOLOGIE : MM. Baruch Blumberg et Carleton Gajdusek.

18. — ECONOMIE : M. Milton Friedman.

18. — PHYSIQUE : MM. Burton Richter et Samuel Ting.

18. — CHIMIE : M. William Lipscomb.

21. — LITTERATURE : M. Saül Bellow.

NOVEMBRE

2. — ÉTATS-UNIS : élection du démocrate Jimmy Carter à la présidence de la République avec 51 % des voix, contre 48 % à M. Gerald Ford. M. Carter prêtera serment le 20 janvier 1977.

2. — ETHIOPIE : exécution de vingt-trois « anarchistes et réactionnaires coupables de crimes et de meurtres contre-révolutionnaires ». Il y aura vingt-sept autres exécutions le 18.

5. — NATIONS UNIES : vote d'une résolution qui « condamne la collaboration dans les domaines nucléaire et militaire entre la régime raciste d'Afrique du Sud et tous les pays, en particulier les Etats-Unis, la France, Israël, la R.F.A. et le Royaume-Uni.

9. — REPUBLIQUE D'IRLANDE : désignation de M. Patrick Hillery comme chef de l'Etat.

12. — FRANCE : « sommet » franco-britannique.

12-15. — EGYPTE : voyage de M. Barre.

15. — CANADA : élections législatives au Québec. Victoire du parti indépendantiste de M. Lévesque.

15. — LIBAN : entrée à Beyrouth de 11 000 « casques verts » (surtout des Syriens) de la force arabe de dissuasion. C'est la première tentative sérieuse de rétablissement de la paix après 13 mois de guerre civile, 57 tentatives de cessez-le-feu, 60 000 morts, 200 000 blessés, 1 700 000 sinistrés.

15-17. — YOUGOSLAVIE : visite de M. Brejnev.

16. — ALLEMAGNE DE L'EST : expulsion et déchéance de sa nationalité pour l'auteur-compositeur Rolf Biermann. Cent cinquante intellectuels est-allemands lui manifestent leur appui.

16. — CHILI : libération de trois cents prisonniers politiques. Le général Pinochet propose d'échanger M. Corvalan, secrétaire général du P.C. chilien, contre la libération de M. Boukovski, dissident soviétique.

18. — ESPAGNE : approbation par les Cortès du projet de loi de réformes qui consacre leur dissolution et l'élection d'un Parlement au suffrage universel. Le référendum est fixé au 15 décembre.

7-14 et 21. — FRANCE : vive progression du P.S. aux sept élections législatives partielles. Le report des voix de gauche s'est bien effectué, mais le P.C. enregistre un recul dans plusieurs régions. L'U.D.R. et le centre se maintiennent. Les R.I. semblent pâtir des difficultés de la majorité.

22. — ROUMANIE : voyage de M. Brejnev.

22-25. — FRANCE : visite du roi du Maroc, Hassan II.

24. — TURQUIE : violent tremblement de terre près de la frontière turco-iranienne : six mille morts.

26-28. — AUTRICHE : treizième congrès de l'Internationale socialiste. M. Willy Brandt est élu président.

26-28. — FRANCE : congrès radical à Vichy : pas de rapprochement avec les gaullistes.

28. — FRANCE : comité central de l'U.D.R. qui vote la réforme de ses statuts et adopte un manifeste politique.

29-30. — PAYS-BAS : conseil européen à La Haye. M. Giscard d'Estaing propose à la C.E.E. de plafonner ses importations de pétrole.

DÉCEMBRE

1er. — FRANCE : autorisation officielle donnée aux Guadeloupéens réfugiés de regagner Basse-Terre ; conseil des ministres à Lille. Le chef de l'Etat est accueilli par M. Mauroy.

2. — ITALIE : rencontre Giscard d'Estaing-Andreotti à Pise.

3. — FRANCE : saisine du Conseil constitutionnel par le chef de l'Etat à propos de l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct. Le Conseil constitutionnel estime le 30 que ce projet n'est pas contraire à la Constitution.

5. — FRANCE : assises extraordinaires de l'U.D.R. réunies à la demande de M. Chirac à la porte de Versailles. Le parti gaulliste se transforme en Rassemblement pour la République (R.P.R.) et élit l'ancien premier ministre à sa présidence.

M. Jérôme Monod sera secrétaire général, remplaçant à ce poste M. Guéna qui devient délégué politique du nouveau parti.

Evacuation par la police des locaux du « Parisien libéré », ce qui entraîne quarante-huit heures de grève de la presse parisienne. Le 7, M. Mottin, conseiller d'Etat, est chargé de dégager une solution au conflit avant le 15 janvier 1977.

5. — JAPON : élections législatives. Recul du parti libéral démocrate de M. Miki.

5-8. — ESPAGNE : vingt-septième congrès du parti socialiste ouvrier, le premier qui se tient en Espagne depuis la guerre civile.

6-7. — YOUGOSLAVIE : voyage de M. Giscard d'Estaing.

9. — FRANCE : annonce de l'ajournement de la réunion ministérielle sur le dialogue Nord-Sud.

11. — ESPAGNE : enlèvement de M. de Oriol, président du Conseil d'Etat.

15. — ESPAGNE : référendum sur la réforme politique, 94 % des votants se prononcent pour le oui consacrant ainsi la défaite des « ultras » du franquisme.

15. — GRANDE-BRETAGNE : plan d'austérité pour satisfaire aux exigences du F.M.I., qui va prêter 3,9 milliards de dollars à Londres.

15-17. — QATAR : réunions des ministres de l'OPEP, qui se divisent sur la hausse du pétrole. Onze Etats majorent leur prix de 10 % au 1er janvier et de 5 % au 1er juillet. L'Arabie saoudite et les Emirats s'en tiennent à 5 %.

16. — FRANCE : décision d'embargo sur les usines de retraitement des combustibles nucléaires irradiés.

18. — SUISSE : échange de prisonniers sur l'aéroport de Zurich, le contestataire soviétique Vladimir Boukovski contre le secrétaire général du P.C. chilien Luis Corvalan.

21. — EGYPTE : fin de la visite du président Assad.

22. — ESPAGNE : arrestation de M. Carrillo, secrétaire général du P.C., et de sept dirigeants. Ils sont inculpés de participation à une « association illicite ». Ils seront libérés sous caution le 30.

24. — FRANCE : assassinat à Paris de Jean de Broglie, député de l'Eure, ancien ministre.

Six personnes sont appréhendées les 27 et 28. L'une est inculpée d'homicide volontaire le 30, trois autres de complicité. La police affirme que le crime est lié aux affaires financières de M. de Broglie.

26. — AFRIQUE DU SUD : quatre-vingt-dix morts après des incidents raciaux qui ont eu lieu pendant le week-end de Noël.

30. — ESPAGNE : Suppression des tribunaux d'exception.

Le Monde aujourd'hui

Portrait

Djouhra et « Ali au pays des merveilles »

LE regard. Le regard d'une femme, une Algérienne, posé sur le temps qui va vite. Djouhra Abouda a vingt-six ans. Elle est arrivée en France à l'âge de trois ans. Fille d'émigrés, elle a vécu une adolescence perturbée par le bruit de la guerre et les affres du quotidien. Dans sa tête, des images. Beaucoup d'images en couleur, en noir et blanc, se succèdent dans un tourbillon et envahissent sa parole, ses gestes. Les mains ponctuent le texte de la mémoire. Et les yeux, noirs, ont bu le jour dans le rire. Elle me dit : *« Vous avez remarqué les yeux des femmes arabes ? Essayez de les voir. Ils sont pleins de choses, des images accumulées, difficiles à dire. Vous savez, la femme arabe évolue. Elle évolue à l'insu des hommes. Les hommes ne veulent pas lire dans les yeux des femmes. »*

Djouhra Abouda communique par image. Ses doigts s'écartent et forment un plan. Tout en parlant, elle cadre les objets et les êtres. Elle fait des films depuis six ans : *« Depuis que j'étais toute petite, je ne rêvais que d'une chose : faire du cinéma, réaliser des films. »* De là, elle fait un saut dans le passé et évoque son retour en Algérie, dans son village natal. Elle avait dix-sept ans et venait voir sa grand-mère, *« une femme qui parle avec le silence des yeux »*. Gros plan sur les petits pieds de Djouhra. La grand-mère fête son retour. Elle lui dit en kabyle : *« Vrarir ath zrar tha quajethim. »* (Littéralement, cela veut dire : *« Je veux voir la petitesse de tes pieds. »* Elle les lui lave et les examine. *« Tes pieds te porteront bonheur, et ma bénédiction te protégera du mauvais œil. »*

Marquée par cette séquence, Djouhra tourne pour son diplôme de l'école (elle a étudié le cinéma à Vincennes) un film purement visuel sur les pieds. Des pieds qui montent et descendent les marches du Trocadéro. Avec Alain Bonnamy, elle fait un court métrage sur la couleur dans l'architecture algérienne, *Algérie couleurs*, suivi d'un film expérimental sur la ville, *Cinécité*.

Après un an d'enquête et de recherche, ils réalisent *Ali au pays des merveilles*. Tous les éléments filmiques ont été travaillés. *« J'ai posé une loupe sur les gestes quotidiens des travailleurs émigrés »* dit-elle. Des images rapides, folles, traversent l'écran.

La parole chaude d'un émigré d'une cinquantaine d'années passe et repasse sur ces images qui donnent le vertige. On attrape au vol une phrase comme celle-ci : *« Imaginez un Arabe à l'étranger. Un Arabe en France. Soi-disant, on est des messieurs. On n'est pas des messieurs, on est des clochards mal considérés... »*

Ali au pays des merveilles est un film sur le temps et l'usure. La dérision et la mélancolie de l'histoire. Les auteurs montrent bien le lien politique entre la colonisation et l'émigration. Ce n'est pas un film militant. C'est autre chose : un regard qui détourne le quotidien et redonne à la misère et à l'exploitation, dont sont victimes les travailleurs émigrés, les dimensions du fantastique Le réel donné et découpé est encore plus fort, plus surprenant que la fiction ; il est aussi plus violent que le discours politique. Pour Djouhra, *« si le film doit être réduit à un discours politique, mieux vaut distribuer des tracts »*. L'image fait éclater et dynamite cette réalité saisie par le détour. Détour par le mouvement, enrobé de bruit et de musique, traversé par l'humour.

Djouhra Abouda part en courant, le film sous le bras, et dit : *« A présent que le film existe, il y a une autre bataille à mener : lui trouver une salle. »*

TAHAR BEN JELLOUN.

Emploi

« RECHERCHONS JEUNE LOUVE DYNAMIQUE... »

DERRIERE les épaisses portes cloutées et capitonnées se cache un pouvoir. Ce pouvoir, très énigmatiquement, offre par petites annonces à de *« jeunes femmes dynamiques »* son *« appui solide et constant »* afin que, *« dans le cadre de la promotion féminine »*, elles *« se trouvent »* et même *« se réalisent »*.

En deça de ces portes très symboliques qui rétrécissent encore l'espace confiné d'une officine d'assurances, j'attends donc. Plus d'une heure a le temps de s'étirer mollement avant qu'un monsieur volubile, à la moustache martialement touffue, ne surgisse enfin.

Dès lors, je peux franchir les capitons et constater qu'ils ne s'ouvrent sur aucun univers autre. C'est seulement une redondance de l'antichambre, un bureau banal, légèrement glauque, avec son papier peint à rayures et ses étagères en pitchpin. Au mur, sur une vaste feuille de carton blanc, un gros schéma maladroitement colorié que couronne une légende imperceptiblement tremblée : ORGANNIGRAMME. De cette entorse à l'orthographe, le monsieur frétillant n'a cure :

« Vous n'avez pas été sans remarquer le nombre et la qualité de nos annonces. Je pense que cela vous a donné une idée de ce que représente notre surface financière... »

Pour dire vrai, les conclusions que j'avais tirées étaient un peu différentes. Mais je n'en laisse pas moins poursuivre ce monsieur sobre et sombre qui semble me vouloir tant de bien.

« Il s'agira de distribuer des produits... Des produits indexés, des SICAV... Vous savez ce que c'est qu'une SICAV ? »

J'acquiesce. Le monsieur pousse un soupir affligé et continue derechef.

« Ce travail donne des responsabilités à un haut niveau et, de plus, nous vous assurons une formation. Ceci dit, il y a des inconvénients. D'abord, il s'agit d'un métier de relations humaines où tout se place sur un plan de conquête. Ensuite, il y a les horaires : nous travaillons jusqu'à 20, 21 heures. »

Comme j'adore faire la grasse matinée, je demande ingénument ce qu'il en est des heures d'ouverture.

« Euh !... Eh bien, nous commençons vers 9 heures. »

Je n'ai pas le mauvais goût d'interroger ce monsieur sur ce qu'en pensent les syndicats, car il poursuit déjà :

« Le troisième inconvénient consiste en ce que vous serez payée UNIQUEMENT en fonction des résultats. Et le quatrième inconvénient, reprend-t-il sur un ton poussif, *c'est la REMUNERATION elle-même. »*

Trop réfléchie

Je comprends alors que je ne suis pas la première « jeune femme dynamique » de la journée. Toutefois, un tour d'horizon aussi captivant des avantages de la profession m'empêche de m'apitoyer tout à fait : je me demande si je peux continuer à « me chercher » dans des conditions aussi sombres. Le monsieur interrompt mes réflexions.

« De toute façon, vous ne ferez pas l'affaire. Vous êtes trop réfléchie. »

Un fou rire me pique les narines. Je ne savais pas qu'il s'agissait là d'un vice rédhibitoire. N'empêche que, maintenant que je suis sur place et que je me suis abstenue de faire du mauvais esprit, j aimerais bien voir le test qui, en principe, clôt l'interview. Visiblement, le monsieur rubicond n'a pas l'intention de me le proposer. J'essaie de l'amadouer.

« Ecoutez, je veux bien. Mais je mets une condition. Il faut me promettre, dit-il avec hauteur, *que ce sera avec L-O-Y-A-U-T-E et S-I-N-C-E-R-I-T-E. »*

J'approuve bruyamment. Mon ton ne doit pas être très convaincant puisque le monsieur hésite encore. A la fin, la pédagogie reprend le dessus, et je suis alors introduite dans une autre pièce où une radieuse personne, vêtue de coloris suaves, mauve et violine, coche dévotement les espaces d'un feuillet imprimé.

Il y a environ cent questions. Je biffe avec résolution. Oui, j'ai confiance en moi. Oui, je suis dynamique. Oui, je suis expansive, ouverte, stable, courageuse, consciencieuse, audacieuse, imaginative, réaliste, bien adaptée. Non, je ne suis sujette ni à la pitié ni à la compassion. Non, je ne suis pas réfléchie (!). Et, quand j'ai des loisirs, je ne songe bien évidemment qu'à améliorer la productivite de l'entreprise, à développer son réseau de clients.

Le monsieur surgit à nouveau, flanqué d'une autre créature de rêve, drapée dans un manteau givré, floconneux Celle-ci semble avoir utilisé ses derniers sous pour aller chez le coiffeur et parfaire son chic bon genre. S'adressant à moi, le monsieur exulte :

« Vous avez battu le record ! C'est la première fois que ce test est accompli en sept minutes. Bravo mademoiselle ! »

Son visage, devenu écarlate, s'éclaire soudain. Le gilet de son costume trois pièces se tend à craquer.

« Réflexion faite, mademoiselle, vous pouvez commencer demain ».

L'aventure est banale. Pourtant, quand on est femme, elle fait doublement mal. Elle fait mal de voir appeler « promotion féminine » une entreprise qui met le cap sur l'abîme. Elle fait mal de voir les femmes se transformer en objets rutilants, user leurs forces à se caréner un profil, à se figer dans le moule de la « belle et jeune louve » pour un salaire de rien. D'autant plus que, comme le disait avec assurance le monsieur un peu chauve et un rien apoplectique : *« Vous comprenez, chez nous, l'égalité des sexes c'est que les femmes ne devront pas demander leur après-midi pour aller chez le coiffeur »*.

MICHÈLE SOLAT.

Sortie

SOIRÉE-CINÉ A SOLESMES (Nord)

ENTRE Valenciennes et Cambrai, dans la plaine où poussent le blé et les betteraves, la bourgade ouvrière de Solesmes — dix mille habitants environ, avec les communes limitrophes — vit paisiblement la première soirée du week-end. Dans la rue principale, les cafés sont pleins. Côte à côte, l'église, l'hôtel de ville (le maire est communiste), le fleuriste (qui est giscardien) et l'unique cinéma, le Réal, que gèrent depuis un peu plus d'un an le fleuriste et sa femme.

l'affiche ce soir l'Essayeuse, *ou les aventures d'une femme qui, pour séduire son mari, imagine les pires débauches. Ce film pornographique connut voici quelque temps à Solesmes un tel succès qu'il y est à nouveau projeté.*

Dans le petit bar animé qui sert d'entrée au cinéma, les gens passent rapidement, s'installent de préférence dans les fauteuils du fond de la salle. Pas d'ouvreuse. Sur un fond de tango et de rumba, qui rappelle l'ambiance des bals de campagne, une bonne centaine de spectateurs conversent — familles endimanchées moins les enfants et quelques rares célibataires.

Dès les premières images, rires et exclamations ponctuent les prouesses diverses des acteurs. On approuve de bon cœur, sans grande gêne. Mais lorsqu'à la dernière image la lumière se rallume dans la salle, les spectateurs se dispersent rapidement et en silence, visiblement peu soucieux de s'attarder.

En famille

Quelques clients cependant s'attablent au café voisin pour un dernier verre. Parmi eux, deux couples encore jeunes, qui se connaissent depuis l'enfance. Ils sont satisfaits de leur soirée et même tout émoustillés. Seule l'une des deux femmes, qui assistait pour la première fois à la projection d'un « porno » pour accompagner son époux, paraît gênée. Elle ne serait pas venue si elle habitait le bourg même, car elle n'aimerait pas « rencontrer les voisins à la sortie », avoue-t-elle. Des environs, on vient en famille à Solesmes pour ce genre de spectacle, mais les habitants du bourg, eux, préfèrent se rendre à Cambrai, à l'abri des regards indiscrets.

Le ton de la conversation se fait plus sérieux ; chacun s'explique. « Nul vice » *dans la démarche, simplement l'occasion de* « rire franchement », *voire d'* « apprendre quelques tours ». *Encore ne faut-il pas avoir trop de complexes,* « le porno renforçant le ghetto de la timidité », *commente l'un des époux. L'innovation la plus intéressante à ses yeux est la programmation fréquente, avec quelques semaines de retard seulement sur les grandes villes, de nouveautés annoncées par la télévision.*

Ainsi s'explique sans doute le regain d'intérêt que connaît l'ex-« Palace » devenu le « Réal ». Le cinéma était en effet au bord de la faillite, lorsque son propriétaire décida de vendre. Il fallut un arrêté municipal pour éviter que le local soit cédé à une société qui voulait en faire un entrepôt. « Une ville sans cinéma est une ville morte » : *le maire et le fleuriste en sont tombés d'accord. Leur clientèle — qui travaille aux usines « Vallourec », aux « Coops » ou à Valenciennes — est la même. Et elle n'a guère de goût pour l'exil.*

Trois films sont à l'affiche, cette semaine : l'Essayeuse, le Baiser de Satan (« Cruauté et violence, l'antéchrist réussira-t-il à anéantir l'humanité ? », *interroge la publicité), enfin,* Docteur Popaul, *de Chabrol, avec Jean-Paul Belmondo. Cinq séances sont prévues. Celle du vendredi, où viennent en majorité des couples d'âge mûr ; deux le samedi, principalement fréquentées par les jeunes; et deux le dimanche, où les familles accompagnent leurs enfants.*

Entre le sport, les activités offertes par la Maison des jeunes, le bal une fois par quinzaine et une « virée » de temps à autre en Belgique, où les distractions sont plus nombreuses et moins coûteuses, les Solesmois reviennent volontiers à leur cinéma. Les entrées ont doublé en quatre mois. Mais les enfants des écoles ne peuvent plus lorgner les photos suggestives épinglées jadis sur les murs de l'ex-« Palace » : quelques membres de l'Action catholique, après une pétition auprès du maire, puis du sous-préfet de Cambrai, et beaucoup d'efforts, ont obtenu la suppression de l'affichage. Résultat qu'ils jugent d'ailleurs insuffisant car, derrière les murs du cinéma, le « porno » fleurit encore,

DANIELLE ROUARD.

Au fil de la semaine

Députés et milliardaires

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

DEUX noms ont quitté cette semaine la rubrique politique pour la page des faits divers. Deux noms de députés. Deux noms de milliardaires. Certes le meurtre de M. Jean de Broglie ne saurait être mis en parallèle avec les ennuis fiscaux de M. Marcel Dassault. D'un côté, une sanglante tragédie. De l'autre, un nouvel épisode d'une comédie déjà fertile en rebondissements.

Le public n'en a pas moins appris, avec quelque étonnement, l'étendue de la fortune de M. de Broglie et l'importance des affaires qu'il brassait discrètement. Et comment ne pas s'étonner aussi d'entendre M. Dassault, jaugeant les comptes en banque des autres à l'aune des siens, réclamer tranquillement 100 millions de francs de dommages et intérêts au directeur d'un hebdomadaire qui ne vaut probablement pas le quart de cette somme ?

IL y a quelque chose de choquant à se dire que des élus du peuple, dépositaires d'une fraction de la souveraineté nationale, arbitres entre les intérêts particuliers au nom de l'intérêt général, peuvent être, en tant que personnes privées, aussi riches. Cependant, si pauvreté n'est pas vice, la fortune et la réussite seraient-elles des tares et, en politique, des empêchements rédhibitoires ? On n'en juge pas ainsi dans les pays anglo-saxons et même dans la plupart des nations du monde capitaliste, voire dans une bonne partie du tiers-monde.

On connaît la vieille formule selon laquelle « ce qui est bon pour la General Motors est bon pour l'Amérique ». Les entreprises que ces puissants industriels, ces grands financiers, ces détenteurs de grosses fortunes, possèdent, contrôlent et administrent, pèsent lourd sur l'économie du pays et dans le budget de l'Etat. Le nombre de travailleurs qu'ils emploient, directement ou non, influe sur la vie sociale, et on le voit bien quand l'une de ces grandes affaires connaît des difficultés ou menace de s'effondrer. L'expérience qu'ils ont acquise ne peut-elle être mise à profit pour l'administration du bien commun et au service de la collectivité ?

Après tout, la méchante boutade de Dumas fils : « Les affaires ? C'est bien simple, c'est l'argent des autres » (1) ne s'applique pas, en principe, à eux : leur propre prospérité est assez étroitement liée à l'harmonie, au progrès et au développement de la collectivité nationale pour qu'en œuvrant pour elle ils agissent aussi pour leur profit personnel.

L'argumentation classique, ainsi résumée, n'est pas vraiment convaincante, pour plusieurs raisons. D'abord parce que l'égalité des candidats devant le suffrage universel est évidemment faussée par l'inégalité des moyens matériels qu'ils pourront mettre en œuvre pour l'emporter.

A qui fera-t-on croire que c'est à ses interventions dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale et dans les commissions du Palais-Bourbon, où on ne le voit pas deux fois l'an et où on n'a pas entendu trois fois le son de sa voix en un quart de siècle, que M. Dassault doit d'être constamment réélu dans la première circonscription de l'Oise depuis bientôt vingt ans, après avoir été député des Alpes-Maritimes, puis sénateur ? Et, sans vouloir faire injure à sa mémoire, on ne peut oublier que les électeurs de la première circonscription de l'Eure ont donné la préférence, en 1962, à M. de Broglie sur M. Mendès France, alors dénoncé par son adversaire comme le « bradeur de l'empire » pour avoir arrêté la guerre d'Indochine. Ce qui n'a nullement empêché les mêmes électeurs de réélire, cinq ans plus tard, et de nouveau en 1968 et 1973, leur député qui, alors converti à la décolonisation, se faisait gloire d'avoir été l'un des négociateurs et des signataires des accords d'Evian consacrant l'indépendance de l'Algérie. Là encore, à qui fera-t-on croire que c'est la seule force de persuasion de l'élu qui lui a permis sans dommage ce spectaculaire retournement et qu'un solide, mais coûteux, encadrement de sa circonscription n'a pas contribué à emporter la décision ?

On entend résonner encore le cri furieux de Chateaubriand : « Oh ! argent que j'ai tant méprisé et que je ne puis aimer quoi que je fasse, je suis forcé d'avouer que tu as pourtant ton mérite : source de liberté, tu arranges mille choses dans notre existence où tout est difficile sans toi » (2). Et, en guise de contrepoint, le portrait rabelaisien de Panurge « bien galant homme de sa personne, sinon qu'il était quelque peu paillard et sujet de nature à une maladie qu'on appelait en ces temps-là : « Faute d'argent, c'est » douleur non pareille » (3).

CE n'est pas tout. L'argent appelle l'argent, c'est bien connu, et sa quête n'a pas de fin. Il faut un dévouement à toute épreuve à la chose publique, un civisme absolument exceptionnel, un désintéressement extraordinaire, pour pouvoir oublier, en traitant les affaires de l'Etat, les intérêts de ses propres entreprises quand celles-ci sont aussi considérables que celles de M. Dassault, par exemple.

Pourquoi un industriel et financier de ce poids a-t-il voulu être et demeurer, jusqu'à quatre-vingt-six ans passés, parlementaire alors que son élection est à peine plus qu'une simple formalité et non une victoire de plus à arracher, alors qu'il n'a visiblement ni le goût ni le temps de remplir vraiment son mandat, alors qu'il dispose de collaborateurs dont la mission est de défendre, à l'intérieur même de l'institution, ses intérêts et qui le font d'ailleurs fort bien ? Les facilités que procurent l'insigne et la cocarde de député, de menues satisfactions de prestige ou de vanité, l'espoir, un moment caressé mais depuis longtemps déçu et oublié, d'être ministre, ne sauraient suffire à l'expliquer. Quant à l'indemnité parlementaire...

Il y a donc autre chose, mais quoi ? La volonté de pouvoir intervenir, même si on n'en use pas, dans les débats qui vous concernent ? Le sentiment qu'on n'est, tous comptes faits, jamais si bien servi que par soi-même et qu'il vaut mieux être présent pour veiller au grain en cas de tempête ? Ou, plus prosaïquement, la satisfaction dérisoire d'acquérir à bon compte quelque chose qui n'est, en principe, pas à vendre : les suffrages d'une clientèle populaire ?

« Je dirai de l'argent ce qu'on disait de Caligula : qu'il n'y avait jamais eu un si bon esclave, ni un si méchant maître », a écrit Montesquieu (4). Pour nos députés-milliardaires, l'argent est-il esclave ou maître ?

Encore un mystère. A moins qu'il ne s'agisse d'un mirage.

(1) *La Question d'argent*, II,7.
(2) *Mémoires d'outre-tombe*, IV,1.
(3) *Pantagruel*, II,16.
(4) « Cahiers ». Page 44.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

RAND Daily Mail

Les gaietés de l'apartheid

Le quotidien d'Afrique du Sud *RAND DAILY MAIL* se moque de la ségrégation, qui coûte cher en période de récession.

« *Les économistes du gouvernement vont, sans nul doute, étudier tous les secteurs dans lesquels il serait possible de limiter les dépenses*, écrit-il. *Sauf le premier, qui est le coût incroyable de la discrimination raciale.*

» *Un seul exemple : les lois qui régissent la construction des usines. L'obsession raciste fait que chaque établissement doit respecter l'invraisemblable réglementation concernant les toilettes publiques : il doit prévoir un lavabo pour chaque tranche de quinze personnes de chaque race ou sexe. C'est ainsi qu'une usine qui emploierait dix-sept hommes et seize femmes « de couleur », dix-neuf « Indiens », vingt « Indiennes », trente et un « Blancs », vingt-six « Blanches », dix-huit « Chinois », vingt et une « Chinoises », trente-trois « Noirs » et quarante-six femmes « noires » devrait être équipée de vingt-quatre toilettes (...).*

» *C'est ce même problème des sanitaires qui constitue le principal obstacle à l'expansion du sport dans notre pays : un nombre fantastique de règlements concernant les équipements des stades et des vestiaires reflètent la préoccupation morbide des ablutions ethniques.* »

THE WALL STREET JOURNAL

On demande plombiers...

« *Trouver un réparateur de quoi que ce soit pour la maison est presque aussi difficile que d'obtenir une visite de médecin à domicile* », constate le *WALL STREET JOURNAL*.

Selon le quotidien américain, « *à moins que vous n'ayez l'intention d'ajouter une aile à votre maison ou de refaire entièrement votre sous-sol, vous arriverez sans doute à vos fins plus vite et avec moins de crises de nerfs en prenant vous-même la scie et le marteau.*

» *Depuis quelques années, la demande d'artisans dépasse de très loin l'offre. Avec l'augmentation rapide du prix des maisons, de plus en plus de propriétaires renoncent à déménager et entreprennent de faire arranger leur habitation. Mais le nombre des entreprises spécialisées est resté le même : environ trente mille pour tous les Etats-Unis. Les spécialistes refusent donc de se déranger pour les petits travaux (...). Un entrepreneur de Chicago déclare ainsi : « Mon devis minimum est de 800 dollars (4 000 francs). Et je ne suis pas le seul. » (...)*

Pour faire une rapide enquête, le *WALL STREET JOURNAL* a téléphoné à trente charpentiers, maçons et électriciens dans six villes différentes. Six seulement ont répondu au téléphone. Vingt autres n'ont pas même daigné donner suite au message laissé au répondeur automatique.

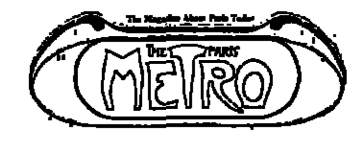
SOVIETSKAYA KOULTOURA

Le « syndicat » des antiquités

Le périodique soviétique *SOVIETSKAYA KOULTOURA* s'indigne des trafics dont les antiquités font l'objet en U.R.S.S. Il révèle qu'il existe « *un véritable syndicat du crime financé par les profits d'usines clandestines de confection et de lingerie. Ces usines*, précise le journal, *appartiennent à des actionnaires privés* — ce qui est illégal en Union soviétique. *Elles s'approvisionnent en matières premières et s'équipent en machines en versant des pots-de-vin à leurs fournisseurs.*

» *Certains fonds*, selon la *SOVIETSKAYA KOULTOURA*, *proviennent de l'étranger. C'est ainsi que l'un des principaux trafiquants, Mansour Ilizarov, qui a été arrêté, recevait de l'argent d'organisations sionistes. Après son arrestation, sa femme aurait reçu de Copenhague un versement de 1 800 couronnes danoises.*

» *Le directeur, de nationalité soviétique, d'une usine de Hongrie et un « étranger » chargé du transport des objets illicitement exportés étaient en relations avec des antiquaires de Londres, Bruxelles et New-York* », précise le journal.



Filet mignon et esprit de corps

Qui a peur du franglais ? Pas les Anglo-Américains ! C'est, en tout cas, l'opinion de *THE PARIS METRO*, le bi-mensuel en langue française publié à Paris, qui écrit cette lettre à l'Académie française :

« *Messieurs, vous nous dites que l'anglais, c'est l'ennemi. En vérité, nous trouvons votre attitude « naïve » et « gauche ». Si vous n'étiez pas aussi « partisan », vous admireriez l'anglais, précisément parce qu'il a une qualité qui manque si péniblement à votre langue : la capacité de résister aux influences étrangères.*

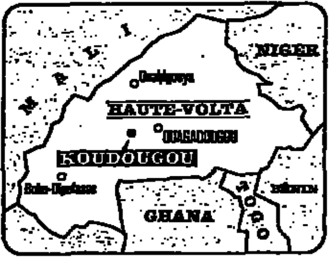
» *Nous nous rendons compte qu'il n'est pas « à la mode » de dire une telle chose, surtout avec un pareil « sang-froid ». « Passion », « sentiment », « panache », sont beaucoup plus en « vogue ». Désolés, mais nous ne pouvons pas éviter de nous sentir « blasés ». « L'étiquette », dans de telles circonstances, serait « banale » et « maladroite » (...).*

» *Savoir que notre langue est impénétrable nous donne, à nous autres anglophones, un certain « je-ne-sais-quoi ». Aucun autre peuple n'est aussi uni que nous dans la bonne intelligence et la fraternité, sans parler de l'humilité et de l'égalité. Nos traditions — de la « grande dame » de notre théâtre au « filet mignon » de nos menus — nous donnent l' « esprit de corps » « par excellence ». (...)*

Tous les mots entre guillemets sont en français dans le texte.

Lettre de Koudougou

La traversée du désert de l'ancien président Yameogo



SITUEE à un peu plus d'une heure de route de Ouagadougou, capitale de la Haute-Volta, la petite cité de Koudougou abrite deux personnalités dont les domiciles sont pratiquement situés face à face, de part et d'autre d'une même rue : un père blanc dénommé François de Gaulle, et, M. Maurice Yameogo, ancien président de la République voltaïque.

Curé de la cathédrale dédiée à saint Augustin, le révérend père de Gaulle, neveu du héros du 18 juin 1940, brille surtout par sa discrétion. Vivant depuis une vingtaine d'années au milieu des tribus mossis, qui constituent l'écrasante majorité de la population du pays, il passe pour connaître parfaitement leur langue — le moré. Ce talent, et le prestige dont jouit toujours ici son illustre parent, lui valent une popularité qui dépasse largement le cadre de sa paroisse. Et, tous ceux qui connaissent le père blanc de Koudougou affirment que cette situation froisse sa modestie réellement évangélique.

Face au presbytère se dresse le portail de fer forgé de la villa Pax. A l'abri de cette grille, qui pourrait être celle d'un cossu pavillon du Vésinet ou de Garches, vit celui que ses compatriotes appellent « M. Maurice » ou plus simplement Maurice. Chassé de la capitale, le 3 janvier 1966, par une grève générale et de violentes manifestations de rues organisées par les syndicats, « M. Maurice » s'était aussitôt réfugié ici, dans sa ville natale, à juste titre considérée comme son fief électoral.

C'EST dans le palais qu'il avait fait construire, à quelques centaines de mètres de son actuelle résidence, qu'il fut arrêté quarante-huit heures après avoir quitté Ouagadougou. Ainsi en décidèrent, à l'époque, les officiers entre les mains desquels remirent docilement le pouvoir les leaders syndicaux hostiles à celui qu'ils appelaient avec hargne « *le petit homme de Koudougou* ». Emmené à Baloié, petite localité située à une demi-heure de route de la capitale, il y resta enfermé seul durant cinq années. Jugé à huis clos, par un tribunal spécial en avril 1968, condamné le 3 mai pour détournement de fonds publics à une amende équivalant à 1 milliard et demi de nos anciens francs, et déchu de ses droits civiques, il fut remis en liberté le 5 août 1970. Revenu depuis lors « *dans son village* », il n'a, jusqu'à présent, jamais été autorisé à retourner dans son ancien palais, « *même pour y reprendre la moindre affaire personnelle* ».

Unique en son genre, le régime militaire voltaïque laisse pourtant son entière liberté de mouvement au président déchu, même si les services de sécurité se tiennent étroitement au courant de ses déplacements et des visites qu'il reçoit. Bien qu'il attende toujours une hypothétique réhabilitation, M. Maurice vient souvent à Ouagadougou — non sans provoquer de remous parmi la population de la capitale. Régulièrement, il se rend en Côte d'Ivoire, soit à Abidjan, soit à Yamoussoukro, village natal du président Houphouët-Boigny, soit à Bouaké, dont le maire, M. Djibo Sounkalo, est un de ses amis personnels.

A Koudougou, M. Maurice accueille volontiers les anciens politiciens, écartés du pouvoir par l'armée. A peu près tous, même ceux qui comptent parmi ses adversaires les plus déterminés, prennent régulièrement le chemin de la villa Pax. Des ministres du général Lamizana eux-mêmes... En tout cas, l'un des intellectuels de tendance marxiste, que l'on dit conseiller de façon permanente le président de la République voltaïque, m'avait précédé de quelques jours, lors de ma dernière visite à M. Maurice.

BIEN qu'il parle de façon obsessionnelle de la réhabilitation que lui refuse obstinément le gouvernement voltaïque, le maître des lieux veut pourtant paraître peu préoccupé de politique. Il taille avec application sa treille, issue d'un cep que lui a offert un ecclésiastique d'origine piémontaise, et se félicite des deux récoltes annuelles de raisin de table qu'elle lui donne. Lorsqu'il quitte les allées de son potager et les ombrages de son verger personnel, c'est pour visiter les champs de son fils Hermann, brillant avocat de la capitale, gentleman-farmer à ses heures. Il fréquente également avec assiduité trois autres endroits : *le Toulourou*, coquette petite auberge que gère son épouse et où font halte tous les visiteurs de passage ; l'atelier de fabrication de charcuterie qu'il a créé et où s'installeront bientôt des ouvriers qu'il a envoyés en stage en Italie ; le chantier du collège qu'il fait construire et qui sera dénommé « Placide-Yameogo », du nom de l'une de ses trois filles, prématurément décédée de façon accidentelle.

Critique à l'égard de ceux qui lui ont succédé, faisant visiter la ville, il dit en passant devant le poste de garde, où, depuis onze ans, deux gendarmes se relaient constamment pour garder l'ancien palais présidentiel, déserté depuis 1966 : « *Le médiocre état de Koudougou contraste avec la coquetterie de Ouagadougou, parce qu'ici le gouvernement n'a rien voulu entreprendre...* » Il ironise devant le portail du stade Maurice-Yameogo, sur le fronton duquel n'a cessé de figurer son nom. Il s'attarde à dessein devant le paysage bucolique que composent, à proximité d'un petit barrage, un tapis de nénuphars qui s'étend à l'infini et un grêle rideau de palmiers royaux. Il ne manque pas de faire un détour par le quartier Bourkina, où Mgr Bayala, évêque de Koudougou, a fait construire l'église de la Réconciliation. D'une facture résolument moderne, mais réalisé avec des moyens modestes, cet édifice a été ainsi baptisé parce que situé à la limite du quartier des Mossis et des Gourounsis, hier encore « *frères ennemis* ». L'ancien président aime à rappeler ici qu'il fut l'un des premiers chefs d'Etat d'Afrique à accréditer un ambassadeur au Vatican et qu'il soulignait fréquemment, dans ses discours officiels, que « *la Haute-Volta est la fille aînée de l'Eglise en Afrique noire* ».

CES références au catholicisme sont dépourvues de tout ostracisme religieux, car le classique tour de ville du cicérone improvisé comprend également une première halte à la mosquée, suivie d'une autre à la colline sacrée du Tense. Le lieu de culte que viennent de se construire les musulmans ne présente aucun caractère original. Quant à la colline où les féticheurs célèbrent tous les sept ans le Tense, ou « repas des morts », rien ne la distingue d'une série d'autres éminences qui entourent Koudougou. Il faut arriver en ville durant les trois journées pendant lesquelles sortent les masques rituels, au moment où des milliers de paysans déposent sur les flancs du tertre fauve leurs plats de sorgho accompagnés de sauce, pour comprendre que veillent ici les « kinkirsi », sorte de génies protecteurs aux fonctions mystérieuses.

Mais l'ancien homme d'Etat aime plus particulièrement faire les honneurs de l'usine Voltex à ses hôtes. Dans l'enceinte de ces installations travaillent sept cents ouvriers voltaïques et une dizaine d' « *expatriés* », employés dans des ateliers de filature, de tissage, de teinture, d'impression et de confection. On y mesure combien le développement de la République de Haute-Volta reste embryonnaire, puisque Voltex, qui constitue le plus important ensemble industriel du pays, a réalisé, en 1975, un chiffre d'affaires inférieur à 6 milliards de nos anciens francs. Il est vrai que, si M. Maurice vient régulièrement ici, c'est sans doute moins pour y parler production avec les cadres européens que pour tenter d'y tester l'état de sa popularité dans les rangs du personnel voltaïque. Suivant le nombre de mains qui se tendent vers lui, selon la nature des commentaires faits sur son passage, l'ancien président tire des conclusions concernant la durée d'une traversée du désert qu'il espère voir toucher rapidement à son terme.

PHILIPPE DECRAENE.

Des îles et des hommes

LA BEAUTÉ DANS LE PUITS

QUI ne possède ses beautés naturelles ! Et qui ne les ignore, parfois, se dérobant à portée du regard !

Je ne vais pas apprendre aux habitants des Mascareignes qu'en leurs îles dites surpeuplées demeurent des retraites d'une étrange solitude, d'une sauvagerie unique, et précieuse. A la Réunion montagneuse et abrupte, qu'une sorte de vie élémentaire et grandiose retrouve aux heures troubles ou radieuses des invasions félines de la nuit ou des aubes de gazelle bondissante. Et même à Maurice, ondoyante et maritime, en marche pour le million d'habitants.

Et même là... Car ce fut par un après-midi que rien n'appelait d'aucun signe du ciel. On me conduisait à un vestige à peu près inconnu de la vie des colons du dix-huitième siècle.

Comme support de ma découverte, je ne retrouve plus en ma mémoire que quelques pans de murs, à peine dégagés d'une végétation envahissante mais point luxuriante. Tout proche, deux cases effacées, solitaires et silencieuses.

Il restait la visite du puits. Imaginez une véritable tour, de quelque 5 mètres de diamètre. Elle dépassait le sol d'au moins 4 mètres, et l'on y pénétrait par une entrée latérale. Sur le côté d'un épais plancher à claire-voie, une ouverture montrait le fond d'eau, noir, miroir frais surmonté d'une double échelle d'accès. Un feuillage tamisait dans le ciel une lumière douce. Assise par terre, une femme du peuple achevait de débarbouiller un marmot. Un autre bambin jouait auprès d'elle. Dans tout cela, rien que d'ordinaire.

Mais la femme leva la tête. Et ce fut le visage même de la beauté, et de la pureté. Je ne sais en quels mots enclore tout ce que portaient d'extra-terrestres ces traits ; attachants, certes, mais ce n'étaient point de détails précis qui marquaient le rayonnement de cette physionomie, de ce regard en deçà ou au-delà de tout appel physique ou de quelque éclat de l'esprit.

Une innocence dans son sens le plus plein. Un constant appel de tendresse devant lequel plier le genou. Comment ne l'ai-je point fait, en cette heure unique où la beauté emplissait le ciel et la terre ?

Comment rendre cela ? Je pourrais, comme Proust, évoquer tel visage d'adolescent, ou de Pietà de Pontormo, ou de Garbo ; telle figure d'ange ou de Vertu de Chartres ou de Strasbourg. Mais je ne sais si la présence du style, c'est-à-dire de l'artiste, n'infléchirait vers l'humain, vers la vie et ses passions, ce qui en était si détaché.

Je vous dirai encore de chercher dans vos souvenirs tel être d'où émanaient ces reflets de rayonnement en ce qu'il offre d'éternel dans l'instant, d'immuable dans la surprise et dans la découverte.

Je l'ai rencontré, pour ma part, à deux ou trois tournants du monde, et toujours loin des lieux où la lutte pour la vie marque les visages les mieux venus des tourments de la passion, et d'abord de celle du gain. Je me souviens à jamais de cette noire et rayonnante adolescente jetant son cri d'appel ou d'accueil au-devant de notre voiture qui passait près de son village de terre et de paille, en plein Sud malgache : elle nous offrait un autre visage d'harmonie souveraine, et peut-être le conducteur indifférent fit-il bien de ne pas s'arrêter, afin de nous laisser sur l'ineffaçable et fugitive empreinte de cet éclat et de cette douceur à la fois qui nous accompagnèrent, silencieux, en un regret de paradis perdu.

Je suppose qu'il faut changer de continent pour être frappé à ce point, ou de latitude, car le dépaysement jusqu'au plus intime semble la marque, la condition même d'une telle découverte. Peu d'artistes ou d'écrivains l'ont-ils manifesté, mais peut-être peu l'ont-ils rencontré : un John Russell dans *le Fils de la servante* (des *Vagabonds du Pacifique*) ; un Joseph Conrad, qui le laisse apercevoir de son art enrobant et irrésistible, entre autres dans sa nouvelle mauricienne d'*Un sourire de la fortune* : « *J'aimais à contempler la lenteur avec laquelle elle changeait d'attitude, à considérer les poses immobiles que prenaient les gracieuses lignes de son corps, à observer le regard mystérieux de ses plendides yeux noirs, allongés, mi-clos et qui contemplaient le vide.* »

Dans le puits, ici, c'était la « sérénité de la lumière » du sage tibétain. Mais comment la décrire de quelques mots, faire couler de la plume cette « goutte de lumière » qu'appelle Joubert, sans l'apprêt, sans le cadre de l'émotion, sans la préparation de l'enchantement poétique ou romanesque ?

« *Où donc ce puits ? Où donc ce visage ?* », réclamera déjà le touriste.

Je ne sais plus. Retrouvez-les. Enchantez-vous. Avant que l'afflux des visiteurs ne ternisse la pureté de ce miroir :

« *Beauté est Vérité, et Vérité [Beauté.*
C'est tout ce que savez sur terre.
Et tout ce qu'il vous faut savoir. »

CAMILLE DE RAUVILLE.

Les Grenadines

LES PERLES DU CHAPELET

IL faut parler des îles avec respect. Elles sont l'immense effort des terres échappées aux gouffres liquides de la mer. Il faut parler des îles avec amitié. Sommets de montagnes invisibles, elles sont pays, havres, arrivées. Leurs formes dans le soleil couchant évoquent celles des nuages changeants, mais, rêves, elles deviennent réalités.

Je vous parle des Grenadines, surgissant aux Antilles dans la brume des alizés. Un archipel de pierres immobiles qui déploient, comme trois-mâts, leurs voiles rocheuses à tous les vents des Tropiques. Les premiers pas du marin qui aborde sont timides. Qui peut s'enorgueillir de conquérir un pays sans frontière, rocher dont on fait le tour et pour qui l'horizon est écume fugace, eaux profondes et changeantes au gré des rayons du soleil ?

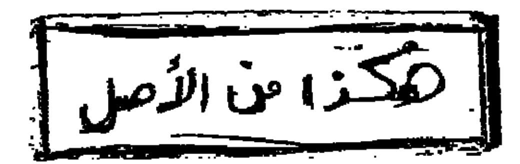
Pourtant, dès la grève, le visiteur réapprend à marcher comme on marche sur la terre. Et parce qu'il rencontre les hommes, les îles deviennent continent, univers. Dans ces pays microcosmes, ils souffrent, ils aiment, ils vivent comme ailleurs. On ne s'étonne pas d'y rencontrer le meilleur et le pire. Il faut écouter chanter les enfants de Mayero dans leur église de granit. Autour d'un petit frère venu de France il y a très longtemps, ils donnent leur amitié, la seule richesse de cet îlot de cent trente habitants, descendants libres des pauvres Africains de jadis. Merci, monsieur l'abbé, parce qu'ici, grâce à vous, il redevient facile d'être d'Occident.

Plus loin, dans les rades, les bateaux de passage battent une mesure silencieuse aux mélodies de la mer sous le vent. A Béqula, les cris du port se mêlent aux odeurs d'épices. Les hommes du pays passent indifférents aux richesses des yachts venus d'Amérique ou d'Europe. Quand ils rient, c'est pour se saluer, entre eux, entre frères des îles, ou pour se moquer des « petits Blancs » qui arrivent tous les jours sur des bateaux impossibles.

Là-bas, vers l'horizon, une voile modeste plane sur la mer Caraïbe. Un capitaine part pour chasser la baleine avec un équipage qui danse un ballet précis pour manœuvrer la frêle chaloupe. Merci, monsieur Jefferson, capitaine de *Padget Farm*, de nous faire souvenir que la marine n'est pas un jeu. Ainsi, perle après perle, le chapelet des Grenadines se révèle aux voyageurs. Saint-Vincent, Béquia, Cannouan, Mayero, Tobago-Cays, Union, nom des Antilles...

Mouillages inoubliables, nous ne vous oublierons jamais. Hélas ! les mauvais marins de passage sèment leurs boîtes de bière, bouteilles portant le message du naufrage des âmes et des cœurs. Il faut passer discrètement près des îles pour réapprendre leur secret.

ROBERT MORAN.



LA GÉOGRAPHIE *par Maurice Le Lannou*

Géographie et humanisme, à propos de l'Auvergne

A cet admirable volume d'illustrations commentées sur l'Auvergne (1), je pardonne de tout cœur deux ou trois minuscules broutilles de géographie pure, la bruyère et les buis, par exemple, qui montent de conserve à l'assaut de je ne sais quelle pente cristalline... Des géographes patentés auraient-ils mieux réussi dans le total ? Henri Enjalbert, Louis Papy, ont fait aussi bien pour le Rouergue et la Saintonge, mais je ne pense pas que ce soit parce qu'ils sont géographes. Quand il s'agit de présenter à un bon public une province ou un pays, culture et goût l'emportent de loin sur la spécialité.

Victor-Henry Debidour et Bernard Plessy leur doivent en tout cas de ne pas être tombés dans le piège de l'exhaustif. Leur ouvrage n'est point bâti comme un itinéraire où tout doit être fourré, ni comme un récit qui n'oublie rien : le portrait de l'Auvergne s'organise autour des plus expressifs d'entre les hauts lieux de la province et d'entre les personnages, obscurs ou demi-obscurs, qui en furent les porte-parole. Il y a du meilleur Barrès dans cette conception qui donne aux sites de l'esprit et les classe selon les destins que l'homme y a trouvés. Et il ne s'agit pas des phares actuels d'un tourisme qui ignore les temps et les lieux. Les hauts lieux auvergnats de Debidour et Plessy ne sont point tout bêtement ceux des guides. Parfois oblitérés, souvent déchus, ils parlent à l'imagination historique comme au regard. De l'Aydat de Sidoine Apollinaire au mont Mouchet des maquisards de 1944, ces rencontres de l'histoire et de la géographie sont choisies *« là où les perspectives peuvent être les plus générales et amples »*, c'est-à-dire — et il ne s'agit pas que des yeux — là d'où la vue porte bien.

Laissant à d'heureux lecteurs la joie de découvrir de somptueuses images, je ne retiendrai ici que certaines de ces perspectives qui s'ouvrent sur une Auvergne des moins conventionnelles, et d'abord ce trait majeur d'une province aussi solidement affirmée — sans qui *« la France* provinciale *serait en quelque sorte un fruit sans noyau »* — tiraillée, comme le Massif central tout entier, entre des attractions opposées. Telles furent celles de l'Espagne et de Paris. L'Espagne en premier lieu, et, d'une façon générale, les midis. Au dix-septième siècle, le dédain des Espagnols pour le travail attire en Ibérie des milliers de porteurs d'eau, de palefreniers et de maçons cantaliens. La tradition artisanale qui faisait d'Aurillac, au début du dix-neuvième, la ville des chaudrons de cuivre, venait d'Espagne, comme le métal. Après 1820, c'est Aurillac encore qui place dans le Midi et au-delà des Pyrénées, plus qu'en France du Nord, ses solides parapluies à neuf branches. Les conflits armés séparaient les partenaires, mais pas toujours les cœurs. « *Lors des guerres impériales, les Cantaliens montrèrent peu de mordant pour se battre contre les Espagnols, auxquels les unissaient de vieux liens d'hospitalité.* »

Ce sont là des attirances fort anciennes, exaltées par ces *« pèlerins au long cours »* venus de Bourgogne ou de Teutonie, qui cherchaient à atteindre, par Brioude et Aurillac, ou par Le Puy et Conques, les reliques de saint Jacques à Compostelle. *« Aux points de passage imposés par la commodité ou la dévotion, cols, ponts, églises, chapelles, des signes émouvants datant en général du quinzième ou quatorzième siècle attestent encore l'intense fréquentation du chemin. »* Et voici bien un haut lieu suggestif à l'extrême pointe méridionale de l'Auvergne, ce site désolé de la « dômerie » d'Aubrac (*« un faible creux de terrain »* dans *« le paysage muet d'un immense plateau sans abri »*) où il n'y eut jamais de village, mais où *« la haute tour carrée élevée au quatorzième siècle pour intimider les routiers »* et une église *« elle-même bâtie en forteresse »* protègent un hospice fondé vers 1120 par un vicomte de Flandre au retour du pèlerinage espagnol.

L'Auvergne, par la suite, a chaviré décidément au nord, d'où lui viendront la plupart de ses industries, les sollicitations les plus utiles pour son agriculture, les plus forts contingents de ses curistes, et vers où elle envoie ses émigrants, saisonniers, temporaires ou définitifs. Paris a joué le plus grand rôle dans ces relations. En s'y installant, l'Auvergnat fait connaître plus à fond le sauvage que la pratique du thermalisme avait dès l'Ancien Régime laissé apercevoir à des Septentrionaux sans indulgence. Dès lors, le voilà populaire dans cette galerie de fantoches que constituent les types d'homme caricatural de nos provinces. Victor-Henry Debidour et Bernard Plessy, qui sont tous deux agrégés des lettres, ne manquent pas de nous présenter ce personnage d'après les grands et les moins grands écrivains. Voltaire et Balzac, Pourrat et Gachon, les seconds tempérant heureusement les premiers, ont fixé un portrait qui a du relief. « Vins-Bois-Charbons », bien sûr, mais aussi beaux hôtels et cafés de luxe... Les chances d'une ténacité futée et regardante sont quasiment sans limites. Je ne dis pas cela pour décourager les Français de donner tant de place à l'Auvergne dans la conduite, « au sommet », des destinées de leur nation.

Aussi bien l'Auvergnat est-il, curieusement, un passable archétype d'Européen. Comme lui, l'Europe ne fut-elle pas constamment partagée entre le besoin du large et la passion du lopin paternel ? Double face qui est celle de nos émigrants calculateurs, lesquels n'oublient jamais le pays et tiennent ferme à n'y rentrer point trop tard. Elle explique une grande défiance — on la saisit à plusieurs reprises dans l'histoire de notre continent — de l'aventure trop lointaine. Lorsque l'intendant Fortia, un homme de Colbert, voulant appliquer les recommandations d'un « plan de développement du royaume », demanda que la province engageât aussi des deniers dans la Compagnie des Indes orientales, on resta sourd à ses invites. Quand il émigre, l'Auvergnat consent à passer une frontière, il ne franchit pas volontiers un océan.

* * *

Ce pays d'émigrants rétifs ne s'en tient pas à ce seul paradoxe. Il est aussi, sous des apparences d'immobilité, un pays d'économie heurtée, parfois hasardeuse, toujours contrastée, profondément différente, à cet égard, des régions rurales si uniformes, et souvent sans mouvement, de notre Ouest. L'Auvergne a des villes à la mode des Midis plus qu'à celle de Bretagne. Et des villes qui luttent entre elles pour la prééminence : Debidour et Plessy nous racontent joliment quelques-unes de ces rivalités qui mirent en dispute Clermont et Montferrand, Riom et Clermont, et même des cités plus distantes entre elles, comme Aurillac et Saint-Flour ; ils nous rappellent que le terne Billom — *« ce gros bourg où l'on ne sent pas particulièrement souffler l'esprit »* — fut une capitale universitaire et, triomphant d'Issoire qu'on lui opposait en rival, forma *« des générations de clercs et de laïcs nobles et bourgeois »*.

On retrouve en matière d'industries cette différence avec le lointain Ouest armoricain. Celui-ci n'a guère de tradition ouvrière et n'a reçu que très récemment, en nombre limité, des entreprises projetées de l'extérieur. L'Auvergne, qui ne manqua pas d'artisanat traditionnel, a accepté du reste de la France, et depuis assez longtemps, pas mal d'usines modernes. Raisons stratégiques (aciers spéciaux des Ancizes et de Saint-Chély-d'Apcher, imprimerie et papeterie de la Banque de France à Chamalières et à Vic-le-Comte, Manurhin à Vichy, Roussel-Uclaf à Vertolaye...), ou bien recherche de place libre et de main-d'œuvre disponible (Cégédur-Péchiney et Ducellier à Issoire...) ont ainsi offusqué l'industrie de tradition. Celle-ci ne s'est maintenue que là où elle s'est modernisée, comme à Aurillac (*« parapluies élégants (...) jouets soignés et charmants qui résistent avec honneur à la laide vulgarité du plastique... »*), un peu partout en Basse-Auvergne (scieries, ateliers du travail du bois, petites usines textiles bien spécialisées), mais surtout à Thiers, où, si la papeterie est défunte, la coutellerie, qui *« en bonne logique (...) devrait être morte »* elle aussi, survit et prospère dans six cents entreprises diversifiées et exportatrices. Mais *« à quoi tiennent les choses »* ! On aimera lire à quelles voies hasardeuses l'empire Michelin, qui est parvenu jusqu'à ces dernières années à conserver *« les avantages et les vertus d'un enracinement cordial dans la population clermontoise et limagnaise »*, doit sa naissance et son énorme développement : un secret écossais apporté en dot, un cycliste anglais *« immobilisé par un clou perfide »* à proximité de Clermont.

Un autre trait de l'Auvergne, renforcé par cette cuirasse de pays difficiles qui l'enferment au cœur du plateau central de la France, est l'obstacle que les conditions naturelles opposent à sa traversée et à ses liaisons internes elles-mêmes. Sidoine Apollinaire ne sait comment remercier un ami lyonnais d'avoir tout bravé pour le venir voir à Aydat : *« surabondance des neiges et pénurie des vivres, immensité des landes désertes et exiguïté des gîtes d'étapes ; fondrières sous tes pas, désagrégées en bourbiers par les pluies, cristallisées en patinoires par le gel... par monts, côtes raboteuses à gravir, par vaux, éboulis continuels venus effacer ta route... »* Près d'un millénaire et demi plus tard, le chemin de fer donne les plus grands espoirs et, sans triompher — tant s'en faut — de toutes les servitudes, désenclave, au prix de magnifiques ouvrages d'art, bien des cantons reculés. Mais ce qu'on a longtemps cherché, c'est plus à traverser l'Auvergne qu'à la pénétrer. Le plus court trajet possible de Paris à l'Espagne (il fut question d'une ligne Aurillac-Espalion), de Paris à la Méditerranée, de Paris aux vins du Midi ! Vieux rêve de mieux unir la France, mais aussi d'articuler l'Europe par des voies améliorées de son orient à sa façade atlantique : de part et d'autre des années de la Grande Guerre, le projet prit corps d'une transversale européenne du quarante-cinquième parallèle, d'un « Bordeaux-Odessa » destiné à charrier un énorme trafic entre l'Europe orientale et l'Amérique centrale, par Sembadel, Brioude, Massiac, Miécaze ou bien par Montbrison, Ambert, Issoire et Egletons. On a bien de l'amusement à énoncer ces itinéraires. Le projet, pourtant, eut le patronage de Paul Claudel et d'Edouard Herriot. En ces temps si éloignés et si proches, l'aménagement du territoire avait l'art des survols.

Les préoccupations d'aujourd'hui sont moins éprouvantes pour une province qui souhaiterait voir mieux définir, dans le contexte national et européen actuel, ses avantages personnels et ses besoins. J'aime que nos deux auteurs lettrés et artistes ne se contentent pas de voir en elle une terre de loisirs bien conçus, d'agrément, de retraite, heureusement à l'écart des grandes transhumances du tourisme, et seulement ouverte aux joies du mode dispersé. Faire de l'Auvergne une telle « réserve », en écartant toute autre perspective, *« ce serait encore l'enclaver, la tenir à l'écart du mouvement général, et faire injure aux forces vives d'ordre agricole et industriel. »*

Pouvait-on rêver, pour ce livre d'art et de paysages, d'auteurs plus géographes ? Je ne m'étonne guère, quant à moi, que géographie et littérature aient ainsi pu se rencontrer, tout naturellement, et pour le bonheur d'un large public, dans un commun humanisme (2).

(1) Victor-Henry Debidour et Bernard Plessy, *Auvergne*, Arthaud, 1976, in-4°, 322 p., 285 illustrations dont 68 en couleurs, 2 cartes, 180 F.

(2) Dans le même ordre d'idées, je signalerai deux fort intéressantes et brèves publications récentes :

— Pierre Le Rhun, *Paysages et civilisations en Bretagne* (« Penn ar Bed », bulletin trimestriel de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne, n° 86, septembre 1976) ;

— Le n° 47 (1976) de « Vu par les Belges » (publication de l'Institut belge d'information et de documentation), consacré à l'*archéologie industrielle*.

La vie du langage

BLOC-NOTES 1976-1977

LE titre de *Foi et Langage*, nouvelle revue trimestrielle, dit son projet : étudier le langage de la foi du point de vue du croyant. Foi chrétienne d'abord, mais les promoteurs de la revue souhaitent qu'elle devienne bientôt œcuménique. Si la foi est d'abord communication, de Dieu aux hommes, des hommes vers Dieu, des hommes aux hommes, comment le moyen essentiel de cette communication, le verbe, ne ferait-il pas l'objet d'une étude privilégiée ?

Excellent sommaire du premier numéro. En particulier, une étude de notre confrère (en journalisme) René Laurentin, sur la traduction en français, sous le titre *les Quatre Annonces*, des quatre évangiles traditionnels par André Chouraqui (chez Desclée de Brouwer, Paris, 1976).

Une autre, de M. l'abbé J. Gritti (*par ailleurs professeur à l'Ecole des hautes études*), soumet le récit des pèlerins d'Emmaüs (dans Luc, 24) aux techniques d'analyse structurale, avec de remarquables résultats.

A. Guillermou, qui a eu l'idée de *Foi et Langage* et l'a réalisée, paraît penser qu'il s'agit d'une « aventure ». Le public, croyant et non croyant, le démentira sans doute : l'entreprise est sympathique et intelligente, pourquoi ne réussirait-elle pas ? (*Foi et Langage*, 4, boulevard de la Bastille, 75012 Paris, abonnement annuel 40 F, C.C.P. 10.500.19 F Paris).

Précisons, après l'éditeur, que les bénéfices éventuels de la revue « serviront à aider la publication d'ouvrages voués, d'une manière générale, à l'expression de la croyance ».

Est-il chimérique de souhaiter pour 1977 une amélioration, si modeste dût-elle être, dans la rédaction des placards de publicité de la grande presse ? Deux (mauvais) exemples, pour clore 1976, faire un peu honte à l'estimable corporation des rédacteurs en publicité et les inciter à davantage d'attention.

Le premier, pour un système de protection des livres contre le vol, récemment dans un grand hebdomadaire : « *Combien* d'ouvrages *vous quittent-ils* chaque année sans laisser d'adresse ? »

Comme n'aurait pas écrit Victor Hugo : combien (d'ouvrages) ont-ils disparu, dure et triste fortune... En principe, il n'y a pas à reprendre par un pronom personnel (ils) le sujet d'une interrogation (ou d'une exclamation) introduite par « combien ».

En principe. Mais, encore que cette négligence nous paraisse irritante, on la trouve sous des plumes de haut vol. Voyez pour cela l'indéfectible, l'irréprochable « *Bon Usage* » de M. Grevisse, dixième édition, p. 147-148 : de Vaugelas à W. d'Ormesson, dix académiciens ont commis la reprise du pronom. Alors ? Comment condamner un publiciste (« publicitaire » s'ils y tiennent), pour une faute qu'ont faite avant eux Mauriac, Lacretelle, Daniel-Rops et d'autres ?

Les exemples suivants, deux, tirés d'une publicité pour une voiture que nous appellerons X... :

« Ma X..., *elle n'empute* pas trop le budget du ménage... Grâce à son *hallion* arrière (elle) est pratique pour faire mes courses. »

L'achat d'un dictionnaire du français (il s'agit d'une voiture importée) est-il au-dessus des moyens de la firme ou de l'agence du publicité ? Ou l'utilisation de ce dictionnaire trop contraignante ?

Tant qu'à jeter des pierres, en voici une (entre autres) dans notre jardin. Citons : « En l'absence d'une vigoureuse relance, le C.E.E. elle-même prévoit pour l'Italie un *stationnement* de la production de viande bovine. » (*Le Monde*, daté 1er décembre 1976.)

Il s'agit d'une traduction de *la Stampa* italienne. Mais tout de même... Et même si la différence n'est pas évidente entre parquer du bétail et parquer des automobiles...

La guérilla...

Un lecteur aixois me demande de partir en guerre contre (je cite) la prolifération cancéreuse du ridicule verbe « conforter ». Contre la prolifération (disons, l'usage excessif) du verbe, peut-être. Cela passera.

Contre le verbe lui-même (que notre lecteur trouve « superflu et nocif »), non. C'est un vieux et bon serviteur que nous retrouvons (personnellement) avec plaisir après sa longue traversée du désert.

Il n'est pas synonyme vrai (il n'y en a pas), ni de réconforter, ni de renforcer, ni d'encourager, ni de consolider, etc. La langue juridique en a toujours fait un large usage. Quant à lui reprocher d'être un anglicisme, vieille et je pense vaine querelle, touchant un mot qu'on lit déjà dans *la Chanson de Roland*.

Autre invite, cette fois à nous corriger nous-mêmes, d'un lecteur de Bayonne. Objet du litige : la nouvelle rubrique « L'agenda du *Monde* », ouverte dans le numéro du 25 novembre (p. 35). Il s'agit de petites annonces d'achats ou de ventes, de cours, de loisirs.

Or, argumente notre lecteur, le mot *agenda* signifie « petit (ou gros) carnet, calepin, sur lequel on note ce que l'on doit faire ». Et ce, conformément à l'étymologie latine de : agenda, « choses qui doivent être faites ». Les petites annonces diverses en question ne répondent pas à cette définition.

Soyons de mauvaise foi : oui et non. Pour le lecteur intéressé par l'achat (ou la vente) d'une harpe ayant appartenu à Marie-Antoinette ou d'une chatte siamoise, cet achat ou cette vente sont bien des « agenda », des actes à réaliser.

Quant à l'argument étymologique, il ne résiste guère à l'examen. Rapportée à l'étymologie des noms, une phrase comme : « l'attaché de *cabinet* du ministre a reçu du chef de *bureau* un abondant courrier relatif à la *grève* en cours », n'a aucun sens.

Le bureau n'est plus, depuis longtemps, un tissu de bure, ni le cabinet un petit meuble de rangement. A ce compte, un briseur de grève serait un casseur de petits cailloux. Que la notion d'agenda s'étende à celle de « propositions d'actes » n'est nullement dérangeant.

Dans la foulée de la loi sur le bon emploi du français, dite loi Bas-Lauriol, et qui entre pleinement en application le 1er janvier, 1976 a vu naître deux initiatives intéressantes.

L'une, publique, est la campagne pour « L'Orne en français » ouverte le 30 avril par une communication du préfet de ce département au conseil général. Un numéro spécial (le 24) du *Courrier ornais* a donné en octobre un premier bilan de cette opération.

Elle a suscité une véritable petite mobilisation départementale. Des résultats concrets devraient s'en dégager peu à peu. La chasse aux abus de langage sera menée activement, mais avec ce souci normand de l'équilibre et du compromis qui la gardera, c'est l'essentiel, de dégénérer en chasse aux sorcières.

...et la mobilisation

L'autre initiative est la constitution le 16 novembre, à la salle Colbert de l'Assemblée nationale, d'une Association générale des *usagers* de la langue française, AGULF (47, rue de Lille, 75007 Paris).

Les promoteurs de l'AGULF constatent que 55 millions de Français sont en France les consommateurs (ou mieux : les usagers) d'un produit : la langue. Directement ou indirectement, ils paient le français qu'ils lisent dans la presse, entendent à la radio et à la télévision, ou qui leur est proposé (ou pis : imposé) par les textes administratifs, la publicité, le commerce, etc.

Il leur appartient donc de veiller activement à la bonne qualité du produit offert : ce que l'AGULF s'offre à faire en leur nom.

Entre les mobilisations publiques et les rassemblements officieux, les troupes se mettent donc en place (le vocabulaire militaire est ici de tradition) pour faire de 1977 une grande année de la défense du français contre (je cite au hasard) la pollution, le relâchement, l'invasion, la corruption, la détérioration, la dégradation et la cancérisation de notre langue.

Vaste programme, mais pourquoi pas ? A deux conditions du moins. Que personne, citoyen ou homme public, ne s'imagine représenter la langue et ses intérêts. Et que, avant de porter l'anathème ici ou là, on veuille bien s'interroger sérieusement sur la réalité de cette « dégradation » et les moyens d'y parer.

JACQUES CELLARD.

LES FÊTES

L'indice foie gras

EST-CE que l'indice des ventes de foie gras peut nous renseigner sur l'évolution économique, voire politique, du pays ?

Si l'on examine cet indice globalement, l'information apportée est insuffisante. Oui, on a mangé du foie gras pour les fêtes. Autant que l'an dernier. Mais ce niveau de consommation ne nous renseigne guère. Il y a là un épisode de la lutte du foie gras contre les huîtres, et il est difficile de conclure.

Plus intéressante apparaît l'analyse de cet indice. Il y a foie fras et foie gras. Il y a le tout gros, mi-cuit, à la fois très pur et bourré de truffes. Il y a aussi le tout petit foie gras, humble conserve que l'on appelle « bloc » même lorsqu'il pèse 60 grammes, dont 15 de porc. Le caviar, lui, ne se prête pas à ce genre de classement. Certains mangent du caviar, et tous les autres n'en mangent point. Tandis que le foie gras de Noël est à la fois répandu, diversifié et classant. La catégorie et le poids du foie gras consommé permettent de situer le consommateur. Les petits bourgeois tartinent de la mousse (30 % de foie gras, 70 % de porc), les grands tranchent largement dans des purs foies gras de 800 grammes farcis de truffes et non de porc.

Ainsi donc, l'évolution relative des ventes des diverses catégories de foie gras peut apporter une information précieuse. La voici, pour cette fin d'année 1976 : les ventes des petits foies gras mélangés ont régressé, les ventes des gros foies gras purs ont progressé.

Sans être spécialiste d'économie politique, on peut affirmer que les petits bourgeois supportent plus mal la crise que les grands bourgeois. Il n'est pas exagérément imprudent d'assurer que les classes dites moyennes, petits cadres et gros employés, petits commerçants et fonctionnaires de bon niveau ont moins bien passé Noël 1976 que Noël 1975. Les grands bourgeois, au contraire, semblent avoir résisté honorablement.

Le tassement de la consommation du foie gras dans les classes moyennes a-t-il une valeur au plan économique, ou bien reflète-t-il une psychose, et l'information deviendrait alors politique ? On peut risquer quelques éléments de réponse.

Il est de fait que l'impôt sécheresse a eu sur les salariés de niveau moyen un effet surtout psychologique. La plupart en parlent encore avec cette tonalité particulière de la voix provoquée par une impossibilité émotionnelle de déglutir. Cette incapacité est provisoire, pensent les partis au pouvoir. Peut-être. Provisoire aussi l'irritation croissante des petits commerçants traqués par la multiplicité des règlements et des contrôles. Pour une amende payée à propos d'une paire de chaussettes non étiquetée, pour une nuit passée à ventiler des T.V.A., pour une taxe professionnelle multipliée tout à coup par quatre et réduite aussitôt de plus de moitié, voici nos petits commerçants atteints d'une psychose peu différente de celle des sous-ministres tchèques au temps de Staline.

La psychose des petits commerçants

Les grands indices économiques ne portent pas témoignage de ces troubles, qui sont jugés mineurs au plan technocratique. Et, cependant, est-il déraisonnable d'avancer que, si l'indice des ventes des « petits foies gras ordinaires » se tasse encore à Noël 1977, il faudra s'attendre à de grands bouleversements en 1978 ? En effet, le pouvoir d'achat des classes moyennes peut être sauvegardé et, dans le même temps, leur appétit de jouissance stoppé. La table peut être garnie et l'appétit des convives coupé. Il faudrait compléter la batterie d'indices dont dispose le gouvernement par un indice de participation à la fête.

MAURICE VIDAL
Conseil en organisation

RADIO-TELEVISION

Hexagonal

RABELAIS EN HUIT TABLEAUX

C'ETAIT la canicule. Juin 1975 : dans la cour d'une abbaye un peu en ruines, celle de Maillezais en Vendée, Pierre Cavassilas et l'équipe FR 3 de Rennes enregistraient une séquence du « Rabelais ». Un samedi de décembre, la projection officielle, la « première » de l'émission-fleuron, était organisée à Rennes. Responsables de la station, techniciens, « auteurs », comédiens, la presse : tout le monde était là pour se réjouir du produit fini, un spectacle télévisé en huit tableaux, *« Rabelais ou le propre de l'homme. »* Et voilà qu'au beau milieu d'un de ces tableaux surgit l'image rapide de ceux qui étaient derrière les caméras, un peu dégoulinants, sous le vaste parasol multicolore planté là au bout du rail de travelling. *« C'était un parasol pour les machines, la vidéo c'est fragile »*, dit la script emmitouflée — la jeune femme décolletée de l'image. Juste avant, Gargamelle et Grangousier étaient sur l'écran, en costumes d'époque, devisant au coin du feu. Juste après, la guerre Pichrocoline battait son plein, de vrais tanks pétaradaient en absurde manège autour d'un tribun déguisé en Hitler ; les blés dorés seraient bientôt fauchés. Racontées ainsi, à plat, les choses sont mal compréhensibles : il y aurait trop à dire d'ailleurs pour résumer toutes les images.

Plus simplement, Pierre Cavassilas affirme : *« Le parasol était rigolo ; nous mourions de chaud. Clac. J'ai mis cette image, parce que c'était ça, à ce moment-là, la photo de famille « tombait » bien, elle ajoutait quelque chose, une sensation. »* Et les sensations de Pierre Cavassilas sont tyranniques.

Il le dit lui-même, sans détours, en se réjouissant de savoir les traduire, grâce aux moyens électroniques : *« J'étais content. Rabelais, c'est le meilleur en tous les domaines, il a fait éclater les genres. Un esprit encyclopédique, ahurissant... »*

Pour réaliser ce montage littéraire, le producteur, Pascal Copeau, a puisé dans les textes les passages concernant la naissance de Gargantua, la guerre Pichrocoline, l'éducation de Gargantua, l'abbaye de Thélème, la lettre de Gargantua à Pantagruel. Ainsi de Chinon à Fontenay-le-Comte, on suit le jeune Rabelais, mais aussi Gargantua. *« J'ai été complètement libre de la forme à donner à ces extraits. Je les ai illustrés en élucidant les allusions »*, dit Pierre Cavassilas. Il y en a beaucoup dans les épopées écrites par ce moine, Rabelais, un bénédictin professeur d'anatomie. Et des « horribles et épouvantables faits et gestes du très renommé Pantagruel », le Lagarde et Michard des écoles n'a pas tout dévoilé.

Sans respect particulier, mais avec une honnêteté fascinée, Pierre Cavassilas a posé les unes à côté des autres, les unes sur les autres, ces « visions délirantes », découpées, détachées, entremêlées, puis séparées à nouveau. Il y a trois ou quatre acteurs seulement, de très bons, très bien choisis, qui changent de rôle à tout moment « pour que demeure la confusion organique entre les personnages de Rabelais et Rabelais lui-même ». Pour le reste, des figurants, des gens du coin chantant ou faisant ripaille.

Ce « tout mélangé » rigoureux, du grave au facétieux, ce modèle d'émission littéraire (l'interprétation d'un auteur par un cinéaste) s'achève sur un feu d'artifice. *« Ça ne coûte pas cher les artifices. Ce sont les mairies qui le font croire aux administrés. »*

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Dimanche 2 janvier, FR 3, 19 h.

Musées imaginaires

IONESCO, BUTOR, SOLLERS

IL y a au moins deux façons de rechercher à intéresser le téléspectateur à l'art, nous dit Antenne 2 : celle qui consiste à lui assener, en direct du Louvre, « un chef-d'œuvre par jour », en vous enveloppant des images fixes dans un discours muséal plein de componction, parfaitement ennuyeux bien que très court, à une heure de grande écoute ; et, à l'opposé, celle qui consiste à faire sortir l'art de sa boîte historico-hermétique par le biais de personnalités du monde littéraire, celle qui aurait quelques chances de piquer la curiosité du public, même non averti des choses de l'art, si l'heure de diffusion n'était aussi tardive, comme toujours quand il se passe quelque chose d'original à la télévision. Les personnalités en question sont Eugène Ionesco, Michel Butor et Philippe Sollers.

Cette nouvelle série de « Musées imaginaires », produite par Pascale Breugnot, confirme ce que révélaient il y a deux ans les « musées » de Pierre Boulez, Maurice Béjart et Roger Caillois notamment : la richesse qu'il y a à faire parler des créateurs de tout autre chose, en apparence, que de leur propre création. D'une pierre on fait deux coups. A commencer par une promenade vivante dans l'art, avec ses raccourcis dans le temps et l'espace, ses plongées analytiques, ses opacités, ses trous, ses monuments juxtaposés d'une histoire dont les articulations sont celles d'espaces mentaux particuliers, peut-être, mais qui, approches subjectives explicitées, sont aussi propositions d'approches pour celui qui regarde.

Acceptation ou refus d'œuvres tenues pour chefs-d'œuvre... Ionesco (interview Pierre Descargues) préfère Kokochka à Vélasquez ou Modigliani, rejette Rembrandt, et Cézanne qui lui semble trop froid, parle de sa passion pour Delvaux, de la lumière chez ce surréaliste, la même pour lui que chez Vermeer. Le « Musée imaginaire » de Butor (interview Xavier Delcourt) est partout, beaucoup plus encyclopédique, à la Malraux, de la « folie » de Maeterlinck — le palais d'Orlamonde, à Nice, — à l'Egypte des Pharaons, des églises de San-Redam, à la peinture de Mondrian, de la Bibliothèque Laurencienne de Michel-Ange, aux fenêtres de Rothko, de Florence à Venise. Celui de Philippe Sollers (interview Pierre Dumayet) n'est nulle part. Refus du musée. Refus de l'art chrétien occidental et bourgeois ; discours forcément « telquelien » — l'art comme pratique, — mais plus accessible, sur la calligraphie chinoise, les grottes de Lascaux et la peinture américaine de Pollock, Newman, ou Rothko (encore).

Regards injustes et intéressés d'écrivains attirés par d'autres écritures parce qu'ils cherchent à en comprendre les mécanismes, pour se les approprier, ou parce que le décorticage du langage fait l'objet de leurs recherches. Des musées qui fonctionnent toujours en dehors de la pure esthétique. Et c'est là le deuxième coup de la pierre. Si ces émissions sont approches de l'art, et valent pour les images qu'elles montrent, elles sont encore beaucoup plus intéressantes par l'éclairage qu'elles donnent des interviewés, beaucoup plus décontractés et prolixes que s'ils étaient questionnés sur leurs propres ouvrages ou sur la littérature en général.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Les dimanches 9 (Ionesco), 16 (Butor), 23 (Sollers) janvier, A 2, vers 22 h.

Un portrait de Jean Monnet

L'inconnu le plus célèbre de notre histoire

SANS occuper jamais ou presque de poste officiel, Jean Monnet a exercé une influence parfois considérable sur les plus grands événements des soixante années écoulées. Aujourd'hui, à quatre-vingt-huit ans, il regarde sa longue et riche existence et il se souvient. Mêlant aux souvenirs le rappel des quelques principes d'action très simples auxquels il s'est accroché toute sa vie, il n'abdique rien du passé, accueille le présent sans la sévérité ni l'amertume trop communes aux hommes de son âge et, mieux, envisage l'avenir avec un robuste optimisme. En une heure d'écran, l'inconnu le plus célèbre de notre histoire devient ainsi un personnage familier.

C'était une bonne idée qu'ont eue Pierre Miquel et Claude Gallot de le filmer dans sa maison des Yvelines, à Houjarray, où il réside depuis trente ans : l'harmonie du cadre avec les sentiments et le caractère, sur une musique originale de François Debreuille, fait tout de suite saisir que l'homme qui a tant contribué à la solution de problèmes de dimension mondiale est resté avant tout un paysan. Instruit dans le grand livre de la vie bien plus que par les thèses des idéologues et les techniques des experts, il demeure obstinément penché sur son ouvrage. Une bonne idée aussi d'alléger le propos en illustrant de brèves séquences d'actualités chaque époque de sa biographie.

De brefs mais chaleureux témoignages d'hommes d'Etat étrangers — Heath, Brandt, Schmidt, Kissinger, — d'utiles commentaires d'anciens collaborateurs — René Pleven, Paul Delouvrier, Pierre Uri, Etienne Hirsch, François Fontaine, Robert Marjolin, Jean Ripert, — les analyses historiques de J.-B. Duroselle, la présence affectueuse de Sylvia Monnet, éclairent le récit. Des interventions chaleureuses, directes, de Jean Monnet lui-même, le complètent.

La voix calme du vieux sage alterne avec la lecture de fragments de ses Mémoires récemment parues et qui connaissent un succès mérité (1). Le spectateur le moins averti perçoit « le charme tyrannique » et « la force de caractère quasi volcanique » dont parle l'un des témoins, cette constante volonté de « faire quelque chose plutôt que de chercher à être quelqu'un ». En admirant la verdeur conservée, la promptitude d'esprit, l'ardeur même malgré l'hiver venu, on suit avec plaisir, sans un instant d'ennui, cette histoire exemplaire d'une vie si mêlée à notre histoire, à notre vie. — P. V.-P.

★ Lundi 10 janvier, A 2, 21 h. 55.

(1) André Fontaine a rendu compte de ce livre dans *le Monde* du 9 septembre 1976 (Fayard, 618 pages, 59 F.).

Écouter, voir

• TÉLÉFILM : LES ANNEAUX DE BICÊTRE. — Mercredi 5 janvier, TF 1, 20 h. 30.

Dans l'œuvre proprement psychologique et improprement policière de Simenon, la mort n'est jamais très loin du mal de vivre, de la lassitude de combattre, qui marquent comme une fatalité le passage de l'âge mûr à la vieillesse. *Les Anneaux de Bicêtre*, qu'adapte et réalise pour le petit écran Louis Grospierre, sont du plus grand Simenon psychologique. La mort, cette fois, ne se situe plus en aval, mais en amont, en exergue.

Maugras, journaliste (Michel Bouquet) y a échappé de justesse. Paralysé, muet, soumis, sans volonté apparente, aux piqûres et aux visites, il cherche à comprendre, il replonge dans un passé qu'il sait sans futur, et auquel il lui paraît urgent de donner un sens. Acharnement de l'homme à trouver une perspective supportable à la mort. Sobre et fondamentale introspection, sur fond d'hôpital. A déconseiller aux humeurs sombres.

• CINÉMA 16 : LE PREMIER VOYAGE. — Mercredi 5 janvier, FR 3, 20 h. 30.

Bibi, quarante ans, berger des Hautes-Pyrénées, célibataire, qui passe ses journées avec ses bêtes, se nourrit de la chasse et de la pêche. Dans la masure de pierre, sa mère vient de mourir... Elle lui a demandé de partir pour Toulouse afin de remettre à un cousin la chaîne d'or qu'elle porte au cou. Alors voilà : le bon sauvage qui ne sait pas le français (il parle avec des gestes, des cris, des sifflements) arrive à la ville et fait ses premiers pas dans ce monde (fou, bien sûr) avec une assurance naïve.

Le récit du choc avec la Société (grand S) est conçu comme un conte, se termine comme un vrai conte : « *Ils se marièrent...* » et eurent sûrement beaucoup d'enfants. Hélas, n'est pas Voltaire qui veut. Le cousin paysan de Zadig et de Candide est peu crédible ; son *Premier Voyage*, réalisé par Jacques Krier, est, heureusement, interprété par Rufus. La fable politico-écologique n'est pas dans le style du réalisateur qui fut à l'origine du mouvement de « l'écriture par l'image ».

• DOCUMENT : LE VER EST DANS LE FRUIT. — Mercredi 5 janvier, TF 1, 22 h.

Un promoteur hollandais tire des plans sur la comète Tourisme : elles sont belles, mais tristes et menteuses, les maquettes blanches de ces villages de vacances rêvées dans le département des Basses-Alpes. Jean-François, qui était conducteur d'engins sur les chantiers de la Durance, rentre dans son village, proche de Sisteron... dix-sept ans après l'« aménagement » de la haute vallée, après la construction de l'énorme retenue d'eau de Serre-Ponçon, son pays n'est plus le même, plus du tout. Sous le coup d'une modernisation accélérée, des mutations en chaîne se sont opérées. Alors se posent les questions sur le progrès, sur les risques du profit immédiat, sur l'avenir. Le développement sera-t-il *maîtrisé* ? Que feront les jeunes ? Que sera l'agriculture ? Trois hommes du pays, honnêtes, calmes, s'interrogent posément. Hubert Knapp a réalisé avec Robert Mallet, recteur de l'université de Paris, cette intelligente démonstration de ce que peut être la réflexion écologique au-delà des modes.

• MAGAZINE : VENDREDI... LA REVANCHE DE LA NATURE. — Vendredi 7 janvier, FR 3, 20 h. 30.

Les volcans se sont réveillés dans les Antilles ; la terre a tremblé et les séismes de Chine et du Frioul ont fait des milliers de victimes ; des cyclones dans le monde Pacifique se sont déchaînés, et puis... il y a eu la « sécheresse », autre catasptrophe.

Toutes ces calamités ont eu lieu en 1976. Que faut-il craindre de la nature ? Les réponses diffèrent : au C.N.R.S., on n'interprète pas les signes de la même façon qu'au CNEXO. L'avenir de la planète est-il en question ? Mystère... et tant mieux. Le philosophe Michel Serres théorise sur les frayeurs humaines... Conclusion moralisante un peu regrettable. Le reportage est beau à regarder. Un film d'épouvante : ici la réalité.

• ENTRETIEN : QUESTIONS SANS VISAGES. — Samedi 8 janvier, TF 1, 21 h. 30.

Entretien ? Interrogatoire ? La nouvelle émission hebdomadaire de Pierre Dumayet, Patrick Pesnot et Philippe Alfonsi échappe aux dénominations. On ne pourrait mieux l'intituler que par l'expression « *pour le plaisir* ». Car elle promet à chacun, selon son angle de vue, les joies de la devinette, les délices de l'indiscrétion — voire, de la dissection — et l'amusement intellectuel devant un dispositif des plus subtils.

Une heure, en tout, de questions-réponses. Pierre Dumayet, « officiant » dans une cellule particulière, ne voit pas son invité, dont les paroles lui parviennent *déformées*, à travers une paroi presque *opaque*. Les questions (du genre : « rêvez-vous ? », ou « jetez-vous vos vieilles chaussures ? ») tombent du ciel, à la demande de l'interviewé (e), qui les *choisit*, au hasard, par leur numéro comme naguère sur R.T.L. L'interviewer, lui, n'enquête pas. Il écoute des réponses qu'il n'a pas suscitées. Parfois, il analyse un détail, relève un indice : une voix, une oreille. Seul, le téléspectateur est dans la confidence. Et puis, à la mi-temps, on ne joue plus. Bas les masques, et face-à-face. « Bonjour... alors, c'était vous... quelle surprise... » Et de nouvelles questions pleuvent, plus cruelles, voulues, préméditées, préenregistrées.

Qui, sur la sellette ? Il faudra, chaque samedi, tourner le bouton pour le savoir.

Les films de la semaine

• FRENCH CANCAN, de Jean Renoir. — Dimanche 2 janvier, A 2, 14 h.

Renoir fait revivre le Montmartre de la Belle Epoque aux couleurs de la peinture impressionniste et célèbre, à travers la fondation du Moulin-Rouge, l'art du spectacle comme but de la vie. Un film aussi grave que *le Carrosse d'or* sous sa légèreté et son pittoresque. Jean Gabin, quinquagénaire, éclate dans un grand rôle.

• LA GLORIEUSE AVENTURE, de Henry Hathaway. — Dimanche 2 janvier, TF 1, 17 h.

Une île des Philippines au début du siècle, sous la protection de l'armée des Etats-Unis. Les indigènes Moros sont des sauvages sanguinaires et Gary Cooper, valeureux médecin, sert l'impérialisme américain. Le souffle de l'aventure fait tout passer.

• LE TÉLÉPHONE ROSE, d'Édouard Molinaro. — Dimanche 2 janvier, TF 1, 20 h. 30.

Scénariste habile, Francis Veber renouvelle la mythologie de la comédie de boulevard en y mêlant des hommes d'affaires américains, un industriel français aux abois et une prostituée de luxe. Réalisateur habile, Molinaro escamote la crise sociale dans une fantaisie rose.

• LA CHARGE FANTASTIQUE, de Raoul Walsh. — Dimanche 2 janvier, FR 3, 22 h. 30.

Au temps où Hollywood cultivait les héros, Errol Flynn et Walsh pouvaient idéaliser le personnage du général Custer sans que cela tire à conséquence. Custer a, d'ailleurs, été démythifié depuis. Errol Flynn reste prestigieux. Il forme un couple romantique avec Olivia de de Havilland.

• COMMENT ÉPOUSER UN MILLIONNAIRE, de Jean Negulesco. — Lundi 3 janvier, TF 1, 20 h. 30.

Satire pas bien méchante de la chasse au mari millionnaire par de jolies filles (mannequins) aux dents longues. Betty Grable, ex pin-up girl, est insignifiante. Lauren Bacall a de la classe, mais on ne voit que Marilyn Monroe, sensationnelle en coquette myope.

• L'AFFAIRE THOMAS CROWN, de Norman Jewison. — Lundi 3 janvier, FR 3,

Jeu du chat et de la souris entre Faye Dunaway, détective privé perspicace, et Steve McQueen, milliardaire pilleur de banques. Les rapports ambigus de ces deux personnages font l'intérêt de ce divertissement un peu laborieux.

• SECTION SPÉCIALE, de Costa-Gavras. — Mardi 4 janvier, A 2, 20 h. 30.

Z, l'Aveu, Etat de siège, sont des films politiques montés comme des spectacles avec effets dramatiques et acteurs de composition. Le style de Costa-Gavras est exactement le même dans *Section spéciale* et il traite encore d'un abus de pouvoir. Mais, comme il a mis en cause, cette fois la politique de collaboration de l'Etat français du maréchal Pétain, on a accueilli ce film avec embarras, en lui reprochant son esthétique et ses acteurs célèbres maquillés en personnages historiques. Costa-Gavras a pourtant mis dans le mille en dénonçant la justice de Vichy placée en 1941 au service de l'occupant allemand. Encore des polémiques en perspective.

• LE SECRET DE LA PLANÈTE DES SINGES, de Ted Post. — Mardi 4 janvier, FR 3, 20 h. 30.

Première suite (il y en eut quatre) engendrée par le succès de *la Planète des singes*, d'après le roman de Pierre Boulle. Mais c'en est fini de l'inquiétude philosophique, de la satire swiftienne et de l'évolution à rebours. Ted Post s'est lancé dans la science-fiction délirante et spectaculaire. Les maquillages sont toujours étonnants. Les décors et les effets spéciaux aussi.

• CRIS ET CHUCHOTEMENTS, d'Ingmar Bergman. — Jeudi 6 janvier, A 2, 20 h. 30.

Trois couleurs : le noir, le rouge, le blanc. Décor : un château en Suède, à la fin du dix-neuvième siècle. Thème : l'agonie d'une femme rongée par un cancer, en présence de ses deux sœurs et de sa servante. Une admirable construction esthétique pour une admirable — et bouleversante — méditation sur la peur de la mort, la fin de la vie terrestre et la condition féminine. Un film choc, une très grande œuvre interprétée par les fabuleuses actrices bergmaniennes.

• LA SIRÈNE DU MISSISSIPPI, de François Truffaut. — Jeudi 6 janvier, FR 3, 20 h. 30.

D'un roman d'angoisse de William Irish avec femme fatale 1880 en Louisiane, Truffaut a fait une adaptation moderne — et infidèle — à la Réunion et dans le midi de la France. En souffre essentiellement le personnage de Catherine Deneuve, trop lisse et trop laiteux. Mais, reprenant sa mythologie romanesque des sentiments, Truffaut a fait de Deneuve et Belmondo un couple ravagé par les accidents de la passion et cherché les raisons du cœur dans une histoire d'aventurière maléfique. C'est, pour cela, une œuvre attachante.

• SI J'AVAIS UN MILLION, d'Ernst Lubitsch, Norman Taurog, Stephen Roberts, Norman Mac Leod, James Cruze, William Seiter, H. Bruce Humberstone. — Vendredi 7 janvier, A 2, 22 h. 45.

Dix-huit scénaristes et sept metteurs en scène pour un film à sketches racontant les réactions de diverses personnes recevant chacune un chèque d'un million de dollars parce qu'un riche excentrique les a choisies pour héritiers de hasard dans l'annuaire du téléphone. Un échantillonnage de genres : comédie sociale, satire, mélodrame, fantaisie, burlesque. Il est possible que le sketch du condamné à mort, qui avait été jugé trop dramatique, ne figure pas dans cette copie. On se régalera, en tout cas, de l'attitude inconvenante de Charles Laughton face à son patron et de la chasse aux chauffards menée par les extravagants W. C. Fields et Alison Skipworth.

• LES TROIS LANCIERS DU BENGALE, de Henry Hathaway. — Dimanche 9 janvier, TF 1, 17 h.

En ce temps-là (1935), on ne mettait pas en cause la politique coloniale britannique lorsqu'on racontait, à Hollywood, les exploits de la glorieuse armée des Indes. Gary Cooper en tête, les trois lanciers luttent contre un louche émir, une sombre espionne et des indigènes dissidents, dans la grande tradition du film d'aventures. Cette imagerie, fort réussie en son genre, a toujours provoqué l'enthousiasme. Elle a même été parodiée par Laurel et Hardy dans *Bons pour le service*.

• LE GRAND RESTAURANT, de Jacques Besnard. — Dimanche 9 janvier, TF 1, 20 h. 30.

Une parodie un peu lourde (dans sa deuxième partie) des films d'espionnage. Mais Louis de Funès, râleur et agressif devant les faibles, cauteleux et peureux devant les puissants, règne en maître sur ce vaudeville. A voir pour lui. Il fait rire tout le temps.

• LA VIE D'ÉMILE ZOLA, de William Dieterle. — Dimanche 9 janvier, FR 3, 22 h. 30.

A cause de son évocation de l'affaire Dreyfus, ce film tourné à Hollywood en 1937 fut interdit en France jusqu'en 1952. Encore ne fut-il présenté qu'en version originale et avec des coupures. A revoir aujourd'hui pour apprécier le talent de Dieterle — alors cinéaste porte-parole de l'Amérique rooseveltienne — dans cette reconstitution de la vie du grand romancier naturaliste et du combattant de la vérité et de la justice. Paul Muni est remarquablement le Zola de « J'accuse ».

• LA BOURSE OU LA VIE, de Jean-Pierre Mocky. — Lundi 10 janvier, TF 1, 20 h. 30.

Un grand comique français (Fernandel) et un grand comique allemand (Heinz Ruhmann) transportant des millions recherchent Jean Poiret pour les lui remettre alors que celui-ci les poursuit tout en croyant qu'ils ont volé l'argent. Chassé-croisé entre Toulouse, Montauban, Limoges et Paris. Rythme de comédie burlesque.

• L'HÉRITIER, de Philippe Labro. — Lundi 10 janvier, FR 3, 20 h. 30.

Journaliste, écrivain, cinéphile et cinéaste, Philippe Labro lance dans la grande presse et les milieux industriels un Belmondo, qui rappelle à la fois *Citizen Kane*, d'Orson Welles et la dynastie des Kennedy, enquêtant sur un accident d'avion comme dans *l'Affaire Mattei*. Ce film brillant et résolument « moderne » est l'équivalent d'un bon « thriller » américain.

RADIO-TELEVISION

Samedi 1er janvier

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Michel Sardou à l'Olympia ; 21 h. 30, Au théâtre ce soir : « la Bagatelle », de M. Achard, avec Amarande, P. Préjean, J. Balutin.

Le grand amour d'un deuxième classe et d'une prostituée.

CHAINE II : A 2

20 h. 30 (●). Feuilleton : Ces beaux messieurs du Bois-Doré (troisième épisode) ; 22 h. 15 (●), Variétés : On ne manque pas d'air, de M. Lescure, P. Desjeunes et E. Thoulouze.

De la musique, mais aussi des reportages sur les Beach Boys, sur les Majorettes de Vendôme, sur les différentes façons de créer des chansons.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Téléfilm : « Opération Oméga », de B. Kulik (1970). Avec R. Widmark, J. Farentino, M. Hamilton.

Une aventure policière où la disparition d'un garde-côte met en jeu le pouvoir d'un énigmatique président des Etats-Unis.

FRANCE-CULTURE

20 h. (●), « La réalité, le mystère »... Feuilleton : « Une histoire d'amour » ; Catherine à l'Opéra ; à 21 h., « Axel » (Villiers-de-l'Isle-Adam) ; La réalité en ses lieux ; Personnes, personnages ; à 23 h., Les machines du mystère ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Soirée lyrique, échanges internationaux de Radio-France : chœurs et orchestre de l'Opéra de Bavière, dir. W. Sawallisch : « Falstaff » (Verdi), avec D. Fischer-Dieskau, T. Tipton, C. Ahnsjo ; 23 h. (●), Vieilles cires : Toscanini dirige Mendelssohn... « Le songe d'une nuit d'été » ; 0 h. 5., ...

Dimanche 2 janvier

CHAINE I : TF 1

9 h. 15 (III), Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h. (III), La séquence du spectateur ; 12 h. 30 (III), Magazine : Bon appétit ; 13 h. 20, Variétés : C'est pas sérieux (sketches) ; 14 h. 10 (III) Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 45 (III), Sports : Direct à la une ; 17 h. (III), Les animaux du monde ; 17 h. 50, Festival Gary Cooper : « la Glorieuse Aventure », de H. Hathaway (1939). Avec G. Cooper, A. Leeds, D. Niven, R. Owen, B. Crawford (N.).

En 1906, dans une île de l'archipel des Philippines, un médecin américain lutte vaillamment contre une insurrection des rebelles Moros.

19 h. 20 (●), Souvenir : Fernand Reynaud (sketches muets).

20 h. 30, Film : « le Téléphone rose », de E. Molinaro (1975). Avec M. Darc, P. Mondy, F. Prévost, M. Lonsdale.

Les représentants d'une firme américaine, qui cherchent à racheter son usine à un petit industriel français, jettent celui-ci dans les bras d'une call-girl dont il tombe amoureux.

Vers 22 h., Variétés : La fête des calendes en Grèce.

CHAINE II : A 2

10 h. 20 (R.), A la veille du Tournoi des cinq nations (le match de rugby France-Australie) ; 12 h., Magazine du spectacle : Ecran blanc, rideau rouge ; 13 h. 20, Polémique : L'huile sur le feu, de Ph. Bouvard : 14 h., Monsieur Cinéma ; 14 h. 55 (R.) (●), Film : « French Cancan », de J. Renoir (1954). Avec J. Gabin, M. Félix, F. Arnoul, Ph. Clay, J.-R. Caussimon.

Un directeur de cabaret de Montmartre, à la Belle Epoque, entreprend de créer « le Moulin rouge » à l'emplacement d'un bastringue, et d'y lancer le « French-cancan » avec une petite blanchisseuse dont il a découvert le talent.

16 h. 35, Des animaux et des hommes ; 17 h. 20, *Divertissement* ; 18 h. 5, Série : Rush (Un métier comme un autre) ; 19 h., Stade 2 ; 19 h. 45, Dessin animé.

20 h. 30, Concert : Deuxième concerto pour piano de Rachmaninov, par A. Weissenberg et l'Orchestre Philh. de Berlin, dir. Karajan ; 21 h. 10 (●), Enquête : L'affaire Moon, de G. Arnaud et G. Ferraro.

CHAINE III : FR 3

10 h., A écrans ouverts ; 10 h. 30, Mosaïque ; 17 h. (R.), Pic Nic (émission diffusée le 31 décembre) ; 17 h. 35, Pour les jeunes : Le Noël de Colargol ; 17 h. 50, Spécial Tarzan ; 19 h. (★), Magazine : Hexagonal (Rabelais ou le propre de l'homme) ; 19 h. 55, Spécial sports ; 20 h. 5, Série : Flèche noire (La religion sainte), d'après R. L. Stevenson.

20 h. 30, L'homme en question... dom Bernard Besret ; 22 h., Aspects du court métrage ; 22 h. 30 (●) (R.), Cinéma de minuit. (Cycle de l'âge d'or hollywoodien, 1932-1945) : « la Charge fantastique », de R. Walsh (1941). Avec E. Flynn, O. de Havilland, A. Kennedy, Ch. Grapewin. (V.o. sous-titrée.)

La carrière militaire de George Armstrong Custer, héros de la guerre de Sécession et de la « pacification » des territoires indiens.



FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; de 8 h. à 11 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique (Schütz) ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Musique de chambre (Bach, Beethoven, Honegger, Kröll, Bondon) ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Iphigénie » (Racine), avec J. Destoop, N. Silbert, L. Arbessier, C. Ferran, F. Kanel ; 16 h. 5 (●), Concert public à Wurtemberg... Festival Pierre Boulez 1976 : « Pli selon pli » ; « Das Augenlicht », troisième sonate pour piano, chansons de Bilitis, « Soleil des eaux », avec A. Auger, soprano, M. Pouradier-Duteil, récitante, J. Constable et J. Wyttenbach, pianistes, par les chœurs de la Südfunk, et l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, direction M. Gielen ; 17 h. 30, Escales de l'esprit ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10 (●), Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie ; 20 h. 40 (●), Atelier de création radiophonique : « Le flipper banalisé », par A. Orr et F. Roche ; 23 h., Black and Blue ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., La pianiste M.-J. Pires interprète Mozart et Chopin ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra bouffon ; 13 h. 45, Petites formes ;

14 h., La tribune des critiques de disques : « Faust » (Gounod) ; 17 h. (●), Le concert égoïste d'Alice Sapritch (Mozart, Beethoven, Debussy, Schubert, Leroux) ; 19 h., La route des jongleurs ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction E. Krivine : Symphonie nº 39, concerto pour violon nº 4 » (Mozart) ; « Cinquième symphonie » (Schubert) ; 23 h., Musique de chambre ; 0 h. 5, Musique électrique française ; 1 h. 15 (●), Trêve.

Lundi 3 janvier

CHAINE I : TF 1

10 h. 30, Emission pédagogique (reprise à 14 h. 5) ; 12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 35 (III), Magazines régionaux ; 13 h. 50 (III), Restez donc avec nous ; 14 h. 45, Feuilleton : La Lune, papa, d'après G. Coulonges, réal. J.-P. Carrère.

En vingt-cinq épisodes de treize minutes, la critique de l'éducation libérale.

18 h. (III), A la bonne heure ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte.

20 h. 30 (R.) (●) La caméra du lundi : « Comment épouser un millionnaire », de J. Negulesco (1953), avec M. Monroe, B. Grable, L. Bacall, W. Powell.

A New-York, trois mannequins désargentés s'installent ensemble dans un luxueux appartement et entreprennent de se faire de belles relations dans l'espoir de trouver des millionnaires à épouser.

22 h., Documentaire : Histoire d'un film.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Chanteurs et musiciens des rues ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h. (R.), Série : Les rues de San-Francisco ; 15 h. 50, Aujourd'hui magazine ; 18 h., Fenêtre sur ; 18 h. 40, Enfants : Au cœur des choses ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 50 (●), Alain Decaux raconte : La bande à Bonnot.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : La chronique du mois ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : M. Jean Mistler, secrétaire perpétuel de l'Académie française ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30 (R.), Cinéma public : « l'Affaire Thomas Crown », de N. Jewison (1968). Avec St. McQueen, F. Dunaway, P. Burke, J. Weston.

Un riche homme d'affaires de Boston, qui s'ennuie, organise et réussit le cambriolage d'une banque. Une femme, détective privé de la compagnie d'assurances, cherche à le séduire pour le démasquer.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La femme et la plante ; à 8 h. 32, Signes de l'année et symboles des jours ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : « La Méditerranée et le monde méditerranéen au temps de Philippe II » (F. Braudel) ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, Eveil à la musique ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « San Francisco Cry » (T. Pynchon) ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture : L'invité du lundi : Cathy Berberian ; 18 h. 2, Cuba, folk expérimentation ; 18 h. 30 (●), Feuilleton : « Histoire d'un paysan avant et après la Révolution » (Erckmann-Chatrian) ; 19 h. 25, Présence des arts ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h., « Lili Motus » (R. Martin), avec H. Virlojeux, R. Villaume ; 21 h. 4, L'autre scène ou les vivants et les dieux : L'Epiphanie ; 22 h. 30 (●), Entretiens avec le docteur C. Olievenstein, spécialiste du traitement des toxicomanes ; 23 h., Musique ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes ; 9 h. 30, La règle du jeu ; à 10 h. 30, Cours d'interprétation ; 12 h., La chanson ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ; 13 h. 15, Micro-facteur ;

14 h., Mélodies sans paroles : portrait de C. Koechlin ; 15 h. 32, Après-midi lyrique : « les Trois Pintos » (Weber - Mahler) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz Time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 40, Concours international de guitare ;

20 h., Petites formes ; 20 h. 30, En direct du studio 105, concert de musique de chambre : « Variations sur un thème de Beethoven » (Saint-Saëns), « Six pièces de Microcosmos » (Bartok), « Variations sur un thème de Paganini » (Lutoslavski), avec les pianistes Billard et Azaïs ; « Trio pour clarinette, cor et basson » (Duvernois), avec G. Deplus, D. Bourgue, J.-P. Laroque ; « Deuxième Quinquette » (D. Milhaud), avec les violonistes J. Leber et G. Klam ; « Transparence I » (R. Depraz), par l'Octuor de Paris ; 22 h. 30, Concert : Semaine internationale d'orgue de Nuremberg 1976.

Mardi 4 janvier

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 45 (III), Restez donc avec nous... à 14 h., Emission scolaire (reprise à 17 h.) ; à 14 h. 50 (R.) (●), Feuilleton : La demoiselle d'Avignon, réal. M. Wyn ; 18 h. (III), A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 3, Feuilleton : La Lune, papa ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Les minichroniques, de R. Goscinny.

20 h. 30, Téléfilm américain : « la Révolte des abeilles ».

Quand des abeilles rares rapportées d'Afrique modifient les rapports d'une famille américaine peu accueillante.

21 h. 45 (●), Des idées et des hommes : Albert Camus, de D. Huysman et M.-A. Malfray.

CHAINE II : A 2

12 h. 25, Ski : Saut de haut vol à Innsbruck (Eurovision) ; 13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Journal des sourds et des mal-entendants ; 14 h., Aujourd'hui, madame... à 15 h. (R.), Série : Les rues de San-Francisco ; à 16 h. 50, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 40, Enfants : Au cœur des choses ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45 (R.), La caméra invisible.

20 h. 30, Les dossiers de l'écran... (●), Film : « *Section spéciale* », de *Costa-Gavras* (1974). Avec L. Seigner, M. Lonsdale, I. Garrani, F. Maistre, R. Bertin, H. Serre, P. Dux.

L'histoire de la juridiction spéciale mise en place en août 1941, par le gouvernement de Vichy, pour faire condamner à mort des prisonniers politiques, à la suite d'un attentat de la Résistance contre un membre de l'armée allemande d'occupation à Paris.

Vers 22 h., Débat : Les tribunaux d'exception sous le régime de Vichy.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Beep-Beep et Télescope ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le parti des forces nouvelles ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Westerns, policiers, aventures : « le Secret de la planète des singes », de T. Post (1969). Avec J. Franciscus, Ch. Heston, L. Harrison, K. Hunter, D. Waston.

Chargé de retrouver Taylor et de le ramener sur la Terre, un astronaute américain se pose à son tour sur la planète des singes, à deux mille ans de notre époque et découvre le terrible secret de sa zone interdite.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... : La femme et la plante, par J. Dournes ; à 8 h. 32, Signes de l'année et symboles des jours, par R. Alleau, C. Gaignebet et C. Mettra ; 9 h. 7, La matinée de la musique ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec Mme A. d'Esneval ; 11 h. 2, Libre parcours récital ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Idiot cherche village », de Patrick Ravignant (à 14 h. 45, Radio scolaire sur ondes moyennes) ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... Dossier ; à 16 h., Portrait ; à 16 h. 40, La musique et les jours ; à 17 h. 2, Les Français s'interrogent ; à 17 h. 10, L'heure de pointe ; 18 h. 2, Cuba : Folk expérimentation, par R. Mellac ; 18 h. 30 (●), Feuilleton : « Histoire d'un paysan avant et après la Révolution », d'Erckmann-Chatrian ; 19 h. 25, Sciences, par E. Noël ;

19 h. 55, Poésie ; 20 h. (●), Dialogues, par R. Pillaudin : L'art et les hommes, avec MM. Maurice Rheims et René Huyghes ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Entretiens avec C. Olievenstein ; 23 h., Musique ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes ; 9 h. 30, La règle du jeu ; vers 10 h. 30, Cours d'interprétation ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles... : musique ancienne ; à 15 h. 32, Nouvel orchestre philharmonique, dir. A. Louvier et P. Mefano (Louvier, Honegger) ; 17 h., Studio 107 (Wolf, Mahler, Prokofiev, Roussel) ; à 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 40, Petites formes (P. Eluard, Halffter, Ligeti) ;

21 h., Festival du Comminges... récital de clavecin avec J.-P. Bosse : « La Forqueray » et « Médée » (Duphly), « Sonates » (Cimarosa), « Prélude, fugue et allegro en si bémol majeur BWV 998 » (J.-S. Bach), « Sonates en ut majeur » (Scarlatti), « Gronnal en ut majeur » (Purcell) ; 22 h. 30, D'une voix l'autre... (Saeta espagnole, M. Makeba, Jeanne Lee, Archie Shepp, Chick Corea, P. Bley, Colette Magny, Allesandro Grandi, Peron femme seule, Berio, Varese) ; 0 h. 5, Musique électrique française... « Humour et surréalisme » ; 1 h. (●), Trêve.

Mercredi 5 janvier

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 35 (III), Les visiteurs du mercredi ; 18 h. (III), A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 3, Feuilleton : La lune papa ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Les minichroniques, de R. Goscinny.

20 h. 30 (★), Téléfilm : les Anneaux de Bicêtre, d'après G. Simenon, adapt. et réalisation L. Grospierre, avec M. Bouquet, Cl. Jade, B. Dhéran, R. Dubillard.

Atteint par une attaque d'hémiplégie, un quinquagénaire fait, mentalement, le bilan de son existence.

22 h. (★), Documentaire : Le ver dans le fruit, de R. Mallet et H. Knapp, réal. J.-Cl. Bergeret.

Un débat sur le progrès peut être une bonne émission de télévision, une enquête sur la vie d'une région de France.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Mercredi animé ; 14 h., Aujourd'hui madame... à 15 h. 5 (R.), Série : L'aventure est au bout de la route ; à 15 h. 50, Pour les jeunes : Un sur cinq ; 18 h. 40, Enfants : Au cœur des choses ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45 (R.), La caméra invisible.

20 h. 30, Série policière : Switch, avec R. Wagner ; 21 h. 30, Magazine d'actualité : C'est-à-dire, prés. J.M. Cavada.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Feu rouge, feu vert ; 19 h. 45, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : La Fédération nationale Léo-Lagrange ; 20 h., Les Jeux.

20 h. 30 (★), Cinéma 16 : « le Premier Voyage », de J. Krier, avec Rufus, P. Viguier, G. Vaur, S. Herbert.

A la mort de sa mère, un berger de quarante ans quitte son village pour la première fois sans savoir encore qu'à Toulouse des hommes vivent autrement.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : La femme et la plante, par J. Dournes ; à 8 h. 32, Signes de l'année et symboles des jours, par R. Alleau ; 9 h. 7, La matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Le magazine des éditions musicales ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Donne », de Lucette Finas (à 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs) ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture : Mercredi jeunesse hors les murs ; à 16 h. 25, Match ; à 16 h. 50, Reportage ; à 17 h. 2, Les Français s'interrogent ; à 17 h. 10, L'heure de pointe ; 18 h. 2, Cuba : Folk expérimentation ; 18 h. 30 (●), Feuilleton : « Histoire d'un paysan avant et après la Révolution », d'Erckmann-Chatrian ; 19 h. 25, La science en marche ;

19 h. 55, Poésie ; 20 h. (S.), La musique et les hommes ; 22 h. 30, Entretiens avec Claude Olievenstein, par S. Marlon ; 23 h., Musique ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes ; 9 h. 30, La règle du jeu ; à 10 h. 30, Cours d'interprétation ; 11 h., La règle du jeu ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles : L'orchestre de musique symphonique légère de Radio-France (V. du Muy, S. Lancen, P. Gabaye) ; 17 h., Echanges internationaux : Orchestre de Radio-Canada, dir. J. Deslauriers, avec N. Bisson : « Le Magicien », opéra en un acte (J. Vallerand) ; 17 h. 30, Ateliers de percussions de France-Musique ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 40, Petites formes (Gilson, Berg, Mozart) ;

20 h. 30, En direct du Théâtre des Champs-Elysées... Orchestre national, dir. S. Baudo, avec S. Bishop-Kovacevich : « Jérôme Bosch-Symphonie » (S. Nigg), « Concert nº 3 pour piano et orchestre en ut mineur opus 37 » (Beethoven), « Petrouchka », version originale (Stravinski) ; 23 h., Musique de l'Inde du Nord : Pranor Nath ; 0 h. 5, Musique électrique française : Les synthétiseurs ; 1 h., Acoustique.

625 - 819 lignes

INFORMATIONS

TF 1 : 13 h., Le journal d'Yves Mourousi ; 20 h., Le journal de Roger Gicquel (le dimanche, Jean-Claude Bourret présente une édition à 19 h. 45) ; vers 23 h., TF 1 dernière. Pour les jeunes : « Les Infos », de Claude Pierrard (le mercredi, 17 h. 30).

A 2 : 10 h. et 12 h. 15 (jusqu'au 2 janvier) ; 13 h. (les samedis et dimanches), le journal de Jean Lanzi ; 14 h. 30, « Flashes » (sauf les samedis et dimanches) ; 18 h. 30 (sauf les samedis et dimanches) le journal d'Hélène Vida ; 20 h., *Le journal de Daniel Bilalian, Didier Lecat et Patrick Poivre* d'Arvor ; vers 23 h., Dernière édition.

FR 3 : 18 h. 55 et 19 h. 55, « Flashes » (sauf le dimanche) ; vers 22 h., Journal.

RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

TF 1 : (le dimanche 9 h. 15, A Bible ouverte (le 2 et le 9) ; 9 h. 30, La source de vie (le 2), Chrétiens orientaux (le 9) ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur : « Jusqu'à la perte de Dieu » (le 2), « 2000 ans de christianisme, les Focolarini » ; 11 h., Messe à l'église Sainte-Marguerite de Fontenay-sous-Bois (le 2), à Notre-Dame-de-l'Assomption à Ablon-sur-Seine, Val-de-Marne (le 9).

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE-INTER : (informations toutes les heures) ; 5 h., La main à la pâte ; 7 h., Gérard Sire ; 9 h. 10, Le magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Sas à malices (samedi : Questions pour un samedi) ; 11 h., Anne Gaillard ; 12 h., Rétro-nouveau ; 13 h., (●) Journal de Jean-Pierre Elkabbach ; 14 h., Le temps de vivre (samedi et dimanche : L'oreille en coin) ; 16 h., L'heure de musique classique ; 17 h., Radioscopie ; 18 h., Bananas ; 19 h., Journal ; 20 h. 10, Marche ou rêve (samedi : La tribune de l'histoire ; dimanche : Le masque et la plume) ; 22 h. 10, Le Pop-Club.

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE : Informations à 7 h. (cult.) ; 7 h. 30 (cult., mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 15 h. (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 24 h. (mus.).

EUROPE 1 : (informations toutes les heures) ; 5 h., Musique et nouvelles ; 6 h. 40, Philippe Gildas ; 9 h. 15, Denise Fabre ; 11 h., Pile ou face ; 12 h., Cash ; 13 h., Journal d'André Arnaud ; 13 h. (●), Les dossiers extraordinaires du crime ; 14 h. (●), Une femme, un homme (le samedi : Histoire d'un jour) ; 16 h. 30, Tout peut arriver ; 18 h., Le journal de Pierre Lescure ; 19 h., Jean-Loup Lafond ; 20 h. 30, Pierre Péchin ; 22 h. 30, Europe-Panorama ; 22 h. 35, Top à Wall Street (samedi : Ça va être ta fête) ; 24 h., G. Saint-Bris.

R.T.L. : (informations toutes les heures) ; 5 h. 30, Maurice Favières ; 9 h. 15, A.-M. Peysson ; 11 h. 30, La *case trésor* ; 13 h., *Le journal de Philippe Bouvard* ; 14 h. et 15 h., Ménie Grégoire ; 14 h. 30, Appelez, on est là ; 18 h. 30, Journal de Jacques Paoli ; 19 h., Hit Parade ; 21 h., Les routiers sont sympa ; 22 h., Journal ; 24 h., Variétés.

RADIO-MONTE-CARLO : (informations toutes les heures) ; 5 h. 30, L'heure info ; 9 h. 30, L'heure fantaisie ; 11 h. 30, L'heure jeu ; 13 h., *L'heure actualité* ; 14 h., *L'heure espoir* ; 15 h. 30, L'heure vérité ; 17 h., L'heure plus ; 18 h. 30, L'heure bilan ; 19 h. 30, L'heure hit ; 20 h. 30, L'heure de rêve ; 0 h., L'heure mots.

Religieuses et philosophiques

FRANCE-CULTURE : (le dimanche) ; 7 h. 15, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, « le Grand-Orient de France » (le 2), « la Libre Pensée française » (le 19) ; 10 h., Messe.

Radioscopies

FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit Catherine de Chambon (lundi), Pierre Mayer (mardi), le docteur Michel Caloni (mercredi), le Père Carré (jeudi), Alain Decaux (vendredi).

Tribunes et débats

FRANCE-INTER : 11 h., Les invités d'Anne Gaillard répondent aux auditeurs sur les produits de beauté (lundi), le racisme et le logement (mardi), les jouets (mercredi), la fête (jeudi), la bande dessinée (vendredi).

FRANCE-CULTURE : 12 h. 5, Jacques Paugam reçoit Cavanna (lundi), l'abbé Lucien Oziol (mardi), Jean-Marie Domenach et Paul Thibaud (mercredi), M. Doré (jeudi), Jean Charbonnel (vendredi).

FR 3 : dimanche 2, 20 h. 30, L'homme en question : Bernard Besret. lundi 3, 19 h. 40, Jean Mistler, secrétaire perpétuel de l'Académie française, dispose de la tribune libre.

A 2 : dimanche 2, 21 h. 10, Enquête de Georges Arnaud sur l'affaire Moon.

TF 1 : jeudi 6, 21 h. 20, Le premier ministre M. Raymond Barre face aux patrons et à la presse économique.

FR 3 : le journal du 6 janvier est consacré à l'Europe, avec notamment une interview de M. Roy Jenkins, nouveau président de la Commission européenne (vers 22 h. 35).

EUROPE 1 (dimanche 9 à 19 h.) : M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste est l'invité du Club de la presse.

RADIO-TELEVISION

Jeudi 6 janvier

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 35 (III), Emissions régionales ; 13 h. 50 (III), Objectif santé ; 14 h. (III), Emissions pédagogiques : Les vingt-quatre jeudis ; 18 h. (III), A la bonne heure ; 18 h. 40, Pour les petits ; 18 h. 45, L'île aux enfants ; 19 h. 3, Feuilleton : La lune papa ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte.

20 h. 30, Feuilleton : La famille Cigale, scénario G. Sire, réal. J. Pignol, avec J. Martinelli.

Vivre avec les saltimbanques du vingtième siècle : les Damien-Lacour, soit quatre générations de comédiens sous le même toit.

21 h. 20, Magazine d'actualité : Edition spéciale.

M. Raymond Barre répond, notamment, à Emmanuel de La Taille (TF 1) et à Jean Boissonnat (« l'Expansion »).

22 h. 20, Emission musicale : Pablo Casals, par P. Wozlinski.

CHAINE II : A 2

12 h. 25, Ski : Saut de haut vol à Bischofshofen (en Eurovision) ; 13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Accordéons en balade ; 14 h., Aujourd'hui madame... à 15 h. 5 (R.), Série : Les rues de San Francisco ; à 16 h., Aujourd'hui magazine ; 18 h. 35, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Emissions réservées aux formations politiques : La majorité.

20 h. 30 (●) Film : « Cris et chuchotements », d'I. Bergman (1973), avec H. Andersson, K. Sylwan, I. Thulin, L. Ullmann.

A la fin du dix-neuvième siècle, dans un château suédois, une femme se meurt d'un cancer, entourée de ses deux sœurs à qui son agonie fait peur et d'une servante qui, elle, sait l'assister.

22 h. 30 (●), Portrait : Des parts de lumière (René-Francis Delissalde, prêtre).

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : La publicité ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Pro Patria ; 20 h., Les Jeux.

20 h. 30 (●) (R.), Cycle Les grandes vedettes féminines du cinéma français... « la Sirène du Mississippi », de F. Truffaut (1969), avec C. Deneuve, J.-P. Belmondo, M. Bouquet, N. Borgeaud.

Victime d'une escroquerie au mariage, un industriel de la Réunion part à la recherche de l'aventurière qui l'a dupé et volé et pour laquelle il éprouve une passion insensée. D'après William Irish.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : La femme et la plante, par J. Dournes ; à 8 h. 32, Signes de l'année et symboles des jours, par R. Alleau ; 8 h. 50, En étrange pays ; 9 h. 7, La matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zig-zag, avec Philippe Dlolé ; 11 h. 2, Recherche musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Sous la lame », d'André Pieyre de Mandiargues (à 14 h. 45, Radio Scolaire sur ondes moyennes) ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture : Deux heures pour comprendre : La banlieue des arts plastiques, à 17 h. 2, Les Français s'interrogent ; à 17 h. 10, L'heure de pointe ; 18 h. 2, Cuba : Folk expérimentation ; 18 h. 30 (●), Feuilleton : « Histoire d'un paysan avant et après la Révolution », d'Erckmann-Chatrian ; 19 h. 25, Biologie et médecine ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h. (S.) (●), « Mesure pour mesure », de W. Shakespeare, avec A. Dout, J. Faubert, J. Topart, réal. C. Roland-Manuel ; 22 h. 30, Entretiens avec Claude Olievenstein, par S. Marion ; 23 h., Musique ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes ; 9 h. 30, La règle du jeu ; à 10 h. 30, Cours d'interprétation ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles : Nouvelles auditions (R. Calmel, M. Merlet, A. Louvier, S. Nigg), à 15 h. 32, Nouvel orchestre philharmonique, dir. M. Soustrot, avec O. Gardon, pianiste (Rossini, Mozart, Haydn) ; 17 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons (Stradella, Monteverdi, Foggia, Aldrovandini) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 40, Petites formes (C.P.E. Bach, K. Fukuschima, L. Nono, Brahms) ;

20 h. 30, Concert par l'orchestre philharmonique de Lille, dir. J.-C. Casadesus, avec N. Denize : « Le Vaisseau fantôme », extrait ; « Cinq Wesendonk lieder », « Siegfried Idyll » « Prélude et mort d'Isolde » (Wagner) ; 22 h. 30, Cordes pincées : Musique vietnamienne ; 0 h. 5, Musique électrique française : « l'Appel des musiques exotiques » ; 1 h., D'une voix l'autre (G. Grisey, Monteverdi, Nono, Ligeti, Xenakis).

Vendredi 7 janvier

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 35 (III), Emissions régionales ; 14 h. 5 (III), Emissions pédagogiques ; 17 h. 35 (III), Cuisine : La grande cocotte ; 18 h. (III), A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 3, Feuilleton : La Lune, papa ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte.

20 h. 30 (R.), Au théâtre ce soir : « le Congrès de Clermont-Ferrand », de M. Franck. Avec P. Destailles, A. Desroches, J.-P. Tribout, M. Dalmes.

Une critique du mariage bourgeois menée sur deux fronts : un couple désuni ; une jeune fille favorable au célibat.

22 h. 25, Allons au cinéma.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Journal des sourds et des mal-entendants ; 14 h., Aujourd'hui, madame... à 15 h. 5 (R.), Série : Les rues de San-Francisco ; à 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 35, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45 (R.), La caméra invisible.

20 h. 30, Feuilleton : Les brigades du Tigre ; 21 h. 30, Emission littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. (Les « profs ».)

Avec Mme Isabelle Mourral (« A propos des lycéennes ») et MM. Bernard Charlot (« la Mystification pédagogique »), Guy Croussy (« le Loup-Cervier »), Claude Duneton (« Je suis une truite qui doute »), Paul Guth (« Lettres à votre fils qui en a ras-le-bol »).

22 h. 45 (●) (R.), Ciné-club : « Si j'avais un million », d'E. Lubitsch, N. Taurog, St. Roberts, N. Mac Leod, J. Cruze, W. Seiter, H. B. Humberstone (1932). Avec G. Cooper, G. Raft, W. Gibson, Ch. Laughton, J. Oakie, Ch. Ruggles, A. Skipworth, W. C. Fields. (N.)

Sur le point de mourir, un millionnaire américain, qui ne veut pas laisser ses biens à une famille rapace, choisit, au hasard, huit héritiers dans l'annuaire du téléphone.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Histoire de France et Des livres pour nous ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Arcadie ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30 (*), Magazine : Vendredi, de M. Cazeneuve et J.-P. Alessandri. De quoi avons-nous peur ? (La revanche de la nature). Réal. F. Bouchet.

Avec la participation de M. Michel Serres, philosophe ; de M. Brachet, chef de la division des programmes de recherches au C.N.R.S. ; de M. Le Pichon, conseiller scientifique auprès de la direction des programmes du CNEXO ; de M. Villevielle, chef de l'établissement d'études et de recherche de la météorologie nationale ; de M. Chauvin, professeur de sociologie animale à Paris-V ; de M. Weber, géophysicien au B.R.G.M.

21 h. 30 (●), Histoire : Les grandes batailles du passé, d'H. de Turenne... Carthage.

Que reste-t-il de Carthage, cité prospère du bassin méditerranéen, deux mille ans après sa chute ?

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : La femme et la plante, par J. Dournes ; à 8 h. 32, Signes de l'année et symboles des jours, par R. Alleau ; 9 h. 7, La matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 12, Lecture d'un disque ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Musiques extra-européennes ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Le temps usé », de Xenakis ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture : Les Français s'interrogent ; à 16 h. 40, La musique une et indivisible ; 17 h. 10, L'heure de pointe ; 18 h. 2, Cuba : Folk expérimentation ; 18 h. 30 (●), Feuilleton : « Histoire d'un paysan avant et après la Révolution », d'Erckmann-Chatrian ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne ;

19 h. 55, Poésie ; 20 h., Brancusi, par G. Charbonnier ; 21 h. 30, Musique de chambre (Mozart, Louis Aubert, Dello Joio, John Downey, Aaron Copland) ; 22 h. 30, Entretiens avec Claude Olievenstein, par S. Marion ; 23 h., Musique ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 30, La règle du jeu ; à 10 h. 30, Cours d'interprétation ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles : Mendelssohn, Mozart, Saint-Saëns, Berlioz, Haendel ; à 15 h. 32, Récital d'orgue Claude Terrasse ; 17 h. 25, Echanges internationaux : « Les grandes voix polonaises » (S. Moniuszko, T. Baird, Debussy, Lutoslawski) ; 18 h. 2, Ecoute magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 40, Petites formes ;

20 h. 30, Cycle d'échanges franco-allemands... Festival Festival de Paris : Chœurs de Radio-France, dir. R. Wagner, avec A. Esposito, P. Langridge, P. Gottlieb : « Requiem en ut mineur » (Cherubini), « Messe solennelle de Sainte Cécile » (Gounod) ; 23 h., Jazz forum... Colin-Maillard ; 0 h. 5, Europe de l'Est : Compositeurs contemporains en Bulgarie et Roumanie ; 1 h., Musique électrique française : « Un rock'n roll français ? ».

Samedi 8 janvier

CHAINE I : TF 1

10 h. 55 (III), Emission pédagogique ; 12 h. 15 (III), Emission régionale ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 35 (III), Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50 (III), La France défigurée ; 14 h. 5 (III), Restez donc avec nous... à 14 h. 10 (R.), Série : Cosmos 1999 ; à 15 h. 30 (R.), Série : Jo Gaillard ; à 16 h. 20, Les trois ours ; à 17 h. 35, Joé le fugitif ; 18 h. 5 (III), Animaux : Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 45, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte.

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Enrico Macias) ; 21 h. 30, Série : Chapeau melon et bottes de cuir ; 22 h. 30, Catch.

CHAINE II : A 2

12 h. 30, Emission pédagogique ; 13 h. 45, Préhistoire : L'aube des hommes ; 14 h. 35, Sports : Les jeux du stade, prés. J. Lanzi ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h., Concours : La course autour du stade ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45 (R.) La caméra invisible.

20 h. 30 (●) Feuilleton : Les beaux messieurs de Bois-Doré ; 22 h. (*), Entretien : Questions sans visage, de P. Dumayet, P. Pesnot et Ph. Alfonsi, réal. A. Tarta.

Au téléspectateur de deviner, en même temps que Pierre Dumayet, la personnalité de l'interviewé(e).

22 h. 45 (●), Cabarets et cafés-théâtres : Drôle de baraque, réal. R. Sangla.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Musique buissonnière ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi chez nous ; 20 h., Cavalcade.

20 h. 30 (R.), (●), Dramatique : « l'Envolée belle », d'A. Rivemale et de J. Prat. Avec D. Rollin, L. Imbert, J. Pignol.

L'histoire extraordinaire d'un instituteur qui réussit à voler.
Cette émission avait été diffusée le 24 décembre 1969.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Regards sur la science ; à 8 h. 32, « 76... 2000, comprendre aujourd'hui pour vivre demain », par J. Yanowski ; 9 h. 7 (●), Le monde contemporain, par Jean de Beer et Francis Crémieux ; 10 h. 45, Démarches, par G.-J. Salvy ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des Arts ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5 (●), Les samedis de France-Culture... « De Bandoeng à Colombo », par Eric Laurent ; 17 h. 50, Le livre d'or ; 19 h. 25, Communauté radiophonique ;

19 h. 55, Poésie ; 20 h. (●), « La manifestation », de Ph. Madral, d'après « le Cheval de Troie », de Paul Nizan, avec P. Santini, N. Taleb, F. Faget ; 21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil ; 22 h., la fugue du samedi ou « mi-fugue mi-raisin », divertissement de B. Jérôme ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Pittoresques et légères ; 8 h., Mélodies ; 9 h. 30, Ensemble d'amateurs, 10 h., Etude : le piano faux prophète (Schumann, Bartok, Ravel, Bach) ; 12 h., Des notes sur la guitare (M. Llobet, Torroba, Turina, Bacarisse) ; 12 h. 40, Jazz s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Les jeunes Français sont musiciens (Yoshika, Laptoine, Matsumoto, Manoury, Jolivet) ; 15 h. 32, Discothèque 76... La critique des auditeurs ; 17 h. 15, 25 notes seconde... « Les années 50 » ; 18 h. 30, La route des jongleurs ; 19 h. 40, Jour J de la musique ;

20 h. (●), Soirée lyrique... Orchestre national et Chœurs de Radio-France, dir. L. Segerstan, avec E. Gruberova, M. Rintzler, R. Emili : « La femme silencieuse », opéra-comique en trois actes (Richard Strauss) ; 23 h. (●), Vieilles cires... Pierre Monteux dirige l'Orchestre symphonique de Paris, l'Orchestre symphonique de San Francisco (Stravinski, Ravel, Rimsky-Korsakov, Debussy, Berlioz) ; 0 h. 5 (●), Un musicien dans la nuit... Gérard Condé reçoit Isabel Garcisanz.

Dimanche 9 janvier

CHAINE I : TF 1

9 h. 15 (III), Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h. (III), La séquence du spectateur ; 12 h. 30 (III), Magazine : Bon appétit ; 13 h. 20 (III), Humour : C'est pas sérieux, de C. Anglade ; 14 h. (III), Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 35 (III), Sports : Direct à la une ; 17 h. (●) (R.), Festival Gary Cooper : « les Trois Lanciers du Bengale », de H. Hathaway (1935). Avec G. Cooper, F. Tone, R. Cromwell, K. Burke. (N.)

Trois jeunes officiers anglais d'un régiment de lanciers du Bengale sont devenus amis. L'un d'eux tombe dans un piège tendu par une espionne. Les autres entreprennent de le délivrer.

19 h. 15, Les animaux du monde.

20 h. 30 (R.), Film : « le Grand Restaurant », de J. Besnard (1966). Avec L. de Funès, B. Blier, F. Lulli, M. R. Rodriguez, V. Venantini.

Un chef d'Etat étranger disparaît dans un grand restaurant des Champs-Elysées. Le patron de ce restaurant se trouve pris entre la police et une bande de terroristes.

22 h. (●), La leçon de musique : la clarinette de M. Portal, de M. Clary. Réal. P. Chegaray.

CHAINE II : A 2

10 h. 30, Emission pédagogique (reprise à 11 h.) ; 12 h., Le monde merveilleux de la couleur ; 13 h. 30, Dessin animé ; 14 h., Monsieur Cinéma ; 14 h. 50, Téléfilm américain : « The Wonderwoman » ; 16 h., Burlesque : N'est pas un homme qui veut ; 16 h. 15, Variétés : Spécial Feliciano. Réal. R. Pradines ; 16 h. 42, Divertissement : L'homme et sa voiture. Réal. J. Wetzel ; 17 h. 35, Variétés ; 18 h. 5, Vivre libre ; 19 h., Sports : Stade 2 ; 19 h. 45, Dessins animés.

20 h. 30 (●), Variétés : Harry Bellafonte ; 21 h. 30, Série : Rush ; 22 h. 30 (*), Documentaire : Le musée imaginaire d'Eugène Ionesco, prod. P. Breugnot, réal. P. Philippe.

CHAINE III : FR 3

10 h., A écrans ouverts ; 10 h. 30, Mosaïque ; 17 h. 35, Pour les jeunes : Colargol autour du monde ; 17 h. 50, Espace musical (Symphonie n° 4, de Mendelssohn) ; 19 h., Hexagonal ; 20 h. 5, Série : Flèche noire (Capture), d'après R. L. Stevenson.

20 h. 30 (●), L'homme en question... Marcel Jouhandeau ; 21 h. 30, Aspects du court métrage français ; 22 h. 35 (●), Cinéma de minuit (cycle de l'âge d'or hollywoodien 1932-1945) : « la Vie d'Emile Zola », de W. Dieterle (1937). Avec P. Muni, G. Sondergaard, J. Schildkraut, G. Holden, D. Crisp, E. O'Brien-Moore. (V.o. sous-titrée. N.).

La carrière littéraire de Zola et son combat pour la vérité au cours de l'affaire Dreyfus.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro, divertissement de B. Jérôme ; 12 h. 45, Inédits du disque ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5, La Comédie-Française ; 16 h. 5, Concert public au Théâtre d'animation de Vincennes : le quatuor Bernede (Mozart, Beethoven, Claude Ballif) ; 17 h. 30, Rencontre avec l'abbé Oziol ; 18 h. 30, Ma non troppo, divertissement de B. Jérôme ; 19 h. 10 (●), Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Poésie ininterrompue ; 20 h. 40 (●), Atelier de création radiophonique, suivi de Courant alternatif ; 23 h., Black and Blue ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade ; 8 h., Cantate pour le premier dimanche après l'Epiphanie (Bach) ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., En direct du Théâtre d'Orsay... Le trio à cordes de Paris, avec A. Marion : « Quatuor avec flûte » (Mozart) ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra bouffon : « Orphée aux enfers », acte I (Offenbach) ;

13 h. 40, Petites formes ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Quatuor opus 59 n° 1 » (Beethoven) ; 17 h. (●), Le concert égoïste de Michel Laclotte (Mozart, Bellini, Schubert, Verdi, Ravel, Mozart, Donizetti) ; 19 h., La route des jongleurs... Italie (IV) ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Concert à l'Opéra de Lille... Orchestre philharmonique de Lille, dir. E. Bergel : « Symphonie inachevée » (Schubert) ; « Symphonie n° 3 en ré mineur » (Bruckner) ; 22 h. 30, Cycle de musique de chambre : « Troisième quatuor à cordes » (F. Bridge) ; 23 h. 10 (●), Suite à la leçon de musique sur T.F.1 : Michel Portal ; 0 h. 5, Concert extra européen... Chants romantiques arabes ; 1 h. 15 (●), Trêves.

Lundi 10 janvier

CHAINE I : TF 1

10 h. 30 (III), Emission pédagogique (reprise à 14 h. 5) ; 12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 35 (III), Emissions régionales ; 13 h. 50 (III), Restez donc avec nous... à 14 h. 30 (R.), (●), Feuilleton : La demoiselle d'Avignon ; à 17 h. 30 (III), Tourisme : La France est à vous ; 18 h. (III), A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 3, Feuilleton : La lune papa ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte.

20 h. 30 (R.) (●), La caméra du lundi : « la Bourse ou la vie » de J.-P. Mocky (1966), avec Fernandel, H. Ruhmann, J. Poiret, M. Galabru, D. Cowl.

Le caissier et le chef-comptable d'une entreprise toulousaine chargés de remettre, à la gare, une importante somme d'argent à leur patron, se trompent de train et sont entraînés, avec les millions, dans une folle aventure.

22 h. Pour le cinéma.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Chanteurs et musiciens de rue ; 14 h., Aujourd'hui madame... à 15 h. (R.), Série : Les rues de San Francisco ; 15 h. 50, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 35, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55 (*), Portrait : Jean Monnet, par P. Miquel, réal. D. Lander.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : A quoi bon la musique ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Louis Pauwels ; 20 h., Les Jeux.

20 h. 30 (●) Cinéma public : « l'Héritier », de Ph. Labro (1972). Avec J.-P. Belmondo, C. Gravina, J. Rochefort, Ch. Denner, M. Kervin.

Héritier d'un empire sidérurgique et d'un groupe de presse, un homme, qui passait pour un « play-boy », se révèle un réformateur et démasque les criminels qui ont fait périr son père dans un accident d'avion.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... (●) Intrigues et fureurs de l'âge d'or japonais, par H. Tournaire ; à 8 h. 32 (●), Les juifs du pape, par R. Ytier ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'Histoire ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « San Francisco Cry », de Thomas Pynchon (à 14 h. 45, Radio-scolaire sur ondes moyennes) ; 15 h. 2, Les après-midi de France-culture... L'invité du lundi Lucile Cadeteh ; à 17 h. 2, Les Français s'interrogent ; à 17 h. 10, L'heure de pointe ; 18 h., Cuba : Folk expérimental, 18 h. 30 (●), Feuilleton : « Histoire d'un paysan avant et après la Révolution », d'Erckmann-Chatrian ; 19 h. 25, Présence des arts ;

19 h. 55, Poésie ; 20 h., « Lili Motus », de Roland Martin, avec H. Virlojeux, M. Meriko, J. Degor, réal. E. Cramer ; 21 h. 4 (●), L'autre scène ou « Les vivants et les dieux »... « L'Epiphanie », par C. Mettra ; 22 h. 30, Entretiens avec Claude Olievenstein, par S. Marion ; 23 h., Musique ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes (Schubert) ; 10 h., La règle du jeu ; à 10 h. 45, Cours d'interprétation ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles... Portrait d'un musicien français : Paul Arma ; à 15 h. 32, Après-midi lyrique : « Ivan Soussanine » (Glinka) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz Time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h., L'orgue expressif d'Alexandre, par G. Condé (Berlioz, Schœnberg, Saint-Saëns, Boely, Franck) ; 20 h. 30, En direct de l'auditorium 104... Le quatuor Wegh : « Quatuor en si bémol majeur opus 67 » (Brahms), « Quatuor n° 2 » (Bartok), « Quatuor opus 18 n° 1, en fa majeur » (Beethoven) ; 23 h. (●), Entre les pavés, l'herbe... musique traditionnelle des pays de France ; 0 h. (●), Groupe de recherches musicales... « De natura sonoris » (Permegiani) ; 1 h. (●), Trêve.

Les écrans francophones

Samedi 1er janvier

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., *la Bonne Année*, film de C. Lelouch ; 21 h. 45, Concert.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Chapeau melon et bottes de cuir ; 21 h., *le Coup de l'oreiller*, film de M. Gordon.

TELEVISION BELGE : 20 h. 10, *Home sweet home*, film de B. Lamy ; 22 h., Cinescope.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, Jeu spatial ; 21 h. 5, The Norman Wisdom Show ; 21 h. 35, Eugène Onéguine, ballet.

Dimanche 2 janvier

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Les mystères de l'Ouest ; 21 h., *Drame de jalousie*, film d'E. Scola.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Le temps de vivre, le temps d'aimer ; 21 h., *Sous dix drapeaux*, film de L. Coletti.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Le cinéma chante ; 22 h. 15, Concert.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, *Orfeu Negro*, film de M. Camus ; 21 h. 55, The Supremes.

Lundi 3 janvier

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Hawaii 5-0 ; 21 h., *Chasseurs de scalps*, film de S. Pollack.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Kojak ; 21 h., *Freud, passions secrètes*, film de J. Huston.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Puenteovejuna, de Lope de Vega ; 22 h. 15, Portrait d'un danseur.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Archives ; 21 h. 55, Caf' conc' ; 22 h. 30, A témoin.

Mardi 4 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La grande vallée ; 21 h., *le Cygne*, film de K. Vidor

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Opération danger ; 21 h., *Napoléon II, l'Aiglon*, film de C. Boissol.

TELEVISION BELGE : 20 h. 45, Musique-mosaïque ; 21 h. 30, Les Flamands.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Les nouvelles d'Henry James ; 21 h. 10, En direct avec... 22 h. 10, Jazz.

Mercredi 5 janvier

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Kojak ; 21 h., *Roméo et Juliette vers la fin novembre*, film de J. Bulik.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., L'homme qui valait 3 milliards ; 21 h., *Celui qui n'existait pas*, film de W. Castle.

TELEVISION BELGE : 20 h. 40, L'enfant et nous ; 21 h. 25, Show Caravelli.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Dalida ; 21 h. 5, *la Dolce Vita*, film de Fellini.

Jeudi 6 janvier

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Marcus Welby ; 21 h., *Colombo*, film de B. Segal.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., L'homme de fer ; 21 h., *Va travailler, vagabond*, film de H. Carvana.

TELEVISION BELGE : 20 h. 10, *l'Héritier*, film de P. Labro ; 22 h. 15, Le carrousel aux images.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Temps présent ; 21 h. 15, Rendez-vous en noir ; 22 h. 15, Ski.

Vendredi 7 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Histoire du cinéma français ; 21 h., *Charley*, film de R. Nelson.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les Incorruptibles ; 21 h., *Tuer n'est pas jouer*, film de W. Castle.

TELEVISION BELGE : 20 h. 45, A suivre ; 22 h. 15, *la Soif du mal*, film d'O. Welles.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, *Parade*, film de J. Tati ; 21 h. 45, Boxe ; 23 h., Ski.

Samedi 8 janvier

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., L'immortel ; 21 ., *Paris bleues*, film de M. Ritt.

TELE-MONTE-CARLO : 20 ., Les bannis ; 21 ., *Anna de Brooklyn*, film de C. Lastricati.

TELEVISINON BELGE : 20 h. 20, *le Silencieux*, film de C. Pinoteau ; 22 h. 30, De mémoire d'homme.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, A vos lettres ; 20 h. 30, Maigret ; 22 h., Jazz ; 22 h. 35, Hockey sur glace.

Dimanche 9 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Mystères de l'Ouest ; 21 h., *le Lien*, film d'I. Bergman.

TELE-MONTE-CARLO : Le temps de vivre, le temps d'aimer ; 21 h. *Le monde lui appartient*, film de R. Walsh.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Jeu ; 22 h. 15, Du Sel sur la queue.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, *le Riche et le Pauvre*, d'après I. Shaw ; 21 h. 25, Entretiens ; 21 h. 45, Haydn.

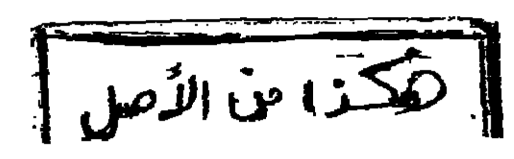
Lundi 10 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h. Hawaï 5-0 ; 21 h., *Du sang dans le désert*, film d'A. Mann.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Kojak : 21 h., *Accident*, film de J. Losey.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, *Liberté à Brême*, dramatique de R. W. Fassbinder ; 21 h. 10, Télémémoires ; 22 h. 25, Le crayon entre les dents.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, A vous... Gilbert Bovay ; 21 h. 15, Les comiques associés ; 21 h. 40, La voix au chapitre ; 22 h. 10, Ski.



LÉGION D'HONNEUR

M. Marc Chagall grand-croix

Est élevé à la dignité de *grand-croix* :

M. Marc Chagall, artiste peintre.

Sont élevés à la dignité de *grand officier* :

Mme Nadia Boulanger, pianiste ; M. François Jacob, chef du service de génétique microbienne à l'Institut Pasteur ; Mme Charlotte Lagarde, conseiller honoraire à la Cour de cassation ; MM. Pierre Lépine, membre de l'Institut ; Raymond Odent, président de la section du contentieux du Conseil d'Etat ; René Roy, inspecteur général honoraire des transports ; René Villiers, industriel.

GRANDE CHANCELLERIE

Est promu *commandeur* :

Mme Suzanne Massu, ancienne directrice de la maison des anciens de la 2e D.B.

Sont promus *officiers* :

M. Bernard Bailloud de Masclary, directeur des éditions d'une galerie d'art ; M. Jean Messidol, président de la section du Tarn de la société d'entraide des membres de la Légion d'honneur ; Mme Colette Meynier, administrateur civil ; Mme Julienne Ryo, président de comité de la Croix-Rouge.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Christian Caspar, chef de division honoraire à la R.A.T.P. ; Gabriel Combaz, administrateur en chef des affaires d'outre-mer ; Lucien Danton, directeur d'école d'application ; Alfred Fortin, ancien capitaine au long cours ; René Guillermin, chef de centre à E.-D.F.-G.D.F. ; Mme Andrée Josse, chef de bureau honoraire à la S.N.C.F. ;

MM. Philippe Le Mattre, inspecteur honoraire à la S.N.C.F. ; Stéphane Marechal, ingénieur en chef honoraire à la S.N.C.F. ; Claudius Pariat, professeur de musique et de chant ; François Pierret, administrateur en chef honoraire de la France d'outre-mer ; Louis Poulizac, professeur honoraire de collège d'enseignement général ; Jean Tougne, ingénieur en chef honoraire à la S.N.C.F. ; André Vivier, directeur général du syndicat des communes de la banlieue de Paris pour les eaux.

PREMIER MINISTRE

Sont promus *commandeurs* :

Mme Suzanne Bastid, professeur à l'université de Paris-II ; M. André Varay, médecin honoraire des hôpitaux de Paris.

Sont promus *officiers* :

MM. Henry Dejean, administrateur des services du Sénat ; Henri Lanussé, docteur en médecine ; Georges Ridoux, directeur adjoint à TF 1 ; Jean Ripert, commissaire au Plan.

Sont nommés *chevaliers* :

M. Gérard Ducher, conseiller référendaire à la Cour des comptes ; Mme Marie-Virginie Duhem, doyenne des Français du Nord ; MM. Marc Giustiniani, directeur général de quotidien ; Michel Guillon, ancien avoué ; Victor Janton, premier adjoint au maire de Rennes ; Antoine Lagarde, président national d'une fédération de parents d'élèves de l'enseignement public ; Pierre Magnier, président de la fédération Force ouvrière du Livre ; Claude Roussel, président directeur général de l'agence France-Presse ; Mme Alice Turpault, conseiller au secrétariat général du gouvernement.

● PROMOTION DU TRAVAIL.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Alphonse Bernard, retraité, maire de Creissels ; Auguste Bernard, chef d'équipe ; Charles Bernel, menuisier d'art ; Lucien Cagnoncle, chef du service du livre au ministère des finances ; Georges Chossière, chef d'entreprise ; Auguste Kleine, maître bûcheron de l'ONF ; André Pradines, directeur d'agence de transports ; Gabriel Prady, fabricant ; André Renaud, tailleur sur cristaux ; Pierre Riffaud, retraité ; Roger Robaraud, contremaître en chef ; Mme Idora Waterlot, employée d'une entreprise sidérurgique.

● FONCTION PUBLIQUE.

Sont promus *officiers* :

MM. Bernard Laugier, ancien sous-préfet ; Pierre Mullies, maire du Longeron (Maine-et-Loire).

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Romé de Regnauld de Bellescize, directeur de l'Institut régional d'administration de Lille ; Raymond Marais, directeur divisionnaire des impôts.

● FORMATION PROFESSIONNELLE.

Est promu *officier* :

M. André Quer, président de la société coopérative d'H.L.M. Coin de terre et Foyer.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Raymond Biremont, président de la chambre des métiers de Maine-et-Loire ; André Montel, industriel ; Edmond Scharberich, directeur du centre de F.P.A. de Mulhouse.

JUSTICE

Sont promus *officiers* :

MM. Hugues Borel, avocat général à la cour de Paris ; René Brunet, conseiller à la Cour de cassation ; Maurice Chavier, avocat à Lyon ; Georges Ducasse, président de chambre à la cour de Montpellier ; Michel Filippi, président de chambre à la cour de Paris ; Pierre Huet, conseiller d'Etat ; Michel Lévy, premier président de la cour de Dijon ; Paul Lutz, conseiller à la Cour de cassation ; Henry Pailhé, conseiller à la Cour de cassation ; Max Querrien, conseiller d'Etat.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Pierre Audoul, substitut à Bastia ; Jean Bailly, greffier en chef à Paris ; André Bourgeot, directeur de service au Sénat ; Jean Casselin, président du tribunal de commerce de Paris ; Jacques Cheminais, avocat à Paris ; Michel Combarnous, maître des requêtes au Conseil d'Etat ; Jacques Cornec, premier substitut à l'administration centrale ; Jean Diémer, conseiller à la cour de Paris ; Jean Dunes, rédacteur en chef du recueil Dalloz-Sirey ; François Garsi, procureur de la République à Pointe-à-Pitre ; Claude Goudet, sous-directeur de la justice criminelle ; André Keime, avoué à Paris ; Maurice Lasserre, président de chambre à la cour de Lyon ; Roger Lengagne, huissier de justice ; René Lucas, avocat à Paris ; Philippe Palazzo, président du tribunal de Bourges ; Mlle Marie Peiffer, procureur adjoint à Strasbourg ; MM. Jean Pham-Huu-Tri, premier juge au tribunal de Paris ; Jacques Porcheron, procureur à Poitiers ; André Robert, président du tribunal de Marseille ; Jacques Serouart, président du tribunal de Lille ; Marc Trossin, vice-président au tribunal de Paris ; Pierre Truche, directeur des études à l'Ecole nationale de la magistrature ; Louis Vivien, procureur adjoint à Evry-Corbeil.

INTÉRIEUR

Est promu *commandeur* :

M. Jean-Marie Deleplanque, préfet de la région Lorraine, préfet de la Moselle.

Sont promus *officiers* :

MM. Albert Besse, maire de Charensat (Puy-de-Dôme) ; Louis Boisson, maire du Tréport ; Henri Bonneau, président du tribunal administratif de Rennes ; Marcel Bonnecarrère, directeur des affaires financières, administratives et sociales ; André Chadeau, préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, préfet du Nord ; André Deconninck, maire adjoint d'Athis-Mons ; André Delmas, directeur central de la sécurité publique ; Lucien Duchesne, maire de La Celle-Saint-Cloud ; Charles Germain, maire de Villefranche-sur-Saône ; Pierre Grandcolas, maire de Lamastre ; Gustave Jobard, directeur adjoint de la police judiciaire ; M. le pasteur Jacques Marchand, président du consistoire de Marseille de l'Eglise réformée de France ; MM. Maurice Petitcolin, maire de Drémil-Lafage ; Joseph Ricci, sous-préfet de Castelsarrasin ; Chérif Sid Kara, ancien ministre.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Daniel Adam, secrétaire général de la ville et de la communauté urbaine de Strasbourg ; Jean Baklouti, commissaire ; Jean Bedet, maire des Avenières ; Pierre Blondel, conseiller technique à la DATAR ; Louis Bodin, maire de Sambin ; Alain du Boisbaudry, maire de Monterrein ; André Boismenu, sous-préfet ; Pierre Bonnef, maire de Belfort ; Georges Bougard, contrôleur général de la police ; Clément Bringer, maire honoraire de Saint-Geniez-d'Olt ; Marcel Burlot, administrateur civil ; Jean Chabriac, maire de Luc-sur-Mer ; Fernand Chopin, maire de Saint-Germain-Laval ; Jean Clatin, président du tribunal administratif de Besançon ; Jean Clidière, chef de service au Conseil de Paris ; Antoine Colombie, maire de Maurellhan ; Henri Contal, chef de division à la préfecture de la Gironde ; Henri Corsan, contrôleur général de la police ; M. l'abbé Laurent Cristiani, chanoine à Porto-Vecchio ; MM. Alexandre Didier, maire d'Embrun ; Pierre Didier, maire de Romans-sur-Isère ; René Dubail, maire adjoint du treizième arrondissement de Paris ; Roger Dubarry, chef de division à la préfecture du Rhône ; Mme Jeanne Lebrun, adjoint au maire de Bourges.

MM. Guy Fougier, directeur de la réglementation et du contentieux ; Robert Fournier, ancien conseiller général d'Eure-et-Loir ; Mme Madeleine Charpentier, maire de Basse-Rentgen ; MM. Pierre Gourmain, maire de Vailly-sur-Aisne ; Raymond Jaffrezou, secrétaire général du Bas-Rhin ; Roland Jardy, secrétaire général de la ville de Montrouge ; Lucien Joffre, conseiller de Paris ; Philippe Laillet de Montulle, conseiller général de l'Eure, maire de Méllcourt ; Antoine de La Panouse, maire de Thoiry.

MM. Eugène Lecler, conseiller général de la Manche ; Albert Lieutaud, commandant de groupement de la police nationale ; Jacques Luciani, maire de Casamaccioli ; Justin Marchive, maire de Pégomas ; Joseph Millot, maire d'Allevans ; Jean Nicolle, secrétaire général de la ville de Verdun ; Florent Nove-Josserand, maire de Saint-Romain-de-Popey ; Joseph Peyraud, maire de Brillac ; Antoine Pietri, attaché principal d'administration centrale ; Guy Ragus, officier mécanicien ; Louis Remy, brigadier-chef de police ; Pierre de Romans, maire d'Yzernay ; Paul Tondut, ancien député et ancien conseiller général du Gard ; André Toutain, maire de Sevran ; André Wanauld, adjoint au maire de Troyes.

● DEPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER.

Est promu *commandeur* :

M. Paul Bourrillon, inspecteur général de l'économie nationale.

Sont nommés *chevaliers* :

M. Jean Coussirou, préfet, chargé de l'administration de Mayotte ; Mme Andréa Tourneux, médecin-chef de dispensaire ; MM. René Faure, ingénieur conseil ; Francis Rivière, ancien directeur d'école.

PLAN ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Est promu *officier* :

M. Serge Carell, directeur général adjoint de la Société des centres commerciaux.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. André Fosset, ancien ministre ; Jean Allard, directeur de société ; Jacques Mallet, administrateur principal de la Communauté économique européenne.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Sont promus *officiers* :

MM. Jean Belloir, agent supérieur ; André Burgaud, conseiller à l'administration centrale ; Jacques Dircks-Dilly, consul général de France à Sydney ; Pierre Mathivet de La Ville de Mirmont, consul général de France à San-Francisco ; Jacques Revil, ancien conseiller culturel ; Raymond Jobanny, directeur de l'Hôtel-Dieu de Beyrouth ; Jean Léchaudel, agriculteur ; Vincent Rocherolle, président de sociétés ; Philippe de Seynes, ancien secrétaire général adjoint des Nations unies ; Pierre Teisseire, secrétaire général adjoint du comité national des conseillers du commerce extérieur ; Henri Van Massenhove, ingénieur civil des mines.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Roger Blaise, ancien attaché culturel ; Robert Delos Santos, conseiller à l'ambassade de France en Grande-Bretagne ; Paul Lacombe, conseiller à l'ambassade de France auprès de la République du Tchad ; Marcel Maître, ambassadeur de France en Equateur ; François Michel, conseiller des affaires étrangères ; Patrice Roserot de Melin, agent supérieur ; Louis Vorms, consul général de France à Houston ; Roger Champenois, directeur de l'Institut français de Tübingen ; Pierre Granier, commandant de bord ; R.P. Georges Lefas, prêtre des missions étrangères ; MM. Jean Lescaillon, attaché de coopération technique ; Gilbert Michel, ancien fonctionnaire des Nations unies ; Guy Moizan, administrateur de banque ; Sœur Marie du Moustier de Canchy, missionnaire franciscaine au Brésil ; MM. Carlos Ripoll, ancien directeur de clinique ; André Zavriew, directeur de l'Institut français du Royaume-Uni ; Julien Badot, industriel en retraite ; Prometeo Candon, président-directeur général de société ; Mme Béatrice de Coudekerque Lambrecht, animatrice d'œuvres sociales ; MM. Ferdinand Mencik, président-directeur général de société ; Richard Moore, conseiller juridique ; Roger Stanier, professeur à l'Institut Pasteur.

ÉCONOMIE ET FINANCES

Est promu *commandeur* :

M. Maurice Lauré, inspecteur général des finances, président de la Société générale.

Sont promus *officiers* :

MM. Robert Chambeiron, sous-directeur à la Caisse nationale des marchés de l'Etat ; Claude Chassaigne, inspecteur général des finances ; Lucien Coucoureux, conseiller financier pour l'Afrique ; Georges Drevet, vice-président d'une chambre syndicale nationale de fabricants ; André de Lattre, président-directeur général du Crédit national ; Etienne Léger, inspecteur général des finances ; Daniel Petit, président-directeur général de la société interprofessionnelle de compensation des valeurs mobilières ; Jean Quatorze, inspecteur général dans un groupe d'assurances.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Georges André, président du directoire de la Société d'expertise comptable fiduciaire de France ; Pierre Balley, directeur à la B.N.P. ; Maurice Caradet, secrétaire général de la Loterie nationale ; Jean Carré, chef de service des douanes ; René Cassou, président-directeur général de la Compagnie parisienne de réescompte ; Pierre Colmant, conseiller commercial auprès du GATT ; Jacques Etienne, conseiller-maître à la Cour des comptes ;

Mlle Denise Favriel, directeur des impôts à Nantes ; MM. Claude Haas, directeur du bureau de vérification de la publicité ; Pierre Henniqueau, directeur général de banque ; Pierre Laforest, administrateur de l'INSEE ; Guy de Lasteyrie du Saillant de Comborn, président d'un syndicat d'assurances ; Jean Luc, sous-directeur à l'administration centrale ;

MM. Pierre Maniquaire, directeur des impôts à Nancy ; Pierre Mayer, inspecteur des finances ; Mme Anne-Marie Moussa, administrateur civil ; MM. Henri Périn, attaché d'administration centrale ; Roland Pétris, retraité ; Pierre Pichard, président-directeur général d'une société d'assurance et de réassurance ; Claude Rooy, trésorier-payeur général de la Martinique ; Michel Rougé, ministre plénipotentiaire aux Nations unies ; Jacques Toutain, inspecteur des finances ; Marc Vienot, directeur général adjoint de la Société générale.

DÉFENSE

Sont promus *officiers* :

MM. Paul Baudouy, administrateur en chef des affaires d'outre-mer ; Jean Devriese, directeur technique à la SNECMA ; Jean Rosset, sous-directeur au ministère ; Jean Rousseau, proviseur agrégé au prytanée militaire de La Flèche.

Sont nommés *chevaliers* :

Mme Sylvette Monnet, administrateur civil ; MM. Robert Dupre, directeur adjoint d'une société d'industrie aéronautique ; Pierre Lantran, secrétaire d'administration ; André Lehérissel, chef d'études au ministère ; Jean Nadal, directeur dans une société ; Jean Sceaux, directeur des études à l'Ecole militaire de Tulle ; Marcel Seveon, adjoint principal du contrôle ; Jacques Tissandier, directeur adjoint de l'Office français d'exportation de matériel aéronautique ; Pierre Tronchet, ingénieur en chef des travaux maritimes ; Louis Virlogeux, professeur agrégé au prytanée militaire de La Flèche.

ÉDUCATION

Sont promus *officiers* :

MM. Paul Beucher, retraité ; Jules Dujardin, conseiller de l'enseignement technologique à Paris ; Jacques Eyraud, inspecteur honoraire ; Gaston Marnot, inspecteur d'Académie ; Elie Seauve, retraité ; Jean Strohmann, proviseur de lycée à Pont-à-Mousson.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Claude Bosc, sous-directeur au ministère ; Eugène Boulsy, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Marnot, inspecteur d'académie ; Elie Mlle Marie Chamley, déléguée régionale de l'ONISEP ; MM. Jean-Marie Daudrix, directeur de la discothèque de France ; Antony Decelle, proviseur de lycée à Montpellier ; Mlle Elise MM. Jean Garagnon, recteur de l'académie de Caen ; Forestier, inspectrice départementale ; Georges Girault, inspecteur principal à Créteil ; Mlle Henriette Guépratte, inspectrice à Bordeaux ; MM. Frédéric Legendre, inspecteur d'académie adjoint à Pontoise ; André Leroi, inspecteur d'académie ; Marcel Marmet, professeur agrégé à l'école normale d'instituteurs de Nice.

Mmes Pierette Sarmant, inspectrice pédagogique ; Odette Jean, conseiller administratif des services universitaires ; MM. René Robert, professeur agrégé ; André Schmit, chef du service constructeur des Académies ; Lucien Valade, inspecteur départemental ; Joseph Verguin, recteur de l'Académie de Poitiers ; Joseph Zix, directeur d'école honoraire à Boulay.

COOPÉRATION

Sont promus *officiers* :

MM. Marc Fraissinet, administrateur de sociétés ; Louis Marec, directeur d'un centre de formation à Dakar ; Paul Ouzilleau, gérant de société ; Jean Séverac, directeur général adjoint de l'O.R.S.T.O.M.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Gabriel Pumey, vice-président de l'Association des Français de l'étranger ; André Hovine, directeur général de la Bourse des valeurs de Côte-d'Ivoire ; Guy Jaymes, chef de chancellerie à l'ambassade de France au Gabon ; Charles Leoni, chargé de mission ; Jacques Longérinas, conseiller à la mission de coopération à Kinshasa (Zaïre) ; Eugène Micouin, directeur général de société ; François Tarracci, inspecteur général de la caisse centrale de coopération économique ; sœur Thomas, religieuse de la congrégation des sœurs missionnaires du Saint-Esprit.

ÉQUIPEMENT

Est promu *commandeur* :

M. Jean Lefebvre, président directeur général d'une entreprise de travaux publics.

Sont promus *officiers* :

MM. Yves Aubert, directeur de l'union technique interprofessionnelle des fédérations nationales du bâtiment et des travaux publics ; Pierre Chaumeil, inspecteur général de l'aviation civile ; Jean Henner, directeur général d'une société de transport héliporté ; Pierre Henry, inspecteur général de la construction ; François Japiot, président-fondateur d'une société coopérative d'H.L.M. ; Pierre Léctuse, président-directeur général d'une société de travaux publics et bâtiment ; Emile Merlin, directeur technique dans une compagnie de navigation maritime ; Charles Trédé, ingénieur général à la S.N.C.F.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean Bénard, directeur à la S.N.C.F. ; René Bouchet, directeur départemental de l'équipement de l'Hérault ; Georges Bourdil, président-directeur général de société de transports ; Jacques Brun, directeur de l'Office public départemental d'H.L.M. de la Seine-Saint-Denis ; André Chalumeau, président du conseil d'administration d'une société de transports ; Mlle Odette Dévé, assistante sociale chef dans l'Eure ; Mme Laure Eteneau, directeur des équipements immobiliers et des réalisations sociales de l'Office central interprofessionnel du logement ;

MM. Henri Fulachier, commandant de bord ; Raymond Gray, directeur à la Société centrale pour l'équipement du territoire ; Jean-Claude Guerguil, président du syndicat des transports du Gers ; Marcel Harfray, attaché principal ; Charles Labrousse, sous-directeur au secrétariat général de la marine marchande ; Claude Mortagne, président de l'Union des syndicats de l'industrie routière française ; Paul Piasteig, président fondateur d'une société d'économie mixte pour l'habitat à Pau ; Abel Pozzo, directeur d'une entreprise de travaux publics ;

MM. Michel Rousselot, directeur de l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée ; Louis Scotto di Covella, membre du conseil supérieur de l'établissement national des invalides de la marine ; Charles Simon, ingénieur des travaux publics ;

Mlle Yvonne Sintic, agent supérieur à la direction générale de l'aviation civile ; MM. Robert Valton, médecin contrôleur général du travail et de la main-d'œuvre des transports ; André Vignon, ingénieur en chef à Air France ; Charles Villier, directeur à la Météorologie nationale ; Mme Georgette Serafin, administrateur de société ;

RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

Est promu *officier* :

M. André Tranchand, directeur de service à l'Assemblée nationale.

Sont nommés *chevaliers* :

M. Jacques Hardoüin, adjoint au maire de Libourne ; Mme Janine Thibaud, chef de service adjoint au Sénat.

AGRICULTURE

Sont promus *officiers* :

MM. Jean Chombart de Lauwe, professeur à l'Institut national agronomique ; Léon Giannesini, retraité ; Jean Martin, président d'organismes viticoles ; Jean Michaut, président de la Fédération nationale du bois ; Raymond Souverain, inspecteur général de la répression des fraudes ; Roger Thevenot, ingénieur général du génie rural, des eaux et des forêts.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Roger Alléguède, directeur de la caisse de crédit agricole mutuel du Libournais ; René Andrieu, ancien président d'un groupement national des négociants en maïs ; Raymond Brès, directeur du centre technique interprofessionnel des fruits et légumes ; Louis Garavel, directeur départemental de l'agriculture de l'Isère ; André Lachaux, chef de service à l'administration centrale ; Etienne Lamazou, berger ; Guy Le Hégarat, administrateur civil à l'administration centrale ; Michel Loisel, président de la caisse régionale de crédit agricole mutuel de l'Ille-et-Vilaine ; Mme Hélène Frapsauce, agricultrice ; MM. Gérard Pierrefeu, président du comité interprofessionnel des vins de Côtes-du-Rhône ; Charles Pilet, directeur de l'Ecole nationale vétérinaire ; Mme Elisabeth Couturié, éleveur ; M. Pierre Rainaut, ingénieur en chef du génie rural, des eaux et des forêts ; Mme Marie Breuillot, retraitée.

TRAVAIL

Est promu *commandeur* :

M. Jean Bardon, président national honoraire de la Société des meilleurs ouvriers de France.

Sont promus *officiers* :

MM. Pierre Bois, directeur régional du travail et de la main-d'œuvre de la région d'Ile-de-France ; Pierre Laroche, conseiller prudhomme ; Jean Poupaert, directeur à la direction générale de l'information du C.N.P.F. ; Silvère Seurat, président-directeur général de société.

Sont nommés *chevaliers* :

Mme Simonne Berthelot, directeur régional adjoint de la sécurité sociale de Paris ; MM. Pierre Aubert, président de l'union départementale U.G.C. du Val-de-Marne ; Charles Barbier de Préville, délégué général du centre d'information des services médicaux d'entreprises ; Jean Blais, directeur de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale ; Jacques Charpentier, artisan ; Francisque Chelles, chef d'atelier ; Jacques Dubuisson, président de la caisse régionale d'assurance maladie Nord-Picardie ; André Issaly, vice-président de la Fédération nationale de la mutualité française ;

MM. Yves Langlois, président de l'office public H.L.M. ; Pierre Pascal, directeur de l'administration générale du personnel et du budget ; André Poteau, vice-président de la C.F.T.C. ; Mmes Simone Alétru, médecin du travail ; Jacqueline Laroque, médecin conseil radiologue ; MM. Lucien Tagliana, administrateur civil à l'administration centrale ; Jean Thomas, président de société mutualiste ; Paul Vimond, architecte en chef.

SANTÉ

Est promu *commandeur* :

M. Maurice Lacomme, ex-chef de service de gynécologie obstétrique de l'hôpital Baudelocque.

Sont promus *officiers* :

M. Pierre Boissonnat, chirurgien urologiste ; Mme Marguerite Grat, directrice de l'aide à la vieillesse de la Haute-Garonne ; Mlle Lucie Laporte, médecin général de la santé, directeur de recherche à l'INSERM ; Denise Legrix, fondatrice de l'Association d'entraide aux enfants et adultes dysméliques ; MM. André Olivé, président du conseil départemental de l'ordre des chirurgiens dentistes de Paris ; Gérard Patoir, chirurgien chef du service d'urologie à l'hôpital de la Fraternité de Roubaix ; Stéphane Thieffry, professeur à la faculté de médecine Cochin-Port-Royal.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Michel Alison, professeur de clinique médicale infantile à Dijon ; Roger Angebaud, secrétaire général de la Croix-Rouge française ; Louis Bacqué, médecin ; Jacques Charon, chirurgien-dentiste ; Pierre Chaumerliac, docteur en médecine ; Robert Clerc, inspecteur général adjoint de la santé et de la population ; André Cornet, professeur titulaire de pathologie médicale ; Etienne Fournier, doyen de la faculté de médecine Lariboisière-Saint-Louis ; André Gilbertas, chirurgien-chef de service du centre hospitalier de Chambéry ; Jean Gruner, directeur de groupe à l'INSERM ; Claude Hannoun, professeur à l'Institut Pasteur ; Maurice Hartemann, directeur général du centre hospitalier et universitaire de Caen ; Camille Hermange, directeur des services de l'Association nationale des communautés d'enfants ; Mme Denise Kapp, responsable médicale à la société maternelle La Nouvelle étoile des enfants de France ; MM. Maurice Laure, médecin-chef du centre hospitalier de Toulon ; Gabriel Maillard, président du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique ; Jean Maume, président de l'UNASSAD ; André Ohl, secrétaire général de l'Union nationale des associations familiales ; Louis René, président du conseil départemental de Paris de l'ordre des médecins ; Mme Magdeleine Semence, surveillante générale des services médicaux à la maison de cure médicale La Rochefoucauld ; MM. Claude Sureau, professeur de clinique obstétricale, U.E.R. Cochin, Paris-V ; Van Bang Tran, médecin-chef de l'hôpital de Montfort-l'Amaury.

INDUSTRIE ET RECHERCHE

Sont promus *commandeurs* :

MM. Jacques Feron, président-directeur général de société ; Léon Lichnerowicz, professeur au Collège de France.

Sont promus *officiers* :

MM. Jean Arnaud, président de sociétés ; Paul Crosnier, président-directeur général de société ; Pierre Fressonnet, directeur adjoint de l'Institut national de la propriété industrielle ; Martial Lapeyre, président-directeur général de sociétés ; Georges Mathé, directeur de l'Institut de cancérologie de Villejuif.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Louis Bary, président du Syndicat français des textiles artificiels et synthétiques ; Gaston Baumont, président de la Fédération nationale des syndicats des industries et commerces de la récupération ; Pierre Bessiere, ingénieur ; Mme Jeanne Amiot, président-directeur général de sociétés ; MM. André Callewaert, directeur d'une entreprise d'informatique ; Roger Charbonnier, conseiller technique ; Raoul Collet, directeur général de société ; Mlle Marie Collin, administrateur civil au ministère ; MM. Marc Diebold, administrateur de société ; Charles Friedel, président-directeur général de société ; Jean Gandois, directeur général de sociétés ; Maurice Jacquiot, président de l'Union nationale des syndicats de fabricants de lunetterie ; Jean Lerebours-Pigeonnière, administrateur général d'un groupe sidérurgique ; Mme Lucienne de Looze, chef de laboratoire à l'Institut Pasteur ; MM. Pierre Mannviller, président-directeur général de société ; Jean Poincaré, directeur dans un groupe d'industries ; Mme Marie Brugière, président-directeur général d'une entreprise ; M. Raymond Ravenel, membre du directoire d'une société ; Mme Dina Viterbo, président-directeur général d'une société ; M. Bernard de Villemejane, président-directeur général de sociétés.

QUALITÉ DE LA VIE

Soont promus *officiers* :

MM. Albin Artieres, président du S.I. de Millau ; Vincent Canto, créateur ; Albert Daube, membre du conseil supérieur de la chasse ; Mme Hélène Viannay, délégué général du centre nautique des Glénans.

Sonot nommés *chevaliers* :

MM. Albert Batteux, entraîneur de football ; Maurice Burette, président de la fédération française de gymnastique ; Mme Madeleine Delafontaine, administrateur civil hors classe au ministère ; MM. Pierre Gianotti, membre de la fédération nationale de l'industrie hôtelière ; Marcelin Haristschelhar, directeur départemental de la jeunesse et des sports des Landes ; Robert Louillet, président de la fédération du Nord des associations de pêche et de pisciculture ; Bernard Muller, président de l'association des amis du parc naturel régional du Pilat ; Jacques Perrillat, directeur de l'éducation physique et des sports ; Alexis Tingaud, restaurateur ; Louis Velay, président-fondateur du comité départemental de la protection de la nature de la Lozère.

COMMERCE ET ARTISANAT

Sont promus *officiers* :

MM. Aimé Baldacci, sous-directeur à la direction du commerce intérieur ; Pierre Guichard, retraité ; Jean Poggioli, président de la foire internationale de Marseille.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Pierre Darrigrand, directeur général adjoint de la chambre de commerce et d'industrie de Paris ; André Dufour, président honoraire de la chambre de métiers de la Haute-Vienne ; Marcel Garcin, président de la chambre de commerce et d'industrie de Montpellier ; Albert Léon, président de la confédération nationale de l'artisanat et des métiers ; Lucien Ravit, président de la chambre de métiers de Romans ; Mme Andrée Perié, retraitée, ancien maire de Mauriac ; MM. Léon Tafanel, président-directeur général de sociétés commerciales ; Georges Wichegrod, président de l'Union du commerce de Pontoise-Tradition.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Sont promus *officiers* :

MM. Robert Camuset, directeur général de société ; Jean-Pierre Lecuyer, conseiller commercial ; Jacques Moser, directeur général adjoint de société.

Sont nommés *chevaliers* :

Mme Marise Montabert, directeur général adjoint de société ; MM. Laurent Boix-Vives, président-directeur général de société ; Claude Cagé, président de la chambre de commerce française en Australie ; Guy Gillet, président-directeur général de société ; Robert Holtz, vice-président de l'Union d'action internationale des petites et moyennes entreprises ; Philippe Lamirault, directeur commercial de société.

POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Sont promus *officiers* :

MM. Roger Boisson, chef de centre téléphonique à la présidence de la République ; André Labé, inspecteur général ; Louis Le Saget, directeur de société ; Roger Prolongeau, directeur de l'imprimerie des timbres-poste.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Georges Altier, directeur d'établissement de télécommunications ; Raymond Beckaert, ancien receveur ; Bernard Bernabé, receveur à Fort-de-France ; André Canals, administrateur ; Georget Darmon, directeur régional ; Jean Labeyrie, ingénieur en chef ; Pierre Langlois, président de la Fédération des sociétés philatéliques françaises ; Gabriel Legoust, sous-directeur à l'administration centrale ; Pierre Lestrade, directeur des télécommunications de Paris ; Jean Poulain, receveur.

ANCIENS COMBATTANTS

Est promu *commandeur* :

M. Gilbert Renault, dit colonel Rémy, compagnon de la Libération.

Est promu *officier* :

M. Pierre Chancogne, conseiller national de l'Association Rhin et Danube.

Sont nommés *chevaliers* :

M. Eugène Angst, secrétaire général de la section du Bas-Rhin de l'Association nationale des médaillés de la Résistance ; Mme Paulette Mounerat, vice-présidente de la section du Jura de l'Association Rhin et Danube ; MM. l'abbé Joseph Friedrich, membre du comité du Bas-Rhin de l'Union nationale des associations de déportés, internés et familles de disparus ; Ahmed Ouadi, président des Anciens combattants musulmans du Haut-Rhin ; Mme Lucie Pelletier, ancienne infirmière militaire ; M. Serge Thirant, vice-président de la section de l'Union nationale des combattants des Andelys (Eure).

DEPORTES ET INTERNES DE LA RESISTANCE

Est promu *commandeur* :

M. André Jarrot, compagnon de la Libération, ancien ministre.

Sont promus *officiers* :

MM. René Caillavet, interné résistant ; M. Francis Kirsch, interné résistant.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Léon Ancel, Louis Bellec, Mme Irène Valle, M. Adolphe Lacoste, Mme Eliane Gaignant, tous internés résistants ; M. André Mahoux, déporté résistant.

CULTURE

Sont promus *officiers* :

MM. Georges Cheyssial, artiste peintre, président de la Société des artistes français ; René de la Croix de Castries, homme de lettres ; Hélène Fourestier, pianiste.

Sont nommés *chevaliers* :

M. César Baldaccini, dit César, sculpteur ; Mlle Geneviève Bodin, dite Asse, artiste peintre et graveur ; Mme Sylvie Chevalley, bibliothécaire archiviste de la Comédie-Française ; MM. Adolphe Caulé, président de groupe folklorique ; Michel Dupouey, directeur général du Syndicat national de l'édition, directeur d'éditions ; Marcel Faidherbe, conservateur de musée ; René Pillet, conservateur en chef de la bibliothèque municipale classée de Tours ; Henri Hemmer, archiviste paléographe ; Philippe Kraemer, donateur des Musées nationaux ; Georges Le Cannu, chargé de mission à la direction du théâtre et des maisons de la culture ; Mme Gabrielle Casadesus, pianiste virtuose ; MM. Claude Poinssot, conservateur de première classe des Musées de France ; Abel Rilliard, directeur du Théâtre municipal de Metz ; Maurice Sarrazin, directeur du Grenier de Toulouse ; Michel Sénéchal, artiste lyrique ; Mme Myriam Doust, dite Prevot-Douatte, gérante d'une galerie de tableaux ; M. Marcel Terrié, attaché d'administration à l'administration centrale.

UNIVERSITÉS

Sont promus *officiers* :

Mme Suzanne Honoré, conservateur en chef à la Bibliothèque nationale ; MM. Jacques Ellul, professeur d'histoire du droit ; Henri Guitton, ancien professeur de l'université de Paris ; Georges Straka, professeur à l'université de Strasbourg.

Sont nommés *chevaliers* :

M. Jean-Baptiste Donnet, professeur à l'université de Mulhouse ; Mme Anna Adler, ancien professeur ; MM. Maurice Flory, professeur d'université ; Benoît Jeanneau, professeur à l'université de Poitiers ; Robert Kohlmüller, professeur de chimie ; Lucien Le Cam, directeur de l'I.U.T. de Quimper ; Mme Annie Lebeuf, maître de recherche au C.N.R.S. ; M. Pierre Miniconi, professeur à l'université de Montpellier-III ; Mme Hélène Zamoyska, chargé d'enseignement à l'université de Toulouse-le-Mirail ; MM. Alcide Quilliot, secrétaire général de l'université de Paris-I ; François Souchal, professeur à l'université de Lille-III ; Henri Tintant, professeur à l'université de Dijon.

RELIGION

APRÈS LA CONFÉRENCE PRÉPARATOIRE DE GENÈVE

Le concile panorthodoxe pourrait se réunir en 1980

La première conférence panorthodoxe préconciliaire, chargée de préparer le premier concile de l'Eglise orthodoxe depuis le concile de Nicée, au huitième siècle, s'est achevée dernièrement à Chambésy, près de Genève, par un accord unanime sur la liste des thèmes que le futur concile devra aborder. Treize patriarcats et Eglises autocéphales étaient représentés : Constantinople, Alexandrie, Antioche, Jérusalem, Moscou, la Serbie, la Roumanie, la Bulgarie, Chypre, la Grèce, la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Finlande ; seule l'Eglise de Géorgie a été empêchée de se rendre à la convocation.

La liste des thèmes du futur concile a fait l'objet d'un long travail en commission, à partir d'une première liste de plus de cent sujets établie en 1961 à la conférence panorthodoxe de Rhodes. Dix thèmes seulement ont été retenus.

Quatre de ces thèmes portent sur la structure de l'Eglise orthodoxe. Ce sont : la diaspora orthodoxe, l'*autocéphalie* et sa *proclamation*, l'*autonomie* et sa *proclamation* et, enfin, l'ordre de préséance des Eglises dans les célébrations liturgiques. Deux thèmes concernent la discipline. Il s'agit des empêchements au mariage et de l'adaptation des prescriptions sur le jeûne.

Les relations des Eglises orthodoxes avec le reste du monde chrétien et avec le mouvement œcuménique constituent deux thèmes distincts. Un point particulier touche le nouveau calendrier, notamment la date de Pâques, et un autre, « la contribution des Eglises orthodoxes à la réalisation des idéaux chrétiens de paix, de liberté, de fraternité, d'amour entre les peuples et la suppression des discriminations raciales ».

La conférence s'est d'autre part mise d'accord sur la procédure de préparation du futur concile. A ce sujet, on prévoit, dans les deux ou trois années à venir, la convocation de nouvelles conférences préconciliaires, et il est probable que le concile se réunira au début des années 1980.

Une large part du travail de la conférence a porté sur la nécessité d'intensifier les relations des Eglises orthodoxes avec l'ensemble du monde chrétien et avec le mouvement œcuménique.

Le prêtre-icône

Malgré ses dissensions internes, ses rivalités d'obédiences et ses compromissions politiques, l'Eglise orthodoxe exerce une puissante fascination sur beaucoup de chrétiens aujourd'hui. Aux prises avec la « sécularisation » et la disparition du sacré, troublés par la théologie de la « mort de Dieu », lassés par les querelles entre intégristes et progressistes, entre « verticalisme » et « horizontalisme », des catholiques et des protestants portent un regard nostalgique sur cette Eglise qui semble avoir échappé à la folie contestatrice, qui a conservé une liturgie fastueuse et hiératique et dont les préoccupations spirituelles peuvent répondre au désarroi de croyants « déboussolés ».

Les lecteurs français ont surtout été familiarisés avec la spiritualité orthodoxe par les écrits de Nikos Kazantzakis et de Constantin-Virgil Giorghiu ou du théologien laïc Olivier Clément. Or il est un autre « maître spirituel » qui commence à être connu en France, grâce à ses écrits, et qui sera présenté aux télespectateurs le dimanche 2 janvier, fête de l'Epiphanie et Noël pour les orthodoxes, dans l'émission catholique, « le Jour du Seigneur » (1).

Le métropolite Antoine de Souroge (il a publié plusieurs livres (2) sous son nom d'état civil, Antoine Bloom) est chargé de la paroisse russe orthodoxe de Tous-les-Saints, à Londres. Né en 1914 à Lausanne, son père était diplomate de la Russie impériale, et sa mère était la sœur du compositeur Alexandre Scriabine. Après une enfance passée en Russie et en Perse, il fit des études de médecine à Paris où il prit la médecine à Paris, où il prit la comme médecin, d'abord à Paris, ensuite dans l'armée en tant que chirurgien, pendant la deuxième guerre mondiale.

Devenu moine en 1943, il continuait d'exercer la médecine à Paris jusqu'en 1948, lorsque des amis orthodoxes sont venus de Londres pour lui dire : « *Nous avons besoin de vous. Lâchez la médecine, faites-vous prêtre et venez en Angleterre.* » Envoyé à Londres en 1949, évêque en 1958, archevêque en 1962, exarque du patriarche de Moscou pour l'Europe occidentale (poste duquel il a démissionné depuis pour raisons de santé) et élevé au rang de métropolite en 1963, le Père Antoine connaît un rayonnement toujours plus grand en Angleterre et maintenant en France.

Jusqu'à la perte de Dieu

Cet ancien médecin a été tellement saisi par la présence de Dieu que toute sa vie pose question. Si Dieu prend tout, que reste-t-il de l'homme ? « *Il faut attendre la mort comme un fiancé attend sa fiancée* », disait son père à Antoine. Mais, si la grande rencontre c'est celle de la mort, qu'en est-il de la vie ? Si le prêtre ne doit être que passage vers Dieu, qu'en est-il de sa propre existence ?

Questions sans réponse. Dans l'interview réalisée par l'équipe du Jour du Seigneur, le métropolite Antoine trace un parallèle entre le prêtre et l'icône. L'icône, image du Christ, est ambiguë. Elle peut être un obstacle ou un lieu de passage ; elle porte un message, sans être contraignante. C'est un « silence parlant ». « *Comme l'icône,* dit le Père Antoine, *le prêtre doit être transparent au message qu'il porte sans s'identifier avec lui. Il doit savoir être là sans imposer sa présence. Si le prêtre pénètre dans le sanctuaire, derrière l'iconostase, ce n'est ni un droit ni un privilège, car seul le Christ peut s'y tenir de plein droit. Le prêtre y est comme une icône,* in persona Christi. »

« *La vie chrétienne est faite de renoncements toujours plus grands* », dit encore le métropolite Antoine. « *Le Christ s'est dépouillé de tout. Il est mort, non pas pour payer une quelconque « dette », qu'aurait exigée son Père. Il est mort d'avoir été solidaire avec nous, jusqu'à la perte de Dieu. Le cri de la Croix : « Mon Dieu, » pourquoi m'as-tu abandonné ? » signifie qu'il a partagé jusque notre athéisme, notre absence de Dieu ! Nous aussi, nous devons être prêts à renoncer à tout.* »

Le langage de ce prêtre russe au regard brûlant n'est plus celui auquel les chrétiens sécularisés sont habitués. C'est un langage prophétique et intransigeant, qui rappelle Dostoïevski, mais aussi un langage poétique et imagé : « *Dieu est un grand oiseau timide*, dit-il, pour montrer combien l'initiative divine respecte la liberté humaine. *Il se pose à distance. Ne bouge pas, tu l'effraierais !* »

ALAIN WOODROW.

(1) TF 1, 2 janvier, 10 h. 30. Le Jour du Seigneur : film de Robert Clément et Claire Donnaud, *Jusqu'à la perte de Dieu*.

(2) *L'Ecole de la prière* et *Voyage spirituel*, Editions du Seuil ; *Prière vivante* et *Certitude de la foi*, Editions du Cerf.

HISTOIRE

Il y a quinze cents ans disparaissait l'Empire romain d'Occident

par PATRICE ANGELINI (*)

Tandis que s'achève 1976, souvenons-nous : en 476, mille deux cent vingt-neuf ans après la fondation légendaire de Rome, Odoacre, chef des Hérules et des Ruges, entré dans Ravenne, déposait et reléguait près de Naples le jeune Romulus Augustule, dernier empereur romain d'Occident, fils du Barbare Oreste, qui avait détrôné en sa faveur l'empereur Julius Nepos. L'Empire, à vrai dire, partagé *entre* Orient et Occident à la mort de Théodose (395), dépeuplé, appauvri, par les Barbares (406 : invasion de la Gaule par les Francs ; 410 : prise et sac de Rome par les Wisigoths d'Alaric ; 451, invasion des Huns ; 455, prise de Rome par les Vandales de Geiséric ; 472, Rome ravagée encore, par les Suèves de Ricimer) n'était plus qu'une fiction. Et il n'était même plus romain : Milan (fin troisième siècle - quatrième siècle), Constantinople, fondée en 324, puis Ravenne, dès 402, ayant ravi à Rome la fonction de capitale, *tandis* que l'administration et l'armée étaient envahies de Barbares.

Odoacre voyait clair : proclamé roi d'Italie par ses soldats, il feignit de ne se considérer que comme le représentant en Occident de l'empereur d'Orient Zénon, à qui il renvoya les insignes impériaux en échange de la dignité de patrice. Entrant en 493 dans Ravenne, Théodoric, roi des Ostrogoths allait le vaincre à son tour. C'est l'Italie, berceau de l'Empire, qui devait le plus souffrir de sa disparition : devenue champ de bataille permanent, « non plus reine de provinces mais bordel » (Dante, *Purgatoire*, chapitre VI, v. 78) ; morcelé jusqu'en 1861, et ayant perdu le sens de l'Etat au point qu'aujourd'hui encore celui-ci y est ressenti au Nord comme improductif, au Sud comme oppressif — d'où sa faiblesse.

Mais demeurait tenace la triple fiction de l'Empire, politico-religieuse, juridique, culturelle, mythe auquel s'ajoutent de réelles données géographiques et économiques.

Fiction politico-religieuse, qui devait hanter le Moyen Age : l'empereur, intercesseur entre Dieu et ses sujets selon l'arianisme embrassé par Constantin (337), fait régner sur terre l'ordre *(pax romana)* permettant aux hommes de préparer leur salut dans le ciel. « Evêque du dehors », il détient les deux glaives — temporel et spirituel, — d'où futurs conflits avec le pape. Après l'éphémère reconquête de l'Italie par le Byzantin Justinien (540) puis l'invasion lombarde, les Francs relèvent l'Empire d'Occident. La nuit de Noël 800, le pape Léon III couronne Charlemagne selon l'ancienne formule impériale. Mais à Verdun (843), l'Empire carolingien est partagé entre France, Lotharingie et Germanie ; l'Italie lotharingienne devient la proie de chaque vainqueur. En 962, maître de l'Italie, le Saxon Otton, roi de Germanie, se fait couronner à Rome *Caesar* (Kaiser) : de cette « *renovatio imperii* » naît le Saint-Empire romain germanique, qui atteint son apogée sous Henri III (1039-1056).

Vers 1315-1319 encore, Dante exilé de Florence, oubliant qu'il ne s'adresse plus qu'à un prince allemand faible — descendant tout théorique d'Enée, de César et d'Auguste, — chantera l'aigle romaine « emblème du monde et de ses maîtres » (*Paradis*, ch. XX, v. 8) et rêvera de restauration impériale en Italie, se rapprochant des Gibeline favorable à l'Empire et détestant les Guelfes noirs partisans du pape. Le Saint-Empire survivra jusqu'à son abolition, inspirée par Napoléon, à la diète de Ratisbonne (1803). De son côté la Russie va se réclamer de l'Empire romain d'Orient, depuis le mariage (1472) du grand-duc de Moscovie Ivan III avec Zoé, nièce du dernier empereur byzantin Constantin XI Dragasès, vaincu et tué par les Turcs (1453), jusqu'au sacre de Nicolas II (6 juin 1896) et à la révolution de 1917, qui abolira le cérémonial aulique de sa cour. Quant à Napoléon I[er], sa conduite, comme le décor de son sacre, s'inspirent de l'histoire romaine et aussi du mythe médiéval de la suprématie idéologique de l'Empire.

Fiction juridique : le principat païen ayant évolué en dominat chrétien dès Constantin, tout souverain qui le pourra se réclamera du pouvoir absolu de droit divin dévolu à l'empereur : le roi de France, « empereur en son royaume », puisque en 507 Clovis vainqueur a reçu de l'empereur d'Orient Anastase le titre de consul et, surtout, qu'en 888 le comte Eudes, premier Capétien, choisi comme roi pour avoir sauvé Paris des Normands, sépare définitivement la France du reste de l'Empire carolingien ; ou le tsar *(Caesar)* autocrate, en Russie.

Fiction culturelle, enfin : la *romanitas*, perpétuée par l'Eglise à travers le Moyen Age, puis rénovée par l'humanisme laïque des quinzième-seizième siècles, restaurée par la Renaissance artistique et littéraire européenne partie d'Italie dès le *Quattrocento*, et encore par l'idéologie de l'Eglise romaine de la Contre-Réforme, se réclamera de Rome par-delà les cultures nationales naissantes.

Quant aux données géographiques évidentes (l'Europe forme un tout, même ethniquement composite et physiquement morcelée), elles expliquent sans doute la persistance des rêves d'unité européenne : rêves de millénaristes qui, de tout temps, ont songé au retour du Grand Empereur ; tentatives, jadis, de restauration impériale ; efforts, de nos jours, pour refaire, par la C.E.E. l'unité au moins économique d'un ensemble encore bien fragile destiné à retrouver, *grosso modo*, les limites de l'ancien Empire d'Occident, Angleterre et péninsule ibérique comprises. De même, elles inspirent la tendance de cet ensemble économique à se tourner vers le monde méditerranéen, privé de son unité depuis les invasions arabe (septième-huitième siècles) et turque (treizième-seizième siècles), pour intensifier les échanges sur les vieilles routes de ce qui fut le « *mare nostrum* » gréco-romain. Ainsi, depuis 476, le débat reste ouvert : les Européens doivent-ils déplorer la perte d'une unité idéale ou saluer, avec cette date, la difficile naissance des nations modernes ?

(*) Maître assistant d'italien à l'université de Nice.

ARTS ET SPECTACLES

La danse se décentralise

(Suite de la première page.)

La décentralisation chorégraphique a commencé à partir de maisons de la culture (Amiens, Grenoble, La Rochelle). Au départ, de façon un peu schématique, on enregistrait une répartition des rôles entre ces centres axés sur une danse plutôt moderne (le Ballet - Théâtre - Contemporain, le Théâtre du Silence, Felix Blasko) et les théâtres municipaux voués au répertoire classique en liaison avec les conservatoires. Cette image est confortée par l'exemple de Strasbourg où se développe le second ballet de France, Marseille qui pratique avec Roland Petit une danse de prestige, ou Bordeaux où le Grand-Théâtre ne prend aucun risque. Elle commence à être moins exacte si l'on considère l'Opéra de Lyon ou Vittorio Biaggi mène une action très personnelle, dans la lignée de Béjart, ou encore le Grand-Théâtre de Nancy qui prend actuellement une orientation originale.

La vraie différence se situe plutôt du côté du public. Il a bien évoluée depuis dix ans, et Maurice Béjart n'a pas tort lorsqu'il déclare que la danse est devenue l'art du vingtième siècle.

A Paris, toutes les formes de danse peuvent cohabiter : on trouve pour chaque genre (classique, moderne, folklorique, jazz, avant-garde...) un noyau d'amateurs. La situation est plus confuse dans les régions où les spectateurs n'ont pas eu l'occasion de se déterminer. Il existe dans les villes importantes ou moyennes un public traditionnel pour qui la danse est assimilée au ballet classique ou même au divertissement d'opérette et d'opéra (c'est grâce à lui que les municipalités peuvent justifier l'entretien d'un corps de ballet), mais on trouve aussi, de plus en plus, un public jeune sans aucune « culture » chorégraphique, sans références et sans « a priori ». Il perçoit que la danse est un langage du corps, directement accessible, surtout lorsqu'elle est accompagnée de musiques actuelles (pop, répétitives, électro-acoustiques) et centrée sur des thèmes qui leur sont chers (solitude, aliénation, écologie...) ; c'est souvent le cas dans les créations « modernes ».

« L'opéra, dit un jeune garagiste d'Avignon, je n'ai pas envie d'y mettre les pieds. Mais en 68 il y a eu Béjart à la Cour d'honneur, et puis Carolyn Carlson. Son spectacle, c'était beau, ça bougeait, avec des improvisations sur scène au saxophone... J'ai aimé. »

Artistes à tout faire

Cette disponibilité un peu vague, les chorégraphes l'ont perçue et ils souhaitent y répondre. Sortir du théâtre municipal, toucher les jeunes, créer à leur guise est devenu leur obsession et une source de conflits avec les administrations, soucieuses avant tout de mettre les danseurs au service des œuvres lyriques : Juan Giuliano vient de démissionner du Théâtre de Rouen, il en avait assez d'« enfiler des kilomètres de pas ». Robert Thomas, danseur au Ballet du Rhin, a créé un groupe de recherche, Itineris : « Nous avons ainsi découvert qu'il y avait tout un travail d'initiation et d'animation à la danse à faire en Alsace. C'est ce genre d'activité que je souhaiterais développer. » Gheorge Cacileanu est parvenu, en trois ans, à placer Nancy parmi les centres de création contemporaine. Mais à quel prix ! « Nous sommes tous morts de fatigue, car il faut avant tout assurer les divertissements d'opéra, les opérettes à grands spectacle. Nous ne sommes pas des victimes, nous avons un lieu pour travailler, mais il faut se battre pour créer. On nous a permis de monter une soirée de ballets modernes — on dit contemporains, ça fait moins peur — à nos risques et périls. On a tout fait nous-mêmes : costumes, lumière... on a collé des affichettes. Ça n'a pas mal marché, mais nous savons que dans une ville comme Nancy il y a toute une masse de jeunes qui ne viendront jamais au Grand Théâtre ; c'est eux que nous voudrions toucher ; il faudrait une salle plus populaire. »

Toucher et former un nouveau public

Toucher un nouveau public, le former aussi, et dès l'âge scolaire, est le vrai moyen de décentraliser la danse, la création doit s'accompagner d'une initiation. Les actions entreprises à La Rochelle ou à Angers sont des modèles du genre, puisque l'existence d'une troupe de ballet entièrement axée sur la production de spectacles de danse contemporaine est l'occasion d'opérations « portes ouvertes », avec la participation de chorégraphes invités, des animations pour le public adulte dans les écoles et des stages d'été pour les danseurs.

L'idéal serait que la France entière soit innervée de cette manière ; on en est loin encore. Si l'on excepte l'expérience des Ballets de la cité installés à Quevilly, près de Rouen, la diffusion de spectacles de ballet et l'animation se font encore à partir de Paris et de sa banlieue. Ce sont eux qui permettent la survie de nombreuses jeunes compagnies comme les ballets d'Ethery Pagava, de Suzan Burige, d'Aline Roux, de Karin Whaener, de Joseph Russillo.

Des circuits de tournées se sont constitués, auxquels les troupes de renom ne dédaignent pas de participer. Carolyn Carlson en a accompli plusieurs avec succès dans la France entière. Après l'échec de sa tentative d'implantation à Grenoble, Félix Blaska s'est reconverti dans une formule itinérante : équipe réduite à une douzaine de danseurs, réorganisation vers une technique résolument moderne, programmes complémentaires d'animation scolaire et possibilité — essentielle — de venir se retremper à Paris. Ce genre de formule trouve beaucoup de « clients » parmi les maisons de la culture, maisons de jeunes et de loisirs ou théâtres municipaux, qui faute de moyens de création en sont réduits à servir de structure d'accueil.

Il ne faudrait pas oublier dans ce mouvement de décentralisation l'action des J.M.F. qui, avec de faibles moyens, fait bénéficier de très petites localités de spectacles très étudiés et qui favorise, dans des pays en dehors des grands circuits, une découverte souvent émerveillée de la danse : « L'accueil que nous avons reçu dans des villages de la Meuse ou du Jura a été tel, dit Gheorge Cacileanu, que malgré la fatigue nous sommes prêts à renouveler ce genre d'expérience. »

Car, faute de moyens, c'est encore trop souvent cela, la décentralisation de la danse, un va-et-vient constant de compagnies digne des récits picaresques de l'illustre théâtre.

Un faux public

« Il n'est pas bon, dit Lucien Mars — danseur chez Biaggi et qui a ouvert un club de rencontres à Lyon — que les choses et les gens soient parachutés de Paris. Tant que les Lyonnais n'auront pas pris eux-mêmes conscience d'un besoin de danse, rien ne sera fait. Ici il y a au moins cenquarante écoles qui débouchent sur quoi ? des galas de fin d'année ; ce n'est même pas un public pour les quelques petites troupes pleines d'enthousiasme qui essayent de créer. Mon désir serait de les réunir et d'organiser des représentations à l'Atelier, chez Gilles Chavassieux — un ancien de Planchon. Eh bien, c'est loin d'être facile. Tenez, j'ai pris l'initiative de faire venir Nikolaïs avec l'aide de l'O.N.D.A. A Lyon, une capitale, au Théâtre du huitième, le temps que marche le bouche à oreille, c'était loin d'être plein. Je dois encore de l'argent à Nikolaïs !... Ce qui se vend bien ici, c'est la danse classique, surtout quand il y a une étoile de l'Opéra dans le coup, et pour vendre la danse qui se vend... ».

A la veille du neuvième concours de chorégraphie de Bagnolet (1), Jaque Chaurand, son animateur, n'est pas plus optimiste : « La décentralisation de la danse est loin d'être réalisée ; le public qui s'y intéresse est celui qui la pratique ou qui l'a pratiquée ; c'est un faux public. A Bagnolet j'ai créé ce concours parce que les gens ne seraient pas venus pour un simple spectacle de jeunes créateurs. Et avec ce concours j'ai créé des besoins à tous les niveaux. Des groupes viennent à Bagnolet de la France entière, parce qu'ils pensent qu'un prix les valorisera, les aidera lorsqu'ils rentreront dans leur région ; mais lorsqu'ils ont eu ce prix qui souligne un talent naissant, que leur propose-t-on ? Rien sur le plan professionnel, parce qu'ils ne sont pas encore des chorégraphes chevronnés, rien quand ils retournent chez eux, parce que, à Dijon ou à Grenoble, les gens s'en moquent. Pour eux il n'y a pas de débouché et le prétendu essor de la danse en France est un leurre, parce qu'on ne pense qu'en termes de rentabilité. »

» Tout le monde parle d'encourager la création de la danse ; moi je vois qu'à tous les échelons, de la ville aux ministères, rien ne se fait vraiment dans ce sens. Je vois tous ces groupes qui courent, qui se cognent partout, et qui sont prêts à crever ...pour la danse. A quoi sert Bagnolet si cela ne débouche sur rien ? Il manque dans l'organisation des régions, comme de Paris, une structure subventionnée, des théâtres de la danse ouverts à tous, pour permettre aux jeunes compagnies de se produire et de s'exprimer. »

Marcelle MICHEL.

(1) Le concours du « Ballet pour demain » de Bagnolet aura lieu du 8 au 15 janvier 1977 au gymnase Maurice Baquet.

■ Paul Préboist est la vedette d'un gala de solidarité, lundi 3 janvier, au Théâtre Fontaine, organisé au profit des travailleurs du « Parisien libéré » en lutte. (Prix d'entrée : 25 F.)

ÉDITION

La mort de Sven Nielsen

Sven Nielsen, président-directeur général du groupe des Presses de la Cité, est mort à Paris le 30 décembre, à l'âge de soixante-seize ans (nos dernières éditions). Il était consul général du Danemark à Paris.

Ce Danois, fils et petit-fils de libraires en son pays, venu à Paris en 1924, aura tenu une place considérable dans l'édition française depuis la dernière guerre. C'est en effet à la fin de l'occupation allemande que commence son étonnante ascension. Auparavant, des débuts modestes dans l'exportation des livres français à l'étranger, un moment chez Hachette, puis à son compte, à la tête d'une petite maison, les Messageries du livre. Elle grossit vite, mais la guerre l'oblige à se reconvertir.

D'exportateur, Nielsen devient éditeur. Il a acheté un petit fonds et il publie des classiques en demi-luxe, avec des illustrations. Cette activité suffit au temps de l'occupation. Par ses relations, il est tenu au courant des succès anglo-saxons. Et c'est ainsi qu'à peine les Allemands partis il peut publier son premier livre venu d'outre-Atlantique : un roman de Peter Cheney, Duel dans l'ombre, *qui sort des Presses de la Cité en 1944. Viendront s'y ajouter maints autres auteurs américains et, en 1947, une recrue de choix, Georges Simenon, qui quittera Gallimard pour élire domicile aux Presses.*

Mais les bons auteurs ne font pas seuls le succès d'une maison. Très vite, Sven Nielsen met l'édition française à l'heure américaine, opte pour le livre cartonné contre le livre broché, uniformise les formats, multiplie les points de vente en faisant sortir le livre des librairies, pratique le compte ferme envers les libraires.

Les Presses de la Cité font de l'argent au moment où beaucoup d'autres maisons connaissent des difficultés. Sven Nielsen rachète celles qui défaillent : Amiot-Dumont en 1958, la Librairie académique Perrin en 1959, les éditions pour la jeunesse Rouge et Or en 1961. Deux ans plus tard, c'est la fusion avec le Fleuve noir, qui fait entrer dans la maison San Antonio, une autre poule aux œufs d'or. Les Presses de la Cité semblent se vouer à la littérature populaire avec leurs séries policières, leurs ouvrages de vulgarisation historique que signent Alain Decaux et André Castelot, leur collection de poche Press Pocket, lancée en 1961.

Le grand tournant se produit en 1965. Concentration dans l'édition : le rachat du groupe Julliard place sous le contrôle de Nielsen non seulement les éditions de ce nom, mais la vénérable maison Plon et son exigeante collection de poche « 10/18 », ainsi que le jeune éditeur Christian Bourgois. Nielsen devient alors l'éditeur du général de Gaulle, de Bernanos, de Maurice Genevoix, à côté de Jean Bruce, de Gérard de Villiers, de Lartéguy... Son groupe vient au second rang de l'édition française, après Hachette... Au sein de l'empire les différents royaumes annexés gardent leur personnalité. Mais des coupes sombres sont opérées dans des collections qui ont plus de prestige que d'audience : les « Lettres nouvelles » et « Archives » durent alors leur salut à Gallimard.

En 1970, une nouvelle forme de distribution va être tentée : la vente par correspondance. Elle réussit à Sven Nielsen aussi bien que le reste. Créé en association avec l'éditeur allemand Berthelsmann, le club France-Loisirs est actuellement par le nombre de ses adhérents le plus important de France.

Froid, sobre, ce Nordique, qui disait volontiers qu'un auteur difficile à lire n'existait pas puisqu'il ne trouvait pas de public et qui ne pouvait supporter de discuter « littérature », n'a pour ainsi dire pas fait naître d'écrivains. Il a recueilli et fait fructifier les découvertes des autres. Il restera néanmoins comme une des figures représentatives du mouvement d'industrialisation qui, pour le meilleur et, hélas ! pour lep ire, s'est emparé de l'édition française dans les années 60. — J. P.

...ntralise

prix ! « Nous sommes tous morts de fatigue, car il faut avant tout assurer les divertissements d'opéra, les opérettes à grands spectacle. Nous ne sommes pas des victimes, nous avons un lieu pour travailler, mais il faut se battre pour créer. On nous a permis de monter une soirée de ballets modernes — on dit contemporains, ça fait moins peur — à nos risques et périls. On a tout fait nous-mêmes : costumes, lumière... on a collé des affichettes. Ça n'a pas mal marché, mais nous savons que dans une ville comme Nancy il y a toute une masse de jeunes qui ne viendront jamais au Grand Théâtre ; c'est eux que nous voudrions toucher ; il faudrait une salle plus populaire. »

...r un nouveau public

Il ne faudrait pas oublier dans ce mouvement de décentralisation l'action des J.M.F. qui, avec de faibles moyens, fait bénéficier de très petites localités de spectacles très étudiés et qui favorise, dans des pays en dehors des grands circuits, une découverte souvent émerveillée de la danse : « L'accueil que nous avons reçu dans des villages de la Meuse ou du Jura a été tel, dit Gheorge Caciléanu, que malgré la fatigue nous sommes prêts à renouveler ce genre d'expérience. »

Car, faute de moyens, c'est encore trop souvent cela, la décentralisation de la danse, un va-et-vient constant de compagnies digne des récits picaresques de l'illustre théâtre.

Un faux public

« Il n'est pas bon, dit Lucien Mars — danseur chez Biaggi et qui a ouvert un club de rencontres à Lyon — que les choses et les gens soient parachutés de Paris. Tant que les Lyonnais n'auront pas pris eux-mêmes conscience d'un besoin de danse, rien ne sera fait. Ici il y a au moins cinquante écoles qui débouchent sur quoi ? des galas de fin d'année ; ce n'est même pas un public pour les quelques petites troupes pleines d'enthousiasme qui essayent de créer. Mon désir serait de les réunir et d'organiser des représentations [illegible]

MARCELLE MICHEL.

[illegible]

ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

Une saison pour les jeunes dans le Nord...

Gel global des subventions, refus de respecter les paliers financiers promis : le secrétariat d'Etat à la culture a porté un sérieux coup de frein à l'essor des six centres dramatiques nationaux pour l'enfance, et au théâtre pour la jeunesse d'une façon générale. Pendant que l'Etat déclare forfait — sur un secteur si longtemps délaissé qu'il s'imposait comme prioritaire — la région du Nord et du Pas-de-Calais vient d'ouvrir avec éclat une « année pour l'enfance et la jeunesse », expérience originale qui va permettre au théâtre La Fontaine de Lille d'accueillir, en 1977, les autres centres nationaux (le Gros Caillou de Caen, Daniel Bazilier de Saint-Denis, la Pomme Verte de Sartrouville, Maurice Yendt de Lyon, la Comédie de Lorraine de Nancy).

Huit spectacles, cent cinquante représentations, une trentaine d'animations, c'est bien plus qu'un simple festival : de quoi mieux faire apprécier dans sa diversité un théâtre mal connu et un effort en vue de constituer un large public populaire, capable de défendre dans les années à venir une création dont il comprend la démarche et la fonction.

Douze pour cent du budget du Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais sont consacrés à la culture. De l'Etat, le théâtre La Fontaine ne reçoit qu'une subvention de 30 000 francs, mais 45 000 francs des pouvoirs locaux, consacrée en principe à l'équipement, habilement reversée, en fait, au budget de fonctionnement. L'Office culturel régional, émanation de la politique de M. Pierre Mauroy, député et maire (P.S.) de Lille, a pris conscience de l'importance du problème : avec six cent cinquante mille enfants, la région compte la plus forte densité scolaire de France. Le Nord est très urbanisé, mais la plupart des villes n'y sont que de « moyenne importance ». Pendant longtemps, auprès des variétés, le public ne s'est vu proposer que des « Madame Angot » et des « Filles du tambour-major ».

Les structures sont souvent défectueuses. Les salles « polyvalentes » ont été hâtivement mises en place sans se soucier de l'avis des intéressés. De très beaux théâtres, comme celui de Saint-Omer, restent fermés, faute de crédits pour les restaurer. A Montreuil-sur-Mer, les loges donnent sur la scène, et le chauffage fonctionne de façon fantaisiste. Pour beaucoup de maires, prêter « la » salle, c'est déjà une bonne action, et presque une faveur. La tournée d'une troupe pour la jeunesse (qui joue le matin et l'après-midi) avec ses déplacements fertiles en surprises, exige un vrai militantisme, et la décentralisation dans la décentralisation n'est poétique que de loin. Il faut donc se réjouir de l'effort de l'Office culturel du Nord, dont bénéficient déjà le Théâtre des Flandres, celui de la Salamandre et l'Orchestre philharmonique de Lille. Le Théâtre La Fontaine en profitera aussi.

Il devrait aussi profiter de la confrontation avec les autres spectacles proposés au jeune public pour renouveler ses techniques et son répertoire. Après un amusant *Lagardère* (joué au printemps dernier au Jardin d'acclimatation), il présente actuellement un *Petit Prince* destiné aux enfants sages : effets lumineux, avion sur la scène, joliesse des costumes, musiques de circonstance, rien ne se démarque ici d'une soigneuse illustration de l'œuvre de Saint-Exupéry. Au fait, s'il est de bon ton de bouder ce pauvre *Petit Prince*, c'est qu'on ne fait peut-être pas assez cas de sa course désolante à travers les planètes d'automates ; après la découverte de la Terre, le Petit Prince se suicide au désert. Ce pourrait bien être autre chose que de pieuses douceurs, ce livre, à le relire de plus près.

BERNARD RAFFALLI.

★ Renseignements : Théâtre La Fontaine, 52, rue Racine, 59000 Lille. Tél. : 57-32-68.

...et ailleurs

L'ULYSSE DE NANTERRE

Dans une lumière blanche trouée d'ombres, une salle à manger de géants, lourde table, énormes gobelets, très hauts tabourets — le lieu des hommes — et, en avant-scène un mobilier d'enfants, l'Olympe, et quelques cailloux qui sont les hommes entre les mains des dieux. Mais ici, sur la vaste scène, la table peut devenir mur, caverne, dessous du lit, lieu de terreur de l'enfant Télémaque. La nappe est la voile et aussi la mer, et les vertiges du souvenir. Ce très beau spectacle d'Ulysse créé à Nanterre par Arlette Bonnard avec des comédiens comme Alain Enjary et Colin Harris s'adresse, plus qu'aux enfants, à tous les publics. Le travail d'Antoine Vitez et celui de Mehmet Ulusoy ont été parfaitement assimilés pour nourrir à tout instant une matière dense faite des rêves et des peurs de l'humanité.

Pris entre l'oubli et la mort, la tentation de la divinité chez Calypso, de l'animalité chez Circé, Ulysse n'est qu'un Grec moyen qui, contre le fracas des dieux, s'obstine à retourner à une vie ordinaire, simple et sacrée. Mais Ulysse (et ses compagnons) c'est aussi l'acteur, parole et corps, temps et espace retrouvés, capable dans une scène comme celle des récits chez Alcinoüs de défier en invention les dieux mêmes. C'est un jeu, très heureux et très libre, qui nous raconte au-delà du pittoresque, et c'est surtout, de l'intérieur, une magnifique célébration du théâtre.

B. R.

★ Renseignements : Théâtre des Amandiers, 92000 Nanterre. Tél. : 204-37-13.

LE « PASSE-PASSE » DU GROS-CAILLOU

Rien de plus délicat qu'un spectacle destiné aux enfants de six à dix ans, à la fois plus « logiques » et plus imaginatifs que leurs aînés.

A Caen, l'équipe d'Yves Graffoy vient de réussir avec *Passe-Passe* une jonction difficile.

Cinq comédiens, une comédienne, investissent un grenier merveilleux et banal (enfants ? adultes à la recherche de leur enfance ? Il est difficile de le dire). La découverte d'un livre de comptines donne l'élan au spectacle : le prétexte de paroles naïves forme le carrefour du sens et du non-sens. Le rapport dynamique avec les objets et la lumière, les jeux de déguisement et de travesti, toutes les implications d'un langage libéré des représentations réalistes, animent trois « histoires » souplement nouées où l'on pourrait lire *le Mariage, la Naissance d'un chef, la Fuite d'un lieu clos*, mais où il reste permis à l'enfant de rêver et de ne retenir que de façon souterraine les suggestions d'un univers fou à la Lewis Carroll. — B. R.

★ Renseignements : Théâtre du Gros-Caillou, 16, rue du 11-Novembre, 14000 Caen. Tél. : 84-77-41.

LA TÉLÉ VUE DE REIMS

Un grand écran occupe le plateau : d'un côté, ceux qui parlent, ceux qui sont dans la télé ; de l'autre, ceux qui écoutent et qui regardent, avec leurs vies sans histoire, les Jérôme, les Guillaume, qui se mettent en sourdine pour mieux se fondre dans le feuilleton de la Bressane, ou les propos sucrés de Mme Conseil, ou l'onction autoritaire des journalistes, ou la frénésie de Joy O'Flip, le chanteur pop. Avec l'invention de la télé en relief, tout à l'heure, ils verront, au-dessus des écrans, en première mondiale, le président des Etats-Unis d'Europe serrer la main du président des Etats-Unis d'Asie.

En proposant aux adolescents *Hop-là TV* ou *Sept Jours de rêve* créé à la Maison de la culture de Reims), Jean et Colette Roche n'ont pas voulu se lancer dans une satire facile, sur mosaïque d'émissions. L'essentiel n'est pas de montrer ce qu'est la télévision, mais ce qu'elle devient, son usage, son fonctionnement, et à travers cette double pratique, côté caméra, côté écran, les rapports qu'elle entretient avec l'imaginaire. L'accélération même du temps théâtral permet mieux de ressentir tous les phénomènes de matraquage ou d'engourdissement dse consciences. D'autant que les comédiens, à l'intérieur de leur jeu, passent sans cesse d'un côté à l'autre du miroir. « *Nous avons voulu aider*, dit Jean Roche, *à former des lecteurs d'images plus lucides, plus conscients, mieux aptes à se situer par rapport au réel, à leurs langages imaginaires et aux grands langages sociaux.* »

Le rectorat de Reims, chargé de juger le spectacle, vient de lui refuser l'« habilitation » et l'« agrément », au risque de méconnaître l'intérêt d'une éducation qui ne passerait pas par l'école. — B. R.

★ Compagnie Jean et Colette Roche, 3-5, chaussée Bocquaine, 51100 Reims. Tél. : 40-03-30.

PRESSE

● *A l'imprimerie Georges Lang*, qui emploie mille six cent cinquante salariés, la direction laisse prévoir cent cinquante licenciements dans le courant du mois de janvier pour raisons économiques. De même source, on précise que cinquante salariés de cet établissement, « *qui ont refusé de suivre le déplacement à Aulnay de l'atelier de brochure seront également licenciés* » Enfin, soixante-dix travailleurs seront dirigés vers une autre unité, installée à Argenteuil.

Le comité intersyndical du Livre parisien (section labeur) estime qu'il s'agit en fait de deux cent soixante et onze licenciements, et précise que les cinquante salariés qui ont refusé de se déplacer à Aulnay ont « *vu leur contrat de travail rompu* ». Il envisage de consulter les travailleurs de l'entreprise dès la première semaine de janvier au sujet de ces suppressions d'emplois.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française : Lorenzaccio (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).

Les salles municipales

Châtelet : Volga (sam., 20 h. 30 : dim., 14 h. et 20 h. 30).
Nouveau Carré : Cirque à l'ancienne (sam. et dim., 15 h. 30).
Théâtre de la Ville : les Mummenschanz (sam., 18 h. 30).

Les autres salles

Atelier : Monsieur chasse (sam., 21 h., dernière).
Athénée : Victor ou les Enfants au pouvoir (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Biothéâtre-Opéra : la Servante (sam., 21 h., dernière).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium : La jeune lune tient la vieille lune toute une nuit dans ses bras (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Théâtre de la Tempête : Penthésilée (sam., 20 h. ; dim., 16 h.).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : Chers Zoiseaux (sam., 20 h. 45 : dim., 15 h. et 18 h. 30).
Daunou : le Portrait de Dorian Gray (sam., 21 h. : dim., 15 h.).
Edouard-VII : Amphitryon 38 (sam., 21 h. : dim., 15 h.).
Eglise Saint-Eustache : Lasers (sam., 19 h. 30 et 21 h., dernière).
Gaîté-Montparnasse : les Amoureux (sam., 20 h. 30 : dim., 15 h. et 18 h. 30) ; le Mime Janusz (sam., 22 h. 30).
Gymnase-Marie-Bell : Une aspirine pour deux (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 17 h. 30).
La Bruyère : Pour cent briques (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Madeleine : Peau de vache (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Mathurins : les Mains sales (sam., 20 h. 45 : dim., 15 h.).
Michel : Joyeux anniversaire (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10).
Michodière : Acapulco, Madame (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Moderne : Qui est qui ? (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Montparnasse : Même heure, l'année prochaine (sam., 20 h. 30 : dim., 15 h. et 18 h. 30).
Mouffetard : la Musica ; les Eaux et Forêts (sam., 20 h. 15).
Nouveautés : Nina (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Œuvre : le Scénario (sam., 20 h. 45 : dim., 15 h. et 20 h. 45).
Palace : Miroir (sam., 19 h. : dim., 18 h.) ; le Rêve du papillon (sam., 21 h. : dim., 15 h.) ; Je quotidien (sam., 22 h. 30).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Plaisance : la Reine de la nuit (sam., 20 h. 45).
Poche-Montparnasse : Isaac et la Sage-Femme (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30).
Porte-Saint-Martin : la Dispute (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Saint-Georges : Lucienne et le boucher (sam., 20 h. 30 : dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio des Champs-Elysées : les Dames du jeudi (sam., 20 h. 45 : dim., 15 h. et 18 h. 30).
Théâtre d'Art : la Femme de Socrate (sam. et dim., 18 h. 30) ; Bonsoir, Monsieur Tchekhov (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.) ; l'Amant arabe (sam., 22 h. 15).
Théâtre des Arts : l'Ecole des cocottes (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre des Deux-Portes : la Belle et la Bête (sam., 21 h. ; dim., 16 h., dernière).
Théâtre de l'épicerie : la Glace à trois faces (sam., 20 h. 30) ; le Prix Martin (sam., 21 h. 30).
Théâtre Essaïon : Représentation (sam., 21 h.).
Théâtre du Manitout : Vitromagie (dim., 18 h.) ; le Souffle (dim., 20 h. 30).
Théâtre d'Orsay, grande salle : Equus (sam., 20 h. 30 : dim., 15 h. et 18 h. 30). — Petite salle : Madame de Sade (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Théâtre Présent : le Pavé de l'ours ; le Tombeau d'Achille (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre Tristan-Bernard : l'Esprit des Français (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h., dernière).
Théâtre 347 : Egmont (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Variétés : l'Autre Valse (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Lundi 3 janvier

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Les théâtres de banlieue

Arcueil : le Voyage de Sinbad le marin (sam., 21 h.).
Boulogne, T.B.B. : les Vignes du Seigneur (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).

La danse

Bouffes-du-Nord : Trockadero Gloxinia Ballet Company de New-York (sam., 20 h. 30, dernière).

Le music-hall

Bobino : Georges Brassens (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30).
Concert Mayol : Bouquets de nus (sam., 21 h. 15 : dim., 16 h. 15 et 21 h. 15).
Olympia : Thierry Le Luron (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Théâtre Antoine : les Frères Jacques (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h., dernière).
Théâtre des Arts : Pierre Vassiliu (sam., 18 h. 30, dernière).
Théâtre Fontaine : Paul Préboist (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).

Comédie musicale

Bouffes-Parisiens : la Belle Hélène (sam., 15 h. et 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Henri-Varna-Mogador : Rêve de valse (sam., 15 h. et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 18 h.).
Marigny : Nini la Chance (sam., 21 h. ; dim., 14 h. 45 et 18 h. 30).
Théâtre Mouffetard : Opéra-Zoo (sam., 22 h. 15).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans ; (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 14 h. 45 : le Cantique des Cantiques, de R. Mamoulian ; 15 h. : Films de Méliès, A. Guy, Alexeieff, Trnka, L. Ennier, Walt Disney, McLaren, P. Grimault, Max Linder ; 16 h. : Une heure près de toi, d'E. Lubitsch ; 18 h. 30 : Tirez sur le pianiste, de F. Truffaut ; 20 h. 30 : la Cité sans voiles, de J. Dassin ; 22 h. 30 : l'Année dernière à Marienbad, d'A. Resnais ; 0 h. 30 : Le tueur porte un masque, de J. Brahm. — Dim., 14 h. 45 : Nouvelles aventures du capitaine Blood, de G. Douglas ; 15 h. : Die Niebelungen, de F. Lang ; 16 h. : Millionnaire de 5 sous, de M. Shavelson ; 18 h. 30 : Allez coucher ailleurs, de H. Hawks ; 20 h. 30 : la Promesse de l'aube, de J. Dassin ; 22 h. 30 : l'Oiseau bleu, de G. Cukor ; 0 h. 30 : The Man who turned to stone, de L. Kardos.

Les exclusivités

L'AFFICHE ROUGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It.), v.o.: Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Styx, 5e (633-08-40); Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Rive-Gauche, 5e (548-26-36) ; Olympic-Entrepôt, 14e (532-67-42) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumières, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
L'AGE DE CRISTAL (A.), v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) : v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43).
L'AILE OU LA CUISSE (Fr.) : A.B.C., 2e (233-55-54) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
AMBULANCES TOUS RISQUES (A.), v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
ASHTON'S MUSIC SHOW (A.), v.o. : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA BANANE NOIRE (Isr.), v.o. : Le Seine 5e (325-95-99).
BAROCCO (Fr. (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02); Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE BERCEAU DE CRISTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
CHAC (Pér., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LE CHASSEUR DE CHEZ MAXIM'S (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Balzac, 8e (359-52-70), Paris, 8e (359-53-99), Maxéville, 9e (770-72-86), Athéna, 12e (343-07-48), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), Biarritz, 8e (723-69-23).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; V.f. : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LA DERNIERE FOLIE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) : V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Calypso, 17e (754-10-68).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
EDVARD MUNCH, LA DANSE DE LA VIE (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; V.f. : Balzac, 8e (359-52-70).
FACE A FACE (Suéd., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LE GRAPHIQUE DE BOSCOP (Fr.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LE GRAND ESCOGRIFFE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (033-35-40), Ambassade, 8e (359-19-08), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'HEROINE DU TRIANGLE D'OR (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Suiss.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE JOUET (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Caravelle, 18e (387-50-70).
LE JOUR DE GLOIRE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Opéra, 9e (261-50-32) ; Liberté-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
KING-KONG (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37); Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34); Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES DOUZE TRAVAUX D'ASTERIX (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
MADO (Fr.) : Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LA MALEDICTION (A., v.f.) (*) : Rio-Opéra, 9e (742-82-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MARATHON MAN (A., v.o.) (**) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) : Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
1900 (première partie) (It., v.o.) (**) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56) ; U.G.C.-Opéra, 9e (261-50-32).
1900 (deuxième partie) (It., v.o.) (**) : St-Germain-Studio, 5e (033-42-72) : Calypso, 17e (754-10-68 ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56) ; U.G.C.-Opéra, 9e (261-50-32).
MOI, PIERRE RIVIERE, AYANT EGORGE MA MERE, MA SŒUR ET MON FRERE (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Studio Logos, 5e (033-26-42).
MONSIEUR KLEIN (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; U.G.C.-Opéra, 9e (261-50-32).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
NOUS PARLONS, VOUS ECOUTEZ (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LA PREMIERE FOIS (Fr.) (**) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; St-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C.-Opéra, 9e (261-50-32) ; Mistral, 14e (539-53-43) ; Cambronne, 15e (734-42-96); Clichy-Pathé, 18e (523-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
RED (Can., vers. québ.) : Studio St-Séverin, 5e (033-50-91).
SALO (It., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
SANTHALA, NAISSANCE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 12 h. et 13 h.
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Marais, 4e (278-47-86).
SCANDALO (It., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23).
SI C'ETAIT A REFAIRE (Fr.) : Publicis-Champs-Elysees, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
UN CADAVRE AU DESSERT (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
UNE FEMME A SA FENETRE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), France-Elysées, 8e (723-71-11), Colisée, 8e (359-29-46), Maxéville, 9e (770-72-86).
UNE FILLE UNIQUE (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), après 18 h.
UN ELEPHANT ÇA TROMPE ENORMEMENT (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Maxéville, 9e (770-72-86), Saint-Ambroise, 12e (700-89-16), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Athéna, 12e (343-07-48), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Ternes, 17e (380-10-41).
UN MARI, C'EST UN MARI (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (770-20-89), Liberté-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (359-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN REVE PLUS LONG QUE LA NUIT (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).
VICTOIRE A ENTEBBE (A., v.o.) : Studio-Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, (606-34-25).
LA VICTOIRE EN CHANTANT (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99)
LE VOYAGE AU BOUT DU MONDE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), U.G.C.-Opéra, 9e (261-50-32), Liberté-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Bienvenüe-Montparnasse, 14e (544-25-02).
WINSTANLEY (Angl., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

Les festivals

MARILYN MONROE (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78) : Troublez-moi ce soir (sam.) : le Milliardaire (dim.).
TEX AVERY (v.o.), Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
NICHOLSON (v.o.), Boîte-à-Films, 17e (754-51-50), 13 h. : Easy Rider ; ven., sam., dim. à 24 h. : Missouri Breaks.
NICHOLSON-BRANDO (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Vas-y, fonce.
Xe ANNIVERSAIRE (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Certains l'aiment chaud (sam.) : Un tramway nommé Désir (dim.).
A VOIR OU A REVOIR (v.o.), Studio des Acacias, 17e (754-97-83). 10 h. 15 : Avoir vingt ans dans les Aurès ; 12 h. : Un après-midi de chien ; 14 h. : Le sixième continent ; 15 h. 30 : Prend l'oseille, et tire-toi ; 17 h. : l'Argent de poche ; 18 h. 45 : la Nef des fous ; 21 h. 15 : l'Epouvantail ; 23 h. : Frissons ; 0 h. 30 : Rocky Horror Picture show.
B. KEATON, Le Marais, 4e (278-47-86) : Fiancées en folie (sam.) ; la Croisière du Navigator (dim.).

Les grandes reprises

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.-o.-v.f.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) : v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
BROADWAY MELODIES (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sauf mardi).
CHANTONS SOUS LA PLUIE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
CABARET (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (551-04-55) (sf mardi).
CLEOPATRE (A., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
L'ENFANT SAUVAGE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
FANTASIA (A., v.f.) : Panthéon, 5e (033-15-04) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
KING KONG (A.) (1933) : La Pagode, 7e (705-12-15) ; J.-Renoir, 9e (874-40-75).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) (h. sp.).
MY FAIR LADY (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LES MARX BROTHERS AU GRAND MAGASIN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
LE SIGNE DE ZORRO (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) (en mat.).
SHOCK CORRIDOR (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).
SHOW BOAT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) : Studio Marigny, 8e (225-20-74).
20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; U.G.C.-Opéra, 9e (261-50-32) ; Liberté-Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
SOLEIL VERT (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
ZAZIE DANS LE METRO (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
L'AUTRE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 22 h. (Sam. + 24 h.).
CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 20 h.
LE DECAMERON (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 14 h.
LES DIABLES (A., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er, à 14 h.
FAMILY LIFE (Ang., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h.
LA GRANDE ILLUSION (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e, à 24 h. (sauf le 31).
L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM (All., v.o.) ; Châtelet-Victoria, 1er, à 18 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 20 (sf Dim.)
KID BLUE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
ORFEU NEGRO (Fr.-Brés.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 16 h. (Ven. + 24 h.).
LE LIMIER (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
LA SOLITUDE DU CHANTEUR DE FOND (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 24 h. (sf le 31).
SON NOM DE VENISE DANS CALCUTTA DESERT (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 15 (sf Dim.).

JEUNESSE

DE LA CITÉ DE TRANSIT AUX PISTES DE SAVOIE

Brahim la Frime sur les planches

De notre envoyé spécial

Aillon-le-Jeune (Savoie). — *Courbé sur sa feuille de papier, Alain — neuf ans — délivre avec application et rancœur ce bref message :* « Amo puducu. » *Même sous cette forme simplifiée, l'insulte va droit au cœur de l'intéressé, qui surveillait l'opération d'un œil sombre. S'ensuit immédiatement une raclée, la quatrième depuis le lever. Et Mohamed, alias Amo, l'achève en lançant à son inséparable souffre-douleur cet avertissement :* « Ce soir, je te mets mon poing sur la gueule. »

Ainsi s'écoulent les heures pour les quelques tire-au-flanc qui sont restés au chalet, au lieu de se livrer à l'activité exclusive qui justifie dix jours de déplacement, à la fin du mois de décembre, de Colombes et de Nanterre (Hauts-de-Seine) vers les pentes neigeuses d'Aillon-le-Jeune (Savoie) : le ski. Mais, parmi le groupe de jeunes dont le séjour a été financé par le conseil général des Hauts-de-Seine, les sédentaires sont rares : nos deux bagarreurs et deux petites filles qui emballent, commentent et rangent inlassablement les modestes cadeaux qu'elles rapporteront « à la maison ». *Le départ n'a pourtant lieu que dans quarante-huit heures.*

Seraient-elles donc impatientes de retourner « à la maison », *la cité de transit Bullon de Colombes — où le provisoire dure parfois cinq années — ou une H.L.M. de Nanterre ? Tout n'est pourtant pas rose tous les jours dans ces familles de prolétaires et de sous-prolétaires.*

Ici, au total, c'est mieux. Le local de trois grandes pièces n'est pas luxueux — malgré un loyer exorbitant de 2 700 F pour dix jours — et rappelle plus la banlieue qu'il n'évoque la montagne où il est planté. Heureusement, on n'est pas venu pour « résider ».

« On tire une clope ? »

A partir de 8 heures, les vingt-trois occupants du lieu émergent, très progressivement, du sommeil et viennent s'agglutiner autour des deux grandes tables. Les premiers levés ont pourvu à l'indispensable : lait et café fumants, épaisses tartines qu'on beurre parfois recto-verso. Un brin de toilette, et voilà le gros de la troupe sur les planches : treize garçons et filles de neuf à quatorze ans, deux « ados », et les animateurs et éducateurs du Club des quatre chemins, qui travaillent habituellement sur la cité de transit de Colombes.

Sans compter Mme Gisèle, qui est venue avec ses enfants. Au ski, elle préfère de courtes et rares promenades et aider sur place au ménage et à la cuisine tout en maugréant et en ressassant à voix haute de vieux griefs contre « les autres » *et cette chienne de vie. Avec elle, avec les sédentaires bagarreurs ou songeurs que l'oisiveté mène à des activités peu sportives (*« On tire une clope ? »*), reste sur place la petite équipe mixte, éducateurs-enfants, qui est de service. A ces derniers revient la tâche, souvent aussi bien remplie que dans la gargote voisine (Chez Paulo) de mijoter le repas. Fait curieux, la préparation de la salade de fruits provoque l'apparition d'une nuée de volontaires.*

Les autres, pour le moment, n'en ont cure. Hissés par les téléskis de la petite station, ils glissent... ou tombent jusqu'à l'épuisement. Devant les « gadins » *tous sont égaux, Catherine, l'animatrice, ou Brahim, dit la Frime, à qui cela advient quand il tente des sauts périlleux peu orthodoxes.* « La honte ! », *commente ce dernier en roulant des mécaniques :* « Je skiais, j'entends tout à coup des gens qui disent que j'étais sur la route. J'ai fait le mec qui n'a rien vu, je suis revenu progressivement sur la piste. »

Pour les plus jeunes, ces plaisirs très classiques n'excluent pas un contact plus physique avec la neige : ils s'y roulent, en mangent, se laissent glisser sur le dos, sur le ventre, tête en haut, tête en bas, le long de pentes légères. Une seule limite : éviter de tremper en un seul jour tous leurs vêtements, ce qui oblige à attendre en pyjama des jours plus secs.

Quand la nuit tombante, ou le froid, a ramené tout le monde au bercail, les plus jeunes et les plus calmes dessinent ou consacrent leur attention aux petits cadeaux reçus lors du réveillon de Noël. Brahim la Frime essaie habilement de se faire payer un pot au café voisin, où une partie des éducateurs commentent les petits faits du jour et se préoccupent des détails pour le lendemain. Doux, attentifs et très pragmatiques, à l'exception d'un stagiaire anxieux qui se réfugie dans la théorie, ils n'ont pas la rigidité que suggère leur statut de personnel d'encadrement. Ils assument leur fonction par la présence et l'écoute, bien plus que par des discours.

Dans la cuisine, à côté du dîner qui achève de cuire sur les gazinières, ils sont cinq ou six autour de l'électrophone à écouter pour la millième fois le même quarante-cinq tours. Leur bonheur tranquille fait mentir pour le moment les paroles de la rengaine, qui disent, comme la vie que, probablement, leur réserve l'avenir :

« T'en fais pas, si tu me rates,
Moi, je ne te raterai pas. »

MICHEL KAJMAN.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

FISCALITÉ

Les contrôles sont-ils bien faits ?

DEUX TÉMOIGNAGES

Un de nos lecteurs, inspecteur des impôts, exprime ci-dessous son opinion sur le métier de vérificateur qu'il exerce et sur le projet de M. Giscard d'Estaing de contrôler les contrôleurs :

Est-ce la faute des jeunes vérificateurs, si, par manque d'inspecteurs, on les jette dans la bataille, tous seuls, à la sortie de l'école, sans savoir seulement ce qu'est un « avis de vérification », ou un « avis de passage » ? Est-ce leur faute, si, actuellement, deux ans d'expérience suffisent pour être professeur à l'Ecole nationale des impôts à Clermont-Ferrand ? Est-ce leur faute, s'ils débutent presque tous dans la région parisienne, là où la fraude est la plus importante et exige le maximum de métier ? Est-ce la faute des chefs de brigade, s'ils ne peuvent pas s'occuper, autant qu'ils le voudraient, de leurs inspecteurs, parce qu'ils n'ont souvent qu'une secrétaire, débordée de travail, pour faire tout le travail matériel ?

Il est plaisant de constater qu'en cette période, où tout le monde critique et veut réduire la bureaucratie, on crée un corps d'inspecteurs des inspecteurs. Cela signifie-t-il que la hiérarchie de la Direction générale des impôts est incapable de faire son travail ? Maintenant, le vérificateur risquera d'être sanctionné non seulement, pour avoir oublié, par erreur ou méconnaissance, un redressement, mais encore, pour en avoir trop fait !

Les sanctions, jusqu'à présent, ont porté sur le fait que l'on n'en faisait pas assez. Combien de jeunes vérificateurs ont été sanctionnés par l'inspection des finances pour avoir fait, de bonne foi, des erreurs dans leur première vérification ? Et combien d'autres vérificateurs, le plus grand nombre, vivent dans l'angoisse d'oublier un redressement ? Et, après cela, on voudrait que les contrôles ne soient pas tatillons ? A qui la faute ?

A qui la faute aussi si les petits commerçants sont plus durement sanctionnés que les autres : la plupart n'ont pas de comptabilité valable et régulière ; la plupart ne font leurs comptes que parce que la loi les y oblige ; la procédure est plus sévère pour ceux qui ont une comptabilité irrégulière. Les vérificateurs reconstituent les bases d'imposition avec les éléments qu'ils possèdent.

Ne serait-il pas plus simple que les petits commerçants et les petits industriels déclarent vraiment ce qu'ils gagnent ? Car mon expérience de vérificateur me permet de dire qu'il y a autant de fraude chez les petits que chez les gros, même si celle-ci change de nature, et qu'elle est plus importante dans les grandes agglomérations qu'en province.

Il ne suffit pas de contrôler pas à pas, et statistiquement, avec toutes les mesquineries que cela suppose, le travail des vérificateurs. Il faut s'attaquer à leur indépendance. En effet, le vérificateur est un homme qui n'a pas d'horaire : il lui arrive de travailler tard le soir chez lui, il ne pointe pas, il organise son travail comme il l'entend et comme l'exige la vérification. La vérification est un art difficile qui exige un minimum de liberté. Mais si on supprime cette liberté, ne va-t-on pas orienter encore plus le contrôle fiscal au gré des échéances électorales ? Actuellement, les brigades d'enquêtes ne peuvent plus intervenir au domicile particulier des contribuables : avant, elles n'intervenaient pratiquement qu'à coup sûr. A qui fera-t-on croire qu'un fraudeur organisé est assez inconscient pour laisser sa comptabilité occulte dans l'entreprise. A qui profite la réduction des pouvoirs des vérificateurs ?

A qui la faute ?

Un autre lecteur, fonctionnaire du fisc lui aussi, rejette la responsabilité de l'« encadrement » dans les bavures qui se produisent (le Monde du 3 décembre) :

Vous écrivez que, si des bavures se produisent, la responsabilité incomberait plutôt à l'encadrement (inspecteurs principaux) qu'aux inspecteurs de base. A trop vouloir simplifier vous prenez la responsabilité de mettre en cause la conscience professionnelle et la compétence du corps des inspecteurs principaux. Si carence il y a, elle incombe à l'administration, qui ne prévoit pas un recrutement suffisant d'inspecteurs principaux pour combler les postes vacants, qui a adopté depuis 1969 (époque où l'on commença à regrouper les contrôles des différentes fiscalités dans des centres uniques d'impôts) une doctrine d'emploi de ces employés supérieurs, donnant la priorité à la vérification des services *a posteriori*, au détriment de l'animation, tâche qui consiste à guider et conseiller *a priori* : qui a multiplié depuis quelques années les effectifs affectés au contrôle fiscal, sans augmenter dans le même temps et dans la même proportion les emplois d'encadrement ; qui, ainsi que vous le signalez d'ailleurs, lance dans la nature de jeunes inspecteurs et contrôleurs frais émoulus de l'ENI (Ecole nationale des impôts) et qui n'ont pas reçu une formation professionnelle pratique adaptée.

Remarquez que la grande majorité des incidents récents qui ont opposé des contribuables aux agents des impôts concerne des petits commerçants ou artisans dont le contrôle incombe aux inspecteurs et contrôleurs locaux, alors qu'il est rare qu'un inspecteur de brigade de vérifications générales dépendant d'une direction régionale ait maille à partir avec un contribuable vérifié.

L'origine de cet état de fait vient, d'une part, bien sûr, de la taille des entreprises vérifiées, et, d'autre part, de ce que le contrôle fiscal n'est pas organisé de la même manière au plan régional et départemental.

Au plan régional, l'inspecteur principal, chef de brigade, qui a sous ses ordres, en règle générale, sept à huit inspecteurs vérificateurs, est un chef d'équipe qui anime, surveille et forme ses vérificateurs. Il suit le déroulement des contrôles de la première à la dernière intervention, et intervient personnellement aux côtés du vérificateur en cas de difficulté majeure.

Rien de tout cela n'existe en principe au plan départemental, où l'inspecteur principal des services — dont la compétence n'est pas en cause, puisque l'un et l'autre font partie du même corps — doit avant tout se comporter en « adjudant de quartier », qui intervient pour faire activer le rendement sans disposer en fait du temps nécessaire pour vérifier la manière dont le travail est accompli, et qui ne vient que six mois, un ou deux ans après vérifier la qualité du travail et sanctionner les irrégularités constatées.

Si cette conception du rôle de l'inspecteur principal vérificateur des services peut encore trouver sa justification dans les services d'assiette et de recouvrement, elle n'est pas adaptée au développement du contrôle fiscal. Il faudrait que, dans les départements comme dans les directions régionales, les agents appelés à participer au contrôle fiscal soient encadrés par des inspecteurs principaux qui n'auraient que cela comme tâche. Mais la politique de l'administration en matière de contrôle fiscal n'est pas du tout orientée dans ce sens ; la qanuitié est recherchée avant la qualité.

FAITS ET CHIFFRES

Conflits

● DES NEGOCIATIONS S'OUVRIRONT A LA BELLE JARDINIERE, mardi 4 janvier, entre les représentants du personnel en grève depuis le 16 décembre et M. Delebarre, représentant du groupe Agache-Willot, dont dépend l'établissement du Pont-Neuf, sur le projet de licenciement de 55 % du personnel. Ce dernier se réunira en assemblée générale le même jour, pour décider de la suite du mouvement.

● GREVE DES MONITEURS A VAL-THORENS. — Les trente-cinq moniteurs de l'école de ski de Val-Thorens se sont mis en grève et ont barré, le 31 décembre, la route de cette station. Par ce moyen, ils veulent obliger les pouvoirs publics à mettre fin à la concurrence qui, disent-ils, leur est faite par une école de ski dissidente.

Emploi

● LES EFFECTIFS SALARIES des entreprises employant plus de dix personnes ont diminué de 0,1 % au cours du troisième trimestre 1976 après avoir progressé de 0,9 % au cours du deuxième trimestre, révèle une enquête du ministère du travail. Les secteurs où la diminution des effectifs a été la plus forte entre le 30 juin et le 30 septembre sont le textile artificiel et synthétique (— 2,3 %), le cuir (— 2,3 %), le pétrole (— 2,2 %), le verre (— 1,7 %). En un an, du 30 septembre 1975 au 30 septembre 1976, les effectifs salariés ont augmenté de 0,2 %.

Énergie

● CONSOMMATION RECORD DE PETROLE AUX ETATS-UNIS. — La consommation quotidienne des Etats-Unis s'est élevée en moyenne à 19 131 000 barils du 22 novembre au 17 décembre. Le précédent record avait été établi en 1973 avec 19 034 000 barils par jour. L'administration fédérale de l'énergie qui publie ces chiffres les impute à l'hiver rigoureux.

● L'INDONESIE RELEVE LE PRIX DE SON PETROLE. — Contrairement à ce qu'avait annoncé un porte-parole du ministère des mines et des hydrocarbures au lendemain de la conférence de Doha, l'Indonésie a annoncé le 31 décembre une augmentation du prix de son pétrole conforme aux décisions prises par le groupe des « onze ». Ces hausses vont de 5,87 % à plus de 10 %.

Industrie

● L'ACTIVITE DU CIASI. — Depuis sa création en septembre 1974, le comité interministériel d'aménagement des structures industrielles (CIASI) a traité 566 dossiers d'entreprises en difficulté ; 314 ont reçu un règlement définitif, 23 sont en cours de règlement et 77 en cours d'instruction ; 119 dossiers ont été abandonnés et classés. Les principaux secteurs concernés ont été la mécanique (58 dossiers), le textile (52), le bâtiment et les travaux publics (44), agro-alimentaire et pêcheries (38).

ÉQUIPEMENT

TRANSPORTS

AIR ALPES PASSE SOUS CONTROLE NÉERLANDAIS

De notre correspondant

Chambéry. — Une nouvelle augmentation du capital d'Air Alpes a été annoncée à l'aéroport de Chambéry-Aix-les-Bains, siège social de la compagnie, le jeudi 30 décembre, par le P.-D.G. M. Michel Ziegler. Le capital passera de 6,8 à 11,5 millions de francs.

Le groupe néerlandais Tag International deviendra, avec 39 % des parts, le principal actionnaire. La famille Ziegler, qui détenait 52 % des actions avec divers associés, ne contrôlera plus que 35 % du capital. Les chambres de commerce de Toulon, Grenoble et Saint-Etienne rejoindront les cinq chambres (Chambéry, Annecy, Reims, Charleville, Sedan) qui détiennent depuis le 8 juin 3 % des parts. A elles huit, elles contrôleront 20 % du capital environ.

En juin en effet, le départ de M. Sylvain Floirat avait eu pour conséquence l'entrée du groupe Tag International.

Au cours de sa conférence de presse, M. Michel Ziegler a confirmé les rumeurs de licenciement. Trente personnes quitteraient l'entreprise, mais les licenciements ne toucheraient, selon le P.-D.G. d'Air Alpes, qu'une quinzaine de personnes à Chambéry, Limoges et Reims. Cinq pilotes auraient déjà reçu leur lettre de licenciement et onze autres seraient concernés par ces mesures d'austérité. Le plan de redressement présenté par Air Alpes comporte, en outre, la suppression de plusieurs lignes.

MICHEL PUECH.

Faits et projets

Qualité de la vie

CRUAS : « NON » A LA CENTRALE NUCLÉAIRE

Le conseil municipal de Cruas (Ardèche) a émis un avis défavorable à la construction d'une centrale nucléaire sur le territoire de la commune. Les élus ont justifié leur « non » par le fait que le gouvernement « *abandonne les ressources nationales d'énergie* » et que « *l'industrie nucléaire n'est pas nationalisée* ».

Sur les dix-huit communes dans lesquelles se déroule actuellement l'enquête d'utilité publique (*le Monde* du 30 décembre 1976), Cruas est la seconde, après Meysse, directement concernée, à refuser la centrale projetée par E.D.F.

Tourisme

LA FIN DU CLARIDGE

Le Claridge, c'est fini ! Le palace des Champs-Elysées a, ce 31 décembre, *définitivement* fermé ses portes sur son dernier client : un homme d'affaires iranien. Il a « libéré » le dernier de ses deux cent soixante employés : son portier depuis quarante ans. L'hôtel avait été ouvert en 1914. Aujourd'hui, il n'était définitivement plus rentable. La décision des propriétaires des murs, l'Union des assurances de Paris, de multiplier par quatre le loyer demandé à la société qui l'exploite lui a donné le coup de grâce (« le Monde » du 23 octobre).

Il va être transformé en immeuble de bureaux, un de plus, après qu'au mois de mars prochain son mobilier, dont certaines pièces de prix, aura été vendu aux enchères.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 651

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II								■	
III		■				■			
IV				■					
V				■				■	
VI			■				■		
VII	■								■
VIII					■				
IX			■						■
X		■				■			
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Pour un chasseur, ce peut être une belle pièce. — II. Mises en boîte. — III. Préfixe ; Parure de mousmé. — IV. Possessif ; Tient longtemps l'affiche. — V. S'exprimait sur tous les tons ; Bat le pavé. — VI. Orientation ; Possessif ; Prisa (épelé). — VII. Si elle persiste, il n'y a aucune raison pour que cela change. — VIII. Ne rêvait que plaies et bosses ; Dans une table de nuit. — IX. Note ; Lances. — X. Prénom féminin ; Révèle un tempérament nerveux. — XI. Sa beauté est faite de clémence ; Tint salon.

VERTICALEMENT

1. Ne s'avale pas sans mal ; A le pied sûr, mais la tête dure. — 2. Conjonction ; L'argent n'a aucun pouvoir sur lui. — 3. Peintre connu ; Dans les caves de la Banque de France ; Pronom. — 4. L'été leur est souvent fatal ; Où certains prennent garde à la peinture. — 5. Piqué au vif ; Ferme. — 6. Points à l'horizon ; Trouve peut-être le temps long. — 7. A l'écart ; Tressa. — 8. Lettres de noblesse ; Certains l'attendent encore. — 9. Changera de pièce ; Symbole.

Solution du problème n° 1 650

Horizontalement

I. Curiste ; Elégies. — II. Pâleur ; Viseral. — III. Epi ; Carpe ; Aue. — IV. Xérès ; EO ; Ca. — V. Eres ; Crû ; Hiatus. — VI. CC ; Sai ; Ame. — VII. Ruser ; Chinois. — VIII. Eta ; Euh ! ; Sucette. — IX. Hêtraie ; Eue. — X. Thèse ; Marianne. — XI. Il ; NE ; Voter. — XII. Ha ! ; Réuni ; Veto. — XIII. Atres ; Inné ; Erre. — XIV. Suave ; Saules ; An. — XV. Esse ; Th ; Eon ; Pus.

Verticalement

1. Exècrent ; Hase. — 2. Uppercut ; Hiatus. — 3. Raire ; Sahel ; Ras. — 4. Il ; Esse ; Es ; Rêve. — 5. Secs ; Arête ; ESE. — 6. Tua ; Ci ; Ur ; Dû. — 7. Errer ; Cham ; Nish. — 8. Pouah ! ; Ianina. — 9. Eve ; Misère ; Nue. — 10. Li ; Chenu ; Vélo. — 11. Essai ; Octave ; En. — 12. Gê ; Asie ; Notes. — 13. Irait ; Stentor. — 14. Eau ; Ut ; Tuée ; Rau. — 15. Siens ; Fée ; Riens.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le samedi 1er janvier 1977 à 0 heure et le dimanche 2 janvier à 24 heures.

Une dépression située sur les îles britanniques et la mer du Nord dirige sur la France un courant perturbé de sud-ouest, qui s'orientera progressivement à l'ouest, puis au nord-ouest, avec des masses d'air plus frais. Dimanche, le temps sera très nuageux et instable. Des pluies se produiront de l'Alsace aux régions méditerranéennes, avec de la neige en altitude au-dessus de 1 500 mètres. Sur le reste du pays, le temps sera plus variable mais généralement nuageux avec des averses. Quelques éclaircies apparaîtront le soir près de l'Atlantique et près de la Méditerranée. Les vents seront modérés et irréguliers dans l'intérieur, en s'orientant à l'ouest puis au nord-ouest. Ils seront plus forts près de la Manche. Les températures baisseront sur une grande moitié du pays.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 31 décembre, le second, le minimum de la nuit du 31 décembre au 1er janvier) : Ajaccio, 15 et 9 degrés ; Biarritz, 19 et 10 ; Bordeaux, 15 et 8 ; Brest, 8 et 5 ; Caen, 7 et 6 ; Cherbourg, 6 et 6 ; Clermont-Ferrand, 12 et 9 ; Dijon, 9 et 9 ; Grenoble, 11 et 10 ; Lille, 4 et 3 ; Lyon, 10 et 8 ; Marseille, 11 et 11 ; Nancy, 7 et 4 ; Nantes, 13 et 6 ; Nice, 7 et 7 ; Paris-Le Bourget, 6 et 6 ; Pau, 18 et 8 ; Perpignan, 17 et 13 ; Rennes, 11 et 7 ; Strasbourg, —2 et —2 ; Tours, 9 et 8 ; Toulouse, 13 et 9.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 14 degrés ; Amsterdam, 2 et 1 ; Athènes, 16 et 7 ; Berlin, —2 et —2 ; Bonn, 1 et 1 ; Bruxelles, 7 et 7 ; îles Canaries, 22 et 16 ; Copenhague, 2 et —3 ; Genève, —1 et —2 ; Lisbonne, 16 et 10 ; Londres, 8 et 5 ; Madrid, 13 et 6 ; Moscou, 7 et —15 ; New-York, —9 et —13 ; Palma-de-Majorque, 18 et 9 ; Rome, 13 et 6 ; Stockholm, —1 et —2.

Visites, conférences

LUNDI 3 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 10 h. 30, entrée de l'exposition, Petit Palais, Mme Oswald : « L'art 1900 en Hongrie ». — 15 h., entrée de l'exposition, Grand Palais, Mme Oswald : « Puvis de Chavannes ».

15 h., musée du Louvre, entrée pavillon de Flore : « Exposition des dessins français du musée de Chicago, de Watteau à Picasso » (Visages de Paris). — 15 h., 2, rue de Sévigné : « Les ruelles inconnues, les caves du Marais » (A travers Paris). — 15 h., Musée des monuments français : « Les tympans célèbres » (Histoire et archéologie). — 15 h., 107, rue de Rivoli : « Exposition cinquantenaire de l'Exposition de 1925 » (Paris et son histoire). — 13 h., 2, rue de la Bourse : « La Bourse en activité » (Tourisme culturel).

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 1er janvier 1977 :

UNE LOI

● Portant réforme de l'urbanisme ;

UN ARRETE

● Relatif aux prêts accordés par les sociétés de crédit immobilier en vue de l'aménagement, de l'assainissement et de la réparation d'habitations.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

MATIÈRES PREMIÈRES

HAUSSE DU CUIVRE ET DU BLÉ

METAUX. — *Nouvelle progression des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Les stocks de métal se sont encore accrus en Grande-Bretagne, atteignant 599 800 tonnes (+ 4 800 tonnes). En prévision d'un arrêt de travail dans les raffineries américaines lors des négociations relatives à un nouveau contrat, nombre d'utilisateurs pourraient procéder à des achats d'anticipation.*

Les cours de l'étain ont atteint de nouveaux niveaux records, tant à Londres qu'à Singapour. Cette hausse des prix est due à la décision prise par la Bolivie — second producteur mondial — de ne pas ratifier le cinquième accord international qui a expiré le 31 décembre. Il pourrait toutefois être prorogé de six mois. La Bolivie juge insuffisant le récent relèvement des prix d'intervention du directeur du stock régulateur, qui ne permet pas de faire face à la hausse des coûts de production. En outre, ce pays reproche aux principaux utilisateurs de métal de ne pas accroître leurs contributions volontaires pour financer les les réserves de métal du stock régulateur. Aussi, le Conseil international de l'étain tiendra-t-il une réunion spéciale au commencement du mois pour examiner tous ces problèmes.

TEXTILES. — *Faibles variations des cours du coton à New-York. La récolte mondiale 1976-1977 serait supérieure à la précédente, estime le département américain de l'agriculture. L'acréage s'est accru de 18 % en Afrique du Sud, Brésil, Colombie, Pérou, Argentine et Tanzanie. Ainsi, la récolte de ces pays augmenterait-elle d'un million de balles pour atteindre 4,6 millions de balles.*

DENREES. — *La baisse se poursuit sans discontinuer sur les marchés du sucre. Une firme privée estime la récolte mondiale de la campagne 1976-1977 à 86,7 millions de tonnes, chiffre supérieur de 4,6 millions de tonnes à la précédente récolte. La consommation mondiale, qui devrait être stimulée par la baisse des prix augmenterait de 4 % pour atteindre 83,2 millions de tonnes. En fin de campagne, les stocks retrouveront leur niveau de 1969, c'est-à-dire 23,5 millions de tonnes*

Pour la première fois depuis nombre de semaines, la hausse des cours du café a été modeste, s'apparentant davantage à une consolidation de la flambée récente. Ce changement d'orientation semble dû à la résistance manifestée par les consommateurs américains aux prix élevés et à des craintes de fléchissement de la consommation dans d'autres pays.

Effritement des cours du cacao sur les différents marchés. Les achats de fèves effectués auprès des planteurs au Ghana se sont élevés à 15 105 tonnes cette semaine, portant le total collecté à 232 817 tonnes contre près de 300 000 tonnes à la date correspondante de l'année précédente.

CEREALES. — *Nouvelle hausse des cours du blé sur le marché aux grains de Chicago. La récolte de blé d'hiver des Etats-Unis sera inférieure de 8 % à la précédente, selon les estimations du département américain de l'agriculture. La Chine compte importer 1,5 million de tonnes de blé durant le premier semestre de cette année, soit 33 % de plus que durant le même semestre de 1976.*

Cours des principaux marchés

du 31 décembre 1976

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 796 (782), à trois mois 830 (815,50) ; étain comptant 5 255 (5 030), à trois mois 5 285 (5 105) ; plomb 295,50 (299,50) ; zinc inch. (385). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 63,20 (60,90) ; aluminium (lingots) inch. (48) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) inch. (83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) inch. (130-135). — Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : 1 292 1/2 (1 241 1/2).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton mars 75,20 (76), mai 76 (76,40) ; laine suint mars 165 (163) ; mai 165 (163). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) mars 249 (235) ; jute (en dollars par tonne) Pakistan, White grade C inch. (388). — Roubaix (en francs par kilo) : laine mars 25,50 (25,80). — Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute 505 (500).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 52-53,10 (52-53,50). — Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 198,50-199 (198-198,50).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao mars 141,25 (142,10), mai 135,40 (136,10) ; sucre disp. inch. (7,45), mars 8,02 (7,75). — Londres (en livres par tonne) : sucre mars 121,05 (118,25), mai 129,65 (127,05) ; café janv. inch. (2 760), mars 2 819 (2 808) ; cacao mars 1 924 (1 944), mai 1 866 (1 882). — Paris (en francs par quintal) : cacao mars 1 645 (1 642), mai 1 641 (1 640) ; café janv. 2 345 (2 320), mars 2 328 (2 300) ; sucre (en francs par tonne) mars 1 155 (1 175), mai 1 165 (1 195).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé mars 277 3/4 (272 1/4), mai 283 1/2 (278 1/4) ; maïs mars 258 3/4 (251 3/4), mai 263 (257).

Veau d'or et vaches maigres

De mémoire de boursier, jamais 31 décembre fut aussi triste sous les voûtes du palais Brongniart. Peu de cotillons, peu de confettis, pas de pétards, pas de chants, des visages gris... Au premier étage, l'on a bien tenté de respecter la coutume. Le traditionnel orchestre Nouvelle-Orléans était là, s'époumonant dans une indifférence quasi générale, à peine ponctuée par de maigres applaudissements.

Dans les cafés alentour, les bouteilles de champagne sont restées au frais. La joyeuse assistance des veilles de Nouvel An était plutôt clairsemée.

La chute des cours en 1976, dira-t-on. L'explication ne tient pas. Chacun se souvient du 31 décembre 1974. Alors même que les valeurs venaient d'effectuer une véritable « descente aux enfers », les réjouissances avaient atteint leur paroxysme en Bourse. Alors ? Alors, aujourd'hui, pour le personnel des agents de change, le problème, bien que lié en partie à la baisse des cours, est plus grave. Les structures boursières elles-mêmes apparaissent inadaptées. Certes, une réforme est à l'étude depuis plusieurs mois, mais son application totale vient d'être reportée. En attendant, la situation financière des charges se dégrade. Sur cinquante-neuf, une quinzaine seulement, dit-on, termineront l'année en équilibre. Au fil de 1977, une dizaine d'agents de change seront contraints de fusionner si la conjoncture boursière ne s'améliore pas rapidement. Il est dès lors probable que, en dépit des mesures récemment arrêtées (pré-retraite à la carte et même obligatoire dans certains cas), l'emploi dans la compagnie en souffrira. Les boursiers le savent et se préparent à une période de vaches maigres. Comment auraient-ils pu, dans ces conditions, sacrifier totalement au rite du veau d'or ?

P. C.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

DÉTENTE

La situation très excédentaire d'un grand établissement de la place a permis au marché de trouver son équilibre, et ce, d'autant plus rapidement que ce dernier n'a été sollicité ni par le Trésor ni par d'autres organismes publics. De ce fait, le passage de la fin de l'année s'est effectué « facilement ». Par ailleurs, la tenue, relativement satisfaisante, du franc français sur le marché des changes a conduit la Banque de France à laisser glisser le taux de l'argent au jour le jour, celui-ci passant de 10 3/4 % à 10 1/4 % d'un vendredi à l'autre.

L'indice des prix pour le mois de novembre, moins mauvais qu'escompté, a encouragé l'Institut d'émission à agir de la sorte. En dépit d'un faible volume de transactions, un certain optimisme a régné, qui s'est traduit par une baisse des taux à terme, le « 1 mois » passant de 10 1/2 %-10 5/8 % à 10 1/4 %-10 3/8 % d'une semaine à l'autre.

(Intérim.)

Les principales variations de cours

VALEURS FRANÇAISES

Hausses (%)

	31 déc.	Diff.		31 déc.	Diff.
Institut Mérieux	334	21,9	Châtillon C.B.	30,50	8,1
Marine Wendel	66,60	17,0	Bail Equipement	152	7,8
B.C.T.	125	16,7	Terres rouges	58,10	7,6
Métall. de Normandie	75,30	15,8	Nouvelles Galeries	53,40	7,4
Babcock Fives	86,20	15,1	Primagaz	160,50	7,3
U.C.B.	219,50	14,9	Générale des Eaux	490	7,0
Usinor	36	14,3	Peugeot-Citroën	230,80	6,8
Cie Fse de Raffinage	83,90	11,4	Denain N.E.L.	69,10	6,8
Laboratoires R. Bellon	173	10,9	Locabail	187	6,6
Appli. des gaz	132,50	10,7	Certif. Aquitaine	57	6,5
Ciments français	93	10,7	Lyonnaise des Eaux	398	6,1
Locafrance	122	9,9	J. Borel Inter.	193	6,1
Chiers	76,50	9,1	P.L.M.	71	6,0
Perrier	93	5,8	B.S.N. Gervais Danone	508	5,8
S.C.O.A.	75,50	5,6	Viniprix	400	5,8

Bourse de Paris

Bonne fin d'année

SEMAINE DU 27 AU 31 DECEMBRE

LE petit vent de hausse qui s'était levé sur la Bourse de Paris quelques jours avant Noël grâce aux « prévenances » du cheikh Yamani (« le Monde » daté 19-20 décembre 1976) n'a pas faibli durant la dernière semaine de l'année. Bien au contraire. Malgré la maigreur des échanges et l'accentuation d'une certaine irrégularité causée, après deux jours de forte hausse, par des ventes bénéficiaires, la montée des cours s'est poursuivie sans la moindre interruption. Si bien qu'en l'espace de cinq séances les divers indices ont progressé de 3,5 % pour se retrouver le 31 décembre, à l'issue d'une séance marquée par l'absence quasi totale de toute festivité (voir d'autre part), à leur plus haut niveau depuis le début octobre.

Les bonnes nouvelles, il est vrai, n'ont pas manqué, alimentant une hausse qui, surtout lundi et mardi, ne demandait qu'à se développer dans la perspective d'un mois de janvier prometteur selon son habitude.

Citons, pêle-mêle, la réduction du déficit commercial en novembre, un indice des prix pour le même mois moins mauvais que prévu malgré l'augmentation du prix de l'essence et le raffermissement du franc. Mais, une fois encore, la bouffée d'oxygène est venue de l'extérieur. De Ryad tout d'abord, avec la décision des dirigeants saoudiens d'augmenter la production pétrolière du pays. Cette décision, semble-t-il, explique en grande partie l'intérêt nettement plus marqué de la clientèle pour les valeurs de l'industrie lourde. En effet, elle pourrait atténuer la hausse de la facture énergétique que la France aura à régler en 1977, et, par voie de conséquence, celle des entreprises grosses consommatrices de fuel ou d'électricité.

De Wall Street ensuite, dont la fermeté, par contagion, s'est transmise aux diverses places européennes. Personne ne met plus en doute maintenant la volonté de M. Carter d'accentuer la relance de l'économie américaine, déjà bien engagée sur la voie de la reprise. Les retombées d'une activité industrielle soutenue outre-Atlantique ne peuvent être que bénéfiques aux pays du vieux continent.

Bref, la Bourse avait de bonnes raisons de se montrer raisonnablement optimiste. Cependant, elle ne se berce pas trop d'illusions. Chacun sait, ici comme ailleurs, que l'année 1977 sera difficile et qu'au surplus l'hypothèque électorale pèsera lourd. Dès lors, au-delà de janvier, personne ne s'aventure à formuler le moindre pronostic.

Aux valeurs étrangères, la vigueur de Wall Street ne s'est que partiellement répercutée sur la tenue des américaines, l'affaiblissement du dollar les ayant quelque peu affectées. En revanche, tous les pétroles internationaux ont progressé, de même que les mines d'or.

Peu de changement sur le marché de l'or, où le lingot s'est établi à 21 230 F contre 21 190 F et le napoléon à 231,50 F.

ANDRÉ DESSOT.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Brillante semaine

La dernière semaine à Wall Street aura été particulièrement brillante, l'indice Dow Jones terminant l'année 1976 au-dessus du fameux seuil psychologique de 1 000. A 1 004,66, la hausse de la semaine ressort à plus de 19 points. Performance d'autant plus remarquable que les échanges se sont nettement accrus, 110,7 millions d'actions ayant changé de mains contre 96,6 millions la semaine précédente.

Les opérateurs ont été surtout encouragés par la hausse de 1 % en novembre de l'indice global des principaux indicateurs économiques. Au cours du même mois, les commandes reçues par l'industrie du bâtiment ont progressé de 37 %, ce qui augure plutôt bien des premiers mois de 1977. Avec les fissures apparues au sein de l'OPEP et les bonnes résolutions que semble avoir prises M. Jimmy Carter, président élu, dans le cadre d'une relance économique, la satisfaction des opérateurs était générale autour du « Big Board ».

Indices Dow Jones : transports, 237,03 (contre 231,87) ; services publics, 108,38 (contre 104,39).

	Cours 23 déc.	Cours 31 déc.
Alcoa	55 3/4	57 1/4
A.T.T.	64	63 1/2
Boeing	44	44 3/4
Chase Man. Bank	28 3/4	30 1/2
Du P. de Nemours	136 1/2	135 1/8
Eastman Kodak	83 3/4	86
Exxon	51 3/4	53 5/8
Ford	60 1/8	61 1/2
General Electric	53	55 5/8
General Foods	31 7/8	30 1/4
General Motors	77 1/8	78 1/2
Goodyear	23 3/8	23 3/4
I.B.M.	271 5/8	279 1/4
I.T.T.	33	33 7/8
Kennecott	26 5/8	27 3/4
Mobil Oil	62 1/8	65
Pfizer	27 1/4	29 3/8
Schlumberger	93 1/4	96 3/8
Texaco	27 1/4	27 3/4
U.A.L. Inc.	26 5/8	26 7/8
Union Carbide	61 1/2	61 7/8
U.S. Steel	50 1/4	49 3/4
Westinghouse	16 3/4	17 5/8
Xerox Corp.	55 3/8	58 1/4

FRANCFORT

Calme et irrégulier

Le marché est resté assez étroit au cours des quatre dernières séances de l'année à Francfort — le marché était clos le 31 décembre, — les investisseurs institutionnels, véritables maîtres du marché, s'étant généralement abstenus de toute initiative. Les professionnels attendent avec intérêt de voir si les importantes liquidités disponibles provenant des paiements de dividendes, des remboursements de prêts ou de compte d'épargne échus seront réinvesties en actions.

L'indice de la Commerzbank a peu varié, s'inscrivant jeudi à 724,7 contre 724,9 une semaine plus tôt.

	Cours 23 déc.	Cours 31 déc.
A.E.G.	82,40	82,90
B.A.S.F.	157,90	157,80
Bayer	134,50	135,50
Commerzbank	191	190,40
Hoechst	131,10	135,30
Mannesmann	175,50	178
Siemens	264,20	265,30
Volkswagen	136	135,30

LONDRES

Nouvelle hausse

Le Stock Exchange a enregistré cette semaine une nouvelle et confortable hausse, l'indice « Financial Times » terminant l'année à son plus haut niveau depuis quatre mois.

Les encouragements prononcés par le chancelier de l'Echiquier lors de la présentation de ses vœux à la City ont donc porté leurs fruits. De même, les bonnes dispositions de la livre sterling ont contribué à éclaircir l'atmosphère de cette fin d'année.

Des valeurs comme I.C.I. et Hawker Siddeley ont en outre bénéficié de commentaires de presse plutôt optimistes.

Quant à la British Petroleum, favorisée par les bonnes perspectives de la mer du Nord, elle a effectué un bond qui l'a portée au-delà de son sommet de 1969, lors du « boom » relatif au pétrole de l'Alaska.

Indices « Financial Times » des industrielles, 354,7 (contre 343,4) ; fonds d'Etat, 60,27 (contre 59,73) ; mines d'or, 119,8 (contre 117,9).

	Cours 23 déc.	Cours 31 déc.
Bowater	175 1/2	177 1/2
Brit Petroleum	776	888
Charter	121 1/2	122 1/2
Courtaulds	84	89
De Beers	190	201 1/2
Free State Geduld.	9 7/8	11 7/8
Gt Univ. Stores	182	...
Imp. Chemical	322	326 1/2
Shell	444	454 1/2
Vickers	140	145
War Loan	25 3/8	...

TOKYO

Au plus haut

La Bourse de Tokyo a, elle aussi, terminée l'année en beauté puisque, au cours de la dernière séance de 1976, réduite à la matinée de mardi — le « Kabuto-Cho » ne rouvrira ses portes que le 3 janvier 1977, — l'indice Dow Jones s'est établi à son plus haut niveau depuis quarante et un mois.

Pour la dernière semaine de 1976, l'activité s'est sensiblement accrue, 691 millions de titres ayant été échangés en une séance et demie seulement. Ce regain d'activité fera peut-être changer d'avis quelques-unes des dix-sept sociétés étrangères cotées à Tokyo qui envisagent de se retirer du marché nippon. Outre la complexité des règlements et les dépenses élevées d'inscription, celles-ci se plaignent du peu d'intérêt que semblent provoquer leurs actions. Les échanges mensuels, qui tournaient autour de 62 000 titres au début de 1974, sont tombés au-dessous de 10 000 en novembre dernier, alors qu'ils atteignent quotidiennement près de 10 millions pour une grande vedette japonaise.

Indice Dow Jones : 4 990,85 contre 4 942,30. Indice de la Bourse : 383,88 contre 378,71.

	Cours 23 déc.	Cours 31 déc.
Fuji Bank	285	287
Honda Motors	791	794
Matsushita Electric	799	796
Mitsubishi Heavy	131	132
Sony Corp.	2 880	2 900
Toyota Motors	1 160	1 240

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Calme

Repli, puis redressement du DOLLAR ; progrès, puis tassement du FRANC ; bonne tenue de la LIVRE ; recul de la LIRE : tels sont les faits marquants de la dernière semaine de l'année, au demeurant calme sur les marchés des changes.

Amorcée depuis plusieurs semaines, le recul du dollar s'est poursuivi lundi, s'accélérant ensuite lorsque fut connu le déficit record de la balance commerciale américaine enregistré en novembre. A compter de jeudi toutefois, une reprise s'est amorcée, qui a permis à la devise américaine d'effacer l'essentiel de ses pertes antérieures. La tenue du dollar continue manifestement de dépendre de deux éléments : l'évolution des taux d'intérêt et l'action des banques centrales. Il est symptomatique de constater à ce propos que la reprise du dollar, intervenue en milieu de semaine et déclenchée par les interventions des instituts d'émission, a coïncidé avec une tension des taux aux Etats-Unis à l'approche de la fin de l'année et une détente des taux en Allemagne.

A l'inverse du dollar, le franc français a bien commencé la semaine, sa progression s'accélérant même assez sensiblement le jour où fut publié l'indice des prix du mois de novembre. Certains spécialistes, toutefois, se sont interrogés sur la spontanéité de ce mouvement de hausse, laissant entendre que la Banque de France l'avait discrètement accompagné. Quoi qu'il en soit, le cours du franc s'est quelque peu tassé à l'approche du week-end. Pour le franc, l'année se termine donc de façon satisfaisante. Grâce à une politique d'interventions ponctuelles, mais surtout de taux d'intérêt élevés, les autorités monétaires ont réussi à enrayer la chute du franc amorcée l'été dernier. Sans que l'on puisse parler de retour à la confiance, il est clair que les cours pratiqués actuellement sur le franc sont considérés comme réalistes par bon nombre d'opérateurs. Ce qui est vrai aujourd'hui le sera-t-il demain ? Bien peu de spécialistes se hasardent à faire des pronostics, ne serait-ce qu'en raison des échéances électorales.

La livre sterling a également bien terminé l'année, son cours remontant au-dessus de 1,70 dollar et de 4 deutschemarks. Le redressement du sterling, amorcé depuis plusieurs semaines, se trouve ainsi confirmé. Le marché a maintenant acquis la conviction que le pire a été évité et que la communauté internationale ne laissera pas sombrer la livre. Est-ce à dire que la hausse du sterling va se poursuivre ? Il n'est pas douteux que des excès avaient été commis à la baisse du sterling. Faut-il considérer qu'ils ont été corrigés par la récente reprise ? Les cambistes, là encore, sont fort prudents. Comme le disait l'un d'eux : *« Je ne jouerai certainement pas la baisse de la livre à son cours actuel, mais de là à en acheter... »*

La lire italienne a fléchi. Comme l'on pouvait s'y attendre, la réaction du marché à la décision du gouvernement italien de ramener de 7 à 3,50 %, à compter du 27 décembre, la taxe perçue sur l'achat des devises étrangères, a été immédiate. Le jour même le cours du dollar est passé de 868 à 877 lires.

Il s'est par la suite stabilisé à 875 lires, la Banque d'Italie étant, semble-t-il, intervenue pour contrôler l'évolution du marché. Pour l'heure les opérateurs paraissent avoir adopté une attitude prudente. Il est néanmoins intéressant de noter que, sur le marché à terme à deux mois, le dollar vaut 925 lires...

PHILIPPE LABARDE.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	—	1,7030	8,4553	4,1723	4,0224	61,2228	4,1919	1490,12
		1,6875	8,4105	4,1326	3,9943	61,1381	4,1723	1465,69
New-York	1,7030	—	20,1409	40,8163	42,3370	2,7816	40,6256	0,1142
	1,6875		20,0642	40,8329	42,2475	2,7601	40,4448	0,1151
Paris	8,4553	4,9650	—	202,6530	210,20	13,8108	201,70	5,6742
	8,4105	4,9840		203,5116	210,56	13,7565	201,57	5,7386
Zurich	4,1723	2,4500	49,3454	—	103,7256	6,8150	99,5328	2,8000
	4,1326	2,4490	49,1372		103,4643	6,7595	99,0495	2,8198
Francfort	4,0224	2,3620	47,5730	96,4081	—	6,5702	95,9577	2,6994
	3,9943	2,3670	47,4919	96,6516		6,5332	95,7330	2,7253
Bruxelles	61,2228	35,9500	7,2406	14,6734	15,2201	—	14,6049	4,1085
	61,1381	36,2390	7,2692	14,7937	15,3062		14,6531	4,1715
Amsterdam	4,1919	2,4615	49,5770	100,4693	104,2125	6,8470	—	2,8131
	4,1723	2,4725	49,6087	100,9595	104,4571	6,8244		2,8468
Milan	1490,12	875,80	176,23	357,14	370,44	24,3393	355,47	—
	1465,69	868,50	174,25	354,63	366,92	23,9718	351,26	

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 24/12	COURS 31/12
Or fin (kilo en barre)	21125 ..	21225 ..
— (kilo en lingot)	21190	21230 .
Pièce française (20 fr.)	229 50	231 50
Pièce française (10 fr.)	199 ..	199 ..
Pièce suisse (20 fr.)	205 ..	206 50
Union latine (20 fr.)	187 ..	194 80
● Pièce tunisienne (20 fr.)	137 ..	140 ..
Souverain	227 10	228 ..
● Souverain Elizabeth II	237 50	248 ..
● Demi-souverain	215 50	211 50
Pièce de 20 dollars	996 40	1010 40
— 10 dollars	505 ..	520 ..
— 5 dollars	336 80	340 10
— 50 pesos	876 ..	871
● — 20 marks	265 10	265 10
— 10 florins	201 50	205 50
● — 5 roubles	106 ..	105 .

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Base 100 : 29 décembre 1972

	24 déc.	31 déc.
Indice général	78,4	80,8
Assurances	115,5	117,3
Banq. et sociétés financ.	68,9	69,5
Sociétés foncières	79,8	80,9
Sociétés investiss. portef.	82,7	83
Agriculture	71,2	73,7
Aliment., brasseries, distill.	76,1	77,9
Autom., cycles et l. équip.	71,3	76,6
Bâtim., matér. constr., T.P.	83,9	86,9
Caoutchouc (ind. et comm.)	67,6	71,5
Carrières salines, charbon.	92,3	93,1
Constr. mécan. et navales.	68	69,1
Hôtels, casinos, thermal.	93,4	95,7
Imprimeries, pap., cartons.	65,8	67
Magas., compt. d'exportat.	56	57,6
Matériel électrique	85,7	88,2
Métall., cons. des pr. métal	61,2	66,8
Mines métalliques	101,9	103,9
Pétroles et carburants	69,6	71,9
Prod. chimiq. et ét.-mét.	75,4	78,4
Services publics et transp.	78,8	80,4
Textiles	76,5	79,3
Divers	101,3	102,2
Valeurs étrangères	101,6	103,5
Valeurs à rev. fixe ou ind.	113,5	N. C.

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	198,9	N. C.
Val. franç. à rev. variable.	543,3	559,9
Valeurs étrangères	750,9	765

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	61,8	64
Produits de base	39,1	40,6
Construction	87,8	90,5
Biens d'équipement	58,6	60,3
Biens de consom. durables	101,4	106,8
Biens de cons. non durabl.	53,1	55,9
Biens de consom. aliment.	69,4	72
Services	93,2	95,9
Sociétés financières	71,7	73,9
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	154,1	161,3
Valeurs industrielles	54,7	56,8

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	27 déc.	28 déc.	29 déc.	30 déc.	31 déc.
Terme	30 544 106	53 834 616	58 264 960	49 711 953	—
Comptant :					—
R. et obl.	68 180 740	91 911 455	88 804 217	74 770 044	—
Actions	71 693 289	34 544 294	39 825 119	35 316 571	—
Total	170 418 135	180 290 365	186 894 296	159 798 568	— (1)

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 31 décembre 1975)

Valeurs :					
Françaises	78,8	80,2	80,8	80,9	81,3
Etrangèr.	109,3	110,6	110,9	111	111,6

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1961)

Indic. gén.	62,3	62,8	63,5	63,5	64

(1) Les volumes de transactions de la séance de vendredi seront communiqués dans « le Monde » du 4 janvier 1977.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

APRÈS L'INCULPATION DE M. DE VARGA POUR COMPLICITÉ D'HOMICIDE

Les enquêteurs cherchent à étayer par des preuves leur version du meurtre de Jean de Broglie

M. Pierre de Varga, présenté par M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, et les policiers qui enquêtent sur l'assassinat du prince Jean de Broglie comme l'un des « instigateurs » du meurtre, a été inculpé, vendredi 31 décembre, de complicité d'homicide volontaire par M. Guy Floch, juge d'instruction chargé du dossier.

M. Patrick Allenet de Ribemont, désigné comme autre « commanditaire » du crime, reste seulement inculpé d'infraction à la législation sur les armes. C'est cette inculpation, notifiée le 28 décembre, qui avait entraîné l'incarcération de l'homme d'affaires de J. de Broglie. MM. de Ribemont et de Varga continuent de nier toute participation à l'affaire. Seul le second a été « chargé » par Guy Simoné, l'inspecteur marron du commissariat de la Défense, qui organisa l'assassinat. Jusqu'à présent, les policiers n'ont pu — ou voulu — justifier leurs poursuites contre M. de Ribemont qu'en affirmant, selon l'expression employée par M. Jean Ducret, directeur de la police judiciaire, qu'entre lui et M. de Varga « c'était bonnet blanc et blanc bonnet ».

Il convient d'ailleurs d'indiquer que, s'abritant — sur ce point du moins — derrière le secret de l'instruction, les policiers n'ont encore fourni aucune preuve matérielle susceptible d'établir avec précision les responsabilités et le rôle des deux « hommes d'affaires » et de corroborer la version officielle des mobiles du crime.

La mise en cause de MM. de Ribemont et de Varga, en l'état actuel des choses, serait-elle donc davantage le fruit de déductions jugées logiques, l'expression d'une « *intime conviction* », que le résultat d'une enquête ayant permis de saisir des pièces formellement accusatrices pour les deux « *instigateurs* » ? On sait, en tout cas, que vendredi 31 décembre, à midi, les hommes de la brigade criminelle étaient toujours à la recherche des actions que le prince de Broglie détenait dans la société propriétaire du restaurant La Reine Pédauque. Or n'est-ce pas pour récupérer — sans frais — ces actions que MM. de Ribemont et de Varga auraient, selon la version des policiers, engagé des tueurs afin d'éliminer le député de l'Eure ?

Cette présentation des faits, déjà contestée, tant par la famille de Broglie que par la fille de M. de Varga, a été de nouveau réfutée, vendredi 31 décembre, par Mme Elisabeth de Ribemont, épouse de l'homme d'affaires incarcéré. Interrogée par TF-1 sur les réactions de son mari à l'annonce de la mort de Jean de Broglie, Mme de Ribemont a déclaré : « *Son décès nous a énormément peinés. Nous avons effleuré la question du prêt. Pour mon mari, cette mort ne changeait rien au contrat passé. La dette contractée vis-à-vis de Jean de Broglie était désormais reportée sur sa succession.* »

De son côté, M. de Varga a une nouvelle fois protesté de son innocence devant le juge d'instruction venu lui signifier son inculpation à la salle Cusco de l'Hôtel-Dieu, où il a été transporté en raison de troubles rénaux et cardiaques. Assisté de ses deux avocats — Mes Alain Beaumier et Robert Pignot, — M. de Varga a catégoriquement nié avoir chargé Guy Simoné de faire assassiner le prince de Broglie. Il a déclaré ignorer les raisons qui ont poussé le policier à le mettre en cause et il a affirmé qu'il avait *tout* intérêt à ce que l'ancien ministre demeure en vie le plus longtemps possible.

Deux autres magistrats instructeurs se sont rendus le même jour au chevet de M. de Varga. Le premier, M. Antoine Bonnefont, l'a inculpé d'escroquerie et de faux en écriture en raison du rôle d'intermédiaire qu'il a joué dans l'établissement de faux dossiers d'installations de chauffage central destinés à obtenir des prêts du Crédit lyonnais. Le second magistrat, M. Marcel Demondion, a inculpé M. de Varga de banqueroute et d'infraction aux lois sur les sociétés en sa qualité d'animateur de la société Lapérouse, qui exploitait le restaurant du même nom, société mise en liquidation de biens le 4 août 1975.

Enfin, Me Robert Badinter a déposé officiellement auprès de M. Guy Floch une lettre de Mme de Broglie, épouse de l'ancien ministre, par laquelle celle-ci se constitue partie civile en son nom et en celui de ses deux enfants mineurs, Philippe-Maurice et Louis-Albert.

L'instruction judiciaire devrait maintenant marquer un temps d'arrêt, M. Floch désirant consacrer quelques jours à l'examen minutieux de toutes les pièces du dossier avant de procéder à de nouvelles auditions.

Un mobile peu vraisemblable

L'accord financier passé entre MM. Pierre de Varga et Patrick Allenet de Ribemont d'une part, et Jean de Broglie de l'autre, pouvait-il constituer l'un des mobiles véritables du crime ?

Selon la thèse accréditée par la police, MM. de Varga et de Ribemont seraient les commanditaires de l'assassinat de Jean de Broglie. Le fondement de toute l'affaire résiderait dans un accord financier passé entre Jean de Broglie et MM. de Ribemont et de Varga, respectivement président-directeur général et secrétaire général de la Société anonyme la Reine Pédauque.

MM. de Ribemont et de Varga, éprouvant un sérieux besoin de liquidités, s'adressent à Jean de Broglie pour s'en procurer. Celui-ci va leur servir de prête-nom : il empruntera à son nom, mais pour leur compte, 4 millions auprès de la B.N.P., moyennant le paiement d'une commission de 600 000 F (15 %) pour prix de son service. Le montant du prêt a servi à l'acquisition de la S.A. la Reine Pédauque en janvier 1976.

● **PREMIERE OPERATION : LE PRET DE LA B.N.P.**

L'agence de la B.N.P. de Bernay (Eure) a consenti, il y a environ un an, un prêt de 4 millions de francs, assorti d'une garantie hypothécaire sur les biens personnels de Jean de Broglie et d'un contrat d'assurance-vie au bénéfice de la B.N.P. Le prêt était remboursable en sept ans et par échéances mensuelles de 72 000 F. La banque aurait ignoré l'existence des deux conseillers juridiques : MM. de Ribemont et de Varga.

● **DEUXIEME OPERATION : M. DE BROGLIE INTERMEDIAIRE.**

Les actions au porteur de la S.A. la Reine Pédauque ont été vraisemblablement acquises par l'entremise de Jean de Broglie pour le compte de MM. de Ribemont et de Varga. Ceux-ci devront verser les échéances mensuelles entre ses mains pour qu'il rembourse la B.N.P.

Jean de Broglie restitue à ses deux cocontractants une partie des actions de la société qu'il détient en gage, au fur et à mesure qu'ils lui remettent le montant des échéances qu'il doit à la B.N.P. L'accord, par ailleurs, incluait une clause spéciale et exorbitante aux termes de laquelle les actions reviendraient de droit à MM. de Ribemont et de Varga en cas de décès du député. Cette clause avait peut-être trait à... l'assurance-vie souscrite par Jean de Broglie.

Le député de l'Eure ne servant que de prête-nom, MM. de Ribemont et de Varga avançaient le montant des échéances : il n'est pas invraisemblable qu'ils aient pris aussi en charge le paiement des primes de l'assurance-vie. En cas de décès, ils se seraient ainsi considérés comme exonérés de toute dette envers la famille, étant les seuls véritables acquéreurs, et les actions, leur revenant de droit, ils ne seraient ainsi devenus propriétaires de la société que pour la somme d'un million de francs seulement, montant des mensualités versées jusqu'à la date de l'attentat.

Si la convention de prête-nom passée entre eux n'était connue que des seuls contractants et ignorée de la B.N.P. et de tout autre tiers (notamment la famille de Broglie), MM. de Ribemont et de Varga auraient réussi un coup de maître : ils n'auraient eu aucun compte à rendre à qui que ce soit. Mais pouvaient-ils naïvement escompter que leur accord resterait secret ? Encore fallait-il ne pas laisser les actions entre les mains de M. de Broglie, ce qui aurait certainement intrigué les enquêteurs. Les actions sont censées avoir été entre les mains de Jean de Broglie, mais elles n'ont toujours pas été retrouvées à ce jour. En revanche, si l'accord avait été connu d'autres personnes, MM. de Ribemont et de Varga auraient-ils pu décemment se prévaloir des conditions spéciales de leur convention ?

A Sao-Paulo

UN CHILIEN VAINQUEUR DE LA « CORRIDA »

C'est un Chilien, Edmundo Warnke Bravo, qui a gagné la cinquante-deuxième « corrida » de la Saint-Sylvestre, traditionnellement disputée dans les rues de Sao-Paulo, et à laquelle participaient quatre cent cinquante athlètes de trente et un pays. Comme à l'accoutumée, des milliers de spectateurs formaient une haie bruyante et agitée tout au long des 8.900 kilomètres du parcours tracé à travers la cité brésilienne.

Pour courir dans cette atmosphère de carnaval, dans le brouhaha des sirènes et des avertisseurs, et sous une pluie de confetti, il faut des qualités athlétiques particulières, dont le contrôle de soi n'est pas la moindre.

Edmundo Warnke Bravo est peu connu sur le plan international, moins en tout cas que son suivant immédiat, l'Italien Franco Fava, qui s'était classé huitième dans le marathon des Jeux olympiques.

L'épreuve féminine a été gagnée pour la seconde fois consécutive par l'Allemande de l'Ouest Christa Valensiek, devant la Suédoise Eva Gustaffson et la Polonaise Renata Penlonowska.

Sans avoir la renommée de la manifestation brésilienne, d'autres cross de la Saint-Sylvestre retiennent l'attention. Le Montferrandais Bousquet a gagné dans sa ville, tandis que le Limougeois Boiroux arrivait premier à Saintes (Charente-Maritime) où un nombreux public, encouragé par la douceur de la température, était venu assister à la course.

● **RECTIFICATIF.** — Une phrase a été attribuée par erreur à Mme François Giroud, secrétaire d'Etat à la culture, dans l'article sur la grève des artistes interprètes à la radio et à la télévision (*le Monde* daté 1er janvier 1977, p. 20). Mme Françoise Giroud n'a en effet jamais donné de suggestions chiffrées concernant le volume minimum de production.

Si elle a bien, d'autre part, signalé le 27 décembre à l'Agence France-Presse qu'elle avait pris rendez-vous avec M. Jean-Charles Edeline (qui a joué le rôle de médiateur dans ce conflit), Mme Françoise Giroud n'entend pas intervenir directement dans les négociations.

A B C D E F G

● *Un avion de tourisme s'écrase dans l'Eure : quatre morts.* — Les quatre occupants d'un avion de tourisme qui s'est écrasé, le 31 décembre, près du Neubourg (Eure) ont été tués.

● *Accident d'avion au Pérou : dix-neuf morts.* — Un DC 4 d'une compagnie intérieure péruvienne s'est écrasé, le 30 décembre, près de Trujillo. Les quatorze passagers et les cinq membres d'équipage ont été tués. — *(Reuter.)*

● *Deux inconnus tués près de Limoges.* — Les corps de deux hommes tués par balles ont été découverts, vendredi 31 décembre, dans une voiture abandonnée, à une vingtaine de kilomètres de Limoges. — *(Corresp.)*

● *Attentats à l'explosif près de Bastia.* — Deux attentats à l'explosif ont été perpétrés, dans la soirée du vendredi 31 décembre, près de Bastia. L'un, visant un pylône de la centrale électrique de Luciana, a provoqué plusieurs coupures de courant au nord de l'île. L'autre a provoqué la destruction de la maison de M. René Leclerc, gérant de la société Immo-Corse.

● *La fusillade de Grenoble : deux arrestations.* — Deux complices présumés du jeune homme tué par la police au cours d'une fusillade, jeudi 30 décembre à Voreppe, près de Grenoble (*le Monde* du 1er janvier), ont été arrêtés. MM. Roger et Michel Gordon, âgés tous deux de vingt et un ans, auraient avoué être les auteurs d'un hold-up commis le 8 novembre dernier à Voiron (Isère) et de plusieurs cambriolages.

En 1977

L'armée de terre française abandonnera trois garnisons en Allemagne fédérale

L'année prochaine, la France diminuera de cinq mille hommes environ ses effectifs militaires stationnés en République fédérale d'Allemagne, selon des précisions données par le dernier numéro de la revue mensuelle de l'état-major de l'armée de terre, *Terre information*, qui publie les perspectives de réorganisation des forces terrestres en 1977.

On sait (*le Monde* daté 7-8 octobre et 26 octobre 1976) que le gouvernement français avait informé Bonn de son intention de diminuer, en deux ans, de dix mille hommes les effectifs cantonnés outre-Rhin (soit, à l'heure actuelle, soixante mille hommes au total). Cette décision est liée à une nouvelle organisation de l'armée de terre française qui a pour objectif de réunir, sous le vocable unique de divisions, les anciennes brigades des forces de manœuvre et les régiments de la défense opérationnelle du territoire.

Selon *Terre information* de décembre 1976, les états-majors de la 11e brigade motorisée de Landau et de la 13e brigade motorisée de Constance seront supprimés l'année prochaine, et plusieurs unités outre-Rhin — deux bataillons de commandement et de soutien, quatre régiments d'infanterie, un escadron de transport, un centre d'entraînement commando, deux bureaux postaux militaires, un hôpital militaire et une compagnie de réparation du matériel — seront aussi dissoutes.

L'armée française abandonnera en 1977, dans le cadre de son nouveau plan de stationnement en Allemagne fédérale, trois garnisons : celle de Zweibrucken (où étaient notamment stationnés une compagnie renforcée de réparation du matériel et un bureau postal militaire), celle de Horb (où étaient cantonnés un bureau postal militaire et une compagnie d'éclairage de brigade) et celle de Radolfzell. Simultanément, certaines unités seront transférées d'une garnison à une autre.

Selon *Terre information*, la réorganisation en cours de l'armée de terre a permis des économies significatives de personnels, en raison de la déflation des effectifs dans l'administration centrale, de la réforme de l'instruction et de la fusion, de la dissolution ou de la restructuration des unités.

« *Au total, l'amélioration des structures*, affirme la revue de l'état-major de l'armée de terre, *se traduit par un gain de 7 500 postes militaires : 490 officiers, 1 350 sous-officiers et 5 660 hommes du rang.* »

★ *Terre d'information*, n° 37, décembre 1976, 14, rue Saint-Dominique, 75997 Paris-armées.

● *Les vœux aux armées.* — « *L'année 1977 s'annonce de façon satisfaisante*, affirme M. Yvon Bourges, ministre de la défense, dans ses vœux aux armées, *avec un budget en croissance significative qui met l'accent sur le développement des activités, sur la poursuite de la modernisation de nos équipements — en particulier pour ce qui concerne notre armement nucléaire — et sur la remise à niveau des conditions de vie de ceux qui se dévouent au service de notre pays.* »

De son côté, le chef d'état-major des armées, le général Guy Méry, déclare que « *beaucoup reste à faire en matière de renouvellement des équipements, de maintien en condition opérationnelle de matériels souvent anciens, d'allégement des structures et d'entraînement des forces, mais l'élan est donné* ».

Le conseil d'administration de la Société générale a examiné la situation du cadre gréviste de la faim

Après qu'une certaine publicité eut été donnée à la grève de la faim entreprise depuis le 22 décembre par un cadre de la Société générale qui proteste contre les méthodes d'enquête interne de cette banque (*le Monde* du 29 décembre), M. Maurice Lauré, président du conseil d'administration de la société, a laissé entendre le jeudi 30 décembre à la sortie du conseil d'administration que ses services d'inspection auraient décelé « *certaines irrégularités* » dans le travail accompli sous la direction de ce cadre. Ce dernier, décrit comme un « *jeune et brillant sujet* », n'a, toutefois, plus subi d'interrogatoires depuis le 25 novembre, l'agent ne s'étant pas présenté à un autre rendez-vous du fait d'un congé maladie. M. Lauré a démenti que ces interrogatoires de routine aient pris une tournure « inquisitoriale » et a précisé que le conseil d'administration notifierait incessamment sa décision sur cette affaire à l'intéressé, qui disposera d'un délai de dix jours pour faire appel devant le conseil de discipline de l'établissement avant que toute sanction prise à son égard ne devienne effective.

M. Lauré s'est refusé à accéder à la requête des organisations syndicales, qui demandaient que les personnes faisant l'objet d'une enquête des services d'inspection soient assistées d'un représentant du personnel. Selon le P.D.-G. de la Société générale, « *cela alourdirait une procédure qui n'est qu'officieuse* », les inspecteurs étant simplement l' « œil » du conseil d'administration et n'ayant « *aucun pouvoir de décision* ».

L'ensemble des syndicats de la Société générale (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.G.C., C.F.T.C.) ont également réclamé dans un communiqué la remise à l'intéressé d'un double du rapport de l'inspection, la communication au comité central d'entreprise des critères de recrutement des inspecteurs et la garantie qu'« *aucune mesure discriminatoire ne sera prise envers les agents qui auraient témoigné contre les méthodes de la direction générale et de son inspection* ». De son côté, le P.C.F. a saisi la commission des libertés de l'Assemblée nationale au sujet des « *violations des libertés individuelles* » perpétrées, selon lui, à la Société générale.

LE PRÊT AMÉRICAIN PRÉLUDERAIT A UNE VASTE OPÉRATION INTERNATIONALE DE SOUTIEN AU PORTUGAL

Washington (*A.F.P.*). — Les Etats-Unis ont officiellement accordé le prêt de 300 millions de dollars demandé par le Portugal. Les deux pays, a annoncé un communiqué de la Trésorerie américaine publié vendredi 31 décembre, se sont mis d'accord sur les grandes lignes de l'opération.

Le communiqué précise qu'il s'agit de la première étape d'un programme d'assistance au redressement économique du Portugal. Les réserves de change de ce pays sont au plus bas ; une partie au moins du stock d'or (qui s'élève à 1,1 milliard de dollars sur la base du prix du F.M.I. de 42 dollars l'once) a été mise en gage pour obtenir des prêts. On ne cache pas à Lisbonne que le Portugal avait un besoin urgent de ce prêt.

Au cours de son séjour à Lisbonne, M. Yeo, sous-secrétaire d'Etat au Trésor, s'est entretenu avec M. Carreira, ainsi qu'avec le premier ministre, M. Mario Suarez, et le président de la République. M. Yeo, apprend-on de source autorisée, s'était auparavant rendu dans plusieurs capitales européennes. M. Yeo avait révélé à la fin du mois de novembre, dans une interview au *New York Times* (*le Monde* du 26 novembre), qu'en plus de l'aide américaine de 300 millions de dollars qui était déjà négociée à l'époque, les Etats-Unis souhaitaient mettre sur pied une aide internationale au Portugal de l'ordre de 1 milliard et demi de dollars.

LE CHEIKH YAMANI VA RENCONTRER A LONDRES LES DIRIGEANTS DES COMPAGNIES PÉTROLIÈRES OPÉRANT EN ARABIE SAOUDITE.

Le cheikh Ahmed Zaki Yamani, ministre saoudien du pétrole, doit rencontrer à Londres, pendant la première semaine de l'année, les représentants des quatre compagnies américaines qui composent l'ARAMCO (EXXON, TEXACO, SOCAL et MOBIL), apprend-on dans les milieux autorisés à New-York.

Cette rencontre aurait pour but d'étudier la situation un peu confuse créée par les décisions prises au Qatar dans la fixation du prix du pétrole. Les compagnies participant à l'ARAMCO — le consortium qui opère en Arabie Saoudite — n'ont pas encore été informées officiellement des nouveaux prix du pétrole saoudien.

Le niveau de production de l'ARAMCO et la prise de contrôle totale de cette société par l'Arabie Saoudite devraient aussi être examinée au cours de ces discussions. — *(A.F.P.)*

● *Un officier et un soldat soviétiques* se sont réfugiés en Turquie, annonce, samedi matin 1er janvier, le quotidien *Hurriyet*. Les deux militaires, dont un lieutenant, précise le journal, ont traversé, à bord d'une jeep, la frontière soviéto-turque, près de Cildir, une bourgade de la province orientale de Kars.

LE CHOMAGE CONTINUERA DE CROITRE PENDANT LE PREMIER SEMESTRE DE 1977 déclare le chancelier de l'Échiquier

Londres (*A.P.*). — L'année 1977 sera encore une année difficile pour la Grande-Bretagne : c'est ce qu'a déclaré le chancelier de l'Echiquier, M. Denis Healey, dans une interview télévisée vendredi soir. M. Healey a notamment annoncé que d'ici à l'été prochain le coût de la vie s'élèverait encore et que le nombre des chômeurs augmenterait.

Pour ce qui concerne les impôts, le chancelier de l'Echiquier a déclaré qu'il voudrait bien les réduire, mais que cela suppose certaines conditions.

« *D'abord, bien sûr*, a-t-il dit, *nous ne pouvons réduire les impôts sur le revenu tant que nous n'aurons pas conclu avec les syndicats un accord satisfaisant sur les salaires. Si cela n'était pas possible, je devrais faire ce que j'ai fait pour le budget du printemps 1975 : accroître la fiscalité au lieu de la réduire...* »

Rappelons que le rythme de hausse des prix est actuellement de l'ordre de 14 % en Grande-Bretagne, alors que le nombre des chômeurs dépasse 1,3 million.

Le numéro du « Monde » daté 1er janvier 1977 a été tiré à 483 664 exemplaires.